

Thèse de Doctorat

Tristan CROSNIER

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université de Nantes
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

École doctorale : *Cognition, Education, Interactions*

Discipline : *Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, 74^{ème} section*

Spécialité : *Sociologie*

Unité de recherche : *EA 4334 « Motricité, Interactions, Performance »*

UFR STAPS – Université de Nantes

25 bis Boulevard Guy Mollet, BP 72206

44322 Nantes Cedex 3

Soutenu le *Vendredi 16 décembre 2016*

Les associations sportives de quartier prises au piège de la précarité : De l'éducation à la sélection par le sport

JURY

Rapporteurs : **Géraldine RIX**, Professeur des Universités, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2
Gilles VIEILLE-MARCHISET, Professeur des universités, Université de Strasbourg

Examineurs : **Gaëlle SEMPE**, Maître de Conférences, Université Rennes 2
Jacques SAURY (président du jury), Professeur des universités, Université de Nantes

Directeur de Thèse : **Carole SEVE**, Inspectrice générale de l'éducation nationale, HDR, Ministère de l'éducation nationale

Co-directeur de Thèse : **Baptiste VIAUD**, Maître de Conférences, Université de Nantes

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE
QUARTIERS PRISES AU PIÈGE DE LA
PRÉCARITÉ :
DE L'ÉDUCATION
À LA SÉLECTION PAR LE SPORT.

Sommaire :

Table des matières

<u>INTRODUCTION :</u>	<u>1</u>
1. État-providence et associations militantes, un mariage de raison.....	2
2. Les quartiers d'habitat social, lieux de cumul des inégalités.....	5
3. Le sport, une réponse "efficace" aux émeutes urbaines ?.....	8
4. "Éducateur" à Jouons Tous Ensemble et "chercheur" à l'Université, une excellente opportunité pour une recherche ethnographique.....	11
<u>CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES.....</u>	<u>16</u>
1. L'observation :.....	16
1.1 Cadre général de l'observation : l'association Jouons Tous Ensemble Bermontiers.....	16
1.2. Co-construction de l'équilibre entre observation et participation.....	18
1.3. Une relation de confiance, outil indispensable à l'observation.....	21
1.4. Une relation étroite avec les jeunes enquêtés qui facilite autant qu'elle contraint le travail de recherche.....	23
2. Les entretiens approfondis.....	30
2.1. Définir les relations institutionnelles et la place de l'association JTE Bermontiers dans l'espace local.....	31
2.2. Documenter l'histoire des jeunes enquêtés et d'éventuelles transformations dispositionnelles hors de l'association.....	34
2.3. Comprendre l'influence des trajectoires familiales sur la participation des jeunes enquêtés aux activités de l'association.....	37
<u>PREMIÈRE PARTIE : PROBLÉMATIQUES ASSOCIATIVES ET LOGIQUES D'AFFILIATION DES JEUNES ADHÉRENTS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DES QUARTIERS D'HABITAT SOCIAL.....</u>	<u>41</u>
<u>CHAPITRE 1: À QUI S'ADRESSENT RÉELLEMENT LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE QUARTIER AUX VISÉES SOCIALES ET ÉDUCATIVES ?.....</u>	<u>42</u>
1. La face cachée des associations sportives de quartiers aux visées éducatives.....	42
1.1. Un projet associatif opportuniste guidé par des préoccupations économiques.....	42
1.2. Une mise en concurrence des associations citoyennes.....	51
1.3. Une priorité donnée à l'avenir de l'association – et de son poste – plutôt qu'à celui des jeunes.....	54
1.4. Associations sportives de quartiers, colosses aux pieds d'argile.....	59
2. Qui sont les adhérents de JTE Bermontiers ? Approche statistique et observations..	61

2.1. Les jeunes habitants des quartiers d'habitat social, un marché à conquérir.....	62
2.2. L'évolution des activités de l'association JTE Bermontiers modifie le profil de ses adhérents.....	68
2.3. Conclusion : Les habitants les plus démunis et dominés victimes collatérales des contraintes économiques qui pèsent sur les associations.....	72

CHAPITRE 2 : JTE BERMONTIERS, PORTE DE SORTIE DU QUARTIER POUR DES JEUNES DE CLASSES POPULAIRES ENGAGÉS DANS DES TRAJECTOIRES SOCIALES ASCENDANTES.73

1. Des jeunes enquêtés en mouvement.....	73
1.1. Alexandre : le rebond par le tennis après l'échec scolaire.....	73
1.2. Aylan : une sortie de route lourde de conséquences.....	79
1.3. David : un parcours moyen mais régulier.....	83
1.4. Junior et Lasana : la vie au quartier, une parenthèse à oublier.....	87
1.5. Omar : sortir des quartiers difficiles, un objectif familial.....	93
1.6. Salim : quitter le quartier pour réussir.....	99
1.7. William : un équilibre fragile entre motivations scolaire et professionnelle et tentations délinquantes.....	106
1.8. Yazid : s'extraire du quartier par les loisirs.....	113
2. Des jeunes au quartier plus que des jeunes du quartier.....	119
2.2. Une trajectoire résidentielle réfléchie.....	122
2.3. Un évitement des établissements scolaires du quartier.....	123
2.4. Un contrôle parental des fréquentations et des sorties réinvesti par les jeunes enquêtés.....	126
3. Conclusion : association JTE Bermontiers, une aide à la sortie du quartier ?.....	126
4. Conclusion de la première partie.....	128

DEUXIÈME PARTIE : UNE PARTICIPATION DES JEUNES ENQUÊTÉS DÉTERMINÉE PAR LES BESOINS DE L'ASSOCIATION JTE BERMONTIERS.....130

CHAPITRE 3 : « J'AI DÉCIDÉ D'INVESTIR DANS LE TENNIS » : UN ENGAGEMENT TOTAL QUI DÉPASSE LE CADRE DES ENTRAÎNEMENTS.....133

1. Se distinguer par le sport et la compétition.....	134
1.1. Un investissement corps et âme dans la pratique du tennis.....	134
1.2. S'investir en compétition, passage obligé pour une distinction individuelle.....	137
1.3. Des matchs sous pressions.....	139
2. Jouons Tous Ensemble, un club de tennis comme les autres ?.....	141
3. Progresser au classement pour se faire reconnaître.....	147
4. L'art du paraître un "vrai" joueur de tennis.....	153

CHAPITRE 4 : « NON NON, J'ARRÊTERAIS PAS » : LES CONDITIONS DE MAINTIEN DES JEUNES ENQUÊTÉS DANS L'ASSOCIATION.....159

1. L'expérience prolongée de l'altérité et de la défaite ravive la peur d'échouer des jeunes enquêtés au-delà du contexte sportif.....160
2. Des bénéfices inattendus et multiples liés à la participation des jeunes enquêtés aux diverses activités de l'association.....163
 - 2.1. Une appropriation progressive des entraînements à des fins personnelles, en contradiction avec les attentes du responsable de l'association.....163
 - 2.2. D'autres voies d'engagement possibles qui satisfont les jeunes enquêtés : l'encadrement et l'arbitrage.....171
3. Conclusion.....179

CHAPITRE 5 : TENIR PUIS LÂCHER : LA SORTIE DES JEUNES ENQUÊTÉS DE L'ASSOCIATION JTE BERMONTIERS.....182

1. Une exclusion en fracas : l'ambition c'est bien, l'humilité c'est nécessaire.....182
2. Une sortie en douceur par manque d'opportunités et lassitude.....185
3. Une sortie par défaut : les limites de l'aide à l'insertion des jeunes enquêtés.....189
4. Des sorties inévitables : choisir entre l'association et les projets personnels.198
5. Une présence prolongée dans l'association : un investissement continu récompensé.206
6. Conclusion : JTE Bermontiers une association de sélection par le sport.211

CONCLUSION GÉNÉRALE :219

BIBLIOGRAPHIE :.....231

ANNEXES :.....242

INTRODUCTION :

Le sport et les jeunes habitants des quartiers d'habitat social partagent le point commun d'être l'objet de nombreuses idées reçues – relayées massivement dans l'opinion publique à travers les discours médiatiques et politiques – relativement imperméables aux résultats des recherches et observations des chercheurs. D'un côté, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'épanouissement personnel, de l'intégration sociale, ou encore de l'insertion professionnelle, le sport est le plus souvent associé à des valeurs positives et les cas constatés de dopage, de violence ou de corruption, lorsqu'ils ne sont pas ignorés ou minimisés, sont toujours considérés comme des dérives, des excès, ou des dénaturations, renforçant ainsi l'image d'un sport qui serait par nature pur et vertueux¹. « La plasticité sportive est telle [...] qu'aujourd'hui le sport est une auberge espagnole où chacun trouve ce qui convient à ses manières de penser, d'être et d'agir »² et il est régulièrement présenté comme une formidable école de la vie. De l'autre côté, Grégory DERVILLE a montré comment l'emploi de l'expression "jeunes de banlieues" est connoté négativement et systématiquement relié – implicitement ou explicitement – à des problèmes sociaux comme la délinquance³, la violence ou encore, plus récemment, l'échec scolaire⁴. Si les exemples de "réussite" de certains de ces "jeunes de banlieues" ne manquent pas, la mise en avant de leurs parcours qualifiés d'exceptionnels rappelle leur caractère hors-norme et participe au renforcement des préjugés les concernant⁵. Ainsi, on constate aujourd'hui que les représentations des jeunes et de leurs besoins s'accordent parfaitement à celles du sport et de ses vertus. En effet, pour ces jeunes décrits comme désocialisés, en perte de repères, violents (verbalement et/ou physiquement) et en situation de décrochage scolaire, le sport est présenté comme une solution idéale permettant de (re)créer du lien social, de réguler leurs pulsions à l'intérieur d'un cadre réglementé et de favoriser leur insertion sociale. Toutefois, l'évidence de cette réponse invite nécessairement à la prudence et il semble que la mise en avant de cette alliance en apparence parfaite entre le sport et les jeunes habitants des quartiers d'habitat social relève plus d'une « stratégie de communication désormais banale en politique, consistant à définir les problèmes en fonction du type d'intervention que l'on souhaite légitimer »⁶, que d'une réalité

1 GASPARINI W. et KNOBE S., « Le salut par le sport ? Effets et paradoxes d'une politique locale d'insertion », *Déviante et Société*, vol. 29, n° 3, 2005, p. 445-461 ; BROHM J-M., « Philosophie critique du sport. Quelques remarques préalables », *Quel sport ?*, n°8, 2008, p. 17-39.

2 GASPARINI W. et VIEILLE-MARCHISET G., *Le sport dans les quartiers*, Paris, PUF, 2008, p. 25.

3 DERVILLE G., « La stigmatisation des "jeunes de banlieue" ». *Communications et langages*, n° 113, 1997, p. 104-117.

4 DOUAT E., « La construction de l'absentéisme scolaire comme problème de sécurité intérieure dans la France des années 1990-2000 ». *Déviante et Société*, vol. 31, n°2, 2007, p. 149- 171.

5 TRUONG F., *Des capuches et des hommes, trajectoires de « jeunes de banlieue »*, Paris, Buchet-Chastel, coll. « Essais et Documents », 2013.

6 ARNAUD L., « La politique de la ville au secours du ministère de la jeunesse et des sports (1983-1993) », In VIVIER C. et LOUDCHER J-F., *Colloque Le sport dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 130.

éprouvée.

En choisissant de m'intéresser aux jeunes adhérents des associations sportives implantés dans des quartiers d'habitat social, je me suis ainsi retrouvé au point de rencontre de ces croyances à la fois structurées et structurantes. Structurées dans le sens où ces croyances se sont construites au contact des structures sociales détenant le monopole de la violence légitime⁷. Structurantes dans le sens où elles sont, en retour, génératrices et organisatrices des pratiques et représentations des acteurs du champ de l'éducation et de l'insertion par le sport. Aussi, avant de chercher à comprendre dans le cadre de cette thèse qui sont ces jeunes adhérents, ce qu'ils font dans ces associations et réciproquement ce que ces associations font d'eux, j'ai souhaité présenter en introduction le contexte politique, urbain et social dans lequel ces associations sportives implantées dans des quartiers d'habitat social se sont développées et identifier les problématiques actuelles auxquelles elles sont confrontées.

1. État-providence et associations militantes, un mariage de raison.

La naissance de l'État-providence, initiée en France à la fin du XIX^e siècle et renforcée après la seconde guerre mondiale, est le résultat d'une progressive prise de conscience de la nécessité d'une intervention accrue de l'État dans la vie sociale et économique⁸. Celle-ci devait permettre de « libérer la société du besoin et du risque »⁹ et représentait autant la poursuite d'un idéal humaniste qu'un moyen de prévention permettant de maintenir l'ordre social en vigueur¹⁰, en limitant l'apparition d'émeutes, de conflits sociaux, de révolutions et de guerres, qui se nourrissent tous de la misère sociale des populations et ont pour conséquence de déstabiliser, de façon plus ou moins importante, les rapports de force préalablement établis¹¹.

Si le développement de cet État-providence semble en partie atteint et accepté par tous tout au long des "Trente Glorieuses", le début des années 1980 est marqué par un brutal retour en arrière, soulignant ses failles et réveillant les critiques initiales. L'avènement de l'économie capitaliste – visant la performance, la productivité et l'accumulation illimitée de richesses – s'est en effet accompagné « de l'éviction croissante des populations les moins "employables" »¹² et a renforcé d'autant la nécessité de l'engagement de l'État pour subvenir à leurs besoins¹³. Parallèlement à l'augmentation du chômage, les plus grandes dépenses publiques liées au développement de

7 BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Les éditions de Minuit, 1980.

8 MERRIEN F-X., *L'État-Providence*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1997.

9 ROSANVALLON P., *La crise de l'État-Providence*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, rééd. 1992.

10 DELAGE B., *Évaluation des politiques sociales, objectifs et moyens*, Talence, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995.

11 ROSANVALLON P., *La nouvelle question sociale, repenser l'État-providence*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

12 ROSANVALLON P., *La crise de l'État-Providence, op. cit.*, p.46.

13 GUÉRIN S., *De l'État providence à l'État accompagnant*, Paris, Michalon Éditions, 2010.

nouveaux besoins tels que la santé (surtout liées au vieillissement de la population), l'éducation, les loisirs et la culture ne sont pas sans rappeler la loi d'Adolph WAGNER¹⁴ – « plus la société se civilise, plus l'État est dispendieux » – et ont imposé une modification du fonctionnement du système d'aide universelle initialement développé, sous peine de voir l'État-providence s'endetter indéfiniment. Dans ce contexte, la tendance est au repli sur soi et la solidarité organique¹⁵ – censée caractériser notre société "moderne" – qui devait permettre à l'État-providence d'aider « ceux qui possèdent si peu »¹⁶ s'est de plus en plus effacée en laissant la place aux défenseurs du principe de responsabilité individuelle. D'un côté, l'augmentation du chômage et la précarisation de l'emploi ont fait qu'une partie de la population ne trouve plus sa place et son utilité sociale¹⁷, tandis que de l'autre, ceux qui disposent des ressources sont de plus en plus réticents à l'idée de soutenir davantage les « assistés »¹⁸ et démontrent quotidiennement leur préférence pour l'inégalité¹⁹. Ces derniers, de plus en plus stigmatisés et jugés comme seuls responsables de leur situation, sont appelés à se prendre en charge eux-mêmes²⁰.

Bien que Pierre ROSANVALLON ait affirmé qu'un retour à un État aux fonctions minimales n'était pas envisageable puisque tout le monde reconnaissait désormais « le rôle incontournable de l'État-providence pour maintenir la cohésion sociale »²¹, il a présenté le développement croissant d'associations aux visées sociales, caritatives et humanitaires, comme un symptôme de « la crise de l'État-providence »²². Nombre de ces associations qualifiées pour la plupart de militantes ont, principalement à partir des années 1970, interpellé les pouvoirs publics face à la situation sociale qui se dégradait.

L'augmentation du chômage²³, la difficile insertion professionnelle des jeunes et la fragilisation des mécanismes de protection sociale²⁴, représentent les stigmates les plus visibles de

14 En 1872, dans son *Lehrbuch der politischen Ökonomie* (Fondements de l'économie politique), Adolph WAGNER explique que « plus la société se civilise, plus l'État est dispendieux » (un principe aujourd'hui connu sous le nom de loi de Wagner).

15 DURKHEIM E., *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1893.

16 Extrait du discours de François MITTERAND lors de la campagne pour les élections présidentielles de 1981.

17 PAUGAM S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991, rééd. 2000.

18 Dans l'article du Figaro du 4 Juin 2011, intitulé « La France des assistés » : « Faire travailler gratuitement les allocataires du RSA : l'idée choc de Laurent WAUQUIEZ a enthousiasmé l'opinion, lasse de déverser toujours plus d'argent dans le puits sans fond de la solidarité nationale. Pris de vitesse, l'UMP et le gouvernement l'ont désormais compris : la lutte contre l'assistanat sera au cœur de la campagne de 2012. »

19 DUBET F., *La préférence pour l'inégalité*, Paris, Éditions du Seuil, 2014.

20 ROSANVALLON P., *La nouvelle question sociale, repenser l'État-providence*, op. cit., p. 31.

21 ROSANVALLON P., *La nouvelle question sociale, repenser l'État-providence*, op. cit., p. 10.

22 ROSANVALLON P., *La crise de l'État-Providence*, op. cit.

23 MALINVAUD E., « Les causes de la montée du chômage en France », *Revue française d'économie*, volume 1, n°1, 1986, p. 50-83.

24 MARCHAND O. et REVOIL J-P., « Emploi et chômage : bilan fin 1980 », *Économie et statistique*, n°130, Février 1981., p. 23-44 ; PAUGAM S., *Le salarié de la précarité: les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

cette crise et marquent toujours plus l'importance de l'héritage social²⁵. Pour la première fois en période de paix en France, la "loi" du progrès inter-générationnel, décrite par Emmanuel KANT²⁶, est mise à mal et la situation économique et sociale des générations actuelles et à venir semble plus défavorable que celle connue par leurs parents.

Pour la plupart de ces associations militantes, c'est donc en tant que force d'opposition qu'elles se sont initialement constituées dans les années 1970. Par leurs actions, elles entendaient montrer et démontrer les carences du système social alors en place. Néanmoins, l'État, puis les municipalités, ont progressivement développé des relations de plus en plus étroites avec ces associations. D'une part, bon nombre des responsables associatifs charismatiques ont été sollicités pour intégrer les différentes instances politiques locales (conseils de quartiers, municipaux, départementaux, ou autres groupes de réflexions). « En d'autres termes, les leaders les plus prometteurs et les plus contestataires sont, dès leurs premiers pas dans le milieu associatif, absorbés d'une façon ou d'une autre par ce système politique pour lequel ils constituent une menace potentielle. »²⁷ D'autre part, en soutenant financièrement ces associations et en les plébiscitant pour leurs actions de terrain, les municipalités ont fait coup double : les subventions accordées entraînent une baisse de leur pouvoir de contestation et de leur indépendance²⁸, et en déléguant à moindre coût (ces dernières fonctionnant en grande partie grâce à l'implication des bénévoles) des missions de service public aux associations, elles font preuve auprès des citoyens de leur implication sociale au profit des plus démunis. Au final, « l'insistance officielle sur la reconnaissance du rôle sociétal des associations peut s'interpréter comme une volonté de transformer l'organisation associative en un relais dans les secteurs socio-économiques (voire culturels) où l'État est de moins en moins présent »²⁹. De ce point de vue, « l'institutionnalisation par décret du 25 février 1983 d'un Conseil National de la Vie Associative (CNVA), instance de consultation placée auprès du Premier ministre, marque un tournant politique significatif »³⁰, mais peut également « s'analyser comme une volonté de l'État de se rapprocher du monde associatif afin d'influer sur son orientation sociale ou économique »³¹.

25 BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*. Paris, Éditions de Minuit, 1964.

26 KANT E., *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, Paris, Nathan, 1784, traduction 2002.

27 KOKOREFF M., LAPEYRONNIE D. et RUI S., *Militants associatifs, participation politique dans les quartiers populaires*. Paris, Bordeaux, Marseille. *Enquête exploratoire*, Rapport de recherche SGIV/Centre Émile Durkheim, mai 2012.

28 NEVEU C., « Les comités de quartier de Roubaix aux prises avec la politique de la ville. Un exemple d'associations phagocytées par la municipalité », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 89, 2001, p. 79-85 ; POINSOT M., « Le mouvement associatif, un instrument au service des politiques publiques d'intégration ? », *Hommes et Migrations*, n° 1229, 2001, p. 64-75 ; FABRY A., « Associations et pouvoirs publics locaux : le paradoxe du pouvoir et de la liberté », *Pyramides*, n° 6, 2002, p. 135-148.

29 GHOUATI A., « Relation État-Associations, innovations et liens sociaux », *Presses universitaires Blaise Pascal*, Publications en ligne, 2010, p. 2.

30 GHOUATI A., *loc. cit.*

31 GHOUATI A., *loc. cit.*

2. Les quartiers d'habitat social, lieux de cumul des inégalités.

Suite aux deux chocs pétroliers consécutifs des années 1970, la situation économique en France s'est nettement dégradée, le nombre de personnes sans emploi a considérablement augmenté et les individus les plus fragiles et en difficultés se sont retrouvés doublement relégués, spatialement et socialement. En effet, force est de constater que les inégalités présentes à l'échelle nationale se sont trouvées exacerbées dans certains territoires. Qu'on les nomme banlieues, quartiers, cités, ou encore Zones Urbaines Sensibles (ZUS), ces lieux désignent toujours des regroupements d'habitat social construits majoritairement – sous forme de tour ou de barre – dans les années 1950, dans le cadre de la politique des grands ensembles et cloisonnent aujourd'hui dans des milliers d'appartements vétustes³², ceux qui n'ont la plupart du temps pas les moyens de se loger ailleurs. Afin d'éviter toute référence politique ou connotation idéologique, j'ai pour ma part choisi d'utiliser dans la suite du texte le terme de quartier d'habitat social pour désigner ces zones d'habitation. La fin des "Trente Glorieuses" et l'installation durable de la crise économique a progressivement modifié le profil des habitants des quartiers d'habitat social. La majorité de ceux qui disposaient de ressources suffisantes ont, au cours des années 1970 et 1980, déménagé vers des espaces plus attractifs (plus grands, mieux desservis), contribuant à concentrer peu à peu les populations les plus vulnérables et en difficultés et à amorcer la fin de la mixité sociale qui régnait jusqu'alors dans ces quartiers³³. Cette mise à l'écart du reste de la ville a permis aux discriminations de s'installer et contribué à réduire les personnes à une catégorie (les pauvres et/ou immigrés) et une place (assistés profitant du système de solidarité et du travail des autres), niant la complexité de leur identité et la diversité des situations. Pour Serge PAUGAM, cette disqualification sociale peut être décrite comme le produit d'une construction sociale subjective dont on distingue trois facteurs principaux, à savoir, les rapports publics des travailleurs sociaux, les politiques ciblées de la ville et l'influence des médias³⁴. Concernant le premier élément, Jeannine VERDÈS-LEROUX, a montré comment le travail social conduit inévitablement à l'étiquetage et à la stigmatisation de toute une catégorie de personnes connaissant des difficultés sociales et/ou économiques³⁵. En ciblant leurs actions sur certains quartiers, les politiques successives menées depuis 1981 et le lancement des programmes de Développement Social des Quartiers (DSQ) après les troubles de Vénissieux, ont eu pour effet de renforcer leur stigmatisation en les identifiant comme des espaces à problèmes voire à risque. Il

32 Construits rapidement sur des modèles standardisés et avec des matériaux peu coûteux, ils n'ont pas été conçus pour durer et leur qualité s'est donc rapidement dégradée.

33 DONZELOT J., « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, n° 258, 1999, p. 87-114 ; PAUGAM S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, op. cit. ; MAURIN E., *Le ghetto français: enquête sur le séparatisme social*, Paris, Le Seuil, 2004 ; Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2009*, Paris, Éditions de la DIV, 2009.

34 PAUGAM S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, op. cit.

35 VERDÈS-LEROUX J., *Le travail social*, Paris, Éditions de Minuit, 1978.

apparaît ainsi que les politiques successives de la ville ont été jusqu'à présent inefficaces pour sortir les habitants de ces quartiers de l'inégalité de traitement qui a été instituée³⁶, voire même qu'elles ont, dans certains cas, produit la rupture qu'elles étaient censées combattre³⁷. Les médias contribuent également à la construction de la disqualification sociale des habitants des quartiers et « les gens qui ne savent de la banlieue pas grand-chose de plus que ce qu'on leur montre ou raconte dans les médias peuvent trouver dans des reportages et des articles stigmatisants une confirmation de leurs préjugés à l'encontre des "jeunes de banlieue" »³⁸.

A l'instar du travail de Pierre GILBERT³⁹, il faut toutefois se garder d'interpréter abusivement les données présentées ci-dessus. Premièrement, il est important de préciser que l'arrivée dans ces quartiers n'est jamais uniquement le résultat de contraintes économiques, mais toujours le fruit d'ajustements complexes entre une série de contraintes et la réalisation de choix⁴⁰, qui par ailleurs, correspondent bien souvent à une amélioration des conditions de logement⁴¹. Ainsi, l'arrivée dans ces quartiers d'habitat social n'est pas nécessairement le fait de contraintes extrinsèques ni vécu comme une déchéance, certains souhaitant simplement y habiter. La recherche de l'entre-soi n'est pas seulement le fait des classes supérieures et la propension à habiter dans un environnement familial, à proximité des réseaux amicaux et familiaux, est depuis longtemps établie comme une caractéristique des catégories populaires⁴². Deuxièmement, l'effet statique des statistiques sur les caractéristiques des populations qui composent ces quartiers ne prennent pas en compte le renouvellement important de ses habitants. Or, de tous les secteurs urbains, c'est dans les ZUS que la mobilité résidentielle est la plus élevée⁴³, ce qui peut expliquer le maintien de la pauvreté du quartier sans que cela n'empêche les habitants qui le quittent de connaître des trajectoires sociales ascendantes. Troisièmement, s'il est constaté et admis que ces quartiers sont en de nombreux points désavantagés par rapport au reste de la ville, concernant notamment les équipements municipaux

36 BELMESSOUS H., *Opération banlieues : Comment l'État prépare la guerre urbaine dans les cités françaises*, Paris, La Découverte, 2010.

37 BOQUET M., *Les banlieues entre ouverture et fermeture: réalités et représentations de l'enclavement dans les quartiers urbains défavorisés*, thèse de doctorat ès Géographie, sous la direction de STECK B., Université du Havre, 2008.

38 DERVILLE G., *op. cit.*, p. 116.

39 GILBERT P., « "Ghetto", "relégation", "effets de quartier". Critique d'une représentation des cités », *Métropolitiques*, 2011.

40 AUTHIER J-Y., BONVALET C. et LEVY J-P, *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2010.

41 Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2005*, Paris, Éditions de la DIV, 2005.

42 CHAMBOREDON J.-C. et LEMAIRE M., « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, p. 3-33 ; BOZON M., *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province: la mise en scène des différences*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1984 ; BACQUÉ M.-H. et SINTOMER Y., « Peut-on encore parler de quartiers populaires? », *Espaces et sociétés*, n°108-109, 2002, p. 29-45 ; BONVALET C., « La famille-entourage locale », *Population*, vol. 58, n° 1, 2003, p. 9-43.

43 Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2005, op. cit.*

(en particulier sportifs) et l'accès aux soins ou à l'emploi⁴⁴, il s'y développe néanmoins une vie sociale, principalement associative, particulièrement dynamique, très loin des effets de quartier et de l'image que les médias et certains discours politiques tendent à leur donner.

Enfin, on ne peut pas parler de la stigmatisation des quartiers sans aborder le cas particulier des immigrés et de leurs enfants. Venus principalement d'Afrique du Nord dans le contexte du plein emploi puis de la politique du regroupement familial, ils ont été les premiers touchés lors des crises économiques successives et donc par le gel des mobilités résidentielles⁴⁵, et se retrouvent aujourd'hui plus nombreux en proportion dans ces quartiers⁴⁶. Dans un contexte de crise économique et de repli sur soi, l'analyse des discours politiques et juridiques montre comment les immigrés ont été pointés du doigt pour expliquer les difficultés économiques du pays⁴⁷, ce que Maurice BORN et Xavier VOIROL résumant de la manière suivante : « Ceux-là, dépouillés de toute humanité, sur lesquels on a tant économisé, apparaissent maintenant onéreux, inutiles pour l'avenir et poids mort pour la communauté. Travailleurs, on les accusait de voler les places des "autochtones", chômeurs, on trouve leur coût bien onéreux pour la collectivité. »⁴⁸ Le sentiment d'exclusion et de discrimination quotidienne à l'école, à l'embauche et face aux contrôles de police qui en résulte a contribué à développer une crise identitaire et une défiance envers l'État – sa politique en générale et ses institutions – dans sa capacité à faire évoluer la situation, créant ainsi les conditions d'émergence des premières violences urbaines médiatisées. Considérés abusivement comme des délinquants potentiels, le comportement d'une partie des jeunes habitants de ces quartiers d'habitat social renvoie à une logique déjà décrite par ELIAS et SCOTSON : « sachant qu'ils indisposaient ceux qui les traitaient en parias, [ils] trouvaient là une incitation supplémentaire, peut-être l'incitation majeure à mal se conduire. »⁴⁹ Symboles de ce malaise, les tensions avec les forces de l'ordre ont augmenté et se sont amplifiées dans le contexte de la guerre du Golfe⁵⁰. En les désignant progressivement davantage par leur origine ethnique plutôt que par leur situation sociale, la presse et les politiques ont créé un nouvel "ennemi". Les événements tragiques touchant un jeune de quartier reconnu par ses pairs, en relation avec une intervention policière, constituent dès lors les

44 Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2013*, Paris, Éditions de la DIV, 2013.

45 SIMON P., « Les quartiers d'immigration : "ports de première entrée" ou espaces de sédentarisation? L'exemple de Belleville », *Espace, populations, sociétés*, vol. 11, n° 2, 1993, p. 379–387.

46 Selon le rapport 2013 de l'ONZUS, La proportion d'immigrés y est trois fois supérieure par rapport à la moyenne nationale (32,2% contre 10,5%).

47 BARATS C., « Immigration: carrefour de la suspicion (discours présidentiels et juridiques) », *Mots*, vol. 60, n° 1, 1999, p. 43-58.

48 BORN M. et VOIROL X., *Pas de quartiers : de quelques figures du déracinement*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2005.

49 ELIAS N. et SCOTSON J., *Logiques de l'exclusion*, Paris, Arthème Fayard, 1965.

50 LINHART V., « Des Minguettes à Vaulx-en-Velin : les réponses des pouvoirs publics aux violences urbaines », *Cultures & Conflits*, n° 6, 1992, p. 91-111 ; COLLOVALD A., « Des désordres sociaux à la violence urbaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, 2001, p. 104-113.

éléments déclencheurs de ces violences.

3. Le sport, une réponse "efficace" aux émeutes urbaines ?

Même si l'on trouve trace de rébellions urbaines liées aux temps de crises dès les années 1970⁵¹, ce n'est qu'en 1981 suite aux incidents médiatisés des Minguettes à Vénissieux (ville de la banlieue Lyonnaise) que les pouvoirs politiques se sont emparés de la question en lançant le premier programme de Développement Social des Quartiers⁵². Suite à cette prise de conscience, et dans le contexte de l'arrivée de la gauche au pouvoir et de la première loi de décentralisation au profit des collectivités locales, des politiques sociales se sont développées en accordant une place prédominante au sport et à l'activité physique⁵³. Ces dernières ont envisagé le sport comme un moyen triplement efficace pour pacifier les mœurs par l'auto-contrôle des pulsions et le défoulement réglementé⁵⁴, pour transmettre les "valeurs universelles" de respect, d'entraide, du goût de l'effort etc. – supposées déficitaires chez les jeunes visés – qui pourraient en théorie être réinvesties dans les autres domaines de la vie quotidienne et enfin, pour favoriser l'intégration sociale et l'accès à l'emploi. Le sport a ainsi rapidement été convoqué comme un remède miracle à la délinquance et à l'anomie⁵⁵. Ainsi, à partir des années 1980, la place du sport a été réaffirmée, notamment dans les premiers dispositifs anti-été chauds (qui deviendront les Opérations Prévention Été, puis les opérations Ville Vie Vacances) dans les quartiers réputés difficiles de onze départements en 1982, pour s'étendre à l'ensemble du territoire à partir de 2000. Suite au succès affiché par les commanditaires de ces premiers dispositifs, toutefois limité dans le temps, les politiques municipales ont tenté d'étendre l'action sportive sur toute la durée de l'année en s'appuyant sur les associations existantes et en créant des postes d'Éducateur Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS).

Le développement diversifié de ces dispositifs d'intégration par le sport s'est appuyé sur un présupposé – celui des vertus auto-socialisatrices du sport – qui n'a été ni interrogé ni évalué

51 ZANCARINI-FOURNEL M., « Généalogie des rébellions urbaines en temps de crise (1971-1981) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 4, n° 84, 2004, p. 119-127.

52 Le 28 décembre 1981, le Conseil des ministres institue la Commission nationale pour le développement social des quartiers chargée de la mise en œuvre de programmes de réhabilitation. La commission est présidée par Hubert DUBEDOUT, député maire de Grenoble. Cette politique va se développer en s'appuyant principalement sur les rapports Schwartz (*L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, 1981), Bonnemaïson (*Face à la délinquance, prévention, répression et solidarité*, 1982) et Dubebout (*Ensemble refaire la ville*, 1983), en tentant d'améliorer tous les aspects de la vie quotidienne des habitants de quartiers cumulant des handicaps sociaux, culturels et urbains.

53 LINHART V., *art. cit.* ; CHANTELAT P., FODIMBI M. et CAMY J., *Sports de la cité : anthropologie de la jeunesse sportive*, Paris, Harmattan, 1996 ; VIVIER C. et LOUDCHER J-F., *Le sport dans la ville*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espace et temps du sport », 1998 ; GASPARINI W. et VIEILLE-MARCHISET G., *op. cit.*

54 ELIAS N. et DUNNING E., *Sport et civilisation. La Violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1986, traduction 1994.

55 GASPARINI W. et VIEILLE-MARCHISET G., *op. cit.*

rigoureusement sur le terrain⁵⁶. Nathalie PANTALÉON et Gérard BRUANT soulignent à ce propos que « le sport fonctionne comme une idéologie et se suffit donc à lui même, les effets n'ont pas besoin d'être mesurés »⁵⁷. Aussi, lors des premières études, généralement commandées et subventionnées par les instances publiques, « on demandait moins aux chercheurs d'apporter des réponses que de fournir des arguments pour valider la solution toute trouvée : faire du sport une panacée miracle, un passe-partout parmi les mesures d'urgences contre les maux des cités »⁵⁸.

Néanmoins, l'attrait croissant des chercheurs d'horizons différents pour ce thème a progressivement mis au jour les mythes et réalités de l'intégration par le sport, relayés par de nombreux ouvrages et colloques tel que celui dirigé par Michel KOEBEL en 2004⁵⁹. Parmi les critiques faites au sport comme modèle de pratique naturellement vertueux et efficace pour faciliter l'insertion sociale des jeunes des quartiers populaires, il est possible de différencier plusieurs axes. Certains auteurs se sont attachés à déconstruire sociologiquement cette croyance⁶⁰. Ils ont démontré que le modèle d'un sport social et intégrateur est avant tout le résultat d'une construction politique initiée par les pouvoirs publics qui cherchent par ce biais à rassurer l'opinion publique dans sa volonté de répondre à la dégradation du climat social des quartiers, et renforcée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui espère de cette manière s'attribuer « une nouvelle compétence susceptible de perpétuer son existence »⁶¹. D'autres études menées le plus souvent sur la base d'enquêtes par questionnaires, ont mis en évidence les effets mitigés et parfois négatifs de la pratique du sport sur les comportements sociaux des jeunes pratiquants⁶². Lorsque les jeunes sont engagés dans des pratiques compétitives, ils ont tendance à développer des comportements agressifs et à légitimer la triche et la "gagne" à tout prix. D'autres encore, ont mis en évidence que les publics

56 CHARRIER D., *APS et insertion des jeunes : enjeux éducatifs et pratiques institutionnelles. Synthèse nationale de la recherche-action interministérielle*, Paris, La Documentation Française, 1997 ; KOEBEL M., « L'intégration par le sport : une croyance durable », *Empan*, n° 79(3), 2010, p. 28-39.

57 PANTALÉON N. et BRUANT G., « Sport et insertion sociale : effets des stratégies éducatives sur le développement moral ». *Revue Française de pédagogie*, vol. 127, n°127, 1999, p. 63-71.

58 DURET P., *Sociologie du sport*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 63.

59 En 2004, Michel Koebel a dirigé le comité scientifique du colloque international « Intégration par le sport : État des recherches » qui s'est déroulé à Salé au Maroc.

60 BASSON J-C. et SMITH A., « La socialisation par le sport : revers et contre-pied », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 79, 1998, p. 33-40 ; MIGNON P., « Sport, insertion, intégration », *Hommes et migrations*, vol. 15, 2000, n°1226, p. 15-26 ; GASPARINI W., « Les contradictions de l'intégration par le sport », In FALCOZ M. et KOEBEL M. (Dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2005, p. 243-260 ; GASPARINI W. et KNOBE S., art. cit. ; GASPARINI W., « L'intégration par le sport. Genèse politique d'une croyance collective », *Sociétés contemporaines*, n° 69, 2008, p. 7-23 ; KOEBEL M., « L'intégration par le sport : une croyance durable », art. cit. ; BILLET E. et DEBARBIEUX E., « Le sport : un modèle de pratique anti-éthique », *International Review on Sport & Violence*, n° 4, 2011, p. 104-116.

61 GASPARINI W., « L'intégration par le sport. Genèse politique d'une croyance collective », art. cit., p. 13.

62 BARBREAU E., DURAND G. et DURAND M., « Contribution à l'étude de la morale sportive chez l'enfant de 5 à 12 ans », *STAPS*, n° 9, 1984, p. 31-37 ; DURET P., *L'héroïsme sportif*, Paris, PUF, 1993 ; PANTALÉON N. et BRUANT G., art. cit. ; ROCHÉ S., « Plus de sport, plus de délinquance chez les jeunes », *Recherches et prévision*, n°82, 2005, p. 100-108 ; COLLARD L. et OBOEUF A., « Impact de la sportification de 72 enfants de 8-9 ans sur leurs conduites motrices agressives au cours d'un jeu », *International Journal on Violence and School*, n° 4, 2007, p. 81-91.

ciblés ne correspondent pas aux profils des publics réellement présents dans les diverses associations et manifestations initiées par les politiques de la ville⁶³. Les jeunes les moins insérés scolairement et socialement sont très peu présents dans ces structures et semblent s'auto-exclure de façon croissante au fur et à mesure qu'ils grandissent et que les différences sociales – notamment par l'intermédiaire des différents parcours scolaires – se creusent. Enfin, des chercheurs investis dans des programmes et des recherches-actions soutenus par l'Agence Pour l'Éducation par Le Sport (APELS) ont souligné l'effet déterminant des conditions dans lesquelles est organisée la pratique sportive dans l'atteinte des objectifs de développement de comportements solidaires et citoyens chez les jeunes participants⁶⁴. Ils soutiennent que la présence d'un lieu de convivialité, l'assouplissement des contraintes organisationnelles de la pratique (fiche d'inscription, tenue sportive, ponctualité), la transmission du savoir en interaction prenant en compte le jeune adhérent dans sa totalité et la personnalité de l'éducateur socio-sportif à la fois disponible, à l'écoute et socialement proche des jeunes concernés, sont déterminants pour observer un réel impact éducatif des actions entreprises. Toutes ces études ont adopté des points de vue différents mais font le constat commun d'un manque de dispositifs d'évaluation rigoureux, dépassant les points de vue subjectifs (souvent militants) et les simples critères quantitatifs (nombre de personnes participant aux activités de l'association, assiduité des pratiquants, pratique féminine)⁶⁵, pour pouvoir mesurer et comparer les effets réels des différentes initiatives mises en œuvre sur le comportement et le devenir des jeunes. De leur côté, hormis quelques exceptions et malgré leur rôle essentiel, il est rare que les associations elles-mêmes se lancent dans des évaluations considérées comme une surcharge de travail⁶⁶. Aussi, « si ce type d'études n'a toujours pas été réalisé en France, autrement que de manière anecdotique, c'est que leur mise en œuvre est extrêmement complexe et coûteuse »⁶⁷. Par conséquent, en l'absence d'enquêtes longitudinales de terrain qui permettraient « de saisir non seulement les possibles décalages entre les objectifs (politiques) annoncés et la réalité de

63 BALME R., « La participation aux associations et le pouvoir municipal. Capacités et limites de la mobilisation par les associations culturelles dans les communes de banlieue », *Revue française de sociologie*, vol. 28, n° 4, 1987, p. 601-639 ; MASCLÉ O., « Mission impossible », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 136-137, 2001, p. 62-69 ; LAPEYRONNIE D., *Quartiers en vacances. Des opérations Prévention Été à Ville Vie Vacances, 1982-2002*, Paris, Les Éditions de la DIV, 2003 ; GASPARINI W. et VIEILLE-MARCHISET G., *op. cit.*

64 CHARRIER D., *op. cit.* ; VIEILLE-MARCHISET G. et COMETTI A., *Inventons de nouvelles solidarités par le sport : enjeux et perspectives*, Grenoble, Presses universitaires du sport, 2010 ; COIGNET B., *L'innovation sociale et les organisations sportives. Le cas des clubs sportifs implantés dans les quartiers populaires*, Thèse de doctorat ès STAPS, sous la direction de VIEILLE-MARCHISET G., Université de Franche-Comté, 2012.

65 DURET P. et AUGUSTINI M., *Sport de rue et insertion sociale*, Paris, INSEP, 1993 ; GASPARINI W. et VIEILLE-MARCHISET G., *op. cit.*

66 COIGNET B., « L'évaluation au service de l'action », *Fiche conseil des acteurs de l'éducation par le sport*, n° 12, 2010. En ligne sur www.apels.org

67 FALCOZ M. et KOEBEL M. (dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2005, p.14.

l'intégration sociale, mais aussi les évolutions internes d'un dispositif sous l'effet de ses acteurs »⁶⁸, de nombreuses questions, concernant le fonctionnement des associations sportives de quartier aux visées sociales et éducatives et les réels apports pour les participants, restent sans réponses. Premièrement, tandis qu'un nombre croissant d'acteurs du champ de l'éducation par le sport défend l'idée d'un « sport-outil »⁶⁹, considérant que l'essentiel du travail éducatif et social se joue dans la spécificité des pratiques mises en œuvre, nous ignorons toujours quelles sont celles qui sont effectivement mises en place par ces associations et leurs effets réels sur les jeunes adhérents. Deuxièmement, face au constat maintes fois renouvelé d'une faible participation des jeunes les plus en difficultés aux différents dispositifs mis en place à leur intention, nous ne savons encore que peu de choses sur ce phénomène d'auto-exclusion et notamment sur la manière dont il est géré par les associations reconnues comme particulièrement efficaces dans le champ de l'éducation et de l'insertion par le sport. Enfin troisièmement, si l'on déplore régulièrement l'existence d'une concurrence entre ces différentes associations soumises à des difficultés financières croissantes, les conséquences de celle-ci sur leur fonctionnement et les choix pédagogiques réalisés ont été très peu questionnées.

4. "Éducateur" à Jouons Tous Ensemble et "chercheur" à l'Université, une excellente opportunité pour une recherche ethnographique.

En avril 2010, souhaitant rebondir après avoir appris que je ne bénéficierais d'aucun financement pour poursuivre mes études en doctorat l'année suivante, j'ai décidé de contacter le responsable de l'association Jouons Tous Ensemble du quartier des Bermonniers de la ville de Luzais située près de chez moi⁷⁰. J'avais entendu parler de cette association à plusieurs reprises par l'intermédiaire d'articles de presse mettant en avant le travail éducatif et social qu'elle effectuait et elle représentait pour moi un contexte idéal⁷¹, dans lequel j'espérais alors pouvoir améliorer mes compétences en tant qu'éducateur sportif et pourquoi pas m'insérer professionnellement. Je donnais déjà des cours de tennis depuis plusieurs années et lors de mes diverses expériences⁷², j'avais progressivement adapté ma propre pratique pour tenter de développer la solidarité entre les joueurs

68 GASPARINI W. et KNOBE S., *art. cit.*, p. 459.

69 CHARRIER D. et JOURDAN J., « Insertion par le sport : le choc des cultures », *Revue européenne de management du sport*, n°2, 1999, p. 35-51.

70 L'ensemble des noms de lieux et de personnes ont été modifiés afin de garantir l'anonymat des participants à l'enquête.

71 L'encadré 1, page 12, présente l'association Jouons Tous Ensemble telle qu'elle se donne à voir aux observateurs extérieurs, notamment par l'intermédiaire de son site internet et des nombreux reportages de presse – écrits et vidéos – dont elle fait l'objet.

72 J'ai eu l'occasion de travailler dans différents contextes (dans des clubs, des amicales laïques, des écoles, lors de manifestations ponctuelles, en Angleterre, en République Tchèque, etc.) et auprès de différents publics (des enfants à partir de deux ans, des adultes, des personnes en situation de handicap mental ou physique).

et l'épanouissement personnel, mettant volontairement de côté les visées compétitives. Lors de notre première conversation téléphonique, Ali, le responsable de l'association, m'a informé qu'il était à la recherche d'un encadrant pour l'année à venir et également proposé que nous nous rencontrions à l'occasion de la fête de quartier des Bermontiers. Lors de cet évènement, j'ai aidé Ali à animer un atelier tennis et suite à cette journée, il m'a fait part de sa décision de m'embaucher.

Extrait du journal ethnographique : SMS reçu le 19 juin 2010 : « *Merci pour ta participation. Ça me conforte sur la décision de t'engager pour l'an prochain, voir plus je l'espère. Tu te lances dans une belle aventure. À+ »*

Encadré 1. Présentation des activités de l'association Jouons Tous Ensemble.

L'association Jouons Tous Ensemble a été créée en 1996, sous l'impulsion d'un ancien joueur de tennis professionnel (encore aujourd'hui président actif de l'association), avec l'objectif d'offrir aux jeunes habitants de quartiers d'habitat social la possibilité de jouer au tennis et le cas échéant, d'accompagner vers une carrière de sportif de haut-niveau ceux qui développeraient les "qualités nécessaires". L'association JTE nationale a ainsi coordonné l'ouverture de différents sites dans plusieurs quartiers d'habitat social jugés prioritaires par la politique de la ville dans laquelle ils étaient situés. Chaque site JTE présente, en plus de son implantation dans une Zone Urbaine Sensible, un fonctionnement général commun qui constitue le socle de l'association. Pour une adhésion annuelle réduite (allant de 10 à 20 euros), les enfants peuvent profiter, sur les courts de tennis du quartier, de cours collectifs hebdomadaires assurés par un entraîneur diplômé, et également de sorties culturelles (généralement liées au tennis mais pas uniquement) en dehors du quartier. Au-delà de cette base commune, chaque site développe des actions spécifiques de façon autonome en fonction des opportunités et forces en présence. Au fil du temps, l'association JTE s'est étendue sur le territoire français, permettant en 2010 (l'année de mon arrivée dans l'association), d'accueillir plus de 2700 enfants sur 25 sites différents, tout en accentuant le développement des actions aux visées sociales et éducatives. Ainsi, en plus de la pratique du tennis et de l'accompagnement vers le haut niveau, l'association propose désormais des formations internes pour l'encadrement des jeunes adhérents, un soutien (notamment financier) à la formation professionnelle vers les métiers de l'entraînement et de l'animation sportive, des formations à l'arbitrage (une dizaine de jeunes adhérents arbitrent chaque année lors de tournois nationaux et internationaux au contact des joueurs professionnels) et davantage de sorties culturelles hors du quartier, parmi lesquelles sont comptées les participations annuelles à des tournois inter-sites à l'échelle régionale et nationale. Progressivement, l'action de l'association a été reconnue par diverses institutions impliquées dans le champ de l'insertion par le sport. Cette reconnaissance s'est

concrétisée, entre autres, par la signature en 1999 d'une convention tripartite avec la Fédération Française de Tennis et le Ministère de la santé et des sports (régulièrement renouvelée depuis) et l'obtention de nombreuses aides publiques et privées. Ainsi, plusieurs conseils régionaux et généraux fournissent une aide pour le fonctionnement de certains sites, notamment sous la forme de dispositifs d'aide à l'emploi. Une entreprise spécialisée dans la confection de prêt-à-porter haut de gamme apporte une aide financière à l'organisation des tournois inter-sites et au développement du volet compétition. Un groupe diversifié dans les médias et la distribution soutient financièrement les meilleurs compétiteurs qui s'orientent vers le haut niveau et s'engage dans l'ouverture culturelle en offrant notamment des livres. Une banque française subventionne directement certains sites pour leur frais de fonctionnement et offre des places pour les différents événements sportifs et culturels dont elle est partenaire. Un groupe mondial du secteur de l'énergie finance une partie des frais liés à l'organisation des tournois inter-sites, l'accès au haut niveau et la formation des encadrants et adhérents. Une entreprise du secteur de la grande distribution accorde une subvention annuelle à l'association nationale et fournit par ailleurs l'ensemble des boissons et goûters lors des différents événements organisés. Une entreprise publique qui détient le monopole des jeux de loteries et des paris sportifs finance quant à elle les actions concernant l'accès au haut-niveau et la formation à l'arbitrage. Un équipementier français de vêtements et chaussures de sport offre une dotation de vêtements pour les encadrants de tous les sites ainsi qu'aux joueurs qui s'orientent vers le haut-niveau et les participants aux tournois inter-sites. Enfin, une entreprise française spécialisée dans la fabrication d'articles de sports de raquette apporte une dotation annuelle en matériel sportifs pour l'entraînement et les meilleurs joueurs au niveau national. Dans leur globalité les entreprises privées partenaires de l'association financent ainsi prioritairement des actions liées à la compétition et au développement d'une élite sportive susceptible d'accéder au haut-niveau – conformément aux réussites exceptionnelles de quelques « jeunes de quartiers » par le sport, comme Nicolas Anelka, Brahim Asloum ou Mehdi Baala – et d'engendrer par la suite des retombées positives.

Mon entrée dans l'association Jouons Tous Ensemble des Bermontiers n'était donc pas motivée par des enjeux scientifiques, et la construction de mon projet de recherche a été réalisée a posteriori en m'appuyant sur les opportunités offertes par ce contexte. En me permettant, théoriquement, d'accéder à « tout ce qu'on ne peut savoir que si l'on en est et tout ce qu'on ne peut ou ne veut pas savoir parce qu'on en est »⁷³, cette position particulière au sein de l'association m'offrait une excellente opportunité d'observer sur un temps long son fonctionnement ainsi que les

73 BOURDIEU P., *Homo academicus*, Paris, Les éditions de Minuit, 1984, p. 11.

transformations – si elles existaient effectivement – des comportements individuels et collectifs des jeunes participants. Autrement dit, elle me donnait la possibilité de pallier certains manques observés dans la littérature – présentés plus haut –, en appréhendant les pratiques des encadrants et des adhérents de ces associations dans le contexte dans lequel elles étaient socialement produites, leurs interactions et leurs éventuelles transformations sur un empan temporel important.

L'architecture globale de cette thèse se compose de deux parties, qui font suite à un chapitre préliminaire présentant les options méthodologiques retenues et leurs effets sur le recueil et l'analyse des données. La première partie correspond à la construction de l'objet d'étude et présente les liens qui unissent l'association et ses adhérents. Dans le premier chapitre, je décris le fonctionnement général de l'association Jouons Tous Ensemble Bermontiers et les principales caractéristiques de ses adhérents. Plus précisément, je commence par identifier les logiques dans lesquelles s'inscrivent le développement de ses actions depuis sa création, ainsi que les relations qu'elle entretient avec les différents acteurs présents dans l'espace social dans lequel elle s'insère, avant de recentrer mon regard sur les adhérents de l'association, en présentant notamment ses difficultés à recruter les publics les plus éloignés de la pratique sportive et à les fidéliser. Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse des trajectoires sociales de neuf jeunes enquêtés – envisageant leur participation à l'association comme une étape particulière dans leur processus de socialisation – qui malgré tous les freins présentés précédemment, participent durablement aux activités de l'association. Cette analyse permet de mettre à jour l'existence d'un engagement commun dans une relation de résistance au quartier, qui se concrétise par un évitement des lieux de socialisations (rue, animations, écoles) qui lui sont attachés. La seconde partie de cette thèse s'intéresse plus spécifiquement à l'engagement de ces neuf jeunes enquêtés au sein de l'association, et tente de comprendre ce qu'ils y vivent réellement et les effets éventuels de cette expérience sur leur trajectoire. Dans le chapitre trois, je montre qu'ils s'inscrivent tout d'abord dans une logique de reconnaissance à travers la pratique sportive compétitive et l'appropriation des codes propres au monde du tennis. Les jeunes enquêtés se trouvent par ailleurs aidés dans cette entreprise par le fonctionnement de l'association JTE Bermontiers, sans toutefois y parvenir pleinement. Dans le chapitre quatre, j'observe qu'au fil du temps et de leurs difficultés à progresser, les jeunes enquêtés délaissent peu à peu la compétition au profit d'un investissement croissant dans l'arbitrage et/ou dans l'encadrement qui satisfont davantage leur quête de reconnaissance tout en leur permettant de prendre des responsabilités et de se former à l'exercice du pouvoir. Enfin, l'analyse des modes de sorties des jeunes enquêtés de l'association, réalisée dans le chapitre cinq, révèle l'existence d'un mécanisme de sélection par le sport des jeunes adhérents disposant de la plus grande "énergie

associative", permettant à l'association d'entretenir une image positive auprès de ses différents partenaires. L'enjeu général de cette thèse est de mieux comprendre les logiques sous-jacentes au fonctionnement des associations sportives visant l'éducation et l'insertion par le sport, et les mécanismes par lesquels elles influent sur l'expérience et les trajectoires sociales de leurs adhérents.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES.

Bien que l'observation et les entretiens soient communément utilisés en sociologie, ils prennent des formes différenciées suivant les contextes dans lesquels ils sont mobilisés et ont une influence non négligeable sur le recueil et l'analyse des données. Ainsi, au-delà d'une simple exigence de rigueur scientifique, la présentation et l'analyse de la méthodologie employée durant l'enquête, la manière dont le chercheur rentre sur le terrain et dont celui-ci l'accueille⁷⁴, permettent d'obtenir des résultats déterminants pour la compréhension du terrain d'enquête⁷⁵. Concernant l'observation, le contexte général dans lequel s'est déroulée la recherche est décrit en s'appuyant sur la présentation des activités et des acteurs de l'association JTE Bermontiers. Les observations réalisées étaient doublement contraintes par le poste occupé au sein de l'association – responsable de l'animation des activités tennis – et par la manière dont le responsable de l'association envisageait cette recherche. J'explique par la suite comment ces contraintes ont pu être en partie progressivement contournées par l'instauration de relations étroites avec les encadrants, me permettant d'accéder indirectement à de nombreuses informations sur l'association. Puis, les multiples contextes dans lesquels j'ai pu observer les jeunes enquêtés sont présentés en repérant les différents éléments liés à la situation d'enquête, mais également à la posture du chercheur et sa propre histoire sociale qui ont inévitablement influencé le recueil et l'analyse des informations obtenues. Pour finir, je présente les intérêts et objectifs recherchés au travers de la réalisation des entretiens approfondis avec les différents acteurs de la recherche et les conditions pratiques dans lesquels ceux-ci se sont déroulés.

1. L'observation :

1.1 Cadre général de l'observation : l'association Jouons Tous Ensemble Bermontiers.

L'association Jouons Tous Ensemble Bermontiers a été créée et inaugurée en septembre 2006, devenant ainsi le vingt et unième site de l'association nationale – le premier dans l'ouest de la France – et le premier à être constitué en association autonome, puisque les précédents ont toujours été créés comme des sections de clubs de tennis. Ce choix visait à doter l'association d'une plus grande autonomie financière, en lui permettant de répondre à des appels d'offres et de prétendre à davantage de subventions. Au moment de mon arrivée, en septembre 2010, elle était composée de trois sections sportives différentes : tennis, double dutch et gymnastique d'entretien⁷⁶. La section tennis, à l'origine du projet, proposait des entraînements, le mercredi après-midi, le vendredi soir et

74 BECKER H.S., *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte, 2002, traduit de l'anglais par PERETZ H. et MAILHOS J.

75 SCHWARTZ O., «L'Empirisme irréductible», postface à ANDERSON N., *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993.

le samedi toute la journée, à destination des enfants âgés de six à dix-huit ans. Des cours de tennis étaient également dispensés deux fois par semaine dans une école primaire publique d'un quartier éloigné des Bermontiers (dans le cadre de l'accompagnement éducatif)⁷⁷, et une fois par semaine pour les élèves d'un lycée de la fondation d'Auteuil⁷⁸. La section double dutch avait été créée l'année précédente et proposait des entraînements le lundi soir et le mercredi après-midi pour des enfants âgés de cinq à seize ans. La section gymnastique d'entretien avait été mise en place en septembre 2010, pour répondre à une demande des mères des adhérents qui souhaitaient faire de l'activité physique, et proposait deux heures d'entraînement le mardi et jeudi soir⁷⁹.

En dehors des entraînements hebdomadaires, l'association proposait d'autres activités de façon régulière. Ainsi, Ali, le responsable de l'association, inscrivait chaque année des équipes de jeunes au championnat départemental de tennis et au championnat de France de double dutch. Des stages sportifs étaient organisés aux Bermontiers durant certaines périodes de vacances scolaires, ce qui permettait aux jeunes adhérents sélectionnés de s'entraîner une à deux heures par jour durant une semaine. Un petit groupe d'adhérents tennis (entre quatre et six) participait également chaque année au tournoi inter-sites au niveau régional ou national, ce qui impliquait de quitter le quartier – et sa famille – durant trois à quatre jours. L'association proposait par ailleurs des sorties dites culturelles qui, pour Ali, avaient pour objectif d'inculquer aux jeunes « *la culture du bouger* ». Certaines d'entre elles étaient devenues régulières et permettaient chaque année à une dizaine de jeunes adhérents de se rendre à Roland Garros pour la journée des enfants⁸⁰, d'assister à la finale d'un tournoi professionnel masculin et au deuxième tour d'un tournoi professionnel féminin qui se déroulaient tous deux à proximité de Luzais⁸¹. Enfin, d'autres sorties, plus exceptionnelles et chaque fois différentes, étaient organisées sur une semaine complète dans des lieux bien plus éloignés du quartier des Bermontiers (Lacanau, Bayonne, Rome, New-York).

En septembre 2010, quatre personnes étaient salariées de l'association. Ali, principal initiateur du projet et titulaire d'un Brevet d'État Sport et Activités Physiques pour Tous, était salarié à plein temps par l'intermédiaire du dispositif Plan Sport Emploi⁸². Il était responsable du site, dirigeait le développement de la structure et assurait les cours de tennis du mercredi après-midi ainsi que

76 Le double dutch est une activité sportive émergente pratiquée en équipe. Deux joueurs face à face font tourner deux cordes à sauter de manière synchronisée, pendant qu'un ou plusieurs autres joueurs réalisent des figures (se mettre accroupi, sur le ventre, réaliser une rondade, etc.) tout en sautant à chaque passage des cordes.

77 Des contacts ont été pris avec les écoles du quartier mais ne se sont jamais concrétisés pour des raisons qui me sont restées inconnues.

78 Les lycées de la fondation d'Auteuil accueillent des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance.

79 Un tableau récapitulatif du planning hebdomadaire des activités est présenté dans l'annexe 1 page 242..

80 La journée des enfants se déroule le samedi précédent le début officiel du tournoi. Les spectateurs ont la possibilité de voir des matchs de qualifications pour le tableau principal du tournoi, des entraînements des meilleurs joueurs mondiaux et des matchs d'exhibition dont un particulier organisé sur le court central avec de nombreuses surprises.

81 Ces tournois sont inscrits au calendrier des tournois des joueurs et joueuses professionnel(le)s. Ils accueillent généralement des joueurs et joueuses classé(e)s entre la centième et la quatre-centième place mondiale.

l'accompagnement éducatif et les cours au lycée. Laura, par ailleurs animatrice sportive contractuelle rattachée au quartier des Bermonniers, était à l'origine de la création de la section double dutch – c'est elle qui avait proposé le projet à Ali – et salariée de l'association pour assurer les entraînements de double dutch et de gymnastique d'entretien. Frank, entraîneur breveté d'État de tennis second degré, était employé par l'association pour entraîner les jeunes espoirs du club durant deux heures le samedi matin⁸³. Enfin, j'étais également salarié pour donner les cours de tennis sur toute la journée du samedi. En plus des salariés de l'association, plusieurs bénévoles venaient prêter main forte à l'encadrement. Ainsi, Lidya, qui venait de finir son Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi dans l'association, poursuivait bénévolement ses missions d'aide à l'encadrement des activités tennis et double dutch et Iris et Lucie, toutes deux adhérentes à l'association, complétaient l'équipe d'encadrement en venant occasionnellement apporter leur aide lors des entraînements.

1.2. Co-construction de l'équilibre entre observation et participation.

Lors de la première année d'enquête, j'ai été salarié pour la prise en charge des entraînements de tennis du samedi. Dès que j'en avais l'occasion, je venais également observer les entraînements du vendredi soir – en proposant le plus souvent mon aide à Ali – qui concernaient l'ensemble des adolescents garçons de l'association, sur lesquels l'enquête s'est ensuite plus spécifiquement focalisée⁸⁴, et je participais aux autres activités, sorties et événements organisés par l'association afin d'en obtenir une vue d'ensemble la plus complète possible. Puis, à la faveur d'un financement doctoral obtenu l'année suivante en réponse à un appel d'offre régional, j'ai décidé de poursuivre mes activités au sein de l'association bénévolement les trois années suivantes. Au début de cette deuxième année, Ali a profité du commencement officiel de la recherche pour me confier davantage de missions et me nommer responsable de la section tennis⁸⁵. Cette position particulière au sein de l'association m'a permis d'observer la très grande majorité des actions mises en place pour les adhérents tennis, mais elle s'est également avérée contraignante. Tout d'abord, faute de temps disponible, elle a limité ma capacité d'observation des autres sections sportives⁸⁶. Ensuite, elle m'a fortement impliqué dans le fonctionnement de l'association, ce qui a rendu d'autant plus difficile le

82 Le Plan Sport Emploi est un dispositif initié par le ministère des sports en 1996 qui vise à favoriser la création d'emplois dans le secteur associatif sportif. Pour cela il offre une aide forfaitaire annuelle et dégressive sur cinq ans (12 000 euros la première année puis, 9 000, 6 500, 4 500 et 2 500 euros la dernière année).

83 Dans le cadre du Plan Esprit Compétition (PEC) de l'association nationale, les sites qui comptaient parmi leurs adhérents des jeunes prometteurs, recevaient une aide financière de l'association pour leur permettre de bénéficier d'heures individuelles d'entraînements supervisées par un entraîneur diplômé.

84 Les raisons de ce choix sont explicitées page 23 dans la partie 1.4. Une relation étroite avec les jeunes enquêtés qui facilité autant qu'elle contraint le travail de recherche.

85 Pour le détail des missions, consulter le tableau 1 page 20 : Bilan des activités menées pour l'association durant l'enquête.

86 Au cours des quatre années d'enquête, j'ai assisté à une dizaine d'entraînement de double dutch et aucune des séances de gymnastique d'entretien.

travail nécessaire de distanciation à l'objet de recherche⁸⁷. Enfin, elle m'a contraint à assurer plusieurs missions qui m'ont été confiées cette deuxième année (accompagnement éducatif, suivi du championnat de l'ensemble des équipes) et qui se sont avérées peu intéressantes pour l'enquête puisque, seul encadrant et sans la présence des jeunes sur lesquels j'enquêtai spécifiquement, j'en étais finalement réduit à observer ma propre pratique. Pour cette raison et pour me laisser plus de temps pour le travail d'analyse, j'ai donc demandé à réduire mon investissement dans celles-ci lors de la troisième année d'enquête. Cette demande, réalisée de manière officielle dans le cadre d'une réunion de suivi de projet, a provoqué le mécontentement d'Ali qui s'est vu contraint d'assurer lui-même ces missions. Au début de la quatrième année, j'avais recueilli suffisamment d'informations pour mettre un terme à mes observations de terrain. Néanmoins, lié encore une année à l'association dans le cadre d'une convention signée avec le laboratoire, j'ai décidé de poursuivre mon engagement, tout en le diminuant de nouveau⁸⁸. A la rentrée suivante, en septembre 2014, le financement de thèse est arrivé à échéance et j'ai mis un terme à ma participation aux activités de l'association pour me consacrer à la rédaction de la thèse lors des deux années suivantes, tout en maintenant un lien avec les différents acteurs de la recherche par l'intermédiaire de Facebook et d'occasionnels appels téléphoniques ou SMS. Le tableau 1 récapitule l'ensemble des activités auxquelles j'ai participé durant les six années d'enquête.

87 DEVEREUX G., *De l'anxiété à la méthode dans les sciences du comportement*, [Traduit de l'anglais par Sinaceur H.] Paris, Flammarion, 1980 ; BEAUD, S. et WEBER, F. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 1997.

88 Il a été un temps envisagé de rompre cette convention pour me libérer de mes obligations, mais j'ai souhaité aller au bout de mon engagement pour favoriser le partage des résultats de la recherche avec les encadrants du site des Bermontiers et les responsables nationaux de l'association Jouons Tous Ensemble.

Tableau 1. Bilan des activités menées pour l'association durant l'enquête.

	2010 – 2011	2011 – 2012	2012 – 2013	2013 – 2014	2014 – 2016
Entraînement du mercredi	Aucun	Tous	Tous	Tous	Aucun
Entraînement du samedi matin	Tous	Tous	Tous	Seulement jusqu'à novembre	Aucun
Entraînement du samedi après-midi	Tous	Tous	Tous	Tous	Aucun
Accompagnement éducatif	Aucun	Tous	Deux remplacements	Aucun	Aucun
Suivi des matchs de championnat	Quelques rencontres	Toutes les rencontres	Quelques rencontres	Quelques rencontres	Aucune
Participation aux sorties et événements organisés	Toutes sauf empêchement	Toutes sauf empêchement	Toutes sauf empêchement	Toutes sauf empêchement	Aucune
Tournoi national	Accompagnateur	Accompagnateur	Accompagnateur	Seul encadrant	Absent
Tournoi régional	Pas de participation du site des Bermontiers	Pas de participation du site des Bermontiers	Seul encadrant	Pas de participation du site des Bermontiers	Absent
Séminaire des responsables de sites	Non convié	Non convié	Non convié	Invité à titre exceptionnel	Non convié
Site internet	Inexistant	Création et administration	Administration en binôme	Arrêt des mises à jour régulières	Abandonné

Tout au long de l'enquête, Ali a souhaité que je prenne en charge un maximum de missions au sein de l'association, en justifiant l'intérêt de celles-ci pour la recherche : « *Je pense que c'est important pour tes recherches ; Ça rentre parfaitement dans le cadre de ta thèse* ». A première vue, cette ouverture aux différentes activités de l'association peut être interprétée comme un réel intérêt pour la recherche et les résultats qu'elle permettrait d'obtenir. Cependant, l'analyse du type de missions qui m'a été confié et ce qu'elles m'ont permis d'observer contredit cette hypothèse. En effet, Ali m'a délégué quasi exclusivement des missions d'encadrement qu'il considérait lui-même comme chronophages et, malgré l'intérêt que j'y ai manifesté à plusieurs reprises, il m'a tenu éloigné des tâches administratives, de la préparation des séjours, des relations avec les différents partenaires, des demandes de subventions, des rédactions de compte-rendus, etc. Cet accès sélectif aux différentes activités de l'association reflète ainsi précisément les compétences qu'Ali m'attribuait, à savoir celles d'un éducateur sportif. Le fait qu'il limite mes possibilités d'observation et par la même occasion, l'expression de mes compétences de chercheur marque l'intérêt limité qu'il portait en réalité à l'égard de mon activité de recherche et confirme l'impression ressentie lors de nos discussions à ce sujet :

Extrait du journal de bord de septembre 2010 : Lorsque j'ai pour la première fois présenté mon envie de réaliser une recherche s'intéressant aux bénéfices de la pratique sportive pour les jeunes adhérents de l'association Jouons Tous Ensemble, Ali a adopté une attitude neutre, ne s'y opposant pas, assurant qu'il m'aiderait dans la mesure du possible, mais sans manifester l'envie d'y participer. Son

attitude a radicalement changé lorsque je lui ai expliqué qu'il serait possible que je me fasse financer pour cette recherche, tout en continuant à travailler pour l'association. Il m'a alors précisé que l'association pourrait être partenaire du projet et proposer d'obtenir une lettre de recommandation de la part de la direction nationale de l'association.

Extrait du journal ethnographique du 1er mai 2013 : En discutant de façon complice avec Ali du fonctionnement global des associations d'éducation par le sport, j'ai utilisé à plusieurs reprises des expressions soutenues pour décrire mon point de vue. Ali m'a expliqué qu'il n'était pas capable d'utiliser ce type de vocabulaire mais qu'il comprenait bien ce que je voulais dire. Il a ajouté ensuite qu'il avait hâte que je termine ma thèse pour pouvoir « *renouveler son stock de phrases* » qu'il utilise pour rédiger les demandes de subventions. Je l'ai prévenu que ma thèse allait justement être critique de ces « *phrases toutes faites* » mais Ali m'a répondu qu'il le savait et qu'il pourrait toujours reprendre les phrases à sa manière pour les tourner dans le bon sens, de façon positive.

Au final, si j'ai tâtonné de mon côté pour trouver le juste équilibre entre ma participation aux activités observées et mon travail réflexif nécessaire à la production de résultats, Ali a également tenté de faire varier ce rapport en faveur de l'association. Bien qu'il cherchait en pratique à ce que mon activité de recherche empiète le moins possible sur mon activité d'encadrant, Ali mettait régulièrement mon activité de recherche en avant auprès des observateurs extérieurs (partenaires, responsables des autres sites JTE en France, parents⁸⁹). Le fait de disposer au sein de l'association d'un "jeune chercheur" et de mettre en œuvre une démarche volontaire d'évaluation et d'optimisation des activités qui y sont mises en place représentaient deux éléments peu communs qui permettaient à Ali, en tant que responsable de l'association, d'en retirer un profit symbolique.

1.3. Une relation de confiance, outil indispensable à l'observation.

Ajouté au fait qu'Ali me tenait à l'écart des tâches administratives et de gestion de l'association dont il s'occupait, le fait que je donnais l'ensemble des cours de tennis dans l'association à partir de la rentrée 2011, m'a laissé peu de temps disponible pour observer l'activité des autres encadrants. J'ai néanmoins assisté à une dizaine de séances d'entraînement de double dutch au cours de l'enquête et cette observation directe limitée a pu être en partie compensée par le recueil indirect d'informations à ce sujet. Trois moments étaient particulièrement propices à l'instauration de discussions informelles et au partage d'informations sur le mode de la confiance : les séances d'entraînement, les différents trajets collectifs et les événements réservés aux encadrants et séjours culturels en pension complète.

Pendant les séances d'entraînement que j'animais, Ali ou Laura, encadrante des activités de double

89 Extrait du journal ethnographique du 18 décembre 2010 : J'ai participé à ma première assemblée générale de l'association JTE Bermontiers. Avant de me laisser me présenter, Ali a décrit mon arrivée au sein de l'association comme particulièrement enrichissante du fait de mes compétences en tant qu'entraîneur et de mon projet de recherche.

dutch, venaient parfois discuter avec moi d'un sujet précis ou simplement prendre et donner quelques nouvelles. A cette occasion, j'essayais, sans trop perturber la séance prévue, de mettre en place des situations où les joueurs pouvaient s'exercer en autonomie, afin de favoriser ces échanges. Lorsque Alexandre, un des jeunes enquêtés, est venu m'aider à donner les cours et qu'il s'est montré suffisamment compétent, je lui ai parfois proposé, à l'improviste, de prendre en charge certains exercices pour me rendre davantage disponible et attentif pour ces discussions.

Les trajets qui nous menaient aux différentes sorties (en voiture, en mini-bus, en train, etc.) représentaient également un moment particulièrement favorable aux échanges avec les encadrants. Je pouvais alors poser des questions sur l'actualité du site des Bermontiers (projets à venir, relations avec les partenaires, demandes de subventions en cours, problèmes éventuels, etc.) et de l'association nationale (événements organisés sur les autres sites, projets à venir, etc.), ce qui me permettait d'obtenir de nombreuses informations mais également des commentaires de la part des acteurs, qui, dans ces conditions, donnaient plus librement leur propre point de vue sur celles-ci⁹⁰.

Enfin, durant l'enquête, j'ai participé à des événements réservés aux encadrants et à trois séjours culturels d'une semaine, organisés pour les adhérents de l'association. Deux de ces séjours ont été encadrés exclusivement par Ali et moi, offrant alors de nombreuses opportunités de tête à tête, sans la présence des enfants (moments d'autonomie, soirées, etc.), configuration idéale pour échanger longuement sur de nombreux sujets liés à l'association mais également d'autres plus personnels.

Extrait du journal ethnographique du 24 avril 2012 : Ali m'a expliqué qu'il réfléchissait avec sa copine sur le projet d'avoir un enfant. Nous avons ensuite échangé longuement sur la façon dont nous envisagions l'éducation de nos futurs enfants.

Les situations ainsi décrites étaient certes privilégiées, mais nécessitaient parallèlement l'instauration d'un climat de confiance pour permettre de libérer la parole des enquêtés. Pour ce faire, j'ai adopté une ligne de conduite spécifique dans la manière de présenter la recherche, dans mon activité quotidienne et dans mes interactions avec les enquêtés. Tout d'abord, lorsque j'ai dévoilé mon projet de recherche aux encadrants de l'association et tout au long de nos échanges à ce sujet durant l'enquête, j'ai minimisé mon intérêt concernant leurs pratiques et relations, insistant davantage sur les activités des jeunes adhérents. De cette manière, j'ai tenté de les placer en position de personnes ressources, y compris durant les entretiens formels, afin de limiter leur méfiance à mon égard. Pour les mêmes raisons, en dehors des situations d'entraînement⁹¹, je ne prenais jamais de notes en présence des enquêtés. En effet, le fait de sortir mon carnet de notes durant nos échanges et activités aurait pu donner l'impression que la conduite de la recherche m'importait

90 SCHWARTZ O., « L'empririsme irréductible », *op.cit.*

davantage que l'action présente et jeter le doute sur la sincérité de mon engagement. Ainsi, lorsque j'étais en présence des enquêtés durant plusieurs heures d'affilée, je prétextais parfois d'aller aux toilettes ou de passer des coups de téléphone pour prendre rapidement quelques notes, et me préparer à assimiler les informations suivantes. Une fois rentré chez moi, je réalisais dès que possible un compte rendu de mes observations sur la base de ces notes et de mes souvenirs. Enfin, lors de mes interactions avec les enquêtés, j'ai consciemment "joué le jeu" afin de produire une certaine connivence avec eux, en mettant en avant ce qui nous rapprochait, en relatant par exemple des expériences ou des points de vue communs.

Au fil de l'enquête, de nombreux éléments m'ont permis de vérifier l'existence de cette relation de confiance, primordiale au bon déroulement de l'observation et de la recherche. Au-delà des nombreux moments de complicité que nous avons pu vivre, c'est surtout le partage de « secrets d'initiés »⁹² – parfois accompagné d'un « *je te le dis, mais tu ne mettras pas ça dans ton rapport* » – et d'autres confidences plus personnelles, qui s'ils devaient être dévoilés pourraient fortement nuire aux enquêtés, qui m'a permis de confirmer que ma posture "d'éducateur-chercheur" ne leur a rapidement plus posé de problèmes. Du point de vue des encadrants de JTE Bermontiers, j'étais au sein de l'association « *comme à la maison* »⁹³ et les intérêts de la recherche passaient en second plan.

1.4. Une relation étroite avec les jeunes enquêtés qui facilite autant qu'elle contraint le travail de recherche.

Du fait de ma position d'encadrant des activités tennis, je pouvais observer l'ensemble des adhérents à cette section durant la quasi totalité de leurs activités au sein de l'association. Cependant, la finesse des observations et de l'analyse que je souhaitais réaliser pour répondre aux différentes questions de recherche nécessitait de limiter le nombre de jeunes enquêtés. Cette sélection a été le résultat de choix et contraintes méthodologiques. Tout d'abord, j'ai souhaité questionner les raisons de l'intérêt porté par les responsables politiques aux adolescents garçons âgés de plus de treize ans⁹⁴. Il me semblait par ailleurs qu'à partir de cet âge, les entretiens formels envisagés seraient plus riches, que les motifs d'adhésion et de maintien dans l'association seraient

91 Durant les entraînements j'utilisais un petit carnet en format de poche sur lequel je préparais le déroulement des séances. Je m'y référais régulièrement pour anticiper la suite des exercices à venir ou prendre des notes. Tous les membres de l'association étaient habitués à me voir avec et je pouvais donc en profiter pour y noter rapidement quelques éléments de recherches (réflexions, éléments contextuels et descriptifs, propos des enquêtés, etc.) que je réutilisais pour décrire mes observations une fois rentré chez moi.

92 GOFFMAN E., *Mise en scène de la vie quotidienne, t.1, La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », 1973, p. 138.

93 Extrait du journal ethnographique du 12 septembre 2012 : Lors de la deuxième réunion du comité de pilotage du projet de recherche dans lequel s'inscrit cette thèse, Ali a utilisé l'expression « *comme à la maison* » pour décrire mon intégration au sein de l'association.

moins déterminés par la seule influence des parents et qu'il serait plus facile de développer des relations en dehors de l'association, susceptibles d'enrichir le recueil des données. Une fois passé par ce filtre et compte tenu du fait que les filles âgées de plus de treize ans étaient entraînées par Ali le mercredi après-midi sans possibilité pour moi de les observer⁹⁵, il ne restait plus que neuf adolescents garçons. C'est donc sur ce groupe que j'ai focalisé mon attention. Au départ de l'enquête, ils s'entraînaient tous ensemble, le vendredi soir et dans deux groupes différents le samedi matin. L'un d'entre eux était âgé de seulement onze ans, mais j'ai décidé de l'inclure dans le groupe des jeunes enquêtés pour faciliter l'analyse des interactions entre eux. Par la suite, au cours de l'enquête commencée en septembre 2010 et terminée en septembre 2014, plusieurs changements sont intervenus dans l'organisation et la composition de ce groupe d'entraînement et m'ont incité à ajuster le groupe initial des enquêtés. Ainsi, deux jeunes adhérents ont quitté l'association la première année et seul l'un d'entre eux a pu être recontacté par la suite. Deux jeunes ont également rejoint ce groupe d'entraînement, mais seul l'un d'entre eux est resté suffisamment longtemps pour pouvoir être inclus dans le groupe des enquêtés⁹⁶. Finalement, les observations réalisées ont donc concerné neuf jeunes adhérents tennis de l'association JTE Bermontiers dont les prénoms, années de naissance et temps de présence dans l'association sont présentés dans le tableau suivant.

94 Francis BAILLEAU a montré que les politiques de la ville promouvant le "sport citoyen" ont progressivement ciblé les adolescents des quartiers populaires âgés de 13 à 18 ans, faisant ainsi référence à une catégorie juridique : "les mineurs de justice". BAILLEAU F., « La construction d'une politique publique », In LAPEYRONNIE D., *Quartiers en vacances. Des opérations Prévention Été à Ville Vie Vacances, 1982-2002*, Paris, Les Éditions de la DIV, 2003, p. 75-104.

Par ailleurs, l'élu de quartier des Bermontiers et membre de l'équipe municipale en tant qu'adjoint à la vie associative de la ville de Luzais faisait également explicitement référence à cette catégorie d'âge, comme population cible, difficilement accessible : « Généralement il y a un certain âge ou franchement on arrive à les capter : les plus jeunes de 8 à 13 ans, après c'est plus difficile, après il y a un écrémage qui se fait. »

95 Je donnais des cours de tennis dans un autre club sur ce créneau horaire et il m'était impossible de me rendre disponible pour les observer.

96 L'autre jeune a intégré le groupe d'entraînement en février 2011 et ne s'est pas réinscrit l'année suivante. Je n'ai pas réussi à renouer contact avec lui par la suite.

Tableau 2. Récapitulatif des informations concernant les jeunes enquêtés.

Prénom des jeunes enquêtés	Date de naissance	Âge au début de l'enquête	Date d'entrée et départ de l'association
Alexandre	1993	17 ans	Septembre 2010 – Juin 2014
Aylan	1996	14 ans	Septembre 2008 – Janvier 2011
David	1996	14 ans	Septembre 2008 – Encore dans l'association en juin 2016
Junior	1999	11 ans	Septembre 2006 – Juin 2015
Lasana	1995	15 ans	Septembre 2006 – Juin 2014
Omar	1995	15 ans	Septembre 2009 – Avril 2015
Salim	1996	14 ans	Septembre 2009 – Novembre 2013
William	1995	15 ans	Septembre 2006 – Juin 2013
Yazid	1996	15 ans	Septembre 2011 – Juin 2014

Dans un premier temps, j'ai décidé de ne pas informer les jeunes enquêtés de mes activités de recherche et ce n'est qu'en mars 2012, un an et demi après le début de mes observations, lorsque je les ai pour la première fois sollicités pour un entretien formel, que j'ai présenté ma situation "d'éducateur-chercheur" et l'objet de mes recherches de façon officielle. De façon similaire à la présentation faites aux encadrants de l'association, j'ai volontairement dissimulé mon intérêt pour leurs activités individuelles et collectives au sein et en dehors de l'association. Entre septembre 2010 et juin 2013, l'ensemble des observations relatives aux comportements des enquêtés, les éléments de contextes dans lesquels ils s'inscrivaient et les réactions qu'ils ont provoquées au sein et en dehors de l'association ont fait l'objet d'une prise de notes systématique. Puis, à partir de juin 2013, estimant que, pour une grande part, les données arrivaient à saturation, je n'ai plus consigné que les observations qui paraissaient originales, inédites ou particulièrement importantes.

Ma position d'encadrant au sein de l'association m'a permis d'observer les jeunes adhérents tennis de l'association dans l'ensemble des activités qu'ils réalisaient dans ce contexte durant quatre années (participation aux entraînements, aux matchs de championnat par équipe, aux rassemblements inter-sites ainsi qu'aux sorties, événements et séjours culturels auxquels ils étaient conviés). De plus, j'ai également cherché à multiplier les opportunités d'échanges avec les jeunes enquêtés, en dehors du contexte des entraînements, afin d'obtenir davantage d'informations concernant leur vie privée et leurs points de vue sur ce qu'ils vivaient au sein de l'association. Dans cette optique, je restais très régulièrement discuter avec eux après les cours⁹⁷, je leur proposais parfois de les raccompagner chez eux en voiture, je les invitais à jouer avec moi en dehors des

97 Les entraînements des jeunes enquêtés se déroulaient toujours en fin de matinée ou de journée.

entraînements de l'association ou à venir me voir jouer en match officiel et je les accompagnais de temps en temps aux tournois individuels auxquels ils participaient. D'une manière générale, j'ai tenté d'endosser un rôle à la frontière entre le « coach cool », le « bon copain » et le « grand frère », en alternant les moments sérieux, nécessaires au maintien de l'autorité qu'impliquait mon statut d'encadrant, et les interactions amicales et complices – n'hésitant pas à les taquiner sur le ton de l'humour –, favorables aux confidences et aux débridements des comportements.

Extrait du journal ethnographique du 9 octobre 2010 : Pendant un exercice où j'envoyais des balles très éloignées des joueurs qui devaient effectuer une grande course pour les frapper, William s'est plaint, au second degré, que je lui envoyais des balles plus difficiles qu'aux autres parce qu'il était noir [William est en fait métis et d'autres joueurs du groupe ont une peau plus noire que la sienne]. Je lui ai tout de suite répondu, sur le ton de la plaisanterie, que ce n'était pas pour ça, mais simplement « parce qu'il était con », ce qui a fait rire tout le monde, y compris William.

Les relations développées avec chacun des jeunes enquêtés étaient dépendantes de l'image qu'ils s'étaient fait de moi. Dans ce sens, plusieurs caractéristiques et ressources personnelles ont eu une influence importante sur la nature de nos rapports et m'ont permis d'endosser le rôle souhaité tout en restant moi-même, c'est-à-dire sans avoir à jouer le jeu d'un autre, entreprise nécessairement vouée à l'échec⁹⁸.

En premier lieu, j'étais d'abord un homme parmi des adolescents garçons dont une majorité entretenait des rapports distanciés avec les femmes. Lorsqu'ils croisaient Laura, encadrante de l'activité double dutch, ou bien ma compagne qui me rejoignait parfois à la fin des entraînements, ils se faisaient subitement très discrets et la majeure partie d'entre eux ne les regardaient pas dans les yeux lorsqu'ils leur disaient bonjour. Lorsqu'ils étaient entre hommes, la sexualité et leurs relations fantasmées avec des célébrités, des filles qu'ils croisaient régulièrement ou ponctuellement, nourrissaient une part importante de leurs conversations – auxquelles je participais – et étaient l'objet de nombreux jeux de mots à connotations érotiques et autres plaisanteries.

Extrait du journal ethnographique du 15 avril 2012 : Lors du premier jour du stage sportif organisé pour les jeunes enquêtés, Lasana a demandé à changer le grip de sa raquette. Puis, aucun des joueurs présents ne sachant comment faire, j'ai finalement montré à tout le monde comment « *bander* » sa raquette. Cette expression a été ensuite reprise tout au long du séjour, en tentant chaque fois de la rendre interprétable de plusieurs manières. Exemple : « *Je suis ravi de vous avoir appris à bander* »

98 Gérard MAUGER rappelle à ce sujet que le premier danger d'enquêter masqué en endossant un rôle différent du sien « est le danger permanent [de faire une] "gaffe", capable de volatiliser en un clin d'œil tous les efforts déployés pour réduire la distance sociale entre l'enquêteur et l'enquêté. Mais, en-dehors même de toute gaffe visible, les aspects les plus insignifiants en apparence du comportement de l'enquêteur (manières de faire et de ne rien faire, de parler et de se taire, de regarder, d'écouter, de rire, etc.) et qui, de ce fait, échappent à la conscience et au contrôle, risquent de le trahir à tout instant et font que les efforts de neutralisation sont presque inévitablement voués à l'échec : imperceptibles pour l'enquêteur, ils n'en sont pas moins souvent significatifs pour les enquêtés ». MAUGER G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, vol. 6, 1991, p. 128.

ou encore « *Maintenant, à chaque fois que je vais bander je penserai à toi* ».

Aussi, lorsqu'il a été question qu'ils soient entraînés par une fille – qui devait à terme me remplacer sur l'ensemble des cours – lors de ma dernière année au sein de l'association, nombre d'entre eux ont manifesté leur mécontentement, protestant qu'ils venaient aussi pour rigoler et qu'ils ne pourraient plus en faire de même avec une fille comme entraîneur.

Mon âge a également joué un rôle favorable dans nos relations. Suffisamment âgé (en moyenne neuf ans de plus qu'eux) pour disposer d'une certaine forme de respect et d'autorité⁹⁹, comme en témoigne par exemple l'utilisation par certains enquêtés de l'expression « *papa* »¹⁰⁰ pour me nommer, j'étais également suffisamment jeune pour pouvoir comprendre et manipuler les codes culturels propres à leur catégorie d'âge et auxquels j'étais régulièrement confronté par l'intermédiaire de ma petite sœur du même âge.

Ensuite, mon niveau de jeu (classé 15/3 au départ de l'enquête), mon expérience tennistique et ma capacité à faire progresser les jeunes enquêtés et à répondre à leurs attentes du point de vue de l'entraînement m'ont également permis d'acquérir une légitimité sur le plan sportif. Aussi, marquer un point contre moi était souvent l'objet de défis et de taquineries¹⁰¹.

Mon expérience de la scène et du théâtre d'improvisation pratiqué durant quatre ans m'a également permis de manipuler habilement les mots, d'utiliser les finesses du langage, de faire rire les jeunes enquêtés et de m'exprimer rapidement et de façon percutante – en faisant preuve de répartie. Cette bonne maîtrise de la "tchatche", considérée comme un facteur de prestige et de considération¹⁰², a été une ressource importante me permettant de favoriser mon inscription au sein du groupe des jeunes enquêtés.

Un dernier élément, lié à deux sur-interprétations faites par les jeunes enquêtés et concernant mes lieux de résidences anciens et actuels, a également eu une influence positive sur ma relation avec eux. Tout d'abord, lors de mon arrivée dans l'association, ils ont appris, sans que je les en informe – probablement par l'intermédiaire d'Ali – que je suis né en région parisienne et que j'y ai vécu une partie de mon enfance. Le fait qu'ils m'aient demandé la confirmation de cette information révèle l'importance que celle-ci peut avoir à leurs yeux. Puis, dans cette même conversation, ils m'ont demandé où je vivais actuellement et je leur ai répondu honnêtement « *dans les quartiers nord* », qui sont comparables aux *Bermontiers*. À partir de ces informations, les jeunes enquêtés ont considéré que j'avais partagé et que je partageais encore une partie de leur quotidien. Ainsi,

99 Pour renforcer cette distance j'ai également décidé de ne jamais raser entièrement ma barbe tout au long de l'enquête.

100 J'ai demandé par SMS à deux jeunes enquêtés de venir, si possible, m'aider à arbitrer des matchs de jeunes joueurs de l'association dans le cadre d'un tournoi amical organisé l'heure précédent leur propre entraînement. Yazid m'a répondu le SMS suivant (reçu le premier février 2012) : « *Bien sur papa !* »

101 Je me permettais ainsi de les taquiner en jouant parfois de la main gauche (ma mauvaise main) ou en marchant.

102 LEPOUTRE D., *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997, p. 171.

mesurant l'avantage pour moi de ne pas être considéré comme "un étranger", je n'ai jamais précisé qu'ayant déménagé en Bretagne dès l'âge de cinq ans, je n'avais aucun souvenir de mon enfance en région parisienne, ni que mon logement dans les quartiers nord de Luzais était en réalité une maison qui faisait face aux grands immeubles du quartier, de l'autre côté de la rue.

L'ensemble des éléments présentés ci-dessus (relations sexuées, défis, valorisation du corps viril, tchatche, expérience de la vie de quartier d'habitat social, etc.) est caractéristique de l'habitus des jeunes hommes appartenant aux classes populaires¹⁰³. Du fait des points communs que nous partageons et des nombreuses heures passées ensemble, nous avons rapidement créé des relations de connivences dépassant parfois largement celles habituellement entretenues entre un « *coach* »¹⁰⁴ et ses joueurs.

Extrait du journal ethnographique du 11 octobre 2012 : En début de soirée, j'ai reçu un appel d'un employé du service de transport de l'agglomération de Luzais pour me demander d'identifier Alexandre (en donnant une description physique, sa date de naissance et son adresse), qui s'est fait contrôler sans titre de transport en revenant chez lui. Il avait oublié sa carte d'abonnement annuel et ses papiers d'identité et les contrôleurs lui ont demandé de donner un numéro de téléphone de quelqu'un qui pourrait confirmer les informations qu'il venait de fournir. Alexandre a d'abord donné le numéro de sa mère mais celle-ci ne répondant pas, il a ensuite donné mon numéro.

Extrait du journal ethnographique de mai 2014 : Après notre second entretien formel de recherche, Salim – un des jeunes enquêtés – m'a confié qu'il avait des difficultés à trouver un job d'été. Il pensait postuler auprès d'une grande entreprise de matériels et textiles sportifs dont il avait visité l'entrepôt régional avec l'association l'année précédente. Cette visite, organisée dans le cadre de la journée mondiale de la fondation de cette entreprise, s'est déroulée sous la forme d'un jeu de piste et les jeunes de l'association ont ensuite échangé quelques balles avec les salariés. Salim a beaucoup apprécié cette journée et retenu que la responsable de l'organisation du côté de l'entreprise avait notifié aux jeunes présents qu'elle serait ravie de les accueillir en stage ou pour des contrats de travail. Salim n'a pas réussi à trouver les coordonnées de cette personne et je me suis proposé de l'aider. J'ai contacté la personne de l'entreprise qui avait organisé la visite pour lui signaler sa candidature et nous nous sommes vus avec Salim à deux reprises dans ce cadre pour préparer son CV et sa lettre de motivation (chez lui) puis son entretien (chez moi). Après avoir été reçu en entretien, Salim m'a averti par sms qu'il avait été embauché pour les mois de juillet et août : « *C'était pour te remercier pour ce que t'avais fait pour moi parce que le mec de [nom de l'entreprise] m'a appelé et m'a dit que j'étais embauché pour cet été ! :)* »

Extrait du journal ethnographique du 20 janvier 2015 : Ce matin j'ai reçu par l'intermédiaire de Facebook le message suivant de la part d'un des jeunes enquêtés :

103 ALONZO P., et HUGREE C., *Sociologie des classes populaires*, Paris, Armand Colin, 2010 ; SIBLOT Y., CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., et RENAHY N., *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2015.

104 En dehors de mon prénom, c'est l'expression que les jeunes utilisaient le plus souvent pour me désigner.

« Salut Tristan, j'espère que tu vas bien, j'aimerais te parler de quelque chose mais rien qu'à toi. C'est super important. » Puis après lui avoir proposé de se voir le lendemain, il m'a envoyé ce SMS : *« Je t'explique Tristan ! En fait chez moi ça se passe pas bien du tout, je me fais chier dans mon BTS, et en plus de ça mes parents sont trop injustes avec moi, ils m'engueulent pour un rien, me disent constamment ce que je dois faire, me laissent aucune liberté, décident de ce que je dois faire de mon argent et pire ils m'en réclament sous peine d'insultes et autres engueulades de grande envergure. La seule solution pour obtenir l'indépendance que je cherche depuis plusieurs années c'est de me barrer sans prévenir personne. Et c'est pourquoi je te demande ton aide coach »*.

Cette relation particulière entretenue avec la plupart des jeunes enquêtés a sans aucun doute influencé leur engagement et leur maintien dans l'association et par conséquent, le développement de la recherche. Bien que cette situation ne soit pas idéale, elle n'en reste pas moins inévitable puisque l'arrivée d'un chercheur sur un terrain d'enquête influence nécessairement l'activité des enquêtés, suivant la manière dont celui-ci est intégré. Dans mon cas, il est indéniable que pour plusieurs jeunes enquêtés, ma présence continue au sein de l'association, mon attitude très compréhensive et amicale ainsi que mon appartenance à un milieu social plus élevé a influencé la participation de certains des jeunes enquêtés dans l'association. Comme je le détaillerai plus tard dans cette thèse, ce sera notamment le cas d'Alexandre que j'ai soutenu dans sa démarche de formation. Comme le rappelle Georges DEVEREUX, face à cette situation, il convient d'accepter que « l'on observe pas ce qui aurait eu lieu sans nous ! Il y a forcément perturbation et celle-ci mérite d'être analysée, comment et pourquoi je perturbe la situation que j'observe »¹⁰⁵.

Dans mon cas, ma présence dans l'association et notamment l'annonce de ma position de chercheur a produit des effets contrastés auprès des différents enquêtés, allant de la prise de distance au rapprochement volontaire. Dans cette situation, ce sont les plus démunis, se sentant tout d'un coup fortement dominés culturellement et économiquement, qui ont le plus tendance à esquiver les situations d'enquête¹⁰⁶. Au contraire, ceux qui éprouvent un sentiment de singularité par rapport « aux jeunes de milieux populaires "ordinaires", [du fait] du caractère inhabituel de la trajectoire empruntée (au moins par rapport à celles de la génération précédente et même si cette "destinée" est en fait collective) et des dispositions intériorisées par rapport à celles du "tout-venant" ("la volonté de s'en sortir") »¹⁰⁷, ont tendance à se rapprocher de l'enquêteur. Les relations qu'ils développent avec ce dernier, perçu comme un représentant des classes sociales supérieures, « représente à la fois

105 DEVEREUX G., *op. cit.*, p. 30.

106 MAUGER G., « Enquêter en milieu populaire » *art. cit.* ; YOHANA E., « Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue », *Genèses*, n° 20, 1995, p. 126-142.

107 *Ibid.*, p. 135.

une anticipation de l'accès au "monde des autres" escompté, [...] et une occasion de profits de distinction par rapport à l'entourage, une "évasion" hors du cercle des relations habituelles pour tou(te)s ceux (celles) qui prennent l'enquêteur à témoin de leur volonté de "s'en sortir" »¹⁰⁸. L'analyse méthodique des relations développées entre l'enquêteur et chacun des enquêtés m'a ainsi permis de mettre en évidence des résultats d'enquête à part entière, qui m'ont, entre autre, aidé à mieux saisir les contextes de vie des enquêtés, largement détaillés dans le chapitre deux de la première partie de cette thèse.

Pour terminer cet exercice visant à analyser les perturbations de la situation que le chercheur a pu occasionner et la manière dont il s'en est accommodé, il est important de présenter les risques liés à une possible vision empathique du chercheur ou, plus généralement, orientée par ses propres opinions. Du fait des relations étroites construites avec les enquêtés – liées notamment au temps important passé à leurs côtés – j'ai dû me montrer vigilant pour ne pas céder à la double tentation : positiviste – ce qui revient à considérer comme vrai tout ce qui est donné à voir par les enquêtés – et propagandiste – ce qui pourrait conduire à vouloir, à travers cette recherche, défendre ma propre vision de la situation en orientant la présentation des résultats (souligner ce qui met en valeur les enquêtés, négliger certaines observations, etc.)¹⁰⁹. S'il est difficile de juger personnellement de la réussite de cette entreprise – cela est-il réellement possible ? –, quitter l'association au moment de l'écriture finale m'est apparu comme une aide déterminante dans ce sens. A minima, par l'intermédiaire de ce qui a été présenté plus haut, je peux assurer avoir réalisé l'ensemble des analyses produites en ayant une pleine conscience de ces risques.

2. Les entretiens approfondis.

Au cours de l'enquête et en complément des observations réalisées, j'ai effectué trente-trois entretiens approfondis poursuivant différents objectifs. Une première partie d'entre eux (n=10) visait à mieux saisir le contexte dans lequel s'insérait l'association JTE Bermontiers et à éclairer les premières observations réalisées. Dans cette optique, j'ai rencontré quatre encadrants et deux présidents de l'association locale, trois responsables de l'association nationale et un élu du quartier des Bermontiers. Une deuxième vague d'entretiens s'adressait directement aux jeunes enquêtés (n= 16 – voir le tableau 3 page 36) avec l'intention de documenter les trajectoires sociales qu'ils avaient suivies jusqu'à leur entrée dans l'association et qui étaient, de ce fait, inaccessibles par l'observation.

108 *Ibid.*, p. 136.

109 Plusieurs auteurs ont déjà mis en avant ces différents risques, dont Fabien TRUONG dans une enquête réalisée auprès de « jeunes de banlieue » et Christophe BROQUA dans une enquête portant sur une association militante (Act-Up) visant à défendre équitablement toutes les personnes touchées par le sida. TRUONG F., « Quand un prof enquête sur ses élèves. Objectivation, objections et objectifs », *Genèses*, n° 94, 2014, p. 159-177 ; BROQUA C., « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, 2009/2, n° 75, p. 109-124.

Enfin, une troisième série d'entretiens a été menée en direction des familles des jeunes enquêtés (n=7 – voir le tableau 4 page 40) avec l'objectif, d'une part, de compléter les informations relatives au contexte familial dans lequel ont évolué les jeunes enquêtés (en reconstituant les trajectoires sociales, scolaires et résidentielles de la famille ainsi que les pratiques éducatives mises en place), et d'autre part, d'appréhender les éventuelles réactions provoquées par la participation des jeunes enquêtés aux activités de l'association. Tous les entretiens ont été enregistrés et j'ai également précisé pour chacun d'entre eux la prise de contact, le lieu des rencontres et le déroulement des entretiens qui déterminent la forme et la nature de ce qui se dit¹¹⁰.

2.1. Définir les relations institutionnelles et la place de l'association JTE Bermontiers dans l'espace local.

Une première vague d'entretiens, menée au départ de l'enquête, visait à documenter le fonctionnement et le contexte de l'association, en complément des premières observations réalisées. Au cours du mois de février 2011 (six mois après mon entrée dans l'association), j'ai sollicité les éducateurs de l'association – Ali, responsable de l'association, Laura, responsable de la section double dutch et Lydia et Iris, encadrantes bénévoles des activités tennis et double dutch – pour réaliser un entretien dont l'objectif annoncé était de recueillir leurs expériences et "expertises" dans l'encadrement ainsi que leur point de vue sur le fonctionnement de l'association (ce qui leur semblait particulièrement important, fonctionnait ou pouvait être amélioré). Au-delà de cette présentation simplifiée qui visait à mettre les enquêtés en confiance, mes questionnements visaient principalement à identifier les trajectoires sociales de chacun des encadrants et les pré-construits culturels sur lesquels s'appuyaient leur activité – et que cette dernière modifiait constamment en retour. L'ensemble de ces informations devait permettre de mieux comprendre l'engagement des acteurs au sein de l'association ainsi que leurs interactions avec les jeunes enquêtés.

J'ai d'abord interrogé successivement Iris et Lydia au domicile d'Iris durant une heure chacune. Je devais ensuite rencontrer Ali chez lui, mais lorsque je suis arrivé, il m'a dit avoir complètement oublié que nous avions prévu cette rencontre. Plutôt que de me recevoir chez lui, Ali m'a alors demandé de l'accompagner dans un bar-restaurant situé à proximité et dans lequel il avait ses habitudes, rappelant que pour les personnes issues des classes populaires, « l'accès au foyer est assez strictement réservé à la famille au sens large et à ceux qui "sont quelque chose pour nous" »¹¹¹. Après avoir discuté de façon informelle pendant qu'il déjeunait, nous sommes restés installés à table pour réaliser l'entretien. Visiblement habitué à présenter son parcours et son action

110 BROCHIER C., « Enjeux théoriques et pratiques des méthodes empiriques dans la sociologie du Brésil contemporain », *Cahier des Amériques Latines*, n° 42, 2003, p. 43.

111 HOGGART R., *La culture du pauvre*, Paris, Éditions de minuit, 1970 (édité pour la première fois en 1957), p. 68.

au sein de l'association, Ali a répondu à mes questions par de longues explications argumentées. Enfin, j'ai réalisé l'entretien avec Laura quelques jours plus tard, dans son appartement. Elle s'est montrée très détendue (par moment avachie dans le canapé, elle s'est également déplacée à de nombreuses reprises pour allumer une cigarette et se préparer du thé) et la situation d'enquête n'a pas semblé la déranger. Cependant, le fait qu'elle m'ait régulièrement demandé mon avis sur les sujets que nous abordions suggère qu'elle me considérait, probablement du fait de mon parcours universitaire en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportive (elle était elle-même diplômée d'un Master en STAPS), en capacité de juger ses actions sur un plan théorique.

S'ils ont permis de recueillir de nombreuses informations déterminantes pour comprendre le fonctionnement de l'association et le contexte des interventions de chacun des encadrants, ces quatre premiers entretiens portent également la marque de mon manque d'expérience dans ce domaine. Ainsi, il s'est avéré à leur lecture que de nombreuses réponses fournies par les enquêtés auraient certainement mérité une demande de précision ou des relances de ma part. Néanmoins, du fait de ma longue présence sur le terrain et des relations étroites développées avec les enquêtés, les informations apparaissant comme manquantes à l'issue de ces entretiens ont pu être recueillies ultérieurement dans le cadre d'échanges informels ou plus directement. En effet, durant l'analyse des données, lorsqu'il me manquait une information relativement précise, il m'est arrivé de téléphoner directement aux enquêtés pour obtenir des réponses à ce sujet. Ces quelques demandes, présentées comme une demande d'aide ponctuelle concernant la recherche, ont toujours reçu un accueil positif de la part des enquêtés, nous invitant à renouveler cette démarche en cas de besoin.

A l'issue de la première année d'enquête, plusieurs éléments m'ont invité à élargir le champ des observations pour comprendre l'espace dans lequel s'insérait l'association. D'une part, le fait qu'Ali soit en conflit ouvert avec des membres d'une autre association sportive du quartier des Bermontiers promouvant des objectifs similaires nécessitait de questionner la place de l'association au sein du quartier et les éventuelles influences sur les actions mises en place. D'autre part, les relations de concurrence que j'avais pu observer entre les responsables des différents sites de l'association JTE méritaient d'y porter une attention particulière en interrogeant notamment le fonctionnement de l'association nationale et les modes de coordination existants avec les sites JTE locaux.

Pour situer l'association JTE dans l'espace du quartier des Bermontiers, j'ai décidé d'interroger Kemal et Olive, respectivement actuel et ancien président de l'association, ainsi qu'Abdel, élu du quartier des Bermontiers et également membre de l'équipe municipale en tant qu'adjoint à la vie associative. Il y a deux élus de quartier aux Bermontiers et la proposition de rencontre a été adressée

à chacun d'eux. Abdel a répondu rapidement, me proposant de le rencontrer dans son bureau à la mairie la semaine suivante, tandis que l'autre élue, d'abord absente pour plusieurs semaines, n'a jamais répondu à mes relances. Au cours de cet entretien (réalisé en juin 2011 et qui a duré 50 minutes), mon intérêt s'est principalement porté sur l'histoire du quartier des Bermontiers et les relations entre JTE, les habitants, les autres associations existantes, et les responsables politiques de la ville de Luzais. Très prompt à partager son expérience du quartier des Bermontiers où il est né et a passé son enfance, Abdel a fourni de nombreuses informations appartenant à la fois au registre public et privé. Suite à cet entretien, il m'a également invité à participer à un groupe de réflexion qu'il pilotait autour du football citoyen – considérant que l'avis d'un chercheur sur le thème de "l'éducation par le sport" pourrait être intéressant – et j'ai ainsi pu échanger à plusieurs reprises avec lui de manière informelle et recueillir de nouvelles informations. Les entretiens avec Kemal et Olive visaient à documenter l'évolution des relations externes de JTE (autres associations, partenaires) mais également celle de son fonctionnement interne. Kemal et Olive m'ont tous deux reçu à leur domicile (en novembre 2011) et se sont confiés librement (durant une heure et cinquante minutes pour Kemal et une heure pour Olive) sur leurs expériences respectives au sein de JTE Bermontiers, donnant finalement une vision assez similaire de l'association.

A travers les entretiens réalisés avec les responsables nationaux de l'association Jouons Tous Ensemble, Sophie, directrice, Malik, coordinateur, et Lorane, chargée de communication, l'objectif était d'appréhender le fonctionnement de l'association nationale et les relations existantes avec et entre les sites locaux de JTE. Nous avons eu l'occasion de nous rencontrer une première fois lors du tournoi national de l'association en juin 2011, mais afin de respecter les différents niveaux hiérarchiques, ces entretiens ont été sollicités de manière officielle auprès d'Ali lors d'une réunion du comité de pilotage du projet de recherche en décembre 2011. Après plusieurs relances de ma part, Ali m'a proposé (en février 2012) de rencontrer les trois responsables présents le même jour à une manifestation sportive internationale organisée à Paris. A chacun des trois responsables, j'ai expliqué que la recherche en cours visait à mettre à jour les éléments déterminants, liés aux pratiques ou aux modes de fonctionnement, permettant d'expliquer l'atteinte des objectifs d'éducation et d'insertion par le sport, positionnant l'association Jouons Tous Ensemble comme "experte" dans ce domaine. Les deux premiers entretiens réalisés avec Sophie (une heure et trente minutes) et Malik (une heure et vingt minutes) se sont déroulés de manière similaire. Au même titre qu'Ali, tous deux semblaient habitués à raconter leur histoire et à présenter les actions mises en place par l'association, et quelques mots suffisaient à relancer leur discours. Lorane étant malade le jour prévu, je l'ai rencontrée deux semaines plus tard à son domicile. Elle s'est pour sa part montrée un peu plus réservée (l'entretien a duré un peu moins d'une heure), doutant notamment de sa

capacité à m'aider dans mes recherches du fait de sa position particulière au sein de l'association nationale¹¹². D'une manière générale, ces entretiens ont permis de recueillir de nombreuses informations concernant le fonctionnement, l'histoire et les projets de développement à venir de l'association nationale, ou tout du moins, une vision acceptable de celles-ci. En effet, si mon appartenance à l'association a permis le partage d'informations généralement cachées au grand public, des observations ultérieures, réalisées dans le cadre de ma participation aux différents événements nationaux de l'association (tournois, sorties à Roland Garros, séminaire), ont également confirmé que d'autres me sont restées cachées, notamment lorsqu'elles donnaient une image moins exemplaire de l'association. Au-delà de ma position de chercheur, potentiellement source d'inquiétudes, le fait que je sois présent au sein de l'association depuis seulement dix-huit mois au moment des entretiens et que nous ne nous connaissions que très peu peut également expliquer cette réticence à partager certains secrets d'initiés¹¹³.

2.2. Documenter l'histoire des jeunes enquêtés et d'éventuelles transformations dispositionnelles hors de l'association.

Pour comprendre le vécu des jeunes enquêtés au sein de l'association, j'ai dès le départ envisagé de réaliser des entretiens avec eux. Tenant compte du fait que le sens pratique qui oriente leurs actions est le produit de leurs expériences passées¹¹⁴, les entretiens visaient en premier lieu à documenter les trajectoires sociales qu'ils avaient suivies jusqu'à leur entrée dans l'association et qui étaient, de ce fait, inaccessibles par l'observation. Plus précisément, j'ai interrogé les jeunes enquêtés sur leurs trajectoires résidentielle et scolaire, le contexte familial dans lequel ils évoluaient et leurs pratiques associatives et de loisir. Le délai de dix-huit mois, séparant les premières observations et ces entretiens, s'explique premièrement par la volonté de réaliser une phase d'observation sans que les enquêtés aient connaissance de mon activité de recherche et de perturber le moins possible la situation. Deuxièmement, d'autres options méthodologiques, envisagées au début de l'enquête et abandonnées par la suite¹¹⁵, nécessitaient que les jeunes enquêtés aient

112 A la différence de Sophie et Malik, Lorane est arrivé plus tardivement dans l'association en novembre 2008. Du fait de son poste de chargée de communication, elle est moins impliquée dans le développement de l'association. Signe de cette réserve, Lorane a terminé l'entretien en disant : « *j'espère que ça va et que j'ai pas trop dit de conneries...* »

113 GOFFMAN E., *Mise en scène de la vie quotidienne*, t.1, *La présentation de soi*, op. cit., p. 138.

114 BOURDIEU P., *Le sens pratique*, op. cit.

115 Le projet de recherche, intitulé Sport, Jeunesse et Lien Social, dans lequel s'inscrivait mon travail ambitionnait d'être interdisciplinaire, mêlant des approches sociologique et psychologique. Ce projet visait à appréhender les "bénéfices psycho-sociaux" de la pratique sportive dans divers contextes, à travers la caractérisation des transformations des comportements individuels et collectifs de jeunes pratiquants et de formaliser les connaissances et pratiques d'éducateurs socio-sportifs qualifiés d'expert par leurs pairs. Malgré un investissement initial dans ce sens, qui m'a conduit à publier un article traitant spécifiquement de la question de l'interdisciplinarité, je me suis progressivement focalisé sur l'approche sociologique. CROSNIER, T. « Pratiques des associations sportives de quartiers aux visées éducatives et citoyennes », In BORDA CARULLA S., BROCHARD M. et CHARBIT Y., *Faire dialoguer les disciplines en sciences humaines et sociales*, Paris, L'harmattan, 2014, p. 125-149.

participé aux activités de l'association durant un temps suffisamment long. En effet, durant ces entretiens, en plus des questionnements présentés précédemment, l'objectif était d'interroger les jeunes enquêtés sur leur expérience au sein de l'association. Invités à se remémorer puis à décrire ce qu'ils avaient vécu de particulièrement marquant depuis leur inscription à l'association et plus précisément au cours des dix-huit derniers mois, période sur laquelle je pouvais, à partir de mes notes ethnographiques, stimuler leur mémoire et relancer leur discours. Si ces données n'ont pas été utilisées comme elles le sont habituellement dans le cadre du programme de recherche du cours d'action¹¹⁶, elles ont néanmoins permis d'élargir le champ de mes observations à des éléments auxquels je n'avais pas accordé d'importance jusque-là et qui étaient pourtant considérés comme primordiaux par les jeunes enquêtés. Considérant que les logiques pratiques qui guident les actions des enquêtés échappent en grande partie à leur conscience, il n'a en aucun cas été question d'utiliser les discours recueillis dans ce cadre comme des auto-analyses pertinentes.

En mars 2012, lorsqu'ils étaient tous réunis à la fin d'un entraînement¹¹⁷, j'ai informé les jeunes enquêtés de mon activité de recherche et de mon souhait de pouvoir réaliser un entretien individuel avec chacun d'entre eux dans ce cadre. Pour faciliter leur accord, j'ai présenté ce travail de thèse comme un « *devoir à rendre* » – suscitant de cette manière leur empathie –, prioritairement centré sur le fonctionnement de l'association – les positionnant en tant que personnes ressources, acteurs et non pas sujets de la recherche –, tout en insistant sur les visées pratiques – améliorer à terme le fonctionnement des associations promouvant l'éducation et l'insertion par le sport. À l'exception de deux jeunes enquêtés sur neuf¹¹⁸, j'ai réalisé deux entretiens avec chacun d'entre eux entre mars 2012 et novembre 2014. Séparés d'environ dix-huit mois en moyenne, ces seconds entretiens m'ont

116 C'est en se référant à ce programme de recherche que j'ai effectué mes mémoires de Master 1 et 2 visant l'analyse de l'activité individuelle et collective des joueurs et entraîneurs lors de séances d'entraînement de tennis dites « collectives » dans une visée d'optimisation de la performance. Le cours d'action est une approche sémiologique de l'activité développée initialement par Jacques THEUREAU. Elle s'intéresse à la dynamique des transformations chez les individus en postulant que ces transformations peuvent être appréhendées à un niveau particulier de l'activité : celui qui fait sens pour l'acteur. Sur le plan méthodologique, ce présupposé théorique implique de s'appuyer sur le point de vue des enquêtés (recueilli lors d'entretiens, dits d'auto-confrontation, réalisés à la suite d'enregistrements ou d'observations de l'activité in situ) afin de reconstruire le déroulement de l'activité en tant qu'expérience vécue et de mettre en lumière les significations construites par les enquêtés, en relation avec les éléments de l'environnement, qui sont significatifs de leur point de vue. THEUREAU J., *Le cours d'action : Méthode élémentaire*, seconde édition remaniée et postfacée de "*Le cours d'action : analyse sémio-logique*", Toulouse, Octares, 2004.

117 Trois jeunes que j'avais commencé à observer ont quitté l'association avant le lancement des entretiens. J'ai tenté de les contacter par téléphone, Facebook, ou des connaissances communes susceptibles de les rencontrer, mais seul l'un d'entre eux m'a répondu et accepté de réaliser un entretien.

118 Je n'ai réalisé qu'un seul entretien avec Junior et Lasana en mai 2014. J'avais pu observer tout au long de l'enquête qu'ils ne prenaient jamais la parole spontanément et répondaient le plus souvent à mes sollicitations – et celles des autres joueurs – par oui ou non, ou des phrases extrêmement courtes. Par conséquent, j'avais dans un premier temps décidé de ne pas réaliser d'entretien semi-directif avec eux. J'ai finalement changé d'avis à la fin de l'enquête et décidé de réaliser un entretien avec chacun d'entre eux individuellement en mai 2014. J'explique dans la suite du texte pourquoi ces premiers entretiens réalisés tardivement n'ont pas été suivi d'un deuxième.

permis de pister les transformations dispositionnelles des jeunes enquêtés¹¹⁹. Les entretiens ont été réalisés au domicile des jeunes enquêtés excepté pour Salim et William. Face aux réticences de ces derniers – leurs mères travaillaient à domicile en tant qu'assistantes maternelles et ils disaient ne pas vouloir les déranger – j'ai proposé de réaliser le premier entretien à mon domicile. Dans le cas de Salim, ces réticences ont finalement été dépassées puisque je me suis rendu à son domicile pour réaliser le second entretien. Quant à William, si les deux entretiens réalisés avec lui ont eu lieu à mon domicile, je me suis tout de même rendu chez lui à deux reprises pour questionner sa mère.

Tableau 3. Récapitulatif des entretiens réalisés avec les jeunes enquêtés.

Date de l'entretien	Prénom de l'enquêté	Lieu de l'entretien	Durée	Numéro de l'entretien
Mars 2012	Alexandre	A son domicile (salon)	1h10	1
Avril 2012	Yazid	A son domicile (salon)	1h30	1
Avril 2012	Omar	A son domicile (salon)	1h30	1
Avril 2012	David	A son domicile (salon)	50 min	1
Mars 2013	William	A mon domicile	1h10	1
Avril 2013	Salim	A mon domicile	1h	1
Avril 2013	Aylan	A son domicile (salon)	1h10	1
Décembre 2013	Alexandre	A son domicile (salon)	40 min	2
Janvier 2014	William	A mon domicile	50 min	2
Avril 2014	Yazid	A son domicile (chambre)	45 min	2
Mai 2014	Salim	A son domicile (chambre)	30 min	2
Mai 2014	Lasana	A son domicile (salon)	1h10	1
Mai 2014	Junior	A son domicile (salon)	30 min	1
Juin 2014	Aylan	A mon domicile	30 min	2
Juin 2014	David	A son domicile (salon)	35 min	2
Novembre 2014	Omar	A mon domicile	1h15	2

Le fait que ces entretiens s'étalent sur une période aussi longue témoigne en partie de ma difficulté à faire valoir ma position de chercheur face aux jeunes enquêtés. En effet, pour ne pas altérer la relation entraîneur/joueur qui s'était établie, je n'ai pas voulu insister pour fixer au plus vite des dates pour ces entretiens et j'ai laissé l'initiative aux jeunes – tout en les relançant – de me proposer une date qui leur convienne. Cette difficulté à affirmer ma position de chercheur s'est

¹¹⁹ Cette méthodologie a déjà été utilisée par Muriel DARMON dans ses travaux sur les élèves des classes préparatoires. DARMON M., *Classes préparatoires, la fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La découverte, coll. Laboratoire des sciences sociales, 2013.

également manifestée dans la conduite des premiers entretiens et notamment lorsque l'on abordait des sujets intimes ou potentiellement sources de gêne pour les enquêtés. À titre d'exemple, j'éprouvais des difficultés à relancer les enquêtés pour obtenir davantage de précisions sur leurs difficultés scolaires ou l'histoire de leur famille, notamment lorsque celle-ci comportait des épisodes peu enviables (difficulté à s'intégrer, faibles revenus, arrêt précoce de l'école), et ce d'autant plus que dans la situation d'entretien, je représentais, en tant que chercheur, un symbole de réussite scolaire et sociale. Par ailleurs, comme je l'ai mentionné auparavant, ce manque d'expérience dans ce domaine permet également d'expliquer le manque de précisions dans les informations recueillies. La conduite d'un second entretien avec les jeunes enquêtés, réalisé peu de temps avant mon départ de l'association¹²⁰, avait initialement vocation à repérer d'éventuelles transformations dans leurs dispositions en dehors du contexte de l'association, mais a en partie permis de répondre à ces lacunes. Sur le point de partir de l'association, il m'était alors plus facile d'assumer ma position de chercheur et de prendre le risque d'altérer ma relation avec les jeunes enquêtés en leur posant des questions susceptibles de les mettre mal à l'aise. Durant ces entretiens, je m'appuyais sur la retranscription du premier que j'avais préalablement annotée, et je questionnais directement l'enquêté sur des éléments manquants ou des propos qui m'étaient apparus peu clairs ou contradictoires avec d'autres données. Le fait de réaliser les premiers entretiens avec Junior et Lasana tardivement, juste avant mon départ de l'association, m'a conduit à ne pas en programmer un second, qui, du fait du faible temps qui se serait écoulé entre deux, aurait été d'un intérêt limité.

2.3. Comprendre l'influence des trajectoires familiales sur la participation des jeunes enquêtés aux activités de l'association.

Les entretiens réalisés avec les familles des jeunes enquêtés constituent une pièce importante de ce travail de recherche. Les informations recueillies dans ce cadre ont permis de mieux saisir les contextes familiaux dans lesquels ont évolué les jeunes enquêtés, reconstituer les trajectoires sociales, scolaires et résidentielles des familles ainsi que les pratiques éducatives mises en place¹²¹. Autrement dit, cela a permis de repérer dans les trajectoires sociales des jeunes enquêtés les déterminants de leur inscription à l'association JTE Bermontiers ainsi que les effets de leur participation sur celles-ci.

Pour réaliser ces entretiens, j'ai demandé aux jeunes enquêtés de me transmettre les coordonnées téléphoniques de leurs parents, en leur demandant de les prévenir que je les appellerais

120 Ces deuxièmes entretiens ont été réalisés entre décembre 2013 et novembre 2014, soit dans les sept derniers mois précédant mon départ et même après dans le cas d'Omar.

121 Le chapitre 2 de cette thèse dresse un portrait détaillé des familles des jeunes enquêtés et permet d'identifier les déterminants sociaux qui expliquent leur engagement durable au sein de l'association. Le tableau 7 récapitule les principales caractéristiques familiales des jeunes enquêtés et peut être consulté page 120.

prochainement pour les solliciter pour un entretien. Cette demande a provoqué des réactions différenciées chez les jeunes enquêtés, certains n'y voyaient pas d'inconvénients, tandis que d'autres demandaient d'emblée « *pourquoi* », l'air soucieux, et me prévenaient que leurs parents ne seraient sûrement pas intéressés ou disponibles pour répondre à mes questions, traduisant ainsi une réelle inquiétude de leur part. Lorsque je téléphonais aux parents, je me présentais comme l'entraîneur de tennis de leur fils faisant parallèlement des recherches pour l'université sur le thème de l'éducation par le sport. J'expliquais que je cherchais à comprendre comment fonctionnaient les associations comme celle de Jouons Tous Ensemble et quels effets cela pouvait avoir sur les jeunes qui y participaient. Après leur avoir rappelé qu'un entretien similaire avait déjà été réalisé avec leur fils pour les mêmes raisons, je leur demandais s'ils accepteraient, eux aussi, de partager leur point de vue. Les parents de cinq jeunes enquêtés ont accepté rapidement le principe d'une rencontre à leur domicile. Pour ces derniers, cet entretien représentait une bonne occasion de rencontrer l'entraîneur de l'association dans laquelle leur fils passait une grande partie de son temps. En outre, le fait qu'ils aient posé de nombreuses questions et la densité de leurs réponses témoignaient d'une curiosité concernant les comportements de leurs fils et d'une certaine facilité à se raconter. Les parents des jeunes enquêtés que je n'ai pas pu rencontrer ont tous prétexté un manque de temps pour refuser l'entretien. Les pères de Yazid et Omar ont dans un premier temps promis de rappeler pour me proposer une date de rencontre, mais, malgré plusieurs relances, ils ne m'ont jamais répondu par la suite. A deux reprises, la mère de David a décommandé un entretien et j'ai ensuite manqué notre troisième rendez-vous. Lorsque je l'ai recontacté pour m'excuser, elle a expliqué qu'elle ne souhaitait plus me rencontrer. Enfin, Aylan ne m'a jamais donné les coordonnées de ses parents.

Les difficultés rencontrées pour prendre contact avec les parents des jeunes enquêtés puis pour obtenir leur accord afin de participer à un entretien à leur domicile sont révélatrices d'une volonté de préserver leur intimité du regard extérieur, conforme aux cultures populaires¹²². Concernant les parents, plusieurs facteurs permettent d'expliquer les différentes stratégies d'évitement mises en place. D'une part, certains parents peuvent s'estimer doublement dominés, culturellement et économiquement, par la position du chercheur, d'autant plus que ce dernier, de par son métier et son sujet de recherche, peut être considéré comme un spécialiste de l'éducation susceptible de porter un jugement négatif sur leurs propres pratiques éducatives. Le « refus d'ingérence »¹²³ qu'ils expriment ainsi est une posture fréquente des familles qui se sentent soumises au jugement normatif des agents du travail social ou de l'institution scolaire¹²⁴. D'autre part, lorsque la situation des parents n'est pas

122 David LEPOUTRE rappelle à ce sujet que recevoir chez soi n'est pas une pratique très répandue dans les quartiers d'habitat social. LEPOUTRE D., *op. cit.*, p. 139.

123 THIN D., *Quartiers populaires. L'école et les familles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1998.

124 MILLET M. et THIN D., *Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, DUF, 2005.

particulièrement précaire, le refus de réaliser un entretien peut alors témoigner du faible intérêt porté à l'activité de leur fils au sein de l'association Jouons Tous Ensemble. Autrement dit, alors que ces familles accordent une importance primordiale à la bonne éducation et la réussite scolaire de leur fils, à leurs yeux, la participation à l'association Jouons Tous Ensemble relève probablement davantage d'un simple loisir sans réelles visées éducatives. Concernant les jeunes enquêtés, leur appréhension provient moins de ce que j'étais susceptible d'apprendre sur leur compte – après le premier entretien et trois années d'observations j'en savais déjà beaucoup – que de ce que leurs parents pourraient apprendre de leurs activités et comportements au sein de l'association. En effet, au cours de l'enquête, à l'exception du père de Junior et Lasana que je rencontrais régulièrement, les familles des jeunes enquêtés étaient quasiment invisibles et l'association semblait fonctionner comme un lieu à part, où ces derniers pouvaient s'exprimer librement, à l'abri des regards et contraintes familiales¹²⁵.

Extrait du journal ethnographique du 27 mai 2012 : En revenant de Roland Garros avec Omar et Yazid, peu de temps avant que le train n'arrive à Luzais, Omar nous a demandé de ne rien dire à propos de filles ou autres comme on le fait généralement entre nous, une fois que son frère serait présent. Yazid et moi avons plaisanté à ce sujet, mais cela n'a pas fait rire Omar qui semblait particulièrement inquiet et nous a répété cette consigne juste avant que l'on monte en voiture.

Extrait d'entretien réalisé avec Salim en avril 2013 :

- Il me semble que toi tu fais des paris sportifs ?

- Ouais.

- Et ça c'est interdit normalement [par la religion] ?

- Ouais mais pff, on peut pas tout suivre hein!

- Tu suis à peu près, tu suis les grandes lignes ?

- Ouais voilà. Je sais pas, y a pas que ça. Mais ça par contre tu le dis pas à ma mère ça! (rire) Faut pas dire!

Au cours de ces entretiens, j'ai rencontré les mêmes difficultés qu'avec les jeunes enquêtés pour interroger l'histoire des familles. Aussi, j'ai organisé de la même façon un second entretien avec chacune d'entre elles¹²⁶, dans le but d'obtenir certaines informations manquantes mais également de relever certaines contradictions – notamment avec les discours de leurs enfants.

125 Je n'ai vu qu'une seule fois le frère d'Omar et le père de Yazid, venus une fois chacun les chercher à la gare de Luzais après un séjour organisé et la mère d'Alexandre venue apporter un gâteau cuisiné par Alexandre pour le goûter de fin d'année et qu'il n'avait pas pu amener lui-même.

126 Junior et Lasana étant les fils de Kemal, que j'ai rencontré précédemment en qualité de président de l'association Jouons Tous Ensemble Bermontiers, puis une seconde fois, 22 mois plus tard en qualité de père, je n'ai pas ressenti le besoin de réaliser un troisième entretien avec lui.

Tableau 4. Récapitulatif des entretiens réalisés avec les parents des jeunes enquêtés.

Date de l'entretien	Membre(s) des familles enquêtées	Lieu de l'entretien	Durée	Numéro de l'entretien
Avril 2013	Mère d'Alexandre	Au domicile d'Alexandre (salon)	1h20	1
Avril 2013	Mère de William	Au domicile de William (salon)	2h10	1
Septembre 2013	Parents et grand frère de Salim	Au domicile de Salim (salon)	1h	1
Septembre 2013	Père de Junior et Lasana	Au domicile de Junior et Lasana (salon)	50 min	1
Décembre 2013	Mère d'Alexandre	Au domicile d'Alexandre (salon)	30	2
Janvier 2014	Mère de William	Au domicile de William (salon)	50	2
Mai 2014	Parents de Salim	Au domicile de Salim (salon)	40	2

PREMIÈRE PARTIE :

PROBLÉMATIQUES ASSOCIATIVES ET LOGIQUES
D'AFFILIATION DES JEUNES ADHÉRENTS AUX
ASSOCIATIONS SPORTIVES DES QUARTIERS
D'HABITAT SOCIAL.

L'enjeu de la première partie de cette thèse est de déterminer le profil des adhérents à l'association JTE Bermontiers, caractérisée par son insertion dans un quartier d'habitat social et par ses visées sociales et éducatives. En envisageant l'adhésion et la participation – autant que l'absence d'adhésion et de participation – aux activités de l'association comme le résultat de la confrontation entre les logiques associatives propres à JTE Bermontiers d'un côté, et les logiques sociales des adhérents de l'autre, je souhaite préciser les déterminants de chacune d'entre elles. Dans un premier temps, je présente donc les logiques associatives qui guident l'organisation et le développement des activités au sein de l'association JTE Bermontiers depuis sa création, tout en évaluant leurs effets sur l'adhésion des publics habituellement les plus éloignés de la pratique sportive, qui constituent officiellement la cible de la politique de la ville et de l'association. Autrement dit, je cherche à savoir dans quelle mesure l'organisation des activités de l'association permet effectivement d'attirer les adolescents de plus de treize ans, les habitants des quartiers d'habitat social et les filles. Dans un second temps, après avoir constaté les difficultés rencontrées pour attirer les adolescents garçons de plus de treize ans au sein de l'association, j'ai décidé de restreindre mon attention à ce groupe particulier (composé de neuf jeunes enquêtés), dans l'optique de comprendre les logiques sociales qui sous-tendent leur adhésion.

CHAPITRE 1 : À QUI S'ADRESSENT RÉELLEMENT LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE QUARTIER AUX VISÉES SOCIALES ET ÉDUCATIVES ?

1. La face cachée des associations sportives de quartiers aux visées éducatives.

Depuis sa création en septembre 2006, la place de l'association JTE Bermontiers dans l'espace du quartier, les actions proposées et sa manière de les mettre en œuvre ont beaucoup évolué. Aussi, étant admis que les mêmes pratiques peuvent recevoir des sens et des valeurs opposés suivant le contexte dans lesquelles elles sont produites¹²⁷, il est essentiel de présenter ces différents changements et mettre à jour les logiques qu'ils concrétisent.

1.1. Un projet associatif opportuniste guidé par des préoccupations économiques.

Parmi la trentaine de sites Jouons Tous Ensemble, celui des Bermontiers est reconnu par les responsables nationaux comme l'un des plus actifs. Ces actions et initiatives sont chaque fois plébiscitées et servent même parfois de modèle pour le développement au niveau national. Depuis sa création en 2006 sur des bases communes à l'ensemble des autres sites, JTE Bermontiers s'est démarqué en développant plusieurs actions innovantes telles que l'initiation au tennis dans les

127 BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979, p. 103.

écoles, la création d'une section de double dutch et de tennis handisport, la mise en place d'entraînements pour des personnes obèses et l'organisation de séjours culturels à l'étranger et de rencontres médiatiques entre les jeunes adhérents et des anciens joueurs de tennis professionnels. La présentation de l'ensemble de ces actions qui sortent du cadre initial de l'association permet de questionner les fondements du projet associatif de Jouons Tous Ensemble et l'appropriation de celui-ci par Ali sur le site des Bermontiers.

En plus des cours assurés dans le quartier des Bermontiers, l'association propose des initiations au tennis dans des écoles fréquentées majoritairement par des publics en difficulté sociale et économique. Ainsi, Ali assure respectivement deux et quatre heures d'entraînement par semaine – à trois groupes différents – dans un lycée de la fondation d'Auteuil et dans une école élémentaire publique appartenant à un REP + (Réseau d'Éducation Prioritaire), tous deux très éloignés du quartier des Bermontiers. Dans les deux cas, les groupes d'entraînement changent deux à trois fois par an, ce qui rend difficile la mise en place d'un réel travail éducatif sur le long terme, d'autant plus que l'éloignement de ces établissements, ne permet pas aux élèves de poursuivre la pratique dans le cadre des entraînements hebdomadaires de l'association¹²⁸. C'est en ce sens que l'investissement d'Ali dans ces activités apparaît en décalage avec les objectifs de l'association qui considère le fait de s'ancrer sur un territoire particulier et sur le long terme comme un prérequis nécessaire au travail éducatif auprès des jeunes habitants des quartiers d'habitat social.

Extrait d'entretien réalisé avec Sophie directrice de l'association nationale de JTE : En fait la première chose qu'on s'était dite avec [nom du président de l'association nationale] avec le peu d'expérience qu'on avait c'était que c'était très bien de mettre le tennis mais qu'il fallait mettre un encadrement. C'était la première chose. Et puis à l'opposé du projet proposé par [nom d'une entreprise spécialisée dans la vente de vêtements et chaussures de sport], l'idée qu'on fait un truc flonflon musette, c'est la fête et après on se barre, ça c'était tout à fait à l'encontre de ce qu'on voulait. Néanmoins, lorsque j'ai fait part à Ali de mon étonnement concernant ce décalage, il m'a expliqué d'une part, que de son point de vue, ces actions répondent tout de même à l'objectif fixé de démocratiser le tennis et d'autre part que l'association touche une subvention « *non négligeable* » pour la mise en place de ces deux actions¹²⁹.

Depuis 2010, l'association JTE Bermontiers se distingue par le développement d'une

128 Il y a eu une exception de courte durée puisque Aziz, qui a découvert le tennis au lycée de la fondation d'Auteuil est venu jouer aux Bermontiers durant six mois entre janvier et juin 2011. L'année suivante, il s'est engagé en apprentissage et les heures d'entraînements proposées au sein de l'association ne lui permettaient pas d'y participer.

129 Extrait du journal ethnographique du 5 juin 2012 : Lorsque j'ai fait le bilan de l'année, j'ai expliqué à Ali que je trouvais peu d'intérêt à intervenir dans le cadre de l'accompagnement éducatif, puisqu'en si peu de temps il était très difficile de mettre en place des choses intéressantes. Ali m'a répondu qu'il comprenait mon point de vue, mais que l'association était la seule à être intégrée au dispositif de l'accompagnement éducatif sur le plan sportif et qu'elle touchait une subvention pour son intervention dans ce cadre qu'il ne pouvait pas se permettre de refuser.

nouvelle section sportive dédiée à l'apprentissage du double dutch. Cette activité sportive émergente, pratiquée à l'origine essentiellement dans les rues des quartiers populaires de grandes villes Hollandaises et États-uniennes à l'aide de simples cordes, a rapidement rencontré un vif succès au sein du quartier. D'une part, elle a permis de doubler le nombre d'adhérents et d'autre part, elle a favorisé l'arrivée des filles au sein de l'association¹³⁰. Devant ce développement de la section double dutch, certains membres et partenaires de l'association ont manifesté leur inquiétude. Tout d'abord, certains jeunes adhérents de la section tennis se sont plaints d'être délaissés, pointant le fait qu'un séjour à New-York avait été organisé pour les adhérents au double dutch et que rien d'équivalent ne leur avait été proposé. Dans le même temps, un créneau horaire jusque-là utilisé pour les entraînements de tennis a été attribué en cours d'année à la section de double dutch qui manquait d'espace pour pratiquer et des adhérents double dutch ont également été invités à réaliser de nombreuses démonstrations à l'occasion de différents événements médiatiques dans la France entière¹³¹. Ensuite, Olive, ancien président de l'association locale, estimait que le cœur du projet de JTE était de démocratiser le tennis, qui, malgré la diminution des coûts liés à la pratique, reste un sport économiquement et symboliquement difficile d'accès pour les habitants des quartiers d'habitat social – ce qui n'est pas le cas du double dutch. Enfin, au niveau national, lorsqu'il a été décidé de développer la pratique du double dutch sur l'ensemble des sites JTE, celle-ci a été présentée comme une activité originale utilisée pour la préparation physique des joueurs de tennis, afin de ne pas perdre le partenariat conclu avec l'entreprise française spécialisée dans la fabrication d'articles de sports de raquette. Cependant, en pratique, seule une minorité d'adhérents participe aux deux activités¹³².

À partir de la fin de l'année 2012, Ali a souhaité développer la pratique du tennis en fauteuil. Il a passé une formation pour obtenir un Certificat de Qualification Handisport et a ensuite pris en charge l'ensemble de ces entraînements. Le nombre d'adhérents a progressé rapidement et fin 2014, avec cinq joueurs de tennis fauteuil dont un adulte classé parmi les dix meilleurs joueurs français, JTE Bermontiers est devenu un des clubs de tennis handisport les plus importants en France en terme de licenciés. À l'occasion du développement de cette nouvelle activité, l'association a bénéficié de nouveaux financements liés au secteur handisport et parallèlement, à partir de septembre 2014, l'association nationale a salarié Ali à raison de dix-huit heures par semaine pour développer la pratique du tennis en fauteuil sur les autres sites en France.

130 L'effet de la création de cette section sur le profil des adhérents de l'association sera présenté dans le point 2.2.2 Une majorité de filles et d'habitants du quartier au double dutch.

131 A titre d'exemple, plusieurs jeunes ont réalisé des démonstrations lors de tournois de tennis internationaux, de matchs de basket professionnel et lors d'une étape du tour de France.

132 A titre d'exemple, lors de la saison 2013-2014, sur le site des Bermontiers, seuls 6 adhérents sur 112 participaient aux deux activités soit environ 5 %.

Dans le même esprit, en 2012, Ali a développé un partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire de Luzais, pour permettre aux enfants obèses de pratiquer le tennis. Seulement, après quelques mois, l'expérience a été arrêtée à l'initiative de l'hôpital qui n'a pas réussi à mobiliser suffisamment d'enfants pour la pratique. Suite à la réussite du développement de la section handisport, la responsable du projet a souhaité relancer le dispositif, ce qui, pour Ali, constituait une nouvelle opportunité de financement.

Extrait du journal ethnographique du 1er mars 2013 : Ali m'a dit que le médecin de la ligue de tennis qui s'occupait du projet des obèses l'année dernière l'avait relancé en voyant l'article paru dans le journal de la ville, présentant le développement de la section handisport. Il m'a ensuite précisé qu'il n'était pas contre relancer le projet, à la condition qu'il soit cette fois-ci payé pour chacune des heures de cours effectué au prix de trente-cinq euros net.

L'association JTE Bermontiers est également reconnue pour avoir organisé plusieurs rencontres médiatiques entre les jeunes adhérents et d'anciens joueurs de tennis professionnels. A titre d'illustration, on peut noter les venues successives sur le site des Bermontiers, du président de l'association nationale (en janvier et novembre 2011), d'un ancien joueur de tennis professionnel (en juin 2011) et de deux joueurs de tennis handisport évoluant parmi les vingt meilleurs mondiaux (en décembre 2012)¹³³. De plus, l'association locale a également accueilli le tournoi national de l'association regroupant plus de deux cents enfants durant quatre jours en juin 2011. Enfin, en octobre 2013, Ali a également organisé à Luzais une exhibition de tennis payante regroupant quatre anciens joueurs et joueuses de tennis professionnels, ponctuée par le concert d'une chanteuse finaliste d'une émission de télé-réalité, à laquelle ont assisté près de deux mille personnes. Lors de chacun de ces événements, les partenaires de l'association sont invités – Ali veille à ce que leur soutien soit également visible par l'affichage de banderoles publicitaires – ainsi que la presse locale qui ne manque jamais de produire un compte-rendu. Pour l'association, ces événements constituent également un moment particulièrement opportun pour développer le soutien de ses différents partenaires. À titre d'exemple, la convention passée avec la ville de Luzais a été réévaluée à la hausse à l'occasion du tournoi national organisé en 2011 et l'exhibition organisée en octobre 2013 a permis d'obtenir une subvention exceptionnelle de la part d'un partenaire privé.

Enfin, Ali a à cœur d'inculquer aux jeunes adhérents de l'association « *la culture du bouger* ». Pour cela, il organise un nombre important de sorties (environ six par an contre seulement une ou deux sur la plupart des autres sites) liées à l'univers du tennis, mais aussi des séjours culturels et sportifs qui durent généralement une semaine. Si des séjours similaires sont également organisés sur quelques autres sites de l'association, la spécificité de ceux organisés par Ali réside

¹³³ De nationalité marocaine, ce joueur de tennis professionnel a participé à tous les tournois du grand chelem et fait partie des quinze meilleurs joueurs mondiaux. Il a pris sa retraite en 2008.

dans le fait qu'ils se déroulent le plus souvent à l'étranger (New-York en 2012 et 2014 et Rome en 2014). Ces séjours ont un écho important au niveau local et celui réalisé à New-York en 2012 a même permis à l'association d'obtenir le prix "coup de cœur" des victoires du sport de la ville de Luzais¹³⁴.

Au-delà de la spécificité de certaines des actions mises en œuvre, par rapport aux autres sites de l'association nationale, les activités qui constituent la base du fonctionnement de l'association semblent également suivre une logique particulière.

Si l'on pouvait s'attendre à ce que le travail pédagogique qualitatif soit privilégié, pour Ali, il est au contraire important que l'association puisse accueillir le plus possible d'adhérents dans l'optique de pouvoir affirmer auprès des différents partenaires l'importance du travail réalisé. Jusqu'en 2013, le prix des licences à la FFT était remboursé par cette dernière à l'ensemble des sites JTE et Ali en profitait donc pour licencier, en plus des jeunes joueurs participants aux entraînements hebdomadaires, tous ceux qui participaient aux initiations de tennis à l'école élémentaire et au lycée. Par ailleurs, afin d'optimiser le nombre d'adhérents sur les créneaux horaires limités d'entraînements (de 15h à 18h le mercredi et de 10h à 18h le samedi), Ali a progressivement diminué la durée des entraînements tout en augmentant le nombre de joueurs par groupe. A titre d'exemple, lors de la saison 2012-2013, sur les huit créneaux d'entraînement, cinq d'entre eux accueillaient en moyenne neuf joueurs par groupe sur un seul terrain d'entraînement¹³⁵.

134 La cérémonie des victoires du sport est organisée chaque année et récompense les résultats et initiatives des sportifs de Luzais.

135 A titre de comparaison, pour assurer une qualité pédagogique suffisante la Fédération Française de tennis recommande de limiter à six le nombre de joueurs par terrain d'entraînement. Fédération Française de Tennis, *Le cahier de l'enseignant*, Collection Enseignement, document n° 2, 2009.

Tableau 5. Répartition des joueurs sur les différents créneaux d'entraînements entre les saisons 2011-2012 et 2013-2014.

		Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014
Mercredi	15h	8	9	8
	16h	5	7	4
	17h	5	4	6
Samedi	10h	4	7	6
	11h			
	12h	4	5	7
	13h			
	14h	8	11	6
	15h			13
	16h	7	11	7
	17h	4	4	6
Nombre total D'adhérents		40	54	63

Légende : Lors des saisons 2011-2012 et 2012-2013, respectivement cinq et quatre joueurs disposaient d'un entraînement supplémentaire par semaine. Ces créneaux d'entraînement sont signalés en rouge dans le tableau. Les créneaux d'entraînement accueillant des joueurs évoluant en championnat par équipe sont signalés par un fond bleu dans le tableau.

Loin de favoriser l'épanouissement de chacun et l'égalité de traitement de tous les jeunes adhérents, l'association accorde une importance majeure aux résultats sportifs et favorise de ce fait les logiques d'exclusion liées à la compétition. Cela transparaît dans l'attribution des créneaux d'entraînements, puisque les groupes composés des meilleurs joueurs sont ceux qui ont le plus souvent droit à une heure et trente minutes de cours contre une heure pour les autres, voire à un deuxième créneau d'entraînement (tableau 5). La manière dont Ali compose les équipes participant au championnat est également révélatrice de cette priorité accordée aux résultats. Ainsi, après que deux jeunes se sont qualifiés pour les finales départementales à l'issue de la première phase de championnat par équipe dans la catégorie 17/18 ans, Ali a décidé de les remplacer par deux autres joueurs, reconnus comme meilleurs, alors même qu'ils avaient quant à eux été éliminés dans la même épreuve en catégorie 15/16 ans. Les stages sportifs organisés au sein de l'association

répondent également à cette logique puisqu'ils sont proposés en priorité aux meilleurs joueurs de chaque groupe. Par ailleurs, on peut voir dans l'investissement important d'Ali dans la section double dutch un intérêt similaire¹³⁶. En effet, cette pratique étant relativement récente, il existe encore peu de concurrence en compétition ce qui permet d'obtenir – plus facilement qu'au tennis – des titres significatifs, comme l'illustre la troisième place au championnat de France de double dutch 2010 obtenue par une équipe de JTE Bermontiers, après seulement quelques mois de pratique. Si ces résultats sportifs ne sont pas directement accompagnés de gains financiers pour l'association, ils participent néanmoins à sa notoriété et sont systématiquement mis en valeur devant les différents partenaires.

Enfin, dans la conduite des actions de l'association JTE Bermontiers, l'aspect spectaculaire revêt une importance majeure, comme en témoignent notamment les destinations choisies pour les séjours organisés, dont les coûts importants limitent d'autant le nombre de jeunes pouvant y participer. Chacun de ces séjours a fait l'objet d'une communication au niveau national et d'un compte-rendu dans la presse écrite locale. La manière dont Ali organise son temps de travail suit aussi cette logique puisqu'il est finalement très peu présent au contact des enfants, confiant le travail éducatif aux différents entraîneurs sans donner de directives particulières, et consacre la majeure partie de son temps à l'organisation des événements et séjours médiatiques ponctuels.

En conclusion, les éléments présentés, relatifs à l'évolution des actions mises en place par Ali et la manière dont elles sont conduites en pratique, révèlent une image différente de celle que l'on se fait généralement du fonctionnement des associations sportives dites traditionnelles, donnant la priorité à l'obtention de résultats valorisables en compétition et organisant dans ce sens une sélection progressive des meilleurs joueurs, au détriment des participants les moins doués. Autrement dit, ces observations témoignent d'une priorité donnée aux aspects économiques de l'association sans lesquels la pérennisation de son poste ne serait peut-être pas assurée¹³⁷. Dans cette optique, il choisit les actions à développer – et la manière de les mettre en œuvre – en fonction des bénéfices financiers ou symboliques qu'elles sont susceptibles d'offrir à l'association, au détriment parfois du projet associatif initial, de leur pertinence du point de vue des objectifs sociaux ou éducatifs et du risque à terme de transformer l'association en un simple prestataire de services¹³⁸. Dans la mesure où un grand nombre d'associations sportives évoluent dans un contexte similaire de

136 Il suivait régulièrement les entraînements de double dutch, il a passé son diplôme de juge en compétition et s'est investi dans des groupes de travail au sein de la Fédération Française de Double Dutch.

137 Des phénomènes similaires ont déjà été soulignés par d'autres auteurs. LOIRAND G., « De la permanence des relations "d'homme à homme" dans le travail d'encadrement sportif », *Cahiers Lillois d'Économie et de Sociologie - Éthique et formes de mobilisation de l'acteur au travail*, n° 46, 2005, p.141-170 ; FALCOZ M. et WALTER E., « Être salarié dans un club sportif : une posture problématique », *Formation emploi*, n° 108, 2009, p. 25-37.

précarité des responsables associatifs salariés et présentent des situations financières de plus en plus préoccupantes¹³⁹, il est probable que de nombreuses associations se retrouvent contraintes à suivre des logiques similaires. Ces risques se trouvent par ailleurs renforcés par deux phénomènes distincts. D'une part dans son dernier rapport sur le paysage associatif français, Viviane TCHERNONOG pointe une tendance générale à la diminution des subventions publiques et à l'augmentation des commandes publiques¹⁴⁰. Alors que les subventions publiques répondent à une initiative des associations, les commandes publiques envisagent les acteurs associatifs comme des prestataires chargés de réaliser des actions formatées par les acteurs publics – sur lesquelles elles n'ont que peu de marge de manœuvre – et qui s'intègrent à diverses échelles dans les politiques publiques¹⁴¹. D'autre part, les dangers liés à cette réorientation des priorités de l'association semblent d'autant plus importants que les attentes des différents partenaires ne portent pas précisément sur la capacité des associations à mettre en œuvre des actions efficaces en termes d'éducation, de santé, d'insertion etc. En effet, pour ces derniers, les bienfaits de la pratique d'une activité physique dans ces domaines ne sont jamais évalués car considérés comme allant de soi¹⁴², et les attentes se focalisent alors davantage sur le nombre et le type de personnes touchées¹⁴³, ainsi que sur l'impact médiatique des actions mises en œuvre.

Pour les partenaires politiques que sont, pour JTE Bermontiers, l'État – représenté par l'intermédiaire du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), du dispositif Sport Emploi et de l'Agence de Services et de Paiements (ASP) –, le conseil général et la municipalité, toucher un nombre important de personnes permet à chacun d'entre eux « de faire état devant ses administrés (et devant son opposition) qu'il "fait quelque chose" face à des problèmes souvent considérés comme

138 POINSOT M., *art. cit.* ; PEYRE M. (dir.), *Le livre noir de l'animation socioculturelle*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; KOKOREFF M., LAPEYRONNIE D. et RUI S., *op. cit.* ; MINOT D., *Des associations citoyennes pour demain*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2013.

139 LE ROUX N. et AGUETTANT N., « L'emploi sportif en France et ses évolutions : quel état des lieux ? », In AUGUSTIN J.-P. (dir.), *Vers les métiers de l'animation et du sport : la transition professionnelle*, Paris, La Documentation française, 2006, p. 147-165 ; SIMONET M., « Le monde associatif : entre travail et engagement », In ALTER N., (dir.), *Sociologie du monde du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 191-207 ; BAZIN C. et MALET J., « La France associative en mouvement », *Recherches & Solidarités*, 11ème édition, septembre 2013.

140 TCHERNONOG V., *Le paysage associatif français*, Paris, Juris Editions - Dalloz, 2013.

141 GASPARINI W. et VIEILLE-MARCHISET G., *op. cit.*

142 COIGNET B., « L'évaluation au service de l'action », *art. cit.*

143 La première phrase du rapport du ministère de la ville de la jeunesse des sports sur l'offre d'équipements sportifs et les freins à la pratique sportive dans les Zones Urbaines Sensibles en France illustre parfaitement cette croyance : « Les vertus de la pratique d'une activité physique et sportive dans les domaines de la santé, de l'intégration sociale, de l'estime de soi, et de l'épanouissement de l'individu ne sont plus à démontrer. Aussi, l'une des missions du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports est de faciliter l'accès au sport au plus grand nombre de nos concitoyens. » Ministère de la ville de la jeunesse et des sports, *L'offre d'équipements sportifs et les freins à la pratique sportive dans les Zones Urbaines Sensibles*, Rapport final, Octobre 2014, p. 5.

insolubles : la délinquance des jeunes, la toxicomanie, l'oisiveté durant l'été, les actes d'incivilité »¹⁴⁴. Par ailleurs, les activités sportives étant réputées comme populaires et attractives, elles sont censées permettre de mobiliser un vaste public difficilement accessible par d'autres biais et notamment les jeunes habitants des quartiers d'habitat social qui sont les plus concernés par les politiques d'insertion sociale. Au-delà du nombre de personnes touchées, les municipalités sont attentives à l'impact médiatique des actions mises en place par les associations sportives insérées dans les quartiers d'habitat social. Dans un climat de concurrence constant entre les différents partis politiques convoitant la gestion de la ville mais également entre les grandes villes de chaque région¹⁴⁵, les municipalités tendent à mettre en place des stratégies de communication visant à promouvoir la bonne gestion qu'elles font des ressources publiques et l'image d'une ville dynamique et paisible susceptible d'attirer les investissements extérieurs¹⁴⁶. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, cette stratégie est d'autant plus importante que le sentiment d'insécurité subjectif influe davantage sur le vote des citoyens que l'insécurité objectivement évaluée¹⁴⁷. Ainsi, à Luzais comme dans de nombreuses autres métropoles françaises, les élus cherchent, à travers l'ensemble des pratiques et événements organisés par les associations du champ de l'insertion par le sport, celles qui sont le plus à même de convaincre de l'efficacité des politiques qu'ils mettent en œuvre¹⁴⁸. Le fait que la Mairie et le conseil général – au même titre que les partenaires privés – demandent à l'association d'afficher leurs banderoles lorsque celle-ci organise des événements importants (c'est-à-dire visible par des personnes extérieures à l'association) illustre bien cette volonté de se positionner comme un acteur positif de la vie du quartier face aux potentiels électeurs. Pour les fédérations sportives et leurs déclinaisons au niveau régional (ligue) et départemental (comité), augmenter le nombre de licenciés et produire des actions originales, permet de s'affirmer face à ses concurrents¹⁴⁹. A ce titre, on note que la Fédération Française de Tennis (FFT) mène depuis plusieurs années une politique d'ouverture vers de nouveaux publics, notamment symbolisée par son slogan officiel : « le tennis, un sport réservé à tous ! »¹⁵⁰.

Pour les partenaires privés, le soutien d'une cause "généreuse" est une composante de la promotion

144 KOEBEL M., « L'intégration par le sport : une croyance durable », *art. cit.*

145 THISSE J.-F. et VAN YPERSELE Y., « Métropoles et concurrence territoriale », *Économie et statistique*, n° 326-327, 1999, p. 19-30 ; MASSON P., CARTIER M., LE SAOUT R., RETIÈRE J.-N. et SUTEAU M., *Sociologie de Nantes*, Paris, La Découverte, 2013, p. 3 et 5.

146 LEYVAL-GRANGER A., « La communication locale : entre service public et promotion politique », *Communication et langages*, n°120, 2ème trimestre, 1999, p. 41-54.

147 TIBERJ V., « Vote et insécurité », *CEVIPOF*, 2007.

148 HERRAND, C. et CHAZE, J.-P., « La subvention, un outil des collectivités pour orienter le développement du sport », In *Sport, relations sociales et actions collectives*. Actes du colloque des 14 et 15 Octobre 1993 à Bordeaux, p. 659-664.

149 Si à l'échelle nationale les concurrents sont avant tout les autres fédérations sportives, les ligues et comités d'une même fédération sportive peuvent également être concurrents.

150 A partir de ce slogan basé sur une oxymore, la FFT souhaite « casser » son image de sport élitiste et attirer davantage de personnes issues de milieux populaires.

des produits et s'intègre dans une stratégie marketing plus globale en tant qu'investissement¹⁵¹. Leur intérêt est donc que le nombre de personnes touchées directement par les actions ou indirectement par la visibilité médiatique qu'elles leur offrent soit le plus grand possible.

1.2. Une mise en concurrence des associations citoyennes.

Au sein de l'espace du quartier des Bermonitiers, Jouons Tous Ensemble (JTE) et l'Association Culturelle et Sportive des Bermonitiers (ACSB) représentent les deux acteurs majeurs du champ de l'insertion par le sport. Ces deux associations affichent un objectif commun, celui d'utiliser la pratique sportive comme un vecteur d'éducation et d'insertion pour les plus jeunes, et de ce fait, la mutualisation de leurs moyens et compétences permettraient probablement d'en favoriser l'atteinte. C'est d'abord dans ce sens que se sont nouées les premières relations entre Ali, responsable de l'association JTE Bermonitiers et Naïm, membre très actif du bureau de l'ACSB, ancien président de l'association et également employé de la ville pour l'entretien et le gardiennage des installations sportives sur le quartier. A titre d'illustration, du fait de sa fonction de gardien de gymnase des Bermonitiers, Naïm avait accès au planning hebdomadaire de réservation des installations et a informé Ali sur les créneaux horaires des gymnases sous-utilisés qu'il pourrait potentiellement récupérer en s'adressant à la Mairie¹⁵². De son côté, Ali a quant à lui renseigné l'ACSB sur la possibilité d'obtenir un financement accordé par une banque nationale, déjà partenaire de l'association JTE et il a également invité Naïm à profiter de plusieurs avantages dont il bénéficiait grâce à l'association¹⁵³. Cependant, un changement brutal est apparu dans les relations entretenues jusque-là, au moment où chacune d'entre elles a tenté de développer ses actions, ce qui correspondait au passage d'Ali à un contrat à temps plein au statut de cadre et à un changement de présidence de l'ACSB motivé par un renforcement du projet éducatif et culturel¹⁵⁴. Ainsi, au commencement de l'enquête, les relations s'étaient considérablement détériorées et chacun d'entre eux cherchait à légitimer sa place face à l'autre dans le quartier. D'un côté, Ali dénigrait le travail éducatif et social des encadrants de l'ACSB et de l'autre, Naïm reprochait à l'association JTE de profiter de la notoriété du président de l'association nationale pour obtenir de nombreux avantages,

151 PIQUET S. et TOBELEM J.-M., « Les enjeux du mécénat culturel et humanitaire », *Revue française de gestion*, n° 167, 2006, p. 49-64.

152 Ali a obtenu de cette façon la possibilité d'utiliser un des deux gymnases du quartier, qui était réservé par la municipalité pour l'animation sportive du quartier sans jamais être utilisé.

153 A titre d'exemple, Ali a invité Naïm à des matchs de l'équipe locale de football évoluant en ligue 1 en tribune présidentielle et à un concert de prestige à Paris

154 Extrait du projet affiché sur le site internet de l'association : « A travers ses actions, l'ACSB se donne pour objectifs : de favoriser la pratique sportive des jeunes, des femmes et des adultes, de permettre aux enfants de (re)découvrir le patrimoine historique et culturel de leur ville par le biais de sorties (musée, opéra, Médiathèque.....), de faciliter la mixité sociale, culturelle et générationnelle et faire vivre et partager les valeurs de laïcité, d'égalité, de justice, d'humanité, de respect et d'effort personnel. »

notamment financiers, qu'elle ne méritait pas selon lui. Cette concurrence non avouée entre les deux associations a par la suite pris des formes diverses. Ainsi, Ali demandait aux encadrants de l'association JTE de ne pas adresser la parole à ceux de l'ACSB¹⁵⁵, l'association JTE a fait l'acquisition d'un mini-bus pour son compte alors que les dirigeants de l'ACSB, qui éprouvaient des difficultés chaque week-end à assurer le déplacement des équipes jeunes¹⁵⁶, cherchaient à partager l'usage et les frais d'un tel achat, Ali souhaitait également créer une section de football féminin au sein de JTE plutôt que de proposer aux adhérentes intéressées de rejoindre l'ACSB et enfin, alors que les deux associations partageaient un local administratif en commun, une série de dénonciations et reproches de part et d'autres ont conduit la Mairie à suspendre cette mise à disposition¹⁵⁷.

Encadré 2. Les clefs du conflit.

En 2009, la Mairie a mis à disposition des deux associations un local administratif en commun. Il était composé d'une grande pièce commune pouvant être utilisée pour des réunions et de deux bureaux séparés. D'après Naïm, l'ACSB utilisait assez régulièrement ce local, tandis qu'Ali était le seul membre de l'association JTE à y venir de manière très occasionnelle. Naïm expliquait qu'au départ, les relations entre les deux associations étaient correctes et qu'il laissait régulièrement Ali se servir du téléphone, de la photocopieuse, de la cafetière etc., le tout installé par l'ACSB. Au printemps 2010, la porte du local a été remplacée par une nouvelle plus sécurisée fonctionnant avec des badges magnétiques et des clefs de sécurité. Lors de l'installation, Ali aurait récupéré l'ensemble des cinq badges fournis par les ouvriers et n'en aurait remis que deux à l'ACSB. Par la suite, les responsables de l'ACSB auraient demandé à la Mairie d'avoir des trousseaux supplémentaires pour pouvoir accéder plus facilement au local, mais cette dernière a demandé à ce que les deux associations s'arrangent entre elles. Ali aurait alors refusé de donner un des

155 Extrait du journal ethnographique du 18 juin 2011 : La semaine précédente, lors d'une conférence sur le « foot de quartier », j'ai rencontré et échangé avec la présidente de l'ACSB, qui m'a invité à venir discuter plus longuement lors de la fête de fin d'année du club. Aujourd'hui, après avoir parlé de la saison prochaine avec Ali, je lui ai fait part de mon intention d'aller la voir. Son ton a changé brusquement et il m'a demandé « pourquoi faire ? ». Je lui ai expliqué que cela pouvait être intéressant pour mes recherches en ajoutant que si cela le dérangeait je pouvais très bien ne pas y aller. Sa réaction a été sans appel : « moi je le prendrais mal si t'allais la voir ! ».

Extrait du journal ethnographique du 23 novembre 2011 : Chaque année l'antenne locale de la banque nationale partenaire de JTE et de l'ACSB invitait l'ensemble des représentants des associations qu'elle finançait à un dîner pour permettre la rencontre et l'échange des différents acteurs. En 2011, Ali n'a pas souhaité s'y rendre mais m'a proposé ainsi qu'à Laura (responsable de la section double dutch) d'y aller pour représenter l'association et profiter du repas. Le matin, Ali m'a envoyé le sms suivant : « Elle [Laura] t'expliquera les quelques personnes avec qui je ne souhaite pas que vous échangiez ensemble ». Seulement, Laura ne l'a pas fait avant le dîner et m'étant servi avant elle au buffet, j'ai reconnu la présidente de l'ACSB assise à une table et je l'ai rejoint. Laura, qui ne l'avait jamais vu, s'est jointe à nous. Par la suite, Laura m'a confié que la secrétaire de l'ACSB qui cherchait où s'asseoir serait passée derrière nous en disant qu'elle « ne voulait pas s'asseoir à côté de ces cons là ! ». A la fin du repas, Laura m'a confirmé que c'est bien les membres de l'ACSB qu'Ali souhaitait absolument que l'on évite : « Il m'a dit tu le briefes hein, surtout t'oublies pas ».

156 Il arrive régulièrement que les gardiens du gymnase dépannent l'ACSB et amènent les jeunes dans leur propre voiture.

157 Les détails de ce conflit sont présentés dans l'encadré 2. Les clefs du conflits.

exemplaires en sa possession, proposant en échange de se déplacer avec les responsables de l'ACSB pour faire réaliser des doubles. Ces derniers auraient refusé cette démarche en justifiant qu'ils n'avaient pas à prendre ces frais – importants pour ce type de badge et de clef – à leur compte. A ce moment-là, la tension était déjà importante entre les deux associations, mais le point de rupture est intervenu à la suite d'un mail, qu'Ali a adressé aux différents responsables de l'ACSB – dont Naïm – ainsi qu'à tous les responsables administratifs et politiques concernés par la gestion du sport sur le quartier des Bermontiers. Dans ce mail, Ali accusait l'ACSB d'avoir laissé la porte du local ouverte toute une nuit, risquant ainsi le vol des documents et matériels informatiques de JTE. Selon Naïm, l'ACSB aurait dans un premier temps fait son *mea culpa*, tout en mettant en doute la véracité des faits exposés et en précisant qu'étant les seuls à disposer de matériels informatiques de valeur à l'intérieur du local, ils auraient été, le cas échéant, les seuls pénalisés. Ali aurait alors de nouveau répondu en accusant cette fois les membres de l'ACSB d'utiliser le local et le téléphone à des fins privées (pour passer notamment des appels vers le Maghreb). Les responsables de l'ACSB ont répondu en accusant à leur tour Ali pour d'autres méfaits et la Mairie a finalement décidé de suspendre la mise à disposition de ce local pour les deux associations. Si la Mairie cherche à « fédérer les gens sur des projets communs »¹⁵⁸, persuadée que « collectivement on est toujours plus fort » et tend à minimiser l'existence de phénomènes de concurrence entre les associations, préférant parler « d'ignorance du travail fait par ses voisins », cet exemple illustre que des tensions peuvent néanmoins se créer et fortement limiter l'instauration d'une action éducative collective à l'échelle d'un quartier.

La lutte dans laquelle ces associations sont engagées vise la reconnaissance de l'utilité de "leur" association et "leur" travail par les différents partenaires publics et privés qui les financent et assurent ainsi leur survie¹⁵⁹. Dans cette optique, chacune d'entre elles cherche tous les prétextes ou moyens susceptibles de l'aider à conserver ou subvertir l'état des rapports de force à un instant t, en développant et valorisant des actions initiées à titre individuel, ou en disqualifiant celles des autres. Cette situation de concurrence exacerbée, qui concerne un nombre croissant d'associations au fur et à mesure que la situation économique de celles-ci se dégrade, nuit à la mise en place d'actions collectives et à la mutualisation des moyens, expériences et forces en présences qui pourraient potentiellement favoriser l'atteinte des objectifs communs qu'elles poursuivent.

158 Cette citation et les deux suivantes sont issues d'un entretien réalisé avec Abdel, élu du quartier des Bermontiers et également membre de l'équipe municipale en tant qu'adjoint à la vie associative.

159 GASPARINI W. et VIEILLE-MARCHISET G., *op. cit.*

1.3. Une priorité donnée à l'avenir de l'association – et de son poste – plutôt qu'à celui des jeunes.

Au commencement de l'enquête en 2010, Ali a 34 ans et il est "responsable" de l'association JTE Bermonitiers depuis sa création en 2006. Il est l'aîné d'une famille de quatre enfants (deux sœurs et un frère) dont les parents tunisiens sont arrivés en France pour chercher du travail. Son père était ouvrier dans la métallurgie et il est décédé en 2013 des suites d'une maladie pulmonaire – possiblement liée à l'amiante selon Ali – tandis que sa mère était agent d'entretien et de nettoyage. Jusqu'à ses douze ans, sa mère travaillait dans un club de tennis et c'est de cette manière qu'Ali a pu jouer au tennis malgré les conditions modestes de la famille. Il passait la majeure partie de son temps libre sur les courts et a été suivi un moment par l'entraîneur du club. Au moment où ses parents ont déménagé – pour des raisons professionnelles – dans une ville, chef-lieu d'un département du sud est de la France, Ali était considéré comme un espoir du club. Dans cette nouvelle ville, Ali souhaitait continuer le tennis mais ses parents n'avaient pas les moyens d'accompagner sa passion.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali : J'avais pas les mêmes habits, ni le même matériel que les autres, moi j'avais juste une raquette « Slazenger » que mon père m'avait payée en faisant des économies pendant des mois.

Malgré sa condition modeste et son bon niveau de jeu, Ali n'a pas obtenu de bourse de la ligue de tennis pour continuer le tennis et il a difficilement accepté le fait qu'elles aient été accordées à des familles qui¹⁶⁰, selon lui, n'en avaient pas besoin. Dès l'âge de quinze ans, il a commencé à donner « *un coup de main* » à la maison de l'enfance du quartier pour s'occuper des plus jeunes contre un peu d'argent.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali : Je m'occupais des tout-petits et l'idée de gagner de l'argent à m'occuper des gamins, à partir en sortie pique-nique, goûter, pour moi c'était un grand kif.

Ali a suivi un cursus scolaire honorable en obtenant son baccalauréat scientifique avec un an de retard¹⁶¹. De manière similaire aux trajectoires "classiques" des enfants de classes populaires¹⁶², après le baccalauréat, Ali a connu davantage de difficultés à l'université et après deux essais inaboutis en faculté de sociologie et de sciences, il a finalement décidé d'arrêter ses études. L'été suivant, en 1998, il a intégré le club de football de son quartier en tant qu'éducateur (responsable de l'entraînement des équipes jeunes), à la faveur d'un emploi-jeune. Puis, au début de l'année 1999, l'association nationale JTE a pris contact avec les dirigeants de ce club, bien intégré dans le quartier pour qu'il devienne support d'un nouveau site JTE. Le projet a été accepté et Ali a été proposé, du

160 Certaines ligues de tennis attribuent des aides financières destinées à favoriser le développement de la performance des jeunes joueurs espoirs. Les sommes et conditions d'attributions de ces aides peuvent varier d'une ligue à l'autre mais elles ont généralement vocation à encourager les jeunes joueurs à participer à davantage de tournois officiels (payants) et permettent par ailleurs de bénéficier d'heures d'entraînement supplémentaires.

161 Ali a redoublé sa terminale.

162 BEAUD S., *80 % au bac ... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2002.

fait de son passé tennistique, pour épauler le responsable du site et donner des cours de tennis. Sans avoir le statut de responsable de site – réservé à l'entraîneur titulaire du Brevet d'État – Ali a été à l'initiative de nombreuses actions entreprises pour son développement, concernant notamment la formation des jeunes à l'encadrement. Cependant, au fil du temps, Ali a eu de plus en plus le sentiment d'être dans une situation précaire et sans réelles perspectives d'évolution. Les responsables de l'association nationale qui souhaitaient quant à eux conserver Ali dans leurs rangs, lui ont d'abord proposé des heures de travail complémentaires avec des entreprises partenaires de l'association nationale. Seulement ces deux tentatives se sont avérées infructueuses, puisque dans les deux cas, Ali est rentré en conflit avec sa hiérarchie dans l'entreprise et n'a pas terminé son contrat. Dans un deuxième temps, l'association nationale a obtenu un financement pour qu'Ali puisse suivre une formation BESAPT. Cependant, malgré l'obtention de son diplôme en janvier 2004, Ali a estimé que ses conditions de travail n'évolueraient pas suffisamment et il a pris la décision de partir de l'association, « *pour prouver aux autres et à [soi] même qu'[il] pouvait réussir tout seul* ».

Ali a d'abord travaillé en tant qu'animateur sportif dans un camping d'une ville balnéaire de l'ouest de la France, puis à la faveur d'une histoire sentimentale naissante¹⁶³, il s'est installé à Luzais avec enthousiasme.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali : Je me dis "oh elle est bien cette petite ville, sympathique" et puis ça faisait déjà deux-trois ans que je cherchais à partir quelque part. "Oh c'est sympa, oh les gens ils me regardent pas de travers!" Ça va tu vois! Et puis je me dis allez je me barre, je vais à Luzais. Mais j'ai fait la transition, c'est à dire que, il fallait faire en sorte que, il fallait que, voilà, pendant un an fallait qu'il [le site JTE où il travaillait précédemment] continue, et il fallait que les gens sentent que, j'étais pas parti pour partir, pas pour laisser tomber les gens, mais, pour moi.

L'année qui a suivi, il a cumulé différents emplois d'animateur sportif et donnait entre autres des cours de tennis et de gymnastique d'entretien. Fin 2005, il a appris par les responsables nationaux de l'association JTE que les dirigeants du comité départemental de tennis souhaitaient créer un nouveau site à Luzais et il s'est proposé pour les aider et partager son expérience. Pendant plusieurs mois, il a travaillé bénévolement à la mise en place du site avec le soutien d'Olive, conseiller en développement de la ligue et très intéressé par le projet¹⁶⁴. Le vingt et unième site JTE a été inauguré en septembre 2006, en présence du président de l'association nationale, et par la suite, Ali a pris le poste de responsable sportif et Olive celui de président.

Après sa première expérience à JTE, Ali a dès le départ cherché à obtenir un emploi à plein temps,

163 La personne qu'il a rencontré à l'époque habitait à Luzais.

164 De sa propre initiative, Olive avait déjà organisé des journées de découverte du tennis dans plusieurs quartiers d'habitat social des grandes villes de la région.

pour s'assurer une stabilité professionnelle et selon ses propres mots, « *ne pas travailler pour la gloire du peuple* ». Malgré tout, les deux premières années, il a dû se contenter d'un contrat de dix-neuf heures de travail par semaine. Parallèlement il a donc continué à effectuer un grand nombre d'heures d'animation sportive en tant que BESAPT et initiateur de tennis et ne s'impliquait pas totalement dans le développement de l'association.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali : En fait à ce moment-là, je travaillais à trois endroits différents en tant que BE, je me tapais des 60 heures dans la semaine, 60 heures dans la semaine, quand tu comptes 60 heures, tu comptes 19 heures à Jouons Tous Ensemble, mais tout le développement de JTE je le comptais pas. Je gagnais bien ma vie, je gagnais des 2300, 2500 euros. Mais j'avais le cerveau éparpillé, dans un centre d'actions éducatives et d'insertion, dans un centre de formation, le CEFRES [Centre de Formation Et de Recherche Éducative et Sociale], JTE, moi je m'éparpillais de partout. Ça veut dire que à JTE, je ne me concentrais plus sur les projets, j'étais là et puis c'était au bonheur la chance. Un moment donné j'ai dit il y en a marre, j'ai dit il y en a marre. J'ai dit moi je peux pas, je pourrai pas continuer comme ça, donc j'ai mis la pression à mon ancien président avant Kemal [c'est Olive qui était président à ce moment là] pour lui dire écoute, il faut que tu fasses quelque chose.

Après deux années passés dans cette situation, Ali a demandé avec insistance, aux membres du bureau de l'association et plus particulièrement à Olive, le président de l'époque, à obtenir un contrat à plein temps et augmenter son salaire. Olive estimait sa demande légitime, mais il s'est senti agressé par le bras de fer imposé par Ali.

Extrait d'entretien réalisé avec Olive : Ali c'est quelqu'un qui n'est pas toujours facile, parce qu'il a ses souhaits, il veut fonctionner comme il le souhaite et voilà. Lui il voulait assurer son revenu, ce que j'ai toujours compris. Et l'objectif, bien sûr, c'était pour servir l'association, faire en sorte qu'Ali ait le meilleur statut possible. Mais ça n'a pas été possible de suite et lui, il revendiquait des choses... ça a été dur quelque fois, moi je l'ai mal vécu. C'est la première fois que j'avais un conflit avec quelqu'un.

Après avoir accordé une première augmentation à Ali en 2009, Olive a réussi à obtenir le financement d'un poste à temps plein dans le cadre du Plan Sport Emploi à partir de 2010. Néanmoins, une fois ce contrat obtenu, « *usé par des conflits permanents* » avec Ali concernant son poste mais également des choix dans le développement de l'association, Olive a choisi de se retirer de l'association, d'abord en partie, en laissant sa place de président tout en restant dans le bureau, puis de façon définitive quelques mois plus tard.

Extrait d'entretien réalisé avec Olive : [Ali], il a ses défauts et ses qualités, il a fait plein de choses, il s'est investi à cent pour cent, c'est son truc, hein, c'est sa vie. Mais moi, combien de fois il m'a menacé de partir et de claquer la porte... Enfin, c'était... c'est un épidermique. [...] Je pense qu'Ali, alors c'est peut être inconscient, mais je pense qu'il veut garder le pouvoir entre guillemets.

Cette démission liée à des conflits avec Ali, qui souhaitait tout contrôler et décider, n'était pas la première puisque auparavant le premier trésorier de l'association, un des entraîneurs et l'ensemble de l'équipe des bénévoles étaient partis pour les mêmes raisons. Les responsables de l'association nationale étaient bien au courant de ces excès, mais ils estimaient qu'il s'était nettement amélioré sur ce point au fil du temps.

Extrait d'entretien réalisé avec Sophie : Ali il a un problème avec la hiérarchie et s'il a un mec au-dessus de lui, il est comme fou quoi, il peut faire le pire. Mais s'il est intronisé : "c'est toi qui fais, tu n'est pas le seul à décider, mais c'est toi qui proposes, c'est toi qui mets en œuvre et c'est toi qui sera mis en avant quand il y aura quelqu'un à mettre en avant", là il se défonce, il se défonce! Et c'est un mec, moi je sais que je peux lui confier un projet, moi j'ai entièrement confiance, parce que c'est un mec intelligent il fait bien son travail et tu peux être sûr que dans tous les compartiments du projet, tout va être bétonné, j'ai une grande confiance dans ses capacités d'organisation. Et il a fait des progrès quand même, au niveau sociabilité, communication, il a quand même fait des progrès, je pense qu'il est encore capable de faire des conneries, mais j'ai beaucoup parlé avec lui, Malik aussi, on lui a pris la tête un nombre incalculable de fois en disant "arrête de déconner" et il a compris que c'était complètement contre-productif quand il montait sur ses grands chevaux, à devenir parano pour un rien et que un réseau, ça s'entretient, et ça s'entretient par la convivialité... Maintenant il a compris ça et il a un très bon réseau sur Luzais.

Au commencement de l'enquête en septembre 2010, Kemal¹⁶⁵, père de deux jeunes adhérents de JTE Bermontiers avait repris le poste de président avec pour objectif, entre autres, de développer le bénévolat et l'investissement des familles. Sur ce point, il considère avoir « *lamentablement échoué* » et l'année suivante, il a laissé sa place, remplacé en cours de mandat, sans élection ni assemblée générale, par Malik, coordinateur de l'association nationale. Ce dernier habitant le sud de la France et amené à se rendre régulièrement sur tous les sites JTE n'était présent sur le site des Bermontiers qu'une à deux fois par an. Il est resté président de l'association jusqu'à la fin de l'enquête. Ali et Malik étaient bons amis et entretenaient une relation de confiance réciproque très forte¹⁶⁶, si bien qu'en pratique, c'est Ali qui prenait l'ensemble des décisions concernant le site JTE Bermontiers et Malik se contentait simplement de les confirmer. Ajouté à cela, l'absence d'assemblée générale depuis cette même période¹⁶⁷, Ali a progressivement cumulé toutes les

165 Kemal était par ailleurs déjà très investi dans diverses activités associatives et militantes. Ainsi, il était président de l'association communautaire favorisant l'intégration et l'épanouissement des ressortissants congolais dans la région, rédacteur en chef d'un webzine sur l'Afrique où il produisait de nombreuses analyses politiques, bénévole sur une radio locale, militant au sein d'une association de solidarité et de défense des droits de l'homme et des immigrés et membre du conseil de quartier des Bermontiers.

166 Extrait d'entretien réalisé avec Malik : « *Tu sais, j'ai trois filles, tu vois. Si je dois les confier à quelqu'un, je les confie à Ali. Parce que j'ai hyper confiance, parce que c'est un gars, quand il a une mission qu'il prend un peu à cœur, il lâche plus le bout, il fait.* »

167 Il n'y a pas eu d'assemblée générale organisée en 2011 et 2012 et lors de celle de 2013 – qui devait valider un changement de statut nécessaire à la création de la section handisport – une seule personne était présente

fonctions et tous les pouvoirs au sein de l'association, ce qui lui permettait au final, d'être seul à décider et de faire les choses "à sa manière"¹⁶⁸.

Bien que le nombre d'emplois dans le secteur associatif ait connu un fort développement lors de ces dernières années, ils restent majoritairement dévalorisés par rapport au secteur privé¹⁶⁹. Le travail salarié dans les associations est notamment caractérisé par l'importance du travail à temps partiel, occasionnel ou saisonnier, des emplois de type CDD, et des emplois de statut précaire (stagiaires, service civique, etc.). Le taux d'emplois aidés dans ce secteur, depuis les Travaux d'Utilité Collective mis en place en 1984 jusqu'au Contrats d'Avenir de 2012 est également élevé¹⁷⁰. Cependant « on ne peut se contenter d'assimiler l'emploi associatif à des contrats aidés, [puisque] sa réalité est beaucoup plus complexe »¹⁷¹. Il existe une tendance forte à la professionnalisation du secteur associatif, comme en témoigne l'utilisation des termes « entreprise associative » ou « travail bénévole » qui au final « remettent en cause les dichotomies qui structuraient traditionnellement les représentations sociales mais aussi sociologiques de ce champ : l'entreprise et l'association, le professionnel salarié et le militant bénévole, le travail et le hors-travail »¹⁷². Ainsi, il semble nécessaire d'envisager le travail associatif (bénévole et salarié) dans son ensemble et dans le temps, permettant d'identifier, dans la succession des engagements de certains acteurs, de véritables carrières. Dans ce sens, le parcours d'Ali est représentatif d'une réelle trajectoire de professionnalisation, marquée par la recherche de valorisations salariales comparables aux trajectoires observées en entreprise. Depuis ses premiers pas, en tant que bénévole pour la maison de l'enfance de son quartier, jusqu'à la prise en charge actuelle de l'association, Ali a toujours cherché à améliorer ses conditions de vie professionnelles et assurer son avenir. En croisant le manque de perspectives professionnelles mis en avant pour expliquer son départ de la première association JTE, les échecs successifs qu'il a connus en entreprise et le fait qu'il ne dispose que de diplômes d'animateur, on retrouve une logique précédemment décrite par Nicolas SADOUL. Celui-ci montre que pour les cadres associatifs, en l'absence de titres scolaires, la carrière dans le secteur

168 L'extrait du journal ethnographique du 22 juin 2013 témoigne du fait qu'Ali souhaitait conserver cette position d'unique décideur : Ali m'a expliqué qu'il avait reçu deux candidatures intéressantes d'entraîneur Diplômé d'État pour me remplacer sur les créneaux du samedi matin l'année prochaine et peut-être plus. Il avait le choix entre une fille de 22 ans qui venait tout juste d'être diplômée et un gars plus âgé avec « *un CV impressionnant* » (il avait notamment entraîné des joueurs semi-professionnels). Néanmoins, Ali pensait choisir la fille car il avait peur que le gars veuille à un moment donné « *faire les choses à sa sauce* » et lui dise « *tu sais on pourrait faire comme ça ou comme ça* ».

169 HÉLY M., « À travail égal, salaire inégal : ce que travailler dans le secteur associatif veut dire », *Sociétés contemporaines*, n° 69, 2008, p. 125-147.

170 SIMONET M., *op. cit.*

171 HÉLY M., *Le travailleur associatif. Un salarié de droit privé au service de l'action publique*, Paris, Thèse de doctorat ès Sociologie, sous la direction de PAUGAM S., EHESS, 2005, p. 222.

172 SIMONET M., *op. cit.*, p. 200.

associatif représente bien souvent l'une des seules perspectives de mobilité sociale ascendante¹⁷³. Ainsi, bien qu'arrivé à Luzais pour se prouver à lui-même et aux autres qu'il pouvait réussir seul, Ali a fini par se réinvestir pleinement dans l'association JTE, seule structure pouvant lui offrir les conditions professionnelles qu'il convoitait. Cette nécessité pour Ali d'assurer son emploi permet de mieux comprendre son engagement au sein de l'association, sa prise de pouvoir progressive, ses demandes régulières de revalorisation et ses choix dans le développement des actions de l'association¹⁷⁴.

En effet, la description de la trajectoire d'Ali montre que celui-ci est pris dans un cercle vicieux. Son mode d'engagement dans l'association est largement déterminé par les contraintes qui pèsent sur son activité et en retour ce même mode d'engagement participe au renforcement de ces contraintes. Autrement dit, la nécessité de devoir assurer la pérennité de son emploi conduit Ali à chercher à se rendre indispensable au sein de l'association. Mais en cherchant à être incontournable et en cumulant les rôles et fonctions au sein de l'association, Ali a découragé l'engagement des bénévoles – les premiers se sont retirés sans que d'autres ne viennent les remplacer – et a fragilisé la pérennité de l'association dans le temps¹⁷⁵. Ceci a une double conséquence : Ali est d'autant plus submergé par des tâches administratives qui nuisent à son investissement auprès des jeunes, et il s'est créé une sorte de confusion entre Ali et l'association. Dans ce sens, il est difficile, voire impossible d'émettre une remarque ou une critique sur le fonctionnement de l'association, sans qu'Ali le considère comme une remise en cause directe de son travail, voire de sa propre personne.

1.4. Associations sportives de quartiers, colosses aux pieds d'argile.

Les associations dites militantes ou citoyennes regroupent l'ensemble des « initiatives qui sont tournées vers le bien commun, l'intérêt général et le respect des droits fondamentaux, et pas seulement l'intérêt commun de leurs membres »¹⁷⁶ et représentent un des principaux leviers d'action des politiques publiques en faveur des habitants des quartiers d'habitat social. Elles participent à une "discrimination positive" censée corriger ou compenser les très forts écarts constatés par rapport à la

173 SADOUL N., *Entre conformité et hétérodoxie : la figure des cadres associatifs comme expression originale de l'encadrement salarié*, Mémoire de DEA, LEST, Aix en Provence, 2005.

174 Cette idée est davantage développée dans le point 1.1. Un projet associatif opportuniste.

175 La professionnalisation dans le secteur associatif peut ainsi constituer un frein à l'engagement bénévole puisqu'ils agissent tous deux avec des contraintes de temps et des motivations différentes. D'un côté, les salariés ont besoin que les activités et projets de l'association avancent rapidement, ce qui peut être incompatible avec l'investissement partiel et discontinu des bénévoles. D'un autre côté, les salariés privilégient le développement d'actions économiquement rentables, potentiellement différentes de celles qui structurent le projet associatif initial et motive souvent la venue des bénévoles. FLAHAULT E., LOISEAU D. et DUSSUET A., « Bénévolat et salariat: quelle coexistence dans les associations ? », In GALLIBOUR E. et RAIBAUD Y., *Transitions professionnelles dans le monde associatif et l'animation*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 41-51.

176 MINOT D., *op. cit.*, p. 12.

moyenne nationale en matières économique, sociale, éducative, culturelle et sécuritaire¹⁷⁷. Parmi la diversité de ces associations, une partie d'entre elles s'adressent, par le biais des activités physiques et sportives, plus spécifiquement aux jeunes de ces quartiers – jugés comme les principaux responsables des problèmes d'ordre public – afin de les faire revenir à la norme et d'éviter de nouveaux débordements¹⁷⁸. Pour développer l'efficacité et le nombre des actions mises en place, les responsables de ces associations ont de plus en plus fait appel à des professionnels impliquant la création d'emplois salariés¹⁷⁹. Néanmoins, alors même que l'engagement associatif a été désigné grande cause nationale de l'année 2014 par le premier ministre Jean-Marc Ayrault, soulignant ainsi la reconnaissance du rôle essentiel joué par les associations dans la cohésion sociale et notamment celles œuvrant au service de l'intérêt général, leurs représentants ne cessent quant à eux de dénoncer les baisses de moyens qui leur sont alloués et leur progressive marchandisation. Dans ces conditions, pour préserver tout à la fois l'emploi associatif et l'accessibilité des activités proposées au plus grand nombre – c'est-à-dire sans augmenter le prix de l'adhésion – les responsables de ces associations se tournent vers d'autres sources de financements (demande de subvention, réponse aux appels d'offre, mécénat, financement participatif,...), qui ne sont pas sans influence sur les objectifs poursuivis. En cherchant à répondre aux attentes des différents partenaires financiers, les actions de l'association et leur mise en œuvre s'en retrouvent parfois modifiées avec des conséquences pouvant être négatives pour les adhérents. J'ai noté dans ce sens un surnombre de joueurs par court lors des entraînements, mais également des séjours culturels organisés toujours plus spectaculaires et onéreux qui limitent d'autant le nombre d'adhérents pouvant y participer. Ensuite, les associations qui partagent des objectifs communs se retrouvent en concurrence pour obtenir la plus grande part possible des subventions et limitent de ce fait leur coopération et le partage des ressources propres à chacune, ce qui pourrait potentiellement s'avérer bénéfique pour les adhérents, notamment à travers la mise en commun de matériel, de ressources humaines et de compétences. Enfin, la nécessité pour le responsable de l'association d'assurer son poste de salarié, s'accompagne d'une diminution de l'investissement bénévole et d'une fragilisation du fonctionnement démocratique, qui ensemble, mettent en péril la pérennité de l'association.

Les logiques ainsi présentées influencent fortement le développement de l'association JTE Bermontiers et les types d'actions mises en place par cette association, mais probablement aussi, le profil et les modes d'engagement de ses adhérents. Dans la suite de ce chapitre, je me suis donc

177 Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2009, op. cit.*

178 GARCIA C., « Action sociale par le sport », *Éduquer*, n° 11, 2006.

179 KOEBEL M., « Le secteur de l'animation socio-culturelle », In CAMY J. (dir.) et LE ROUX N. (dir.), *L'emploi sportif en France : situation et tendances d'évolution*, MEN, AFRAPS/RUNOPES, 2002, p. 361-374.

intéressé à la capacité de l'association JTE à mobiliser les publics réputés pour être les plus éloignés de la pratique sportive¹⁸⁰, à savoir, les habitants des quartiers d'habitat social, les adolescents de plus de treize ans et les filles.

2. Qui sont les adhérents de JTE Bermontiers ? Approche statistique et observations.

Les bases du fonctionnement commun à l'ensemble des associations JTE ont été pensées pour favoriser l'adhésion des habitants des quartiers d'habitat social, attirer les filles et soutenir la participation des adolescents dans le temps. A partir d'un décompte statistique des adhérents de l'association JTE Bermontiers¹⁸¹, j'ai dans un premier temps, cherché à vérifier si le type de pratique sportive proposée, le lieu des entraînements et le prix de l'adhésion permettent effectivement de favoriser l'adhésion des publics ciblés. Dans un second temps, j'ai cherché à tester l'hypothèse d'une évolution du profil des adhérents au fil du temps et du développement original – par rapport aux autres sites en France – des activités au sein de l'association JTE Bermontiers (création de la section double dutch et organisation plus fréquente de sorties et événements médiatiques).

Encadré 3 : Méthode utilisée pour réaliser le décompte statistique des adhérents de l'association JTE Bermontiers.

En tant que responsable de la section tennis depuis septembre 2011, j'avais pour mission de faire remplir et récupérer des fiches de renseignements auprès de tous les adhérents au moment de leur inscription – ou réinscription – au sein de l'association. A partir de ces fiches, j'avais entre autres accès à leur sexe, leur date de naissance et leur adresse, que je récapitulais sur un seul document donnant ainsi, pour chaque année, un listing complet des adhérents tennis de l'association qui participaient aux entraînements hebdomadaires sur le site des Bermontiers¹⁸². Pour faciliter l'analyse de ces données, j'ai compilé les listings des trois années disponibles (de septembre 2011 à juin 2014) dans un seul document en y ajoutant l'année d'entrée et de sortie de l'association de chaque adhérent¹⁸³, ce qui me permettait de calculer le temps que chacun y avait passé. Concernant les adhérents de la section double dutch, je n'ai pu avoir accès qu'au listing des adhérents de la

180 Ministère de la ville de la jeunesse et des sports, *op. cit.*

181 La méthode utilisée est détaillée dans l'encadré 3. Méthode utilisée pour réaliser le dénombrement statistique des adhérents de l'association JTE Bermontiers.

182 Autrement dit, les enfants qui participaient aux initiations tennis dans le cadre scolaire (accompagnement éducatif et lycée de la fondation d'Auteuil) n'ont pas été pris en compte.

183 Ce tableau est présenté en annexe 1. Listing des adhérents tennis de l'association JTE Bermontiers entre 2011 et 2014. Page 243.

saison 2013-2014¹⁸⁴, qui précisait leur sexe, leur âge et leur adresse mais ne permettait pas de connaître l'année de leur première inscription à l'association.

2.1. Les jeunes habitants des quartiers d'habitat social, un marché à conquérir.

2.1.1. *Le tennis, une offre sportive originale dans les quartiers d'habitat social, accessible aux filles.*

Le rapport de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles de 2009 révèle que le taux de licenciées dans ces quartiers (23 %) continue d'être largement inférieur au reste du territoire français (35,9 %) et pointe par ailleurs, l'influence probable d'une offre sportive symboliquement sexuée pour expliquer ces chiffres¹⁸⁵. Pour Carine GUÉRANDEL, c'est une vision androcentrique des comportements déviants de la jeunesse populaire urbaine qui a conduit – et conduit encore en partie – les pouvoirs publics à encourager et favoriser le développement de projets d'insertion, de socialisation et/ou d'intégration par le sport à destination des garçons de ces quartiers¹⁸⁶, perçus comme « une nouvelle classe dangereuse »¹⁸⁷. A titre d'illustration, ce même rapport note que les clubs d'arts martiaux, multisports et de football représentent près de la moitié des associations sportives présentes en ZUS¹⁸⁸. Aussi, la faible pratique des jeunes filles des quartiers d'habitat social peut en partie s'expliquer par un manque d'offres susceptibles de les intéresser. En proposant initialement de pratiquer le tennis, l'association JTE espérait donc pouvoir répondre à ce manque observé. Au sein de JTE Bermontiers, l'hypothèse semble se vérifier puisque sur l'ensemble des adhérents tennis entre 2011 et 2014 (n=74), 41 % sont des filles, proportion d'autant plus remarquable qu'elle est même supérieure à la moyenne nationale des licenciés tennis (30%)¹⁸⁹. Néanmoins, ces très bons résultats ne peuvent être uniquement attribués à la rencontre entre une demande importante et une offre originale qui permettrait de la satisfaire. A partir de mes observations, j'ai pu pointer l'effet des lieux d'entraînements – situés à l'abri du regard des garçons – sur la participation des adolescentes.

184 Pour rappel, la position qui était la mienne au sein de l'association limitait en partie mon accès aux données. La méthodologie (page 18-21) présente précisément les réticences du responsable de l'association à me fournir ce type d'informations.

185 Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2009, op. cit.*, p. 159.

186 GUÉRANDEL C., *Les modes de socialisation des jeunes filles et des jeunes garçons des quartiers populaires urbains dans les structures sportives : le cas d'un quartier toulousain*, Thèse de doctorat ès STAPS, sous la direction de MENNESSON C., Université de Toulouse III Paul Sabatier, novembre 2008.

187 BEAUD S. et PIALOUX M., *Violences urbaines, violence sociale ; Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003.

188 Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2009, op. cit.*, p. 160.

189 Chiffre issu de l'enquête statistique de l'année 2012 réalisée par la Fédération Française de Tennis (FFT).

2.1.2. *Des lieux d'entraînements proches du quartier et des frais d'adhésion réduits : levée des freins à l'inscription des jeunes habitants des quartiers d'habitat social.*

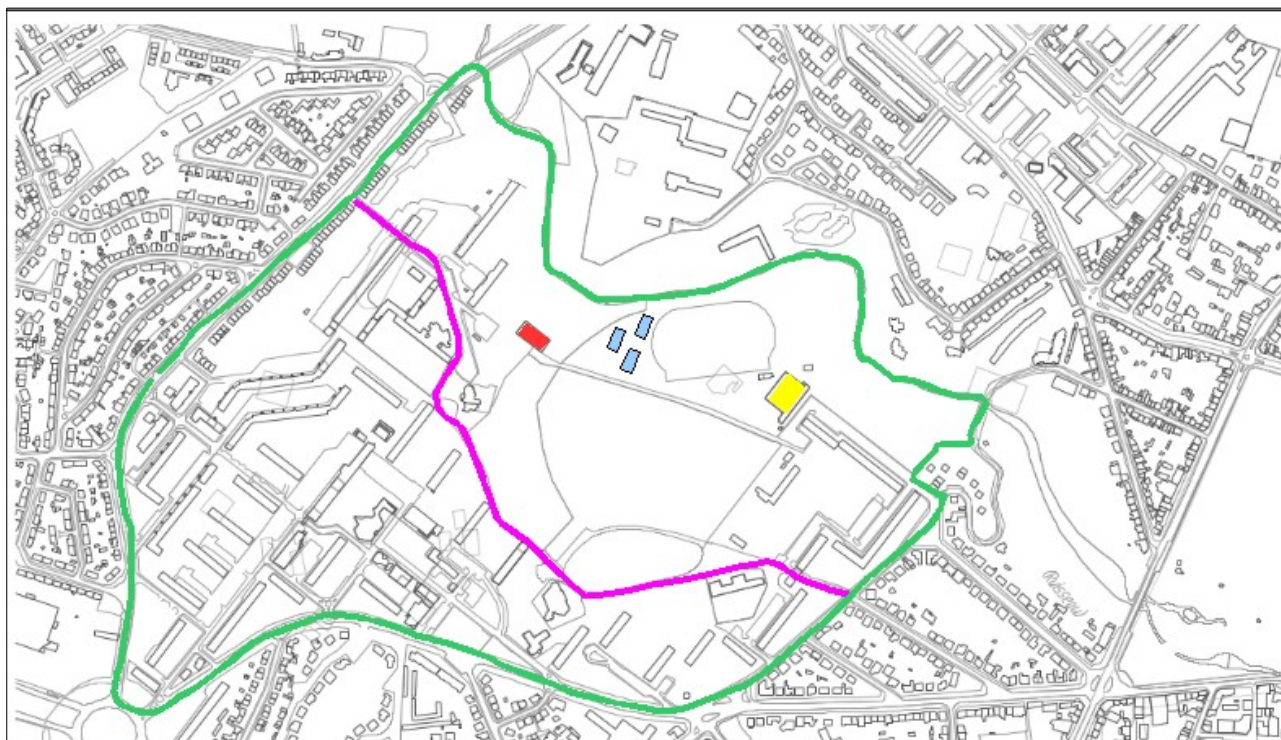
Dans les quartiers d'habitat social, la part des adhérents à des clubs sportifs est deux fois et demi moins importante que la moyenne nationale¹⁹⁰. Pour les principaux responsables de la politique de la ville et du ministère des sports, réduire cette différence constitue un objectif prioritaire et dans cette optique, l'accent est mis en premier lieu sur l'accessibilité. Pour cela, ils favorisent le développement de l'offre sportive par la construction notamment de nouveaux équipements et cherchent à limiter le coût d'adhésion aux clubs, en octroyant des aides financières pour toutes les personnes se situant en-dessous d'un certain niveau de ressources, ou en subventionnant les clubs qui s'engagent à favoriser l'accueil de ces publics en mettant notamment en place des politiques tarifaires adaptées.

C'est à la lumière de ces constats que l'association Jouons Tous Ensemble a dès le départ limité le prix de l'adhésion annuelle (allant de dix à vingt euros) et mis dans son cahier des charges la nécessité que chaque site dispose de lieux d'entraînements situés à l'intérieur du quartier d'habitat social visé. La création de JTE Bermontiers a suivi ces contraintes, mais cela ne semble pas suffisant pour attirer spécifiquement les enfants du quartier puisque sur l'ensemble des adhérents tennis entre 2011 et 2014, seuls 33 % d'entre eux habitent effectivement le quartier des Bermontiers, 12 % habitent un autre quartier d'habitat social et 55 % un quartier non prioritaire pour la politique de la ville. Si cette faible part constatée est évidemment le résultat de multiples facteurs, la situation particulière des lieux d'entraînements de l'association au sein du quartier semble avoir une influence importante et inattendue qu'il est intéressant de présenter.

L'observation d'un plan du quartier des Bermontiers, montre tout d'abord que celui-ci se divise en deux parties distinctes. La première partie peut être qualifiée de résidentielle et regroupe la quasi totalité des logements du quartier, l'ensemble des commerces et les locaux des principales institutions publiques. Dans la deuxième partie, on trouve un petit étang, un grand espace vert, et les principales installations sportives (piste d'athlétisme, terrains de football, de tennis et de basketball, gymnases, piscine), le tout bordé d'un cours d'eau traversant plusieurs quartiers de la ville ainsi qu'un parc public très fréquenté.

190 Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2009, op. cit.*, p. 158.

Carte 1 : Plan du quartier des Bermontiers et délimitation de la zone résidentielle et de loisir.



Légende : — Délimitation du quartier ■ Courts de tennis extérieurs ■ Petit gymnase
■ Grand gymnase. Note : Sur cette carte la zone résidentielle est située en bas à gauche.

Les entraînements de tennis se déroulant sur les terrains extérieurs et les gymnases tous situés dans la partie la plus éloignée de la zone résidentielle du quartier, ils sont finalement peu visibles par les habitants, ce qui explique qu'en l'absence de communication spécifique¹⁹¹, nombre d'entre eux ignorent tout simplement l'existence de l'association et des activités qu'elle propose. Au contraire, lorsque les entraînements ont lieu sur les terrains extérieurs et dans une moindre mesure au petit gymnase¹⁹², ils attirent souvent la curiosité des nombreux promeneurs qui empruntent les chemins longeant le cours d'eau et qui pour une très grande majorité habitent en dehors du quartier. Ainsi, plusieurs personnes venaient régulièrement demander des informations concernant l'activité et de nombreuses inscriptions à l'association se sont déroulées de cette manière.

Cette situation particulière de l'association dans l'espace du quartier semble également contribuer à la forte présence de filles présentée plus haut, puisqu'elle permet de ce fait, de limiter la gêne occasionnée par les regards extérieurs¹⁹³. En effet, au cours de l'enquête, j'ai réalisé de

191 A titre d'illustration aucune affiche de l'association n'est visible dans le quartier ni dans les écoles du secteur.

192 Un des côtés du petit gymnase était constitué d'une façade – en plexiglas – transparente ce qui permettait de voir ce qui s'y passait depuis l'extérieur.

193 Il a déjà été montré que les jeunes filles des quartiers d'habitat social subissent de la part des garçons, des processus d'étiquetage sexuel pouvant porter atteinte à leur réputation. LEPOUTRE D., *op. cit.* ; CLAIRE I., *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin, 2008.

nombreuses observations dans ce sens. Tout d'abord, les adolescentes de l'association s'entraînaient ensemble dans un groupe non mixte et étaient les seules à préférer jouer dans le grand gymnase toute l'année, même lorsque le temps permettait de jouer en extérieur dans de meilleures conditions¹⁹⁴. Ensuite, lorsqu'il arrivait que des personnes extérieures à l'association entrent dans le gymnase pendant les entraînements, elles modifiaient leur comportement de façon perceptible, parlaient plus bas, ne riaient plus et se montraient davantage tendues¹⁹⁵. Enfin, lorsqu'elles se trouvaient en présence d'autres garçons de l'association, notamment lors des quelques sorties communes organisées, elles se mettaient le plus possible à l'écart et se montraient beaucoup plus introverties que lors des sorties où elles n'étaient qu'entre elles. Au final, il semble donc que la possibilité de pratiquer une activité sportive dans un espace réservé, permet aux jeunes filles d'échapper au regard extérieur, le plus souvent source de gênes, et favorise leur inscription au sein de l'association.

2.1.3. *Des activités spécifiques pour maintenir la participation des adhérents après treize ans.*

Depuis les années 1980, les jeunes adolescents sont régulièrement désignés par la majorité des médias et hommes politiques comme les responsables des émeutes urbaines et plus généralement des actes de délinquances perturbant l'ordre public dans les quartiers populaires¹⁹⁶. C'est donc en direction de ces publics que les premières mesures réactives – et non pas préventives – utilisant le sport ont été adressées et plus particulièrement aux 13-18 ans, « une tranche d'âge qui ne correspond plus "aux jeunes des quartiers d'habitat populaire" mais qui fait clairement référence à une catégorie juridique : "les mineurs de justice" »¹⁹⁷. Réussir à attirer ces jeunes dans des clubs sportifs serait alors un moyen utilisé pour leur permettre d'échapper à « la culture de la rue »¹⁹⁸, de se défouler dans un cadre réglementé et de les faire revenir à la norme. Malgré les nombreuses croyances pourtant maintes fois remises en cause sur lesquelles s'appuie cette logique¹⁹⁹, les 13-18 ans continuent de focaliser l'attention des différents acteurs du champ de l'éducation par le sport. A

194 La salle du grand gymnase ne disposait que d'un terrain unique dont la surface plastique accélérât la vitesse des balles, tandis que trois terrains étaient disponibles en extérieur et leur surface plus lente, favorisait davantage les échanges.

195 Cette tension était perceptible dans leur posture et dans leurs gestes tennistiques, beaucoup moins amples et fluides, ce qui les amenait à faire des erreurs inhabituelles.

196 DERVILLE G., *art. cit.* ; BELAÏD C. (Coord.), *Banlieue, lendemains de révolte*, Paris, Co-édition Regards, La Dispute, 2006.

197 BAILLEAU F., *op. cit.*

198 JUHEM P. « "Civiliser" la banlieue. Logiques et conditions d'efficacité des dispositifs étatiques de régulation de la violence dans les quartiers populaires », *Revue française de science politique*, n°1, 2000, p. 53-72.

199 MOHAMMED M. et MUCCHIELLI L., « Délinquance juvénile », In VAN ZANTEN A. (dir.), *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, PUF, 2008, p. 109-111 ; MUCCHIELLI L., « Note statistique de (re)cadrage sur la délinquance des mineurs », *Champ pénal/Pennal field Confrontations, nouvelle revue internationale de criminologie* [en ligne], mis en ligne le 11 décembre 2008 : <http://champpenal.revues.org/7053>

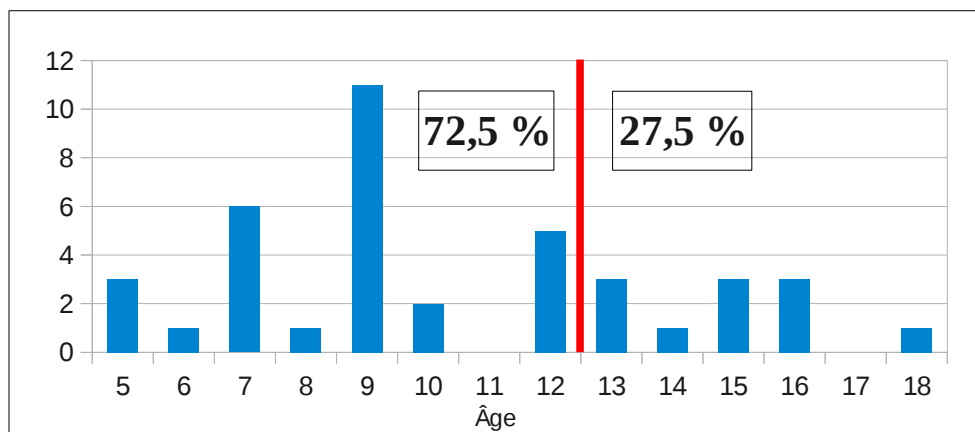
ce titre, Abdel, élu de quartier aux Bermontiers et membre de l'équipe municipale de Luzais en tant qu'adjoint à la vie associative, témoignait des difficultés rencontrées par la ville pour « capter » ces publics.

Extrait d'entretien réalisé avec Abdel :

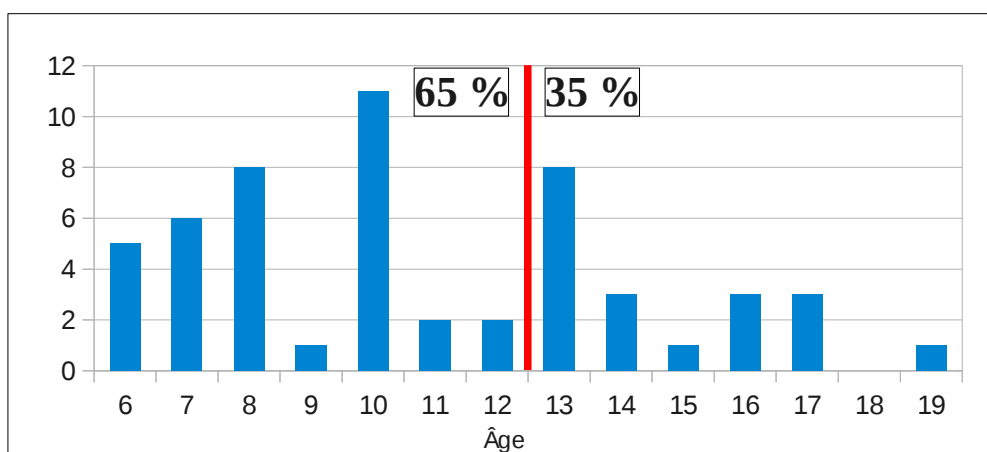
- Généralement il y a un certain âge ou franchement on arrive à les capter...
- Les plus jeunes?
- Les plus jeunes de 8 à 13 ans, après c'est peut être plus difficile, après il y a peut être un écrémage qui se fait entre 13 et... parce qu'après il y a peut être moins de motivation.

Pour remédier à ce problème, JTE Bermontiers suit le modèle de l'association nationale et propose différentes opportunités (formation à l'arbitrage ou à l'encadrement) et activités (les sorties et séjours organisés en dehors du quartier) qui sont spécifiquement adressées à cette catégorie d'âge. Néanmoins, l'analyse de la part des moins et plus de treize ans parmi les adhérents tennis de l'association sur les trois dernières années met en évidence une présence importante des jeunes de moins de treize ans.

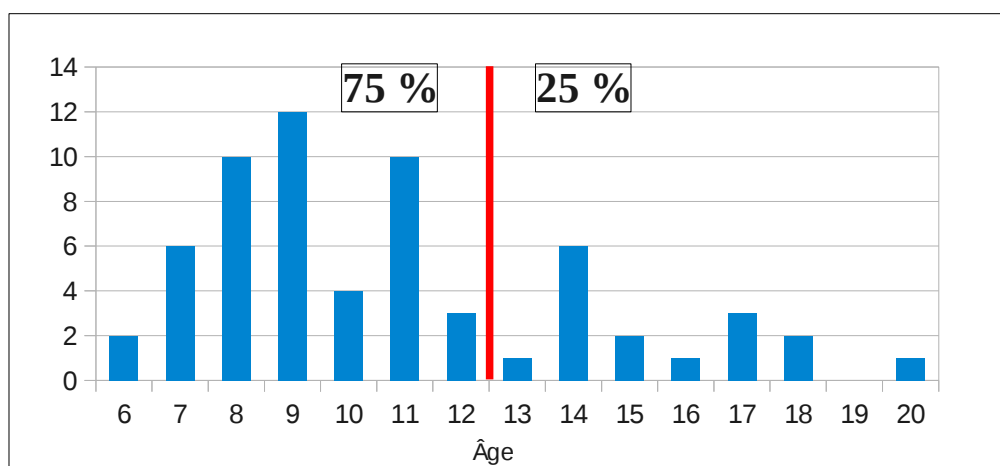
Graphique 1 : Distribution des adhérents tennis en fonction de leur âge lors de la saison 2011-2012 (n=40).



Graphique 2 : Distribution des adhérents tennis en fonction de leur âge lors de la saison 2012-2013 (n=54).



Graphique 3 : Distribution des adhérents tennis en fonction de leur âge lors de la saison 2013-2014 (n=63).



Au-delà la faible présence d'adhérents âgés de plus de treize ans, ces données ne permettent pas de différencier parmi eux, ceux qui sont présents de longue date dans l'association (avant leur treize ans) de ceux qui arrivent plus tardivement (après leur treize ans). Toutefois, en se référant à l'âge des adhérents entrés dans l'association depuis 2011 (sur les 48 adhérents entrés sur cette période, seuls quatre avaient plus de treize ans et deux d'entre eux ne se sont pas réinscrits l'année suivante), à l'ancienneté moyenne des adhérents de plus de treize ans (pour chacune des trois dernières années, ils étaient dans l'association depuis en moyenne six ans²⁰⁰) et à la part de ces derniers entrés dans l'association avant leur treize ans (environ 63 % pour les trois années²⁰¹), il est

200 L'ancienneté moyenne des adhérents de plus de treize ans était de 6 années en 2011-2012, 5,74 années en 2012-2013 et 5,81 années en 2013-2014.

201 La part des adhérents de plus de treize ans à être entrés dans l'association avant leur treize ans était de 63,64 % en

possible de conclure que les adhérents de JTE Bermontiers de plus de treize ans sont majoritairement des jeunes qui ont découvert l'association étant petits et qu'ils y sont restés au fil du temps. Néanmoins, si cette observation va bien dans le sens des actions mises en place par l'association pour favoriser le maintien des jeunes adhérents de plus de treize ans, seule l'analyse qualitative des trajectoires des jeunes enquêtés, réalisée dans la seconde partie de cette thèse, permettra de s'en assurer et de révéler les réels déterminants de l'engagement durable des jeunes hommes des classes populaires dans les associations sportives de quartier.

2.2. L'évolution des activités de l'association JTE Bermontiers modifie le profil de ses adhérents.

2.2.1. Vers une auto-exclusion des habitants du quartier.

L'offre de pratiques sportives et culturelles moins importante et moins diversifiée dans les territoires prioritaires de la politique de la ville est présentée comme le principal frein permettant d'expliquer la plus faible participation des jeunes habitants des quartiers d'habitat social à ces activités²⁰². Au vue de son insertion dans le quartier, on pouvait donc s'attendre à ce que la part des adhérents tennis de l'association JTE habitants aux Bermontiers soit supérieure à celle présentée précédemment (33%). Plus surprenant encore, nous partagions, avec Ali, le sentiment que la proportion d'adhérents issus du quartier diminuait au fil du temps. Notre intuition s'appuyait sur un faisceau d'indices dont la profession des parents des nouveaux inscrits (on y trouvait par exemple des directeurs commerciaux, des avocats, des chirurgiens-dentistes, des chefs d'entreprises, etc.), leurs prénoms et noms de familles (davantage de prénoms composés et de noms à particule et moins de prénoms et noms à consonance étrangère), l'école qu'ils fréquentaient (peu d'entre eux fréquentaient les écoles du secteur et ils étaient nombreux à être scolarisés dans des écoles privées ou à suivre le programme scolaire à domicile sous la supervision de leurs parents), leurs tenues vestimentaires (ils portaient davantage de vêtements de marque et de polo²⁰³), leurs manières de s'exprimer ainsi que celles de leurs parents (ils maîtrisaient davantage le français et parlaient avec un langage soutenu) et leurs moyens de locomotion (beaucoup d'entre eux étaient accompagnés en voiture et certains venaient en vélo). Pour confirmer cette hypothèse, je me suis donc intéressé aux mouvements d'entrée et de sortie de l'association des adhérents en différenciant ceux qui habitaient un quartier d'habitat social et ceux qui vivaient dans un autre territoire de la ville²⁰⁴.

2011-2012, 63,16 % en 2012-2013 et 62,5 % en 2013-2014.

202 Ministère de la ville de la jeunesse et des sports, *op. cit.*

203 Extrait du journal ethnographique du 12 juin 2013 : Un des jeunes joueurs de l'association a déchiré son tee-shirt durant l'entraînement. Je lui ai demandé s'il n'allait pas se faire gronder en rentrant chez lui mais il m'a répondu que ça n'avait pas d'importance puisque ce n'était qu'un tee-shirt pour faire du sport. Je lui ai demandé s'il utilisait des tee-shirt différents pour le sport et l'école et il a répondu qu'il ne mettait jamais de tee-shirt en dehors du sport et que le reste du temps, il portait plutôt des chemises ou des polos.

204 Cette méthode d'analyse est inspirée des travaux de Véréne CHEVALIER sur les licenciés de la Fédération Française

Tableau 6 : Distribution des adhérents en fonction de leur lieu de résidence et du temps passé dans l'association pour les saisons sportives de 2011 à 2014.

Lieu de résidence	2011-2012		2012-2013		2013-2014	
	QHS	HQHS	QHS	HQHS	QHS	HQHS
Adhérents stables	14	10	17	16	9	21
Adhérents entrants	5	9	2	10	3	1
Adhérents sortants	1	0	2	3	10	5
Adhérents passagers	0	1	2	2	6	8
Total des adhérents	20	20	23	31	28	35

Légende : QHS : Quartier d'habitat social. HQHS : Hors d'un quartier d'habitat social. Un adhérent est considéré comme « stable » pour une saison sportive donnée dès lors qu'il est également adhérent lors de la saison précédente et qu'il se réinscrit la saison suivante. Un adhérent est considéré comme « entrant » pour une saison sportive donnée s'il s'agit de sa première année au sein de l'association et qu'il est encore inscrit l'année suivante. Un adhérent est considéré comme « sortant » pour une saison sportive donnée s'il est adhérent l'année précédente et qu'il ne se réinscrit pas à l'association l'année suivante. Enfin, un adhérent est considéré comme « passager » pour une saison donnée, lorsqu'il s'agit de sa seule année au sein de l'association. Le tableau se lit de la façon suivante : lors de la saison 2011-2012, quatorze adhérents de l'association qualifiés de stables habitent un quartier d'habitat social.

Sur les trois années étudiées, on remarque tout d'abord que la différence entre les adhérents entrants et sortants est toujours favorable à ceux vivant en dehors d'un quartier d'habitat social²⁰⁵. Ensuite, le nombre d'adhérents stables habitant en dehors d'un quartier d'habitat social est devenu nettement supérieur à celui des adhérents vivant dans ces quartiers. Enfin, les saisons 2011-2012 et 2012-2013 sont marquées par l'entrée massive d'adhérents vivant en dehors d'un quartier d'habitat social tandis que l'année suivante est marquée par un départ important des adhérents vivant dans ces quartiers. L'analyse quantitative ainsi menée semble dessiner une tendance – similaire aux impressions issues de l'observation – d'un recrutement des adhérents de l'association de plus en plus tourné vers l'extérieur du quartier.

Deux phénomènes liés entre eux semblent pouvoir expliquer à la fois l'arrivée d'adhérents de l'extérieur et le départ des habitants du quartier. Premièrement, les activités médiatiques de l'association, qui font chaque fois l'objet d'une annonce et d'un compte-rendu dans les différents

d'Équitation. CHEVALIER V., « Carrières et abandons dans les pratiques de l'équitation, analyse longitudinale de fichiers de licenciés », In AUGUSTIN J.-P. et CALLÈDE J.-P. (dir.), *Sport, relations sociales et actions collectives*, Talence, Éditions de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 173-175.

205 La différence entrée/sortie obtenue en soustrayant le nombre de sortants au nombre d'entrants pour les saisons sportives 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, était chaque fois favorable aux adhérents résidents en dehors d'un quartier d'habitat social, respectivement de 5, 7 et 3 points.

médias locaux et parfois de campagnes publicitaires²⁰⁶, participent au rayonnement de l'association en dehors des frontières du quartier. Par ce biais, elle renvoie une image dynamique et singulière dans le paysage associatif de la ville de Luzais (poursuivant des objectifs à la fois éducatifs, sociaux, sportifs et culturels à travers de multiples activités) qui la rendent attractive pour des familles vivant en dehors des quartiers d'habitat social et notamment celles appartenant aux classes supérieures et moyennes, qui envisagent ces activités « comme des investissements susceptibles de doter l'enfant d'atouts spécifiques et comme des passeports nécessaires à son intégration dans un milieu social particulier »²⁰⁷. Par ailleurs, comme je l'ai montré précédemment, la situation géographique particulière de l'association au sein du quartier des Bermontiers, contribue à diminuer les mécanismes d'évitements généralement mis en place par les habitants extérieurs aux quartiers d'habitat social²⁰⁸. Deuxièmement, à partir des mêmes indices que nous avons repérés avec Ali²⁰⁹, l'arrivée de personnes extérieures au quartier a probablement été remarquée par les adhérents issus des Bermontiers, « acteurs compétents de leur société »²¹⁰, qui attribuent à ces différentes caractéristiques une signification et les intègrent dans une classification. Or, plusieurs auteurs ont déjà souligné que pour ces derniers et notamment les plus dominés d'entre eux scolairement et socialement, la présence importante d'adhérents d'un autre groupe social que le leur générerait bien souvent leur auto-exclusion²¹¹.

Au final, la mise en place d'actions médiatiques, qui pour rappel, sont destinées à favoriser le soutien des différents partenaires financiers, nécessaire au maintien de l'emploi salarié et des activités de l'association, semble donc avoir un effet indirect et inattendu sur l'adhésion des jeunes habitants des quartiers d'habitat social, qui s'auto-excluent progressivement de l'association.

206 Dans le cadre du tournoi national et de l'exhibition tennis organisés respectivement en juin 2011 et octobre 2013, des annonces publicitaires étaient affichées dans le centre ville de Luzais et notamment sur les panneaux vidéos de la ville, positionnés dans des lieux stratégiques (avec beaucoup de passage).

207 KELLERHALS J. et MONTANDON C., *Les stratégies éducatives des familles. Milieu social, dynamique familiale et éducation des préadolescents*, Genève, Delachaux et Niestlé, 1991, p. 74.

208 Cette mise à distance préventive prend naissance dans un sentiment de peur et d'insécurité aux contours troubles et est alimentée par la peur de l'autre, jugé culturellement différent et socialement inférieur. FELOUZIS G., LIOT F. et PERROTON J., *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Paris, Éditions du Seuil, 2005.

209 Seule la profession des parents n'était pas accessible par l'observation. L'école fréquentée par chacun des adhérents était le plus souvent connue de tous puisqu'il s'agissait d'un sujet de conversation récurrent entre les enfants. De plus plusieurs fois par an, certaines écoles rattrapaient des jours de cours durant le mercredi après-midi et chacun s'interrogeait alors sur l'établissement qu'il fréquentait et les avantages et inconvénients qu'il offrait.

210 JOUNIN N., *Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, Paris, La Découverte, 2014.

211 ELIAS N. et SCOTSON J., *op. cit.*; MASCLET O., *art. cit.*

2.2.2 Une majorité de filles et d'habitants du quartier au double dutch.

La création de la section double dutch, en tant que pratique sportive à forte dimension esthétique, devait permettre à Ali de développer dans le même temps le nombre d'adhérents et la part de filles dans l'association, deux objectifs particulièrement importants dans l'optique d'obtenir d'éventuelles subventions²¹². Trois années après son ouverture, lors de la saison 2013-2014²¹³, la section double dutch regroupait 47 % du nombre total d'adhérents à l'association et était composée de 91 % de filles. Ces chiffres répondent donc aux attentes d'Ali et du point de vue de la pratique féminine, ils sont même significativement supérieurs à la moyenne nationale (80 %) ²¹⁴. Par ailleurs, il est également intéressant de noter que la part des adhérents double dutch habitant un quartier d'habitat social (82 %) est nettement supérieure à celle présentée plus tôt dans la section tennis (45%). Ceci peut être mis en relation avec le fait que le choix d'une pratique sportive – incluant une modalité et un lieu de pratique particulier – plutôt qu'une autre n'est jamais neutre du point de vue de l'identité sociale. Plus précisément, de nombreuses études réalisées par des auteurs proches du courant sociologique dispositionnaliste montrent que l'engagement dans une pratique sportive particulière dépend à la fois de la place de cette dernière dans l'espace des sports – l'évaluation de celle-ci étant pour une part subjective puisque « tout le monde a une connaissance pratique de la probabilité pour les différentes classes de pratiquer les différents sports »²¹⁵ – et de la position de cet agent dans l'espace social, définie suivant le volume de capital économique, culturel, social et de temps libre dont il dispose. Ainsi, le pourcentage plus important du nombre d'habitants de quartier d'habitat social dans la section double dutch comparativement au tennis, s'explique en partie par la différence de représentations sociales dont ces activités sont porteuses. En effet, les contraintes objectives de la pratique (seules deux cordes d'une longueur minimum de trois mètres sont suffisantes) qui nécessitent un engagement corporel intense, valorisent les figures spectaculaires et acrobatiques et font appel à un imaginaire culturel très « américain » susceptible de recevoir un écho favorable parmi les habitants des quartiers d'habitat social²¹⁶. Les différences repérées entre l'origine résidentielle des adhérents au double dutch et au tennis reflètent donc des goûts différents qui s'ajustent aux chances objectives de pratiquer, inscrites dans les dispositions constitutives de l'habitus de chacun²¹⁷. Néanmoins, de la même façon que pour la section tennis, la responsable de la

212 Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) est très attentif à la question de l'accessibilité des associations sportives pour les jeunes filles des quartiers d'habitat social et octroie des subventions spécifiques à celles qui font des efforts en ce sens.

213 Pour rappel, il s'agissait de la seule année pour laquelle je disposais des informations sur les adhérents de la section double dutch.

214 Les chiffres présentant la part des femmes parmi les pratiquants de double dutch sont présentés sur le site internet de la Fédération Française de Double Dutch (FFDD).

215 BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de minuit, 1984.

216 DURET P., *Sociologie du sport*, op. cit.

217 BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, op. cit. p. 441.

section double dutch estimait que le profil des adhérents évoluait rapidement et que l'activité attirait de plus en plus « *le haut du panier* » des Bermontiers. S'il est probable que les mécanismes affectant le profil des adhérents de la section tennis – présentés dans le point précédent – provoquent des effets similaires sur ceux du double dutch, les informations recueillies (absence de données statistiques et d'observations de terrain) ne permettent pas de confirmer cette hypothèse.

2.3. Conclusion : Les habitants les plus démunis et dominés victimes collatérales des contraintes économiques qui pèsent sur les associations.

Au terme de ce premier chapitre, l'analyse a permis de montrer que l'association JTE Bermontiers, au même titre que la majorité des associations citoyennes en France, fait face à des contraintes économiques importantes qui incitent son responsable à adapter ses actions afin d'assurer prioritairement la pérennité de son emploi et de l'association. Ces adaptations se déroulent dans un climat de concurrence entre des associations poursuivant les mêmes objectifs et les publics ciblés semblent en être les premières victimes. D'une part, les besoins de ces publics ne sont plus les seuls pris en compte et son responsable doit donc adapter sa démarche et réaliser des compromis afin de satisfaire également les attentes des différents partenaires financiers. D'autre part, ces adaptations ne sont pas sans conséquences sur l'évolution du profil des adhérents de l'association, où l'on a pu observer une diminution de la part des habitants des quartiers d'habitat social au fil du temps et une forte proportion de filles et de jeunes de moins de treize ans. Au final, les publics "attendus", autrement dit les jeunes hommes des classes populaires, ceux qui focalisent l'attention de l'opinion et des politiques publiques, se retrouvent donc minoritaires au sein de l'association. Sur la base de ce constat, l'analyse menée dans le chapitre suivant vise à comprendre leur faible présence au sein de JTE Bermontiers en s'intéressant plus particulièrement aux neuf jeunes adhérents de plus de treize ans présents dans l'association au début de l'enquête et aux conditions favorisant leur adhésion à l'association, à partir d'une analyse de leurs trajectoires sociales.

CHAPITRE 2 : JTE BERMONTIERS, PORTE DE SORTIE DU QUARTIER POUR DES JEUNES DE CLASSES POPULAIRES ENGAGÉS DANS DES TRAJECTOIRES SOCIALES ASCENDANTES.

Dans ce deuxième chapitre, l'observation des adhérents de l'association est restreinte à un groupe de neuf jeunes enquêtés²¹⁸, dont l'âge (ils ont en moyenne 14 ans au départ de l'enquête), le lieu de résidence (huit d'entre eux vivent ou ont grandi dans un quartier d'habitat social) et l'origine sociale (ils sont majoritairement issus de familles populaires) constituent habituellement autant de freins à la pratique sportive, et qui malgré tout s'inscrivent à JTE Bermontiers. Envisageant leur participation aux activités de l'association comme une étape particulière dans leur processus de socialisation, permise par leurs expériences passées, et structurantes pour celles à venir, l'analyse fine de l'histoire sociale de ces neuf jeunes enquêtés vise à mettre à jour les logiques sociales qui déterminent l'engagement associatif des jeunes hommes des classes populaires. Pour chacun d'entre eux, à partir des observations et des entretiens réalisés avec eux et avec certains membres de leur famille, je présente les trajectoires sociales dans lesquelles l'adhésion à l'association s'inscrit, en décrivant chaque fois l'environnement familial dans lequel ils ont grandi, les principales valeurs qui organisent les pratiques familiales, les différents mouvements résidentiels de la famille ainsi que leurs trajectoires scolaires et leur participation aux activités extra-scolaires.

1. Des jeunes enquêtés en mouvement.

1.1. Alexandre : le rebond par le tennis après l'échec scolaire.

Alexandre est né en mai 1993 et il a dix-sept ans lorsque je le rencontre pour la première fois à l'occasion du premier entraînement de la saison 2010 - 2011. A première vue, sa grande taille (1,85 m), sa fine silhouette (à peine 65 kg) ses cheveux blonds et sa peau très blanche, renvoient une image particulière, facilement repérable parmi les autres joueurs, et que certains (joueurs et gardiens de salle notamment) ont rapidement assimilé au stéréotype du « russe ». Pour autant, ce physique qui ne passe pas inaperçu contraste avec une très grande discrétion, voire timidité qui se manifeste corporellement par ses épaules rentrées et sa tête baissée²¹⁹. Alexandre parle très peu aux autres membres du groupe d'entraînement, répond toujours brièvement aux questions posées et baisse la tête lorsqu'il dit bonjour aux adultes. Au sein de l'association, c'est avec moi qu'il a tissé le

218 La méthodologie suivie pour la sélection de ces neuf jeunes est détaillée dans le chapitre préliminaire et le tableau 2 (page 25) récapitule les principales informations (prénom, âge et dates d'entrée et de sortie de l'association) les concernant.

219 Cette posture quotidienne avait également été repérée par le médecin d'Alexandre qui lui avait prédit des problèmes de dos importants à l'avenir.

plus de liens. Depuis janvier 2011, il m'a accompagné lors de tous les entraînements dispensés dans l'association, ce qui représente une dizaine d'heures par semaine. Pendant les entraînements, mais également parfois avant et après, nos conversations ont évolué progressivement du registre professionnel au registre amical voire personnel. Nous échangeons de nombreuses discussions sur le contenu pédagogique des entraînements et les difficultés ou progrès des jeunes joueurs que nous entraînons, sur le fonctionnement de l'association, sur l'actualité sportive (les résultats des meilleurs tennismen mondiaux et aussi ceux du club de football de Luzais), ou encore sur nos sorties respectives entre amis. C'est cette relation particulière entretenue avec Alexandre qui m'a décidé à lui proposer en premier de réaliser un entretien « *pour m'aider dans mes recherches* ». Nous nous sommes vus dans ce cadre en mars 2012 et en décembre 2013 à son domicile.

Alexandre est fils unique et sans relations régulières avec son père ou le reste de sa famille du côté de sa mère. Son enfance est marquée par les nombreuses difficultés personnelles de sa mère, dont on percevait encore assez nettement les traces au moment de l'enquête. Elle n'a jamais entretenu de relations régulières avec sa famille et reconnaît qu'ils ne s'entendent pas vraiment : « *je vois pas ma sœur ni mon frère, mes parents ça s'est toujours mal passé. Moi ma famille c'est mon fils* ». La mère d'Alexandre a arrêté l'école en troisième. Quelques mois après, elle a commencé à travailler au service de personnes âgées restées chez elles à domicile. Cette première expérience qui a duré quatre ans s'est très mal passée²²⁰, mais si elle a tenu si longtemps dans cette situation, c'est que son unique échappatoire – retourner chez ses parents – l'effrayait encore davantage. Après s'y être finalement résolue, elle a tenté de mettre fin à ses jours seulement une semaine après. Les deux années suivantes n'ont été qu'une succession de tentatives de suicide et de divers séjours dans des hôpitaux, dans le sud de la France où elle pensait trouver un peu de répit. Finalement, après une énième tentative de suicide, on lui a proposé d'intégrer un foyer à Luzais. Elle est suivie depuis par un éducateur et a pu, dans ce cadre, participer à une formation de tailleur de pierre qui lui a permis d'enchaîner différents emplois. C'est durant cette période plus positive qu'elle rencontre le père d'Alexandre qui travaillait dans les bureaux du PMU. Cependant, Alexandre a à peine dix-huit mois lorsqu'elle décide de se séparer de son mari qui se montre régulièrement violent avec elle. Dans une situation sociale précaire, elle explique avoir dû lutter pour obtenir la garde d'Alexandre et l'office du logement de la ville lui a finalement trouvé un appartement aux Bermontiers. Dès lors, Alexandre a entretenu des relations très épisodiques avec son père jusqu'à ses douze ans. À cette date, un événement, dont la mère affirme ne pas connaître la teneur, a marqué la fin définitive de leurs relations. Questionné à ce sujet lors de l'entretien, Alexandre s'est crispé subitement. Ses

220 Elle me raconta, par exemple, que l'un de ses employeurs la sollicitait constamment à l'aide d'une petite sonnette, sans lui adresser la parole.

mains se sont serrées, son regard est devenu noir et son visage s'est fermé. Pendant la suite de l'enfance d'Alexandre, sa mère a travaillé principalement en tant qu'ouvrière dans plusieurs entreprises de manutention.

Cette première description du contexte familial dans lequel Alexandre a évolué permet de le qualifier d'enfant "déhérité" dans le sens où son père était absent et sa mère fortement démunie en capital scolaire, culturel et économique. En d'autres mots, au regard des règles de la reproduction sociale – qui tend à maintenir la position sociale d'une génération à une autre par la transmission d'un héritage, qu'il soit matériel ou immatériel – la situation décrite a pour conséquence de fortement limiter les perspectives de réussite scolaire d'Alexandre ainsi que celles d'accès à un emploi autre qu'ouvrier.

Au moment de son entrée à l'école, la mère d'Alexandre a décidé de l'inscrire dans un établissement privé à l'extérieur du quartier, en pensant que les règles seraient plus strictes que dans l'école publique et ainsi plus propices au travail. Alors qu'il devait rentrer en CE2, sa mère est de nouveau tombée en dépression et il est parti vivre dans une Maison de l'Enfance à Caractère Social (MECS), située dans une petite ville à quelques kilomètres de Luzais. Pendant quatre ans, Alexandre a donc été scolarisé dans une école primaire publique proche du foyer où il rentrait dormir tous les soirs de la semaine. C'est visiblement à partir de cette période qu'Alexandre a rencontré ses premières difficultés scolaires qui l'ont amené à redoubler son année de CM2. Lorsqu'il est revenu habiter chez sa mère, à l'occasion de sa rentrée en sixième, cette dernière a décidé de l'inscrire dans un collège privé éloigné du lieu où ils habitaient. En agissant ainsi, sa mère pensait le mettre un peu à l'abri des fréquentations du quartier et lui offrir les conditions d'une bonne réussite scolaire. Cependant, Alexandre explique que ce changement n'a pas eu les résultats attendus.

Extrait d'entretien réalisé avec Alexandre : C'était tous les jeunes du quartier D [un autre quartier prioritaire de la ville comparable à celui des Bermontiers] et tout qui venaient, donc en gros bah c'était une ambiance assez chaude. Faut aimer, moi c'était pas trop mon truc. Il y a pas une minute sans qu'il y ait un truc qui se passe dans le collège quoi. C'était réputé en plus une école comme étant stricte sur le règlement, ma mère elle avait beaucoup insisté sur ça du coup c'est pour ça qu'elle m'avait inscrit là-bas et la moitié de l'année j'ai quand même assez rigolé parce que l'environnement strict je l'ai pas vraiment senti (rires).

A la fin de cette année de sixième, au vu des résultats scolaires d'Alexandre et des relations avec sa mère jugées trop fusionnelles, l'éducateur de la famille a fortement insisté pour qu'Alexandre soit inscrit en internat. Suite à cette intervention, Alexandre s'est retrouvé scolarisé – faute de places

disponibles plus près – dans un collège de campagne, situé à quarante kilomètres de chez lui, qui l'a accepté dans l'internat du lycée, où il s'est senti néanmoins plus à l'aise.

Extrait d'entretien réalisé avec Alexandre : L'école ça m'emmerdait clairement j'en avais marre à chaque fois je voulais retrouver les copains et tout. Mais sinon au lycée [l'internat était rattaché au lycée] ouais c'était une ambiance assez sympa. Euh ouais à la limite je me suis fait plus de potes au lycée qu'au collège ouais. Ça m'a quand même permis de rencontrer quelques potes au collège de campagne, et pas des mecs d'ici donc... Ouais c'était sympa ».

Toutefois, malgré les amitiés qu'il a nouées, Alexandre a continué de souffrir du rythme imposé²²¹, de ressentir une lassitude de l'école, de cumuler les mauvais résultats (il a redoublé une nouvelle fois en quatrième) et de subir l'exclusion parfois violente de la part de ses pairs.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère d'Alexandre : La dernière école qu'il a faite je crois qu'il a été pas mal embêté je dirais, entre parenthèses. Une fois il est revenu avec une côte fêlée parce qu'on lui avait jeté je sais plus quoi dans le dos. Ah oui, y avait de la violence et puis il se faisait malmené quoi.

Au début de la troisième, Alexandre a seize ans depuis quelques mois et il décide d'arrêter l'école comme certains de ses amis avant lui. Après en avoir discuté avec son fils et rencontré le directeur de l'établissement, sa mère accepte finalement sa décision, vécue comme un véritable soulagement par Alexandre.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère d'Alexandre : De toutes façons il est à bout-là, c'est inutile de persister, il est à bout. Je me voyais pas l'emmener de force. Alors j'ai signé les papiers [...] De toutes façons il m'avait dit "Si tu me fais pas... Si t'acceptes pas que je parte de l'école" Euh... Qu'est-ce qu'il m'avait dit? "Je vais finir par taper sur tout le monde".

La description de l'environnement familial d'Alexandre révèle de nombreux facteurs prédisposant aux ruptures scolaires : une mère « insulaire »²²² avec très peu de relations familiales et amicales, dans une situation sociale, professionnelle et économique vulnérable et instable, faiblement dotée scolairement et culturellement, le tout amenant Alexandre à vivre des expériences biographiques traumatisantes²²³. Dans ce contexte, la mère d'Alexandre n'a pas pu lui apporter le soutien qui lui aurait permis de surmonter ses difficultés dans les apprentissages scolaires et ce, malgré sa volonté de le voir réussir à l'école – là où elle avait elle-même échoué auparavant – en le mettant, en accord

221 Lorsqu'il devait se rendre à l'internat les lundi et certains jeudi, Alexandre devait se lever à cinq heures du matin et faire presque deux heures de trajet avec les différentes correspondances.

222 MILLET M. et THIN D., *Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, DUF, 2005, p. 57.

223 L'ensemble de ces prédispositions ont déjà été soulignées par de nombreux auteurs dont FERRAND M., «le goût de l'école : la transmission des « dispositions » scolaires dans les récits biographiques », In BAWIN-LEGROS B. et KELLERHALS J. (dir.), *Relations intergénérationnelles. Parenté, transmission, mémoire*, Actes du colloque de Liège, 17 et 18 mai 1990 ; LAURENS J.-P., *1 sur 500 : la réussite scolaire en milieu populaire*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1992 ; LAHIRE B., *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1995 ; HENRI-PANABIÈRE G., *Des héritiers en échec scolaire*, Paris, La Dispute, coll. « L'enjeu scolaire », 2010 ; MILLET M. et THIN D., *op. cit.*

avec ses croyances²²⁴, dans les meilleurs dispositions possibles (choix de l'école privée et de la MECS). Au final, le parcours d'Alexandre dévoile des contradictions importantes entre les logiques scolaires et les logiques et ressources liées à sa socialisation antérieure, notamment familiale. Ces contradictions, trop fortes, n'ont pas pu être surmontées.

Les pratiques culturelles et sportives d'Alexandre sont également très marquées par les difficultés de sa mère et plus spécifiquement par la méfiance – parfois la peur – qu'elle a développée vis-à-vis du monde extérieur. Elle n'a quasiment jamais répondu positivement aux souhaits de son fils, sauf quand ceux-ci ne lui demandaient qu'un investissement minimum et ponctuel. Afin de satisfaire à minima les envies d'Alexandre, elle finance en contrepartie l'achat de consoles et de nombreux jeux vidéo, bien qu'elle n'apprécie pas de le voir y consacrer autant de temps. Pour permettre à Alexandre de sortir et de découvrir autre chose – ce qu'elle considère comme important – elle privilégie les voyages en famille d'accueil et les colonies de vacances qui lui demandent moins d'engagement au quotidien. Alexandre a pratiqué deux activités associatives différentes durant sa scolarité, le football et la boxe thaï et dans les deux cas, sa mère n'avait pas besoin de l'accompagner. Si elle s'est montrée plutôt favorable à ce que son fils joue au football, elle a plusieurs fois tenté de le décourager de pratiquer la boxe thaï et ce d'autant plus lorsqu'elle le voyait revenir avec la lèvre écorchée ou un œil tuméfié. Finalement, Alexandre a arrêté la boxe thaï après un an de pratique en octobre 2009, au moment où il a quitté l'école.

Les premiers mois qui ont suivi son arrêt de l'école, Alexandre a passé la majeure partie de son temps chez lui à dormir, lire des mangas, jouer aux jeux vidéo ou devant l'ordinateur. En s'inspirant d'un de ses amis, Alexandre a commencé à cette période à faire de la musique tout seul à partir d'un synthétiseur qu'il avait demandé en cadeau. Il a créé ainsi plusieurs morceaux qu'il a mis sur internet, au grand bonheur de sa mère. La lecture des mangas est également devenue une activité importante pour Alexandre l'année qui a suivi la fin de sa scolarité. Sa mère m'a confié que l'achat de nouveaux numéros représentait alors ses uniques sorties de l'appartement. Cette passion des mangas a même conduit Alexandre à s'intéresser par la suite à la langue coréenne et à l'apprendre de lui-même en lisant des livres de types méthodes Assimil et en regardant la télévision coréenne sur internet. Parmi les mangas qu'il lisait, l'un d'eux retraçait l'histoire d'un jeune joueur dans une académie de tennis à la manière de « Olive et Tom » pour le football. C'est principalement la lecture de ces histoires qui a incité Alexandre à essayer cette nouvelle pratique. Il a d'abord commencé à

224 Plusieurs éléments laissent penser que la mère d'Alexandre ne maîtrisait pas le fonctionnement et les rouages de l'institution scolaire. Elle ne se souvenait pas avec précision quelle classe Alexandre avait suivi en MECS, ni de la classe qu'il avait redoublé et lors de notre deuxième entretien elle a reconnu s'être trompée en pensant que le climat serait plus stricte dans l'enseignement privé.

jouer avec des amis sur les terrains extérieurs des Bermontiers, puis avec des joueurs qu'il rencontrait directement sur place. En voyant la détermination d'Alexandre qui venait tous les jours sur les courts, un ancien adhérent de l'association JTE Bermontiers lui a parlé de la possibilité de participer à des entraînements hebdomadaires à bas coût. Enthousiaste à l'idée de pouvoir jouer et progresser davantage, Alexandre a pris les coordonnées du responsable de l'association et a fait remplir les papiers nécessaires à sa mère, qui a réagi de façon positive.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère d'Alexandre : C'est vrai que j'ai toujours fait confiance à mon fils, parce que bon il fait pas de bêtises, il fume pas, il boit pas, donc bon, c'est vrai que là-dessus... Donc il m'a ramené un papier et il a dit "Je vais m'inscrire au tennis". Je lui ai dit oui. J'avais demandé le prix, il me dit "15 €", d'ailleurs j'étais surprise, je dis "15 €!". Je lui ai dit "Oui, vas-y mon grand".

Pour plusieurs raisons qu'elle a évoquées lors de l'entretien, la nouvelle passion d'Alexandre pour le tennis et sa participation aux activités de l'association ont suscité chez elle un réel soulagement. De son point de vue, c'est grâce au tennis qu'Alexandre est de nouveau sorti de chez lui après son arrêt de l'école et elle y voit également la raison principale de l'amélioration de leurs relations. La mère d'Alexandre partage ainsi la croyance répandue selon laquelle la pratique sportive permettrait de pacifier les mœurs et de réguler la violence, propos largement détaillés par Norbert ELIAS et Éric DUNNING²²⁵. Par ailleurs, l'analyse de la participation d'Alexandre aux activités associatives et de loisirs, montre la volonté de sa mère de le tenir éloigné des fréquentations du quartier, jugées néfastes. Sur ce point, les discours d'Alexandre et de sa mère semblent coïncider. Tous deux portent un regard nuancé sur le quartier qu'ils habitent et ne le jugent jamais de façon totalement négative tout en prenant leurs distances. Lors de l'entretien, Alexandre a commencé par décrire le quartier de la façon suivante : « *quand tu sors dehors ici, il y a du monde, c'est assez vivant dans le bon sens et dans le mauvais sens* ». Mais ensuite, il a eu du mal à exposer précisément les bons côtés du quartier, tandis qu'il énumérait facilement tous les désavantages liés notamment aux « *jeunes qui traînent* ». Par ailleurs, au cours de l'enquête ethnographique, Alexandre a régulièrement disqualifié « *les jeunes des Berms* » comme il les appelle lui-même²²⁶. Au final, le réel sentiment d'Alexandre et de sa mère semble refoulé, ou tout du moins dissimulé lors de l'entretien afin de convaincre l'enquêteur – mais peut-être également de se convaincre eux-mêmes – qu'ils sont encore là par choix, entretenant ainsi l'idée qu'ils ont toujours les moyens d'en partir et qu'ils ne sont pas bloqués ici indéfiniment.

225 ELIAS N., et DUNNING E., *op. cit.*

226 Extrait du journal ethnographique du 11 mars 2012 : J'ai proposé à Alexandre de venir me voir jouer pendant un de mes matchs de championnat et je suis passé le prendre en voiture devant chez lui. Sur la route, une vieille voiture de collection nous suivait et Alexandre a fait la réflexion que c'était sûrement un retraité qui conduisait ce genre de voiture : « *il vaut mieux pas qu'il la gare aux Berms' parce que en dix minutes il en a plus ! Après il va dire "bande de petits voyous !"* »

Alexandre a participé aux différentes activités de l'association durant quatre années jusqu'en juin 2014. En octobre 2015, il a commencé une formation préalable à la préparation au Diplôme d'Accès aux Études Universitaires avec le projet de reprendre des études en informatique et en mars 2016²²⁷, il s'est également inscrit au dispositif « garantie jeunes » qui lui permettait de percevoir une somme de 450 euros par mois pendant un an, durant lequel il devait assister à diverses formations visant à le former aux méthodes de recherche d'emploi. Lors de notre dernière rencontre en juin 2016, Alexandre était inquiet pour l'avenir, puisque d'une part, malgré sa présence régulière aux formations, il n'était pas certain d'être accepté l'année suivante en préparation au DAEU et d'autre part, il estimait que le dispositif « garantie jeunes » était particulièrement inutile et ne lui permettrait pas de trouver un emploi ni même un stage.

1.2. Aylan : une sortie de route lourde de conséquences.

Aylan est né en janvier 1996 et il a quatorze ans lorsque je le rencontre pour la première fois à l'occasion du premier entraînement de la saison 2010-2011. A cette époque, Aylan s'exprime au sein du groupe avec un vocabulaire très familier, souvent agressif – utilisant régulièrement des insultes de manière rhétorique – ce qui contraste avec sa fine silhouette et sa petite taille qui en font l'un des plus chétifs du groupe. Il est très à l'aise avec la majorité des autres joueurs, qu'il côtoie depuis plusieurs années au sein de l'association, du quartier ou du collège. En dehors du groupe, lorsque nous nous retrouvons parfois seuls tous les deux, il adapte son vocabulaire et se montre nettement plus posé et poli. Aylan a été exclu de l'association en janvier 2011, cinq mois après le début de l'enquête. La veille de son exclusion, il m'a raccompagné jusqu'à l'arrêt de bus et nous avons longuement discuté. Lors de cet échange, nous avons partagé des critiques sur l'association, induisant de fait une confiance réciproque qui a toujours perduré depuis²²⁸, Aylan estimant que j'avais toujours été de son côté. C'est principalement à la faveur de cette relation que j'ai pu le recontacter et qu'il a accepté de réaliser un entretien en avril 2013. Cet entretien s'est déroulé chez ses parents. En mai 2014, j'ai réalisé un second entretien avec Aylan mais cette fois-ci à mon domicile.

Aylan est le dernier né d'une famille d'origine algérienne de trois enfants. Ses parents sont tous deux arrivés d'Algérie en 1984, pour trouver du travail en France. Ils ont rejoint les grands parents maternels d'Aylan arrivés quelques temps avant eux pour les mêmes raisons et ont été

227 Dans ce cadre, il a continué, comme à son habitude, de se former par lui-même en apprenant via divers tutoriels et forum sur internet différents langages de code informatique.

228 Lors de cette conversation ainsi que durant l'entretien, j'ai volontairement accompagné les critiques formulées par Aylan afin d'instaurer un climat de confiance, nécessaire pour obtenir davantage d'informations et favorable aux confidences.

accompagnés par deux des frères de la mère d'Aylan²²⁹. Tous ont été « placés »²³⁰ dans le quartier des Bermontiers. Les membres de la famille de Aylan entretiennent des relations étroites et ils se retrouvent régulièrement de façon improvisée pour manger ensemble. Le grand père maternel d'Aylan a travaillé en tant qu'électricien pendant que sa femme s'occupait des enfants et de la maison. Le père d'Aylan a d'abord travaillé en tant qu'ouvrier dans différentes entreprises avant de décrocher un poste de chauffeur de bus qu'il occupe depuis la naissance d'Aylan. La mère d'Aylan n'a, quant à elle, jamais travaillé. Ensemble ils ont d'abord eu une fille en 1987, puis en 1991 un garçon atteint de la trisomie 21 et enfin Aylan, dernier enfant de la famille en 1996. Par ailleurs, la famille proche d'Aylan est fortement investie dans la vie associative du quartier des Bermontiers, notamment par l'intermédiaire d'un de ses oncles²³¹.

Comme de nombreux parents immigrés, les parents d'Aylan ont découvert le fonctionnement du système éducatif français au fur et à mesure de la progression de leur fille aînée et ont adapté leur conduite par la suite²³². Ainsi, si la grande sœur d'Aylan a effectué toute sa scolarité dans les établissements de secteur jusqu'au lycée – où elle a ensuite changé à plusieurs reprises d'établissement en fonction de ses orientations –, Aylan a quant à lui été inscrit en dehors de l'école du quartier dès l'école primaire : « *Ma mère ne voulait pas que j'aïlle là-bas parce que c'était que des jeunes du quartier* ». Si cela n'a pas semblé poser de problèmes particuliers lors du primaire, Aylan a eu, en revanche, des difficultés à s'adapter au collège et à un environnement « différent » du quartier.

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan : C'était des gens d'une autre classe sociale on va dire (rires) [...] En fait le [collège H], j'aimais pas trop, c'était pas... Enfin c'est pas que je m'entendais pas avec les gens, mais je sais pas, je me mélangeais pas trop avec eux. [...] Ils étaient pas très solidaires entre eux, tu vois ce que je veux dire ? C'était pas trop mon milieu en fait.

Comme l'ont déjà souligné plusieurs auteurs, cette situation conduit bien souvent les jeunes à se replier sur le quartier et délaissier leurs études²³³. L'histoire d'Aylan semble typique de ce point de

229 Extrait d'entretien réalisé avec Aylan : « Je sais qu'il n'y avait pas que eux [les parents d'Aylan], il y avait aussi plusieurs autres membres de ma famille qui étaient déjà venus en France, ils avaient déjà fait des aller-retours, ils avaient vu. Il y en a qui ont préféré, la majorité elle a préféré rester au pays, et il y en a quelques uns qui sont restés ici. »

230 Extrait d'entretien réalisé avec Aylan : « Bah toute la famille est arrivée en fait et ils ont directement été placés dans les Bermontiers. »

231 L'un des deux oncles d'Aylan qui habite le quartier a créé l'Amicale Laïque des Bermontiers en partenariat avec Abdel, devenu par la suite élu du quartier.

232 Ces adaptations dans les stratégies scolaires des enfants d'immigrés selon leur rang de naissance ont été repérées par d'autres auteurs dont LAURENS J.-P., *op. cit.*, p. 150.

233 DUBET F. et LAPEYRONNIE D., *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992 ; BEAUD S., *op. cit.* La trajectoire de Nassim décrit finement ce repli progressif sur le quartier : « Nassim, vivoter au lycée et se replier sur le quartier » ; Duru-Bellat M., Danner M., Landrier-Le Bastard S., Piquée C., 2004, « Tonalité sociale du contexte et expérience scolaire des élèves au lycée et à l'école primaire », *Revue française de sociologie*, 45, n° 3, p. 441-468 ; MOIGNARD B., *L'école et la rue : fabriques de délinquances*, Paris, PUF, 2008, p. 128.

vue puisque c'est justement à partir de la sixième que ses résultats scolaires ont baissé et qu'il a connu de plus en plus de problèmes de comportement²³⁴. En quatrième, le conseil de classe a demandé le redoublement d'Aylan et son père a pris la décision de le changer d'établissement pour un collège privé situé en centre ville. Il souhaitait de cette manière changer les fréquentations d'Aylan mais également lui donner l'occasion de "faire peau neuve" aux yeux des professeurs. Malheureusement, sans doute insuffisamment renseigné, le père d'Aylan a inscrit son fils dans un collège où selon ce dernier, « *le niveau était vraiment faible et où c'était le bordel, franchement, c'était pire qu'un collège de ZEP!* ». Aylan a dressé un portrait sévère de ce collège lors de l'entretien, soulignant des conditions de travail très difficiles, des professeurs fréquemment absents et non remplacés, qui « *craquaient* » devant leurs élèves et qui connaissaient de grosses difficultés à maintenir l'ordre et le calme nécessaires à l'apprentissage scolaire. Cette description peu reluisante du collège est sans doute accentuée au travers du regard de l'adolescent qu'est Aylan, mais coïncide néanmoins avec les faibles taux de réussite des élèves au Diplôme National du Brevet²³⁵. Ce nouvel environnement n'a pas favorisé le changement de comportement d'Aylan qui a privilégié la reconnaissance par ses pairs – au détriment de celle de l'institution scolaire – en multipliant les transgressions des diverses règles scolaires et en se faisant remarquer par des actes délinquants²³⁶. Face à ce comportement, l'équipe éducative du collège a exclu plusieurs fois Aylan et décidé de lui retirer la fonction de délégué de classe qu'il occupait depuis le début l'année et pour laquelle il avait été élu par ses camarades.

Dès la rentrée dans ce nouveau collège, le père d'Aylan s'est aperçu que l'attitude de son fils ne s'améliorait pas, qu'il n'avait plus d'autorité sur lui et il a ainsi décidé de l'envoyer vivre chez son beau-frère (le frère de la mère d'Aylan qui habitait également les Bermontiers) pour qu'il le remette "dans le droit chemin".

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan : Mon père il avait parlé à mon oncle et il avait jugé préférable que c'est lui qui s'occupe de moi parce que voilà j'étais à une période de ma vie ou voilà, j'allais choisir mon chemin entre les "cassos"²³⁷ et l'école tu vois ce que je veux dire ?

Aylan jugeait a posteriori, lors du deuxième entretien, que cette année avait été décisive pour son avenir.

234 Aylan a avoué avoir été viré de cours « *quelques fois* » au collège H (« *le plus souvent c'était en espagnol* »), régulièrement au collège N et de rares fois au lycée. Il a également été convoqué par la principale adjointe du collège H pour ne pas avoir fait signer des mots adressés à ses parents.

235 Le taux de réussite au brevet dans ce collège était de 46,5 % en 2009 (20 admis sur 46), contre en moyenne 87,9 % sur l'ensemble du département la même année. Seuls deux collèges (sur 108 au total) avaient des résultats inférieurs dans le département. En 2012, le taux de réussite était de de 37,8 % contre en moyenne 86,3 % sur l'ensemble de l'académie.

236 Aylan m'a par exemple avoué en entretien avoir mis le feu au vestiaire du gymnase du collège. Omar et Salim, deux autres jeunes enquêtés, ont également témoigné en entretien que selon eux, Aylan « *faisait pas mal de conneries* ».

237 Les « *cassos* » désignent familièrement les cas sociaux, c'est à dire les personnes repérées comme ayant toujours des problèmes.

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan : C'était un peu difficile parce que j'ai fait le con, j'ai fait quand même le con et puis voilà, il m'a mis des coups que je méritais quand même voilà (rires). Aujourd'hui je le sais. Et puis tu vois vraiment, c'est lui qui m'a fait comprendre des choses surtout sur le fait que j'allais, que j'ai failli vriller quoi. Que j'avais pas les bonnes fréquentations à ce moment là et que ... non franchement je lui dois beaucoup tu vois. Parce que je pense qu'il aurait pas été là, je pense qu'au jour d'aujourd'hui je sais pas si je serais encore à l'école ...

Il a également expliqué que l'été suivant, son retour au bled et plus particulièrement le fait de renouer avec la religion avait contribué à son changement d'attitude.

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan : Après quand je suis revenu, ma troisième, j'ai complètement changé ! Je sortais quasiment jamais, je restais très très souvent à la maison, même si je travaillais pas trop tu vois, ça va j'étais à 12-13 de moyenne, mais même si je travaillais pas trop, je sortais pas trop. Même quand les autres m'appelaient, non je sortais pas.

Dès lors, les résultats scolaires d'Aylan se sont améliorés et il a réussi à obtenir son brevet et rentrer en seconde générale dans le lycée public de son secteur. Bien qu'il ait connu des difficultés pour reprendre de bonnes habitudes de travail et rattraper son relatif faible niveau scolaire – qu'il imputait à la faible qualité de l'enseignement du collège N – les résultats d'Aylan ont augmenté tout au long de l'année, passant de 9 de moyenne au premier trimestre à 11 au troisième. Néanmoins, cela n'a pas été jugé suffisant par le conseil de classe pour qu'il intègre la première Économique et Sociale qu'il désirait et il s'est orienté par défaut en Sciences et Technologies du Management et de la Gestion. Lors de notre deuxième entretien réalisé à la fin de sa première, Aylan disait avoir entre 11 et 12 de moyenne générale et visait la faculté de droit à l'issue du lycée. Il est parvenu jusqu'en terminale STMG, mais je n'ai pas réussi à le recontacter par la suite et ne sais donc pas s'il a continué ses études par la suite, ni dans quelle voie²³⁸.

En dehors des activités scolaires, lorsqu'il était plus petit et jusqu'à ce qu'il redouble sa quatrième²³⁹, Aylan pouvait sortir librement à condition qu'il reste dans le périmètre du quartier. Il devait également rentrer à une heure précise sous peine de voir son père venir le chercher.

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan :

- J'avais pas le droit de tarder, mes parents me laissaient pas dehors jusqu'à pas d'heure.
- Ils préféraient, il fallait que tu sois rentré à une heure...
- Ouais, même quand j'étais en primaire, bah c'est une habitude que j'ai gardée après. Quand j'étais en primaire, y avait pas de "je reste jusqu'à pas d'heure" sinon ils viennent me chercher et là tu vois (rires)....
- Ça se passe mal (rires)

238 Aylan a supprimé son compte facebook et changé de numéro de téléphone, sans en avertir les autres jeunes enquêtés ou moi-même.

239 Lorsqu'il est parti vivre chez son oncle, il avait interdiction de sortir de la maison en dehors des cours.

- Après mes parents ils ont jamais vraiment été violents mais engueulade et tout tu vois. Après mon père il me disait toujours voilà que, il me disait, il me donnait des exemples "regarde il est quelle heure, les parents ils laissent leurs enfants dehors jusqu'à minuit" des trucs comme ça, tu vois, en primaire.

- Ouais, il disait ça pour prendre l'exemple que c'était pas bien ?

- Bah il m'a dit "regarde eux ils s'en foutent de leur enfant, ils les laissent dehors jusqu'à je sais pas quelle heure".

Durant cette période, Aylan a participé à quelques activités de la maison de quartier et il se souvenait principalement des sorties organisées en dehors du quartier qu'il qualifiait de « *super intéressantes* ». Par ailleurs, Aylan s'est également engagé dans des pratiques sportives associatives, fortement influencées par les pratiques familiales. A l'âge de huit ans, Aylan s'est inscrit à l'ACSB, club de football du quartier qu'un de ses oncles a participé à créer. Mais rapidement, la mauvaise gestion des entraînements et compétitions l'ont démotivé et il n'a même pas fini la première année. L'année suivante, il a commencé le taekwondo à l'âge de neuf ans dans un club du centre ville – accompagné par sa mère en voiture – où son oncle, qui était ceinture noire, s'entraînait régulièrement. Au moment du deuxième entretien, il préparait le passage de la ceinture noire dans les mois suivants. Enfin, plus tardivement lorsqu'il est entré au lycée, Aylan a également fait un essai de boxe anglaise qu'il a vite arrêté jugeant que c'était trop violent. Depuis qu'il est au lycée, Aylan dit rentrer directement chez lui à la sortie de l'école et ne pas ressortir sauf exception, car il se sent souvent fatigué après les cours. Ses sorties en semaine sont généralement réservées aux activités sportives et il voit davantage ses amis le week-end.

Aylan est arrivé dans l'association de tennis en septembre 2008 à l'âge de 12 ans lorsqu'il est rentré en cinquième au collège H. Il connaissait l'association depuis l'inauguration médiatique de 2006. C'est en accompagnant un ami de son collège (David) qu'il a essayé pour la première fois. Malgré son très faible niveau de départ, cela lui a plu et il a décidé de s'inscrire. Il s'est fortement investi dans la logique compétitive et s'entraînait dès qu'il pouvait sur les terrains extérieurs du quartier des Bermonitiers, en plus des séances hebdomadaires proposées par l'association. Il a participé aux différentes activités de l'association durant deux ans et demi jusqu'à ce qu'il en soit exclu par Ali en janvier 2011.

1.3. David : un parcours moyen mais régulier.

David est né en octobre 1996 et il a quatorze ans lorsque je le rencontre pour la première fois à l'occasion du premier entraînement de la saison 2010-2011. David est le jeune du groupe qui

ressemble encore le plus à un enfant. Il est le plus petit, très mince, porte des lunettes et parle d'une voix assez aiguë qui n'a pas encore mué. Il est le seul membre du groupe à venir à l'entraînement habillé avec des tenues complètes de grandes marques, mais cette différence n'a jamais fait l'objet de remarques particulières de la part des autres joueurs avec qui il entretient des relations amicales. Dans ses réflexions, David apparaît régulièrement arrogant et conteste souvent ce que disent les autres joueurs ou encadrants de l'association. Ce trait de caractère lui vaut d'être, au départ de mon enquête, peu apprécié par les encadrants de l'association qui le soupçonnent notamment d'être hypocrite. Lors d'une discussion visant à faire un point à la moitié d'un stage sportif organisé en avril 2012, Ali a exprimé son avis à son sujet de la manière suivante :

Extrait du journal ethnographique du 12 avril 2012 : T'es bien gentil, mais des fois tu parles trop ! D'accord ? Non mais là je suis super sérieux, là tu parles trop pour rien dire, t'as des petites réflexions des fois où tu mérites des baffes. Moi, t'es mon petit frère je te mets des baffes, tu vois ? Y a des fois tu te mêles des trucs qui ne te regardent pas, alors que tu n'as même pas à ouvrir ta bouche ? [...] c'est souvent ça, t'as tout le temps la petite réflexion de trop et c'est dommage, c'est vraiment dommage.

Durant toute la durée de mon enquête, David s'est montré très réservé et il ne m'a que très rarement adressé la parole directement. Au final, c'est un des jeunes enquêtés avec lequel j'ai entretenu le moins de relations malgré quelques attentions de part et d'autre²⁴⁰. Les deux entretiens ont été réalisés à son domicile en avril 2012 puis en juin 2014. Conformément à nos relations dans le cadre de l'entraînement, David a été très peu loquace lors de ces entretiens²⁴¹, répondant le plus souvent par oui ou par non et ne donnant jamais de détails. Un entretien a été programmé avec sa mère mais n'a finalement jamais eu lieu²⁴².

Les parents de David se sont séparés lorsqu'il avait trois ans. Le père de David, né en 1953, avait déjà eu deux enfants d'une précédente union. Cependant, David ne les voit qu'à de rares occasions et n'entretient aucune relation avec eux, ce qui explique pourquoi il n'a pas été en mesure de dire clairement quel âge ils avaient (une trentaine d'année), ni ce qu'ils faisaient dans la vie. Selon David, son père a d'abord été conducteur d'engins de chantier dans les travaux publics. Suite à un problème physique, il a ensuite occupé un poste de formateur dans la même entreprise avant de partir à la retraite en 2013. Après s'être séparé de la mère de David, il s'est installé à la campagne, à

240 David est, par exemple, le seul enquêté à m'avoir fêté mon anniversaire par sms la première année, alors que j'avais donné ma date de naissance au détour d'une conversation à l'ensemble du groupe. Comme pour tous les joueurs du groupe, j'ai souhaité l'anniversaire de David par sms et envoyé des messages de soutien la veille d'exams importants.

241 Cela est particulièrement visible dans la retranscription du premier entretien. Seules huit de ses prises de paroles dépassent cinquante mots, la réponse la plus longue en contenant seulement quatre-vingt deux. De plus, l'entretien a été un des plus courts et n'a duré que quarante cinq minutes.

242 Les raisons de cette annulation ont été précédemment présentées dans le chapitre préliminaire page 38.

quarante kilomètres au nord de Luzais et reçoit depuis David chez lui un week-end sur deux. La mère de David est née en 1955. Elle a obtenu la garde de son fils et s'est installée seule avec lui dans un appartement d'un quartier limitrophe des Bermontiers. Alors qu'elle travaillait en tant que secrétaire à l'agence régionale de la santé, elle a demandé à travailler à temps partiel (28 heures) pour pouvoir s'occuper davantage de David lorsqu'il était petit. En dehors de son travail, elle consacre la majeure partie de son temps libre à la pratique de la randonnée, seule ou en groupe.

David a suivi une scolarité linéaire, fréquentant toujours les écoles publiques de secteur depuis la maternelle jusqu'au lycée sans jamais redoubler. Il disait lui-même en entretien ne pas trop travailler pour l'école se contentant de faire le minimum et délaissant volontairement les matières qu'il jugeait inintéressantes ou trop difficiles. En rentrant de l'école, il a pris l'habitude de jouer aux jeux vidéo et de faire ses devoirs uniquement après avoir dîné et parfois tard le soir. Ce mode de fonctionnement lui a permis d'avoir autour de 14 de moyenne générale tout au long du collège, mais a fini par le pénaliser au lycée. Ainsi, ses résultats ont baissé tout au long du lycée jusqu'à obtenir 8,5 de moyenne générale au dernier trimestre de terminale. David est autonome dans son travail mais ses parents surveillent attentivement ses bulletins scolaires. Sa mère lui répète régulièrement de travailler davantage estimant qu'il « *peut mieux faire* » sans ne rien lui imposer pour autant. Son père est quant à lui davantage soucieux des remarques relatives à son comportement et lorsque celles-ci s'avèrent négatives, il lui « *fait la morale* » et le prive parfois de télévision. David n'a jamais été – ni souhaité être – délégué de classe et n'a suivi aucune option facultative. Après sa seconde générale suivie au lycée C – la même année mais dans une classe différente de celle de Omar et Yazid –, il a poursuivi en filière économique et sociale par défaut, ne se sentant pas attiré par les matières scientifiques ou littéraires. En première, il a obtenu 8 à l'écrit et à l'oral de français et 18 en sciences. Pour le baccalauréat, David avoue s'être mis à réviser au dernier moment et il a notamment volontairement manqué les deux entraînements précédents les épreuves terminales pour s'y consacrer. Au final, il a obtenu son baccalauréat avec 10,96 de moyenne générale et choisi de continuer ses études en s'inscrivant à la faculté de STAPS de Luzais. Sachant que j'avais également suivi ce parcours universitaire, David m'a demandé à plusieurs reprises des conseils ou des cours pour se préparer avant la rentrée. Il a validé ses deux premières années au rattrapage et commençait en septembre 2016 une Licence 3 entraînement sportif.

En dehors du contexte scolaire, David est autorisé à sortir librement de chez lui à condition de ne pas rentrer trop tard, mais il reste le plus souvent chez lui à jouer aux jeux vidéo. Lorsqu'il est rentré au collège H de son secteur, David a rencontré quelques jeunes habitants des Bermontiers et

tissé des liens avec eux. C'est dans ce cadre qu'il s'est régulièrement rendu aux Bermontiers les premières années du collège. Il y est au départ allé pour faire du sport, principalement du football et du tennis, puis en nouant des liens avec ses partenaires sportifs, il est venu parfois simplement pour « *trainer* » avec eux.

Extrait d'entretien réalisé avec David :

- Généralement tu traines plutôt avec des potes du collège ?
- Ouais.
- Ouais? La plupart du temps c'est ça? Vous faites des sorties, des trucs comme ça en dehors?
- Ouais.
- Plutôt quoi comme style de sortie?
- Ça dépend. ça dépend si c'est des sportifs ou pas. s'ils sont pas sportifs ben on galère et autrement, avec les autres, ba avec Omar et tout on fait un tennis, des fois un foot avec d'autres.
- Vous faisiez d'autres choses que ça?
- Bah des fois on faisait d'autres choses.
- Du style?
- Bah... on traînait.

Durant cette période, il m'a confié en entretien avoir côtoyé des jeunes du quartier qui s'engageaient régulièrement dans des conduites délinquantes. Cependant, il affirmait quant à lui être toujours resté en dehors de ces actions et il a au final construit une image négative des jeunes habitants du quartier des Bermontiers.

Extrait d'entretien réalisé avec David :

- Toi quelle image tu as des Bermontiers?
- Bah c'est une cité.
- Une cité ? ça veut dire quoi?
- Bah...
- C'est l'image que tu en as toi ou que les gens en ont?
- Je sais pas trop, si, ils font quand même de la merde et tout.
- Il y en a qui font de la merde?
- Bah oui !
- Genre? c'est quoi faire de la merde?
- Bah ils font n'importe quoi à l'école et tout et là-bas aussi ils s'amuse à casser tout.
- T'en connaissais toi des gens qui faisaient ça?
- Ouais, bah tous ceux quasiment.
- Tous ceux qui?
- Qui sont là-bas ils font n'importe quoi.
- Même ceux qui jouent au foot aussi avec toi?
- Ouais.

Parallèlement à sa pratique non encadrée du football, David a également joué avec des amis dans un club proche de chez lui. S'il a été inscrit trois années entre le CM2 et la cinquième, il n'a participé qu'à quelques entraînements – et un seul match – la dernière année, privilégiant la pratique du tennis qu'il venait de commencer au sein de l'association JTE. Il a choisi de s'inscrire à l'association JTE Bermontiers après avoir demandé à des copains de sa classe s'ils connaissaient un club de tennis à proximité. C'est Aylan avec qui il s'entendait bien qui l'a orienté vers l'association qu'il connaissait alors simplement de nom. Ils sont allés pour la première fois rencontrer Ali ensemble en septembre 2008 et ont commencé la même année. Engagé dans une pratique compétitive dès ses débuts dans l'association, il continuait d'y participer huit années plus tard en septembre 2016.

1.4. Junior et Lasana : la vie au quartier, une parenthèse à oublier.

Junior et Lasana sont frères et nés respectivement en 1999 et 1995²⁴³. Ils participent aux activités de l'association depuis sa création en 2006. Les deux frères se démarquent des autres jeunes adhérents par une très grande discrétion qui tranche avec leur carrure impressionnante, ressemblant fortement à leur père très robuste qui mesure un peu moins de deux mètres. Au sein de l'association, ils ne parlent avec personne spontanément et répondent toujours aux questions posées en parlant très bas tout en détournant le regard. En interrogeant Ali, j'ai appris que leur enfance a été marquée par le décès, en 2008, de leur demi-frère ainé²⁴⁴, tué par balles après une course poursuite en voiture au cœur du quartier des Bermontiers. Cette affaire a connu un fort retentissement sur la scène locale et incité la famille à déménager. Selon Ali, le comportement de Junior, autrefois plus ouvert et souriant, a radicalement changé depuis le décès de son demi-frère avec qui il entretenait une relation fusionnelle, tandis qu'il estime que Lasana a, quant à lui, toujours été un peu « *dans sa bulle* », à l'écart du groupe. Kemal, le père de Lasana et Junior était président de l'association au début de l'enquête et c'est dans ce cadre que j'ai effectué un premier entretien avec lui en novembre 2011. En Septembre 2013, j'ai réalisé un second entretien avec lui, cette fois-ci, en qualité de père. Les observations réalisées au cours de l'enquête et plus particulièrement la difficulté à faire parler les deux adolescents m'ont d'abord incité à ne pas réaliser d'entretien semi-directif avec eux. J'ai finalement changé d'avis à la fin de l'enquête et j'ai ainsi réalisé un entretien avec chacun d'entre eux individuellement en mai 2014. Tous les entretiens se sont déroulés au domicile de la famille.

Kemal est né en 1960 en République Démocratique du Congo. Ses parents sont issus d'une famille de chefs coutumiers, son père était cadre dans la grande distribution et sa mère « *faisait du*

243 Junior a en réalité le même prénom que son père. Pour faciliter la compréhension du lecteur, j'ai décidé d'utiliser le surnom « Junior » pour désigner le fils. C'est également ainsi qu'il se faisait appeler dans le cadre familial lorsque tous deux étaient présents.

244 C'est seulement par recoupement que j'ai pu déterminer que ce premier fils est issu d'une union précédente. Kemal n'en a jamais fait allusion au cours des deux entretiens.

petit commerce ». Ses parents sont tous deux protestants et Kemal dit avoir été « *formaté* » par l'éducation de sa mère, très pratiquante, qui défendait selon lui des « *valeurs de droiture, de respect, de solidarité, de générosité, [et] de la défense des plus faibles* ». Parallèlement à ses études de communication dans l'enseignement supérieur, il a travaillé comme journaliste et c'est justement suite à l'une de ses enquêtes qu'il a décidé de quitter le pays²⁴⁵ :

Extrait d'entretien réalisé avec Kemal : Alors j'étais journaliste, j'avais fait une enquête qui mettait en cause la famille présidentielle dans une affaire de détournement de cuivre, d'un réseau de détournements de matières premières notamment le cuivre et ça impliquait pas seulement la famille présidentielle mais aussi des gens qui étaient des hauts gradés au niveau de l'armée mais aussi des responsables de haut-niveau du réseau au niveau de la sécurité intérieure anciennement donc bon ça devenait un peu chaud, il fallait... prendre un peu de...

Dans l'urgence, Kemal a choisi de rejoindre deux de ses frères qui lui ont proposé de l'accueillir en Autriche, mais après quelques mois sur place, il a finalement décidé de rejoindre un pays francophone pour faciliter son intégration sociale et professionnelle. C'est ainsi qu'il est arrivé dans le quartier des Bertonières en 1991. Kemal a rapidement trouvé un travail, qu'il exerçait toujours au moment de l'enquête, en tant que délégué du procureur en charge de la lutte contre les discriminations dans le département. Kemal est un ancien sportif polyvalent et il a notamment pratiqué le volley, le basketball, le handball, le football et la lutte. Dès la première année de son arrivée en France, il a créé un club de football communautaire, dont il est toujours resté président. L'histoire familiale de Kemal et son attrait pour le sport l'ont prédisposé à militer pour « *la défense des plus faibles* » et notamment à travers le sport. Parmi l'ensemble de ses activités associatives et militantes, il a été entre autres président de l'association communautaire favorisant l'intégration et l'épanouissement des ressortissants congolais dans la région, rédacteur en chef d'un webzine sur l'Afrique où il a produit de nombreuses analyses politiques, bénévole sur une radio locale, militant au sein d'une association de solidarité et de défense des droits de l'homme et des immigrés et membre du conseil de quartier des Bertonières. La mère de Lasana et Junior est également originaire de la RDC et travaille à l'école vétérinaire de Luzais en tant que technicienne de laboratoire. Ils ont emménagé ensemble dans le quartier des Bertonières et y sont restés jusqu'au décès de leur fils en 2008. Pour prendre leurs distances avec cet événement, ils ont alors choisi de déménager dans un autre logement social, situé dans un petit immeuble du centre ville de Luzais.

Lasana et Junior ont tous deux fréquenté l'école maternelle publique du quartier. A l'entrée au primaire de Lasana, ses parents ont souhaité l'inscrire dans une école privée car selon Kemal, il y

245 Le journal pour lequel Kemal a travaillé était un quotidien utilisé dans un premier temps comme organe de presse du président Mobutu Sese Seko, avant de se retrouver du côté de l'opposition, à partir de 1991. (source : courrier international)

a « *un problème d'environnement* » dans l'école publique du quartier.

Extrait d'entretien réalisé avec Kemal : Le problème c'est qu'il y a des enfants difficiles. Parce que, euh..., il y a des enfants qui avancent un peu moins vite, donc du coup, les choses sont un peu... il y a moins d'exigence. Il y a moins d'exigence, il y a ça, et puis il y a le climat ambiant aussi. C'est un climat, c'est des milieux où peu de gamins croient en l'école. Peu de gamins croient qu'ils peuvent s'en sortir par les études. Et les enseignants aussi ressassent ce discours-là, disant oui, la discrimination c'est dur, vous ne vous en sortirez pas par les études et tout. Donc ce climat-là est un peu démobilisateur quoi. C'est pas très très motivant pour les gamins. Donc pour nous c'était important qu'ils étudient avec des gamins qui se disent qu'ils vont s'en sortir par les études. Des gamins qui ont des ambitions élevées, une école qui a des ambitions élevées pour les enfants.

Cependant, selon Kemal, dès les premiers jours qui ont suivi la rentrée, Lasana ne s'est pas bien senti dans l'école privée et n'a pas réussi à se conformer au cadre réglementaire imposé. Concédant que le fonctionnement ne convenait pas à Lasana et que « *l'école privée n'a pas la patience du public* »²⁴⁶, Kemal a alors réinscrit Lasana dans l'école primaire publique du quartier. L'entretien réalisé avec Lasana m'a permis d'éclaircir les problèmes qu'il a effectivement rencontrés. À cette époque, Lasana avait visiblement du mal à se contrôler, il s'énervait rapidement et devenait parfois violent envers certains de ses camarades. Dans ce cadre, il faisait l'objet d'un suivi psychiatrique et se rendait une demi-journée par semaine, sur le temps scolaire, dans un hôpital de jour. Ce suivi s'est arrêté lors de son entrée au collège, mais Lasana estime que c'est seulement à partir de la troisième qu'il a enfin réussi à différencier parmi ses camarades, ceux qui étaient sincères et ceux qui se montraient proches de lui pour le manipuler et « *qui pouvaient amener des problèmes* ». À la fin de l'école primaire, Kemal a inscrit son fils dans l'un des plus prestigieux établissements privés de la ville qui assure une continuité entre le collège et le lycée²⁴⁷, suivant la logique explicitée plus haut. Du point de vue des résultats scolaires, Lasana a une moyenne qui varie entre dix et douze, mais son père estime que même s'il « *apprend par lui-même plein de choses, [...] il ne met pas l'application qu'il faut* » au niveau scolaire. Aussi, lui et sa femme ont été obligés, à plusieurs reprises, de « *passer derrière* » pour s'assurer le maintien d'un niveau scolaire suffisant. Au collège, Lasana a suivi l'option latin en cinquième et quatrième mais n'a pas poursuivi en troisième. Il s'est également investi en tant que délégué de classe en cinquième et quatrième²⁴⁸, attiré par cette fonction qu'il associe à l'époque aux « *élèves supérieurs* ». Après avoir obtenu son brevet des collèges avec la mention bien, Lasana est entré en seconde générale et a suivi l'option littérature

246 Kemal estimait que Lasana s'ennuyait à l'école car il avait appris à lire par lui-même et que c'était pour cette raison qu'il avait un comportement inadapté aux exigences attendues par l'école privée.

247 Ce collège a longtemps été le lieu principal d'éducation pour les enfants de la bourgeoisie catholique de la ville, et l'est toujours aujourd'hui dans une moindre mesure.

248 Les professeurs lui ont retiré le titre de délégué de classe au cours de son année de quatrième suite à des problèmes de comportements.

qu'il a particulièrement appréciée. Il a poursuivi en filière Économique et Sociale et décroché son baccalauréat avec la mention bien. Lasana a ensuite continué ses études en faculté de sciences économiques par défaut, puisqu'il n'a pas pu accéder à son premier choix qui était d'intégrer une école de commerce renommée, située à une centaine de kilomètres de chez lui. En juin 2014, Lasana n'a pas obtenu ses examens de première année, mais il a tout de même persévéré dans cette filière jusqu'à valider sa deuxième année de Licence en juin 2016. Toutefois, globalement peu motivé ni satisfait par le contenu des cours, il pensait arrêter sans savoir précisément vers quel domaine se réorienter.

Pour des raisons d'organisation des déplacements familiaux, Junior a fait sa rentrée en CP dans la même école primaire que son frère avant de rejoindre l'école privée l'année suivante lorsque Lasana est entré au collège. Du point de vue des résultats scolaires, Junior n'a connu aucune difficulté notable tout au long de son cursus. Il travaillait régulièrement de lui-même, faisait ses devoirs dès qu'il les recevait et a obtenu environ seize de moyenne générale tout au long du collège. Il suivait également l'option bilingue au collège, ce qui lui a permis d'apprendre l'anglais et l'allemand en première langue ainsi que l'espagnol en deuxième langue. A la fin de l'enquête, en juillet 2016, Junior continuait d'avoir d'excellents résultats scolaires, il s'apprêtait à rentrer en terminale Scientifique dans le même lycée que son frère auparavant et prévoyait ensuite de rentrer en faculté de médecine.

A la maison, Kemal et sa femme semblent suivre une ligne directrice pour l'éducation de leurs enfants qui peut se résumer dans cette affirmation de Kemal : « *il y a toujours une forme d'autogestion, mais avec un cadre clair* ». Ainsi, il existe des limites à ne pas dépasser, un cadre clair auquel les enfants ont pris l'habitude de se conformer et à l'intérieur duquel ils bénéficient d'une grande autonomie. Lorsqu'ils habitaient aux Bermontiers, Kemal explique que les enfants n'avaient pas le droit de jouer seuls dehors, mais qu'en contrepartie, ils avaient la permission d'inviter des amis à la maison ou de se rendre chez eux avec l'accord de leurs parents. Ce positionnement pourtant très clair sur les sorties s'oppose néanmoins aux propos de Lasana et Junior. En effet, lors de l'entretien ils ont tous deux déclaré sortir régulièrement dans le quartier – le plus souvent sur les terrains de sports – et la plupart du temps seuls et sans surveillance. Ce désaccord prend probablement source dans des souvenirs déformés et enjolivés de l'enfance, mais également dans l'assimilation de certaines règles vécues comme allant de soi.

Extrait d'entretien réalisé avec Lasana :

-Tu pouvais sortir comme tu voulais dans le quartier, ça se passait comment ?

- Oui je pouvais sortir comme je voulais.
- Tu avais des horaires limites auxquels tu devais rentrer ?
- Pas trop tard quand même, comme à peu près tout le monde je pense.

Par ailleurs, Lasana reconnaît également que ses parents contrôlaient leurs fréquentations en les prévenant de faire attention à certaines personnes en particulier et acceptaient plus facilement leurs sorties lorsqu'ils étaient accompagnés des enfants d'amis de la famille. Depuis leur déménagement, Kemal a constaté que les invités des enfants se font beaucoup plus rares et qu'ils ont développé des activités plus individuelles. Globalement, les deux frères entretiennent une relation assez distante. Chacun a ses propres habitudes et activités, Lasana passe davantage de temps sur l'ordinateur et à lire des journaux et magazines (Ouest-France, L'Équipe, Alternatives économiques, le Courrier international, le Point, l'Express, les Echos, le Nouvel Observateur²⁴⁹) tandis que Junior joue davantage aux jeux vidéo et sort parfois avec des copains du collège. Depuis qu'il a quitté le lycée, Lasana a également acheté un abonnement pour assister à tous les matchs de football de l'équipe de Luzais qui évolue au plus haut niveau²⁵⁰. Durant les week-ends et vacances, leurs parents leur proposent régulièrement diverses sorties, privilégiant davantage l'ouverture culturelle et les visées éducatives que les loisirs hédonistes. Néanmoins, quand ils jugent nécessaire qu'ils assistent à un événement particulier, la proposition se transforme alors en injonction qui ne peut pas être déclinée.

Extrait d'entretien réalisé avec Kemal :

- On s'arrange toujours pour avoir, pas un programme, on s'arrange toujours pour les petites vacances, qu'ils aient, des choses à découvrir, à faire. Soit ça peut être des sorties cinéma, soit ça peut être des petits déplacements, soit ça peut être un festival, un spectacle. Ça varie en fonction des opportunités qu'il y a. [...] On essaie de suggérer soit en leur demandant ce qu'ils veulent faire, soit on repère quelque-chose, et on leur en parle.
- Est-ce que c'est arrivé que des fois ils aient pas trop envie, ou...
- Oui c'est arrivé des fois qu'ils n'ont pas trop envie, mais bon quand on pense qu'il faut qu'ils découvrent quand même, on essaie de les y amener malgré tout, parce que voilà.

Cette utilisation spécifique du temps extra-scolaire pour développer des goûts et compétences valorisables au sein de l'environnement social visé est caractéristique des familles de classes supérieures²⁵¹. C'est justement dans ce cadre que Lasana et Junior ont participé à un stage de découverte des instruments de musique qui visait à stimuler leur intérêt. Pour Kemal et sa femme, il était important que leurs enfants aient une pratique artistique mais ils ne voulaient pas la leur imposer, ni la choisir à leur place. En revenant de ce stage, Lasana a choisi de pratiquer le piano,

249 Extrait du journal ethnographique du 25 mai 2013 : Juste avant de partir en train pour Roland Garros, Lasana a acheté le Nouvel Observateur au kiosque de la gare. Il s'est mis à lire dès qu'il s'est assis dans le train.

250 Il a précisé lors de l'entretien n'avoir raté aucun match de la saison. L'abonnement était valable pour la tribune où se rendaient les plus fidèles supporters.

251 KELLERHALS J. et MONTANDON C., *op. cit.*, p. 74 ; LEBON F., « Les stratégies éducatives des familles et l'encadrement du "temps libre" des enfants », *Diversité*, n° 141, 2005, p. 169-178.

Junior la guitare et leurs parents les ont inscrits à des cours hebdomadaires avec des professeurs particuliers au centre protestant²⁵². Par ailleurs, bien qu'ils soient tous deux protestants pratiquants, les parents de Lasana et Junior ne les ont jamais contraints à suivre une éducation religieuse formelle et leur demandent simplement de temps en temps d'assister avec eux à certaines cérémonies qu'ils jugent importantes.

Lorsqu'ils étaient plus jeunes, les enfants ont participé un court moment aux activités organisées par la municipalité, mais selon Kemal, ils ont très vite souhaité ne plus y aller, estimant que les activités n'étaient pas intéressantes ou trop monotones. Avant de s'inscrire au tennis dans l'association, Lasana et Junior ont tous deux, à des moments différents, fait un essai non concluant – aucun d'eux n'a terminé la saison sportive – au sein du club de football de l'ACSB. Lasana souhaitait se réinscrire en 2006, mais sa mère n'a pas voulu, préférant qu'il pratique le tennis au sein de l'association qui venait d'être inaugurée médiatiquement en septembre de la même année²⁵³. Après leur déménagement en 2008, leurs parents ont continué à les amener aux entraînements hebdomadaires. Et à partir de 2013, ils sont venus de manière autonome et tout aussi régulièrement en bus²⁵⁴, à la faveur d'une nouvelle ligne ouverte cette année-là reliant plus rapidement et directement leur domicile et le quartier des Bermontiers. En dehors du tennis et de leur essai au football, les deux frères n'ont jamais pratiqué de sport en club. Seul Junior a participé à des entraînements et compétitions d'athlétisme dans le cadre scolaire, jusqu'à la fin du primaire²⁵⁵.

Au regard de la situation professionnelle des parents, de leur trajectoire résidentielle, des stratégies éducatives mises en places à l'école mais également en dehors à travers la gestion des fréquentations de leurs enfants et le choix des activités associatives, la famille de Lasana et Junior possède toutes les caractéristiques des classes supérieures. Parmi les jeunes enquêtés, Lasana et Junior sont les deux seuls à avoir été inscrits par leurs parents. Pierre BOURDIEU rappelle à ce sujet que le goût, produit de l'éducation, « *oriente les occupants d'une place déterminée dans l'espace social [...] vers les pratiques ou les biens qui conviennent aux occupants de cette position, qui leur "vont".* » Ainsi, prédisposée à favoriser la pratique du tennis aux dépens de celle du football, la famille de Lasana et Junior contribue par ce "choix" à façonner l'habitus de leurs enfants conformément aux ambitions qu'ils ont pour eux d'accéder aux espaces sociaux les plus favorisés et

252 Junior avait dans un premier temps choisi la batterie mais devant la complexité de trouver un lieu adapté à la pratique régulière, il a finalement choisi de jouer de la guitare.

253 Une communication importante a été réalisée autour de l'ouverture du site et de son inauguration par le président de l'association nationale, ancien champion de tennis, afin qu'un maximum d'enfants du quartier découvrent l'activité.

254 Entre 2011 et 2014, Junior a participé à 79 entraînements sur 85 possibles et Lasana à 80 entraînements sur 86 possibles.

255 Junior faisait principalement du saut en longueur et du 400 mètres.

à l'intérieur desquels la pratique du tennis est davantage valorisée. Junior et Lasana ont commencé à participer aux activités de Jouons Tous Ensemble dès que l'association s'est créée en septembre 2006. Lasana a suivi les activités de l'association jusqu'en juin 2014 où il a d'abord décidé de ne pas se réinscrire la saison suivante avant de changer d'avis et d'y revenir en cours d'année. En septembre 2015, il souhaitait se réinscrire de nouveau, mais il s'y est apparemment pris trop tard et Ali lui a signifié que les groupes étaient déjà constitués et complets. Non décidé à arrêter définitivement, Lasana expliquait vouloir reprendre l'année suivante au sein de JTE et en attendant, il disait s'entretenir physiquement en courant de temps à autre et en pratiquant un peu de fitness et de musculation dans la salle de sport de l'université. Junior est quant à lui resté durant neuf années consécutives, jusqu'à ses seize ans en juin 2015. Il a arrêté l'année suivante sans préciser de raisons particulières au moment où je l'ai interrogé à ce sujet.

1.5. Omar : sortir des quartiers difficiles, un objectif familial.

Omar est né en janvier 1995 et il a quinze ans lorsque je le rencontre pour la première fois à l'occasion du premier entraînement de la saison 2010-2011. A cette époque, Omar dispose déjà d'un physique d'athlète qu'il n'hésite pas à mettre en avant et qu'il a continué de former par la suite²⁵⁶. Lors de nos premiers échanges, il s'est montré très poli mais également assez réservé. C'était sa deuxième année de tennis dans l'association et il connaissait déjà bien l'ensemble des autres joueurs excepté Alexandre qui venait tout juste de s'inscrire. L'attitude d'Omar et sa place au sein du groupe des jeunes enquêtés ont beaucoup évolué au cours de l'enquête. Au fil du temps, il est devenu de plus en plus extraverti et a pris une place centrale au sein du groupe, notamment après l'arrivée de Yazid. Nous avons rapidement entretenu de bonnes relations et j'ai particulièrement apprécié échanger avec lui sur divers sujets sociaux et d'actualité sur lesquels il construisait des points de vue réfléchis. Les entraînements ont également contribué à créer un rapprochement dans notre relation. En effet, c'était seulement la deuxième année de tennis pour Omar et il progressait rapidement, ce qui était valorisant pour lui comme pour moi, d'autant qu'il attribuait spécifiquement ces progrès à ce changement d'entraîneur²⁵⁷. Ainsi, c'est sans gêne apparente qu'Omar a accepté de réaliser un premier entretien chez lui en avril 2011, puis un second à mon domicile en novembre 2014. Durant ces entretiens, Omar a formulé des réponses fournies en s'exprimant la plupart du temps avec un

256 Extrait du journal ethnographique du 10 Avril 2012 : Lors de la première soirée du stage, j'ai sorti la caméra pour filmer l'ambiance de la chambre et Omar en a profité pour montrer régulièrement ses muscles à la caméra en imitant des positions de culturistes.

257 Extrait d'un bilan écrit de la saison 2010-2011, réalisé par les jeunes à ma demande : « *Puis, et cela n'engage que moi, en début d'année, la rencontre d'un entraîneur très pédagogique nommé Tristan. Avec ses méthodes d'entraînement, j'ai senti que je progressais et que ma condition physique était au top, bien que nous ne faisons pas de "footing" ou autres... [...] Il est, pour moi, le meilleur entraîneur actuel de jouons tous ensemble.* »

langage soutenu. J'ai contacté son père pour réaliser un entretien, mais, après en avoir accepté le principe, il m'a dit qu'il me recontacterait pour fixer une date. Malgré plusieurs relances, cet entretien n'a finalement jamais eu lieu.

Omar est le dernier né d'une famille d'origine tunisienne de cinq enfants. Après avoir obtenu un bac professionnel, le père d'Omar a travaillé pour une grande entreprise française en Tunisie en tant qu'ouvrier dans la sidérurgie. Il a ensuite travaillé dans ce secteur dans plusieurs pays du Moyen-Orient avant de s'installer en France, où il a trouvé du travail en tant qu'ouvrier dans les chantiers navals. Il a ensuite épousé une femme tunisienne par tradition, avec qui il a rapidement eu une première fille²⁵⁸. Il est d'abord resté seul à travailler en France avant de pouvoir les faire venir à la fin des années 1980 dans un appartement d'un quartier d'habitat social de Luzais. Quelques temps plus tard, le père d'Omar a fait partie d'une vague de licenciement et n'ayant pas retrouvé de travail immédiatement, la situation économique de la famille a été pendant plusieurs années difficile. Par la suite, il est devenu gérant d'une entreprise SARL dans le domaine de l'étanchéité et réalisait l'essentiel de ses chantiers pour le compte d'une autre entreprise qui œuvrait principalement à deux cents kilomètres de Luzais. Ainsi, au moment de l'enquête, le père d'Omar continuait de faire l'aller-retour chaque jour entre son domicile et son lieu de travail. Par ailleurs, il est également très investi dans la religion musulmane puisqu'il est représentant en France du chef spirituel de sa région d'origine en Tunisie et dirige une communauté d'environ deux cents personnes qui se réunit chaque dimanche. Aussi, Omar et ses frères et sœurs ont été initiés à l'islam dès leur enfance de façon informelle. La mère d'Omar a arrêté ses études avant le baccalauréat, après le décès de son père qui travaillait dans les mines de phosphate en Tunisie. Elle n'a jamais eu d'emploi salarié depuis son arrivée en France et s'occupe de la maison et des enfants. En 2003, leur logement devait être démoli dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine de leur quartier et ils ont profité de l'aide au relogement pour emménager (en location) dans une maison avec cinq chambres et un petit jardin située dans une zone pavillonnaire proche du quartier des Bermontiers. Ce déménagement a constitué une véritable étape pour les parents d'Omar qui ont toujours souhaité quitter leur premier logement jugeant que l'environnement n'était pas favorable pour l'éducation et l'avenir de leurs enfants. Omar a intériorisé ce point de vue sur les quartiers d'habitat social et y a fait référence à plusieurs reprises pendant l'entretien.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar : On voulait sortir des quartiers difficiles comme ça, parce que c'était un peu ennuyant, les gens et tout, l'ambiance, mon père il voulait plus il voulait un quartier calme pour rester tranquille. [...] C'était assez bien [le quartier ou il habitait avant] mais c'est parce

258 Il n'a jamais rencontré sa femme avant le mariage et ce sont leurs parents respectifs qui ont tout organisé.

que j'étais jeune aussi, en fait quand tu grandis tu vois que c'est pas un quartier facile, quand tu es petit encore, tu joues au foot, c'est tranquille sinon c'est pas un quartier où tu peux grandir tranquillement et faire des grandes études. [...] Je connais quelques personnes [qui habitent dans le quartier des Bermontiers] mais j'y vais pas, parce que déjà que j'ai essayé de sortir de [nom du quartier ou il habitait avant], je vais pas rentrer aux Bermontiers, donc en fait quand je vais aux Bermontiers c'est pour jouer au tennis.

Encadré 4 : La fratrie de Omar.

La plus grande sœur de Omar est née en février 1986. Elle a fréquenté le collège public de secteur avant d'obtenir une dérogation pour un lycée du centre ville. Après avoir obtenu son baccalauréat général, elle s'est inscrite en faculté d'histoire à Luzais et a poursuivi ses études à la Sorbonne (Paris) pour obtenir un doctorat. Par la suite, elle a obtenu un poste de professeur de français dans le secondaire, dans une petite ville située à deux cents kilomètres de Luzais et revient depuis très régulièrement dans la maison familiale le week-end.

Le plus grand frère de Omar est né en 1987. Il a réalisé toute sa scolarité dans les écoles publiques de secteur. Après avoir obtenu son baccalauréat scientifique, il a d'abord poursuivi ses études dans une classe préparatoire aux grandes écoles durant trois ans (il a redoublé sa deuxième année pour être mieux classé aux différents concours) avant d'intégrer une école d'ingénieur située dans le sud de la France. Après ses études, il a été embauché dans une grande entreprise française spécialisée dans l'armement et habite désormais sur Paris.

La plus jeune sœur d'Omar est née en 1990. Elle a réalisé toute sa scolarité dans les écoles publiques de secteur. Après avoir obtenu son baccalauréat économique et social, elle a suivi une année à la faculté d'économie de Luzais avant d'intégrer une école privée dans le domaine de la psychologie. Pour financer ses études, elle travaille à temps partiel en tant que vendeuse. A la fin de l'enquête, elle a réintégré la faculté de psychologie pour devenir psychologue.

Le plus jeune frère d'Omar est né en 1992. Il a suivi le même parcours scolaire que son frère aîné et a intégré une école d'ingénieur deux ans après son baccalauréat scientifique. A la fin de l'enquête, il réalisait son stage de fin d'étude dans une entreprise de la région.

Omar entretenait globalement de bonnes relations avec ses frères et sœurs.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar :

- Avec tes frères et sœurs, il y en a avec qui tu t'entends mieux que d'autres? Tu vas courir souvent avec un de tes frères?
- En fait l'aîné et l'autre frère ba on court souvent ensemble, on court souvent ensemble, on fait quelques sports comme ça tu sais des altères des trucs comme ça, et en fait les deux filles elles sont un peu...voilà, c'est plus des relations pour les cours.

Lorsqu'il est chez lui, Omar évolue dans un environnement très calme et montre un visage bien différent de celui que j'ai pu observer au sein de l'association. A titre d'exemple, alors que dans le cadre de l'association Omar se montre très expressif et dynamique, est habitué à parler des filles et utilise un vocabulaire souvent familier et parfois vulgaire, il n'en est pas de même chez lui. Ainsi, lorsque son frère est venu nous chercher à la gare (Omar, Yazid et moi), suite à un séjour de deux jours à Roland Garros, Omar nous a expressément demandé de faire très attention à ce que nous pourrions dire et de ne plus parler de filles ou autres sujets sensibles devant son grand frère.

Omar a toujours fréquenté les écoles publiques de son secteur et n'a changé d'établissement qu'une seule fois lorsqu'il a déménagé l'été précédent sa rentrée en CE2. Omar n'a connu aucune difficulté scolaire durant toute la période du primaire²⁵⁹. Mais en arrivant au collège H de son secteur, il dit avoir privilégié le développement des relations amicales au détriment du travail scolaire, ce qui lui a valu de redoubler son année.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar : Au collège j'ai redoublé, je suis rentré dans une classe dont je m'attendais même pas, où il n'y avait que des gens qui n'avaient pas envie de travailler, je les ai suivis j'ai fait une erreur et puis voilà, je l'ai payé à la fin.

Ses parents, et plus particulièrement son père, ont vivement réagi, en le privant durant un temps de sortie, de télévision et de jeux vidéo pour qu'il se concentre sur son travail scolaire. Par la suite, Omar s'est investi fortement dans ses études, délaissant ceux qu'il estimait être de mauvaises fréquentations.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar :

- Les potes avec qui tu traînais sur ta première sixième, c'était des potes qui étaient proches du [nom du quartier où il habitait]?
- Non parce que déjà lui il a un an de plus que moi à la base donc en fait au collège, il traînait déjà avec un peu ses potes donc j'allais pas forcément le voir et celui qui était là, ben lui aussi il voulait rater ses études donc en fait on l'a plus revu tu vois, maintenant il est en pro je crois ou quelque chose comme ça.
- En quoi?
- En pro, il est en pro donc c'est pas des bonnes fréquentations je pense.

Omar a suivi l'option latin de la cinquième à la troisième et obtenu son brevet avec mention bien. Il a ensuite intégré le lycée de son secteur en seconde générale contre l'avis de ses parents qui souhaitaient l'éloigner du quartier en l'inscrivant dans un lycée du centre ville²⁶⁰. En seconde, il a

259 Bien que les enseignants ne notaient pas le travail des élèves, ils évaluaient les apprentissages à l'aide d'un code couleur allant du rouge (compétence non acquise) au vert (compétence maîtrisée). Omar a précisé lors de l'entretien qu'il n'avait que des points verts dans son carnet d'évaluation.

260 Connaissant l'avis de ses parents sur son orientation au lycée, Omar a rempli lui-même la feuille de vœux pour

choisi l'option européenne et s'est retrouvé dans la même classe que Yazid – qu'il connaissait auparavant puisqu'il s'agissait en fait d'un cousin éloigné. Après sa seconde, Omar s'est orienté en filière littéraire et il a rejoint la troupe de théâtre du lycée²⁶¹. Lors de ses années de première et de terminale, Omar a été délégué de classe, élu au conseil de la vie lycéenne et membre du conseil d'administration du lycée. Il a également participé avec enthousiasme à tous les "café philo" proposés en dehors du temps scolaire. Son fort investissement dans la vie du lycée lui a par ailleurs permis d'entretenir des relations étroites avec certains professeurs²⁶². Au final, Omar a obtenu la mention bien à son baccalauréat avec 15,47 de moyenne générale et intégré l'année suivante une classe préparatoire littéraire, pour préparer le concours de l'École Normale Supérieure. D'abord intéressé par des études de sciences politiques lorsqu'il est entré au lycée, Omar m'a précisé lors de son entrée en classe préparatoire qu'il souhaitait désormais devenir professeur de français. Au mois de février 2015, malgré des résultats corrects, Omar a décidé d'arrêter "la prépa" pour rejoindre la faculté de lettres de Luzais. Les nombreux cours manqués ne l'ont pas empêché de valider sa première année au rattrapage. L'année suivante il s'est de moins en moins rendu en cours, estimant qu'ils n'étaient pas intéressants, mais il a une nouvelle fois validé son année au rattrapage. Il émettait de plus en plus de doutes sur sa capacité à réussir le concours du CAPES, son envie d'enseigner le français et plus généralement sur la possibilité de trouver des débouchés professionnels via la faculté de lettres modernes. Ce changement d'attitude marqué entre le lycée et l'université peut s'expliquer par la rupture existante entre ces deux contextes. « Cette rupture réfère d'abord à l'affaiblissement des contraintes scolaires et institutionnelles (faible contrôle des présences, absence de contacts directs entre l'université et les parents, caractère ponctuel des évaluations) qui met directement les étudiants devant la nécessité d'inventer des stratégies adaptatives. »²⁶³ Très proche de ces professeurs au lycée, Omar a du faire face « à l'existence d'une double invisibilité : celle de l'étudiant, qui se perçoit comme un individu "noyé dans la masse" ; celle du cadre institutionnel qui donne le sentiment que "l'on est un peu perdu" »²⁶⁴.

Conformément à la prise de distance volontaire des quartiers d'habitat social souhaité par ses parents, Omar n'a jamais participé aux animations sportives ou culturelles organisées par le quartier

éviter de se retrouver séparé de ses amis dans un lieu – le centre ville – qu'il ne connaissait pas du tout : « *Je connaissais pas la ville, j'y étais pratiquement jamais allé !* » Lorsque ses parents l'on remarqué, l'affectation avait déjà été réalisée.

261 Il a arrêté au bout d'un an en expliquant qu'il n'avait pas beaucoup apprécié cette option et en particulier d'être le seul garçon du groupe.

262 A titre d'exemple, il avait pris l'habitude de réaliser un « check lapin » pour saluer sa professeur d'histoire.

263 JELLAB A., « La socialisation universitaire des étudiants », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 42-2, 2011, p. 123.

264 JELLAB A., *loc. cit.*

des Bermontiers. La plupart du temps, il s'occupe en jouant – principalement au football et aux jeux vidéo – avec ses voisins, ou en lisant de nombreux livres qu'il emprunte régulièrement à la médiathèque située tout près de chez lui. Il écoute également beaucoup de musique et notamment de la musique classique à la radio ou sur des CD qu'il emprunte à sa plus grande sœur. Lorsqu'il est entré en CM2, Omar s'est inscrit dans le même club de football qu'un de ses voisins²⁶⁵. Après une première année satisfaisante, il aurait bien aimé continuer, mais, non soutenu par ses parents, il n'a pas fait les démarches nécessaires pour se réinscrire. Pour ces derniers, il apparaît clairement que le sport représente un loisir non prioritaire qui ne doit pas rentrer en conflit avec l'investissement scolaire²⁶⁶.

Omar est arrivé à l'association JTE Bermontiers en 2009 par l'intermédiaire d'amis du collègue, Aylan et David qui y jouaient déjà depuis un an. Les activités liées à l'association (entraînement, match, sorties,...) représentaient un sujet de conversation récurrent dont ces derniers débattaient régulièrement en présence d'Omar. La rivalité mais surtout la joie que cela semblait leur procurer ont motivé Omar pour les rejoindre.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar : En fait je les voyais lui [David] et Aylan, ils parlaient toujours de tennis, "ouais moi je t'ai battu à l'entraînement, moi je suis plus fort que toi, moi je vais progresser", je sais plus quoi, donc en fait moi petit à petit je les ai connus, j'ai commencé à traîner avec eux, et là ils m'ont dit "pourquoi tu viens pas à un entraînement, faire un entraînement pour voir comment c'est?" donc j'ai fait "pourquoi pas?" donc je suis venu au dernier entraînement de l'année, et j'ai essayé, donc bah moi j'ai bien aimé donc en fait, ils me croyaient pas que c'était la première fois de ma vie que je jouais au tennis, parce que déjà je commençais à leur mettre des coups droits et tout donc c'était hyper marrant, j'ai kiffé dès les premiers moments où j'ai tenu une raquette, voilà après j'ai dit "je vais faire du tennis".

Lorsqu'il a présenté l'association à ses parents qui n'en avaient jamais entendu parler, ces derniers ont été très surpris du faible coût de l'adhésion au regard de tout ce qu'elle proposait et de l'activité tennis en elle-même, qu'ils considéraient réservée aux personnes aisées.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar :

- Tes parents ils en ont dit quoi quand tu leur as dit que tu allais jouer au tennis?
- Bah rien, en fait ils pensaient que c'était un sport réservé à quelques personnes... mais en fait non ! [...]. Donc après quand je leur ai parlé de tous les avantages ils étaient "ouais mais c'est quoi ce truc, c'est mortel! on va inscrire toute la famille" (rires).

Omar a participé aux activités de l'association durant cinq années, jusqu'à ce qu'il soit exclu par Ali

265 De cette manière il n'avait pas à solliciter ses parents (sa mère n'a pas le permis de conduire) ni à prendre le bus tout seul puisque c'étaient les parents de son voisin qui les emmenaient systématiquement aux entraînements et aux matchs.

266 Le plus grand frère d'Omar était un bon athlète et on lui a proposé d'intégrer un sport étude. Son père a refusé catégoriquement et demandé à ce qu'il se focalise uniquement sur ses études.

en Avril 2015.

1.6. Salim : quitter le quartier pour réussir.

Salim est né en juillet 1996 et il a quatorze ans lorsque je le rencontre pour la première fois à l'occasion du premier entraînement de la saison 2010-2011. Salim se démarque des autres jeunes enquêtés par ses formes rondouillardes qui lui valent notamment, au début de l'enquête, d'être surnommé l'« *homme-kebab* » par Ali et les autres joueurs de son âge²⁶⁷. Toujours de bonne humeur et très extraverti, Salim a développé une « compétence linguistique de premier niveau »²⁶⁸ qui lui permet de faire rire les autres joueurs du groupe autour de lui mais également de se défaire de certaines critiques²⁶⁹. Nous avons très vite entretenu de bonnes relations qui dépassaient le cadre des entraînements puisque lors de la première année dans l'association, nous emprunions régulièrement le même chemin lorsque j'allais m'acheter à manger dans un fastfood situé près de chez lui. J'ai rencontré Salim en entretien pour la première fois en avril 2013, à mon domicile. En septembre 2013, j'ai pris contact avec la mère de Salim et je suis allé chez elle pour réaliser un entretien²⁷⁰. Lorsque je suis arrivé, la mère de Salim m'a invité à m'asseoir à la table du salon et son mari nous a immédiatement rejoint. Dès le début de l'entretien, alors que je demandais aux parents de Salim de me dire ce qu'ils savaient de l'association, son grand frère s'est proposé pour donner davantage d'informations à ce sujet et il est ensuite resté pour toute la durée de l'entretien. En mai 2014, j'ai effectué un deuxième entretien avec les parents de Salim (sans la présence de son frère) et quelques jours plus tard avec Salim.

Les parents de Salim sont tous deux d'origine algérienne mais ils se sont rencontrés en France. Le père de Salim, né en 1944, est arrivé en France en 1963 pour chercher du travail, sans diplôme, tout comme ses trois frères et son père. Il a rapidement trouvé un poste de peintre ouvrier dans une entreprise locale où il est resté jusqu'à sa retraite en 2005. Il n'a jamais pratiqué de sport et sortait très peu de chez lui, passant la majeure partie de son temps à regarder la télévision, principalement les matchs de football et BFM TV. Au moment de l'enquête, il a toujours des

267 Ali promettait parfois à Salim de lui offrir un kebab s'il parvenait à gagner certains matchs de championnat.

268 David LEPOUTRE décrit les traits caractéristiques de cette compétence linguistique de premier niveau : « maîtriser le verlan et savoir manipuler les mots à loisir, posséder l'argot, connaître les finesses du langage obscène et des gros mots, parler haut et fort et se faire entendre en toutes circonstances, pouvoir s'exprimer rapidement et de façon percutante ». LEPOUTRE D., *op. cit.*, p. 171.

269 Extrait du journal ethnographique du 22 septembre 2012 : A la fin de l'entraînement, William a refusé d'attendre Salim qui lui proposait de rentrer ensemble, prétextant qu'il était trop pressé pour attendre un gros comme lui. Salim a répondu en souriant : « *Il est jaloux de mon corps de rêve !* »

270 C'est Salim qui m'a donné le numéro du téléphone fixe de chez lui pour que je puisse joindre sa mère. Cette dernière a accepté avec plaisir l'entretien – puisque cela lui donnait l'opportunité de rencontrer « *un responsable de l'association* » – et m'a invité chez elle un matin.

difficultés à s'exprimer en français, parle le plus souvent arabe avec sa femme et considère la lecture comme « *un travail* ». La mère de Salim, née en 1953, a rencontré son mari lors d'un voyage en France où elle est venue voir de la famille et s'est installée avec lui en 1992. Auparavant, elle a suivi des études de documentaliste deux ans après le baccalauréat, et exerçait ce métier dans une école polytechnique militaire algérienne. En arrivant en France, malgré un fort investissement bénévole dans plusieurs écoles, elle n'a pas retrouvé de travail dans ce secteur et s'est finalement reconvertie en tant qu'assistante maternelle à domicile – métier qu'elle exerce toujours au moment de l'enquête. La mère de Salim ne sort pas beaucoup de chez elle et passe beaucoup de temps à s'occuper de la maison, à lire, cuisiner et coudre pour elle et pour les autres²⁷¹. Quand elle était plus jeune, elle a joué un peu au tennis « *avec des gens qui connaissent* », des amies et des étudiants qui jouaient en loisir sur les terrains de la faculté à côté de chez elle, mais sans jamais prendre de cours. De religion musulmane, la mère de Salim est très pratiquante, mais ne va jamais à la mosquée : « *je suis dans mon coin, ce n'est pas la peine de monter sur les toits, je suis très discrète, ça me concerne moi et le bon dieu, voilà.* »

Les parents de Salim ont d'abord habité dans un quartier résidentiel de Luzais, situé proche du centre ville²⁷². Quelques mois avant la naissance de Salim, leur deuxième fils, ils ont décidé de déménager pour un appartement plus grand où les enfants pourraient avoir chacun leur chambre. C'est ainsi qu'ils ont emménagé à une extrémité du quartier des Bermontiers dans un appartement situé au premier étage d'un petit immeuble et dont la majeure partie des fenêtres sont orientées au sud sans vis-à-vis direct²⁷³, profitant ainsi du soleil toute la journée. Le voisinage diffère de leur précédent logement²⁷⁴, mais les parents de Salim ne s'en plaignent pas et disent entretenir des relations cordiales avec les habitants du quartier des Bermontiers précisant qu'ils n'ont « *jamais eu de problèmes avec qui que ce soit* ». Cependant ils restent le plus souvent chez eux, ne côtoient que deux ou trois personnes résidant dans le quartier et leurs propos, de prime abord bienveillants, laissent apparaître une volonté de se distinguer et de se protéger – eux-mêmes mais aussi et surtout leurs enfants – d'une partie d'entre eux.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère de Salim :

271 La mère de Salim prépare de temps en temps des couscous pour certains événements organisés par l'association d'aide aux devoirs dans laquelle ses fils sont inscrits, généralement dans le but de financer des projets. Elle a également expliqué avec fierté lors de l'entretien qu'elle « *adorait offrir* » des choses qu'elle cousait et tricotait elle-même pour la décoration et qu'elle avait également participé à une exposition dans le quartier.

272 Le quartier est investi principalement par des familles de classe moyenne. A titre d'illustration, le revenu moyen des habitants, vivant dans un carré de 600 mètres de côté autour du lieu de résidence de la famille de Salim, était de 1976 euros par mois en 2010 (11,94 % d'entre eux disposaient de bas revenus). Ces données sont issues de la visualisation de Étienne CÔME qui s'appuie sur des données de l'INSEE.

273 L'immeuble ne comprend que quatre étages mais s'étend tout au long d'une rue sur environ 150 mètres.

274 Le revenu moyen des habitants, vivant dans un carré de 600 mètres de côté autour du lieu de résidence de la famille de Salim, était de 1046 euros par mois en 2010 (48,98 % d'entre eux disposaient de bas revenus). Ces données sont issues de la visualisation de Étienne CÔME qui s'appuie sur des données de l'INSEE.

- Moi j'analyse d'abord la personne avant de, de
- De voir si...
- Voilà, j'essaye de loin de voir, c'est quand je vois une personne elle est bien et tout je ..., sinon bonjour bonsoir avec tout le monde. [...]
- Est-ce que vous avez eu envie un moment de quitter le quartier des Bermontiers, ou est-ce que maintenant vous aimeriez partir, ou est-ce que ça vous convient ?
- Non moi ça, non, franchement ça me gêne pas, c'est des gens, je trouve, des gens bien. Je fréquente pas trop. Franchement, on est tranquille.

Les parents de Salim ont davantage d'amis en dehors du quartier, rencontrés lorsqu'ils habitaient dans leur logement précédent ou certains des parents dont la mère de Salim a gardé les enfants et avec qui ils ont gardé contact.

La prise en compte de la trajectoire de la famille de Salim, le choix raisonné du logement et sa position particulière dans l'espace du quartier, le niveau d'étude de sa mère, son ancien emploi occupé en Algérie, son fort investissement bénévole, le réseau de relation ouvert vers l'extérieur et l'importante pratique religieuse de la famille, sont autant d'éléments, déjà maintes fois mis en avant dans de précédentes études, permettant d'expliquer des trajectoires de relative réussite scolaire chez des enfants de familles populaires²⁷⁵. Ces différents éléments pris dans leur ensemble ont également eu une influence déterminante sur la trajectoire de Salim.

Les parents de Salim ont inscrit leurs enfants dans l'école maternelle et primaire publique la plus proche de chez eux. Durant cette période, Salim n'a pas rencontré de difficultés scolaires particulières et s'est fait de nombreux amis habitant le quartier. Lorsque l'ainé est entré au collège, la mère de Salim a souhaité l'inscrire dans un autre établissement que celui du quartier des Bermontiers car elle avait peur que ses enfants se fassent embêter ou violenter. Sa première demande de dérogation est restée sans réponse, mais elle était décidée à aller « *jusqu'au bout* » et explique avoir contacté directement l'académie pour obtenir gain de cause. Malheureusement, le choix du collège D que plusieurs enfants de ses amis fréquentaient sans rencontrer de difficultés²⁷⁶, n'a pas permis à ses enfants d'éviter les problèmes pressentis. Le grand frère de Salim a notamment été régulièrement victime de vols, d'humiliations (enfermé dans les toilettes) et de coups donnés en groupe, qui lui ont valu d'être amené à l'hôpital à deux reprises. Malgré plusieurs rencontres entre la mère de Salim et le directeur de l'établissement, les choses ne se sont pas améliorées et Salim a lui aussi connu une première année de collège difficile à vivre. En conséquence, les parents de Salim

275 Pour plus d'informations sur ce sujet, consulter entre autre les travaux de LAACHER S., « L'école et ses miracles. Note sur les déterminants sociaux des trajectoires scolaires des enfants de familles immigrées », *Politix*, vol. 3, n°12, 1990 et LAURENS J.-P., *op. cit.*

276 Le collège D a un des taux de réussite au brevet des collèges les plus bas du département. A titre d'exemple, en 2012, seuls 69,2 % des candidats ont été admis (dont 53,3 % avec mention).

ont profité du passage de leur fils aîné au lycée, pour inscrire Salim dans un collège privé pour sa rentrée en cinquième²⁷⁷. Ce choix « *financièrement difficile* » pour la famille était cependant vu comme une nécessité et Salim a ensuite poursuivi ses études au lycée dans le même établissement. Du point de vue des résultats scolaires, la mère de Salim demande à ses enfants d'avoir au minimum douze de moyenne générale et lorsque l'un d'eux n'atteint pas cette moyenne, elle leur fait la morale.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère de Salim : Je lui parle, je ne cr[ie pas], je ne gronde pas, mais c'est sa conscience qui va le... Moi je le prends, une demi-heure, ou jusqu'à une heure pour parler, faire de la morale et voilà, calmement. Je le laisse et je lui dis, c'est ta conscience qui... maintenant parle avec ta conscience et regarde toi-même. Parce que en fait ce n'est pas pour moi qu'il travaille, c'est pour lui.

Durant le collège, Salim a facilement réussi à maintenir l'objectif de douze de moyenne générale et obtenu son brevet des collèges avec mention très bien, lui permettant ainsi d'obtenir une bourse du mérite²⁷⁸. Il a connu plus de difficultés scolaires durant le lycée. A l'issue de son deuxième trimestre de première Économique et Sociale, il est passé en conseil de vie scolaire pour ses mauvais résultats (il avait eu huit de moyenne générale) et risquait d'être exclu du lycée s'il n'obtenait pas douze de moyenne au trimestre suivant. Suite à ce rappel à l'ordre, renforcé par le discours de sa mère, Salim a travaillé davantage et il a réussi à atteindre l'objectif visé. Aux épreuves anticipées du baccalauréat, il a obtenu respectivement 11 et 10 à l'écrit et l'oral de français et 12 en sciences, conformément donc à ses résultats habituels sur l'année scolaire. Quelques semaines après son entrée en terminale, Salim a connu un important problème de santé et a passé plusieurs jours en observation à l'hôpital. Il souffre depuis quasiment quotidiennement de migraines importantes sans que les médecins n'arrivent à diagnostiquer l'origine du problème. Ces résultats scolaires en baisse lors de cette année peuvent ainsi s'expliquer par différents paramètres tels que le stress de ne pas savoir ce dont il souffre, les migraines récurrentes, un important état de fatigue et des problèmes proprement scolaires. Finalement, Salim m'a prévenu le jour des résultats qu'il avait obtenu son bac sans mention avec 11,94 de moyenne générale. L'année suivante, il a intégré la faculté de droit de Luzais comme une grande majorité de ses camarades de classe et envisageait de faire une année d'étude à l'étranger durant son cursus dans un pays hispanophone et de préférence en Amérique du sud. Lors du second entretien, Salim m'a également informé qu'il souhaitait travailler durant l'été pour payer ses études à venir. Il pensait alors postuler auprès d'une grande entreprise de vente de matériel et textile sportifs dont il avait visité l'entrepôt régional avec l'association JTE l'année

277 Le collège C a un des taux de réussite au brevet des collèges les plus élevés du département. A titre d'exemple, en 2012, 98,6 % des candidats ont été admis (dont 95,6 % avec mention).

278 Le complément de bourse au mérite est attribué automatiquement à tous les élèves boursiers de lycée qui ont obtenu une mention « très bien » ou « bien » au diplôme national du brevet. Le frère de Salim a également obtenu cette bourse.

précédente. Nous nous sommes vus avec Salim à deux reprises dans ce cadre, pour préparer sa candidature puis son entretien. J'ai contacté la personne de l'entreprise qui avait organisé la visite pour lui signaler la candidature de Salim et après avoir été reçu en entretien, Salim m'a averti début juin qu'il avait été embauché pour les mois de juillet et août. A l'université, Salim a réussi à valider ses deux premières années de Licence de droit et prévoyait en septembre 2016 de poursuivre ses études au moins jusqu'en Master, sans avoir d'idée précise concernant son projet professionnel.

Les intentions éducatives de la mère de Salim s'observent également en dehors du cadre scolaire. Ainsi, lorsqu'ils étaient petits, elle avait l'habitude d'amener ses enfants avec elle pour se balader « *loin, en ville* » ou bien se dépenser à la piscine ou sur les terrains de tennis du quartier. Elle ne les autorisait pas à sortir tous seuls au-delà de la rue ou de l'espace vert situés en face de l'appartement, d'où elle pouvait les surveiller par la fenêtre. Lorsqu'ils ont eu six ans elle aurait souhaité que ses enfants pratiquent de la natation, « *un sport complet* », ou du tennis, « *un sport physique et intellectuel en même temps* », mais les a laissé faire du football, « *parce que c'était leur choix* », dans le club M – pas celui du quartier. Ils n'ont participé à aucune des activités du quartier (animation sportive ou maison de quartier) et fréquentent seulement les autres enfants inscrits à l'association d'aide aux devoirs.

Lorsque Salim a eu plus de liberté et commencé à faire ses propres choix, il a continué à suivre les habitudes inculquées par sa mère. Il ne traîne jamais trop dans le quartier et semble même l'éviter. A titre d'exemple, lorsqu'il rentre de l'entraînement, Salim privilégie un parcours à pied qui évite la zone centrale du quartier, ou un retour en bus qui lui fait pourtant perdre du temps. Ce type de déplacement est en contradiction avec ceux privilégiés par « les jeunes de la cité »²⁷⁹, pour qui « la présence physique dans les rues du grand ensemble est d'ailleurs une condition nécessaire à l'intégration au groupe des pairs »²⁸⁰. Par ailleurs, de tous les jeunes enquêtés, Salim est celui qui se déplace le plus vers le centre ville notamment pour rejoindre des amis de sa classe. Lors de nos entretiens, Salim a confirmé cette tendance en expliquant qu'il voyait de moins en moins les jeunes du quartier et de son ancien collègue.

Extrait d'entretien réalisé avec Salim :

Premier entretien :

- Au collège, après t'as eu plus des copains de [collège C] ou plus des copains du quartier?
- C'est vrai que maintenant c'est plus [collège-lycée C] mais je revois tout le temps, de temps en temps je revois des gens de [collège D] ou du quartier, enfin quand je rentre chez moi, sinon voilà. Sinon maintenant c'est plus [collège-lycée C].

279 BORDET G., *les « jeunes de la cité »*, Paris, PUF, 1998.

280 LEPOUTRE D., *op. cit.*, p. 139.

Deuxième entretien :

- Tu me disais que tu avais gardé moins de copains, enfin que tu trainais maintenant plus avec des gens de [collège-lycée C] qu'avec des gens du quartier...
- Maintenant, c'est fini, c'est que [collège-lycée C].

Cette modification du réseau de sociabilité est révélatrice d'une prise de distance progressive de Salim par rapport au quartier. Celle-ci, apparaît d'autant plus nécessaire pour Salim que son nouveau collège accueille principalement des jeunes du centre ville et d'un milieu social supérieur au sien. Ainsi, en arrivant dans ce nouvel environnement, il a progressivement modifié son comportement en faisant attention à renvoyer une image valorisée par ses nouveaux camarades dans le but de s'intégrer et d'éviter d'être mis à l'écart. Dans cette optique, Salim leur a notamment dissimulé qu'il venait du quartier des Bermonniers, dont le nom est immédiatement associé à des stigmates négatifs.

Extrait d'entretien réalisé avec la famille de Salim :

- Chercheur : Et est-ce que Salim par contre il invitait aussi des personnes à la maison...
- Frère de Salim : Ah non !
- Mère de Salim : Non ! Jamais !
- Frère de Salim : Pas ici, jamais ! [...] Il veut pas les emmener, il me l'a dit.
- Mère de Salim : Oui, moi aussi il me l'a dit.
- Chercheur : C'est vrai ?
- Frère de Salim : Ah ouais ouais.
- Mère de Salim : Il a...
- Frère de Salim : Honte !
- Mère de Salim : Il a honte !
- Frère de Salim : Bah en même temps, à [collège-lycée C] c'est que des gens assez aisés et...

Ce changement a été clairement perçu par la mère de Salim qui explique qu'il n'invite plus ses copains à la maison comme il en avait l'habitude : « *Il y a quelques copains qui venaient manger c'est vrai. C'était les anciennes connaissances mais pas de [collège-lycée C].* » Dans ses propos, on peut percevoir que ce changement de relations, pourtant conforme à ses espérances, s'accompagne de quelques regrets non anticipés, de voir son fils honteux de sa propre famille. Malgré cela, son attitude compréhensive et en particulier les autorisations de sorties accordées quasi systématiquement à Salim lorsqu'il sort avec ses "nouveaux" copains de classe, témoignent du fait qu'elle soutient implicitement ses nouvelles fréquentations, qu'elle juge positives. Enfin, interrogé sur ses projets d'avenir lors du deuxième entretien, Salim a clairement manifesté son envie de quitter le quartier.

Extrait d'entretien réalisé avec Salim :

- Si tu te trouves un boulot, tu te vois plutôt rester aux Berms ou plutôt partir...

- Partir [en me coupant] ! Ouais partir.
- Tu as l'air décidé ?
- Non je sais pas c'est que j'aimerais, je sais pas, habiter plus dans le centre ville, avoir ma maison plus dans le centre ville que dans un quartier.
- Parce que tu commences à être fatigué du quartier.
- C'est même pas ça, c'est, je sais pas, si on quitte le quartier ça fait signe de réussite, comme quoi j'ai réussi ma vie, mes études et tout.

L'analyse du parcours de Salim dévoile ainsi une assimilation progressive des normes culturelles en vigueur dans le collège-lycée C. Ce parcours revêt un caractère exceptionnel, à contre courant des difficultés généralement rencontrées par les élèves habitants un quartier d'habitat social, qui en quittant le collège du quartier pour un lycée de classe moyenne ou supérieure, confrontés à une compétition scolaire plus tendue que dans leur établissement d'origine, et à certaines formes d'intimidation symbolique de la part de leurs camarades de milieu plus favorisé²⁸¹, se replient généralement sur le quartier²⁸². Au final, au cours de son adolescence, Salim a progressivement développé un réseau de sociabilité centré sur les relations scolaires tout en délaissant celles construites antérieurement en lien avec le quartier.

Salim s'est inscrit à JTE Bermontiers en 2009 – au moment de sa rentrée en quatrième – sur les recommandations de deux jeunes qu'il fréquentait dans une association d'aide aux devoirs insérée dans le quartier et qui y étaient déjà adhérents. C'est principalement la possibilité d'effectuer des sorties qui a initialement motivé son adhésion²⁸³. En Février 2013, il s'est blessé au niveau de la nuque et il a été contraint d'arrêter la pratique du tennis jusqu'à la fin de la saison. Il a tenté de reprendre la saison suivante, mais au mois de Novembre, il a connu des problèmes de santé de plus en plus important et il n'a jamais repris le tennis par la suite. S'il ne participait plus aux entraînements depuis cette date, Salim continuait de venir occasionnellement, à la demande d'Ali, donner un coup de main pour l'organisation d'évènements.

281 DAGORN J., *De la différence à l'exclusion. Étude de la culture d'établissement dans 3 collèges favorisés*, Thèse ès Sciences de l'éducation, sous la direction de DEBARBIEUX E., Université de Bordeaux-II, 2005 ; DURU-BELLAT M., DANNER M., LANDRIER-LE BASTARD S. et PIQUÉE C., « Tonalité sociale du contexte et expérience scolaire des élèves au lycée et à l'école primaire », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 3, 2004, p. 441-468 ; MILLET M. et THIN D., *op. cit.*

282 BEAUD S., *op.cit.* La trajectoire de Nassim décrit finement ce repli progressif sur le quartier : « Nassim, vivoter au lycée et se replier sur le quartier », page 120.

283 L'extrait du journal ethnographique de septembre 2011 confirme cette idée : Salim a été le seul joueur du groupe à me redemander si l'on allait partir à Londres pour voir les Jeux Olympiques, comme l'avait suggéré Ali il y a plus de neuf mois, en janvier 2011.

1.7. William : un équilibre fragile entre motivations scolaire et professionnelle et tentations délinquantes.

William est né en novembre 1995 et il a quinze ans lorsque je le rencontre pour la première fois à l'occasion du premier entraînement de la saison 2010 – 2011. Il vit avec sa sœur, Iris, de deux ans son ainée, et sa mère, divorcée de son père depuis qu'il a quatre ans. Il a également une autre demi-sœur et un demi-frère qui ont respectivement vingt-quatre et trente-trois ans au moment de l'enquête²⁸⁴. Pendant les cours de tennis, William est reconnu pour son humeur joviale, et cherche sans cesse à faire rire ou à taquiner ses partenaires. Il s'est comporté de la même façon avec moi, en étant très à l'aise et expressif dès nos premières rencontres. C'est le membre du groupe avec lequel j'ai pu discuter en premier en dehors des entraînements²⁸⁵. Nous avons réalisé un premier entretien en mars 2013, puis un second en janvier 2014²⁸⁶. J'ai rencontré sa mère pour la première fois en avril 2013 et une deuxième fois au mois de janvier 2014, à chaque fois à son domicile, pendant que les enfants qu'elle gardait faisaient la sieste.

La mère de William, d'origine camerounaise, est la neuvième d'une famille de dix enfants, et son père, polygame, a eu au total cinquante-quatre enfants avec plusieurs femmes. Elle a grandi avec ses frères et sœurs (les enfants de sa mère) dans un climat familial difficile, entre un « *père [qui] n'avait pas le temps, [et une] maman jalouse, qui croyait récupérer son mari, [ils ont été] carrément délaissés, élevés par des tierces personnes, maltraités parfois, aimés par d'autres* ». C'est pour cette raison qu'elle a décidé, à treize ans, de quitter sa famille pour chercher du travail et tenter de s'en sortir par elle-même, à la différence de ses frères et sœurs qui de son point de vue restaient là « *sans rien faire, la main tendue* ». Pendant cinq années, elle a été au service d'une famille dont le père travaillait pour le gouvernement du Gabon. Durant cette période, elle a perfectionné son français au contact de cette famille et en lisant de très nombreux livres à disposition, tout particulièrement ceux de la série S.A.S²⁸⁷. A dix-huit ans, elle est tombée enceinte du fils de cette famille et a décidé de revenir au Cameroun pour accoucher auprès de sa mère, conformément à la tradition. Le père de cet enfant est décédé peu de temps après et elle est restée vivre au Cameroun pour élever son fils, tout en travaillant dans un salon d'esthétique. Néanmoins, à vingt-huit ans, en 1990, elle a décidé d'émigrer en France, tout en laissant provisoirement son fils aux soins de sa mère. Après avoir été hébergée par de la famille les premières semaines, elle s'est installée à Luzais

284 L'histoire et la situation du frère et des sœurs de William sont décrites dans l'encadré 5 : La fratrie de William.

285 Extrait du journal ethnographique du 16 octobre 2010 : trois semaines après le début des cours, William a accepté de me guider vers un vendeur de kebab du quartier pour que je puisse manger entre les cours du samedi matin et ceux de l'après-midi. J'en ai profité pour l'inviter et discuter avec lui de son vécu dans l'association.

286 Nous nous sommes donné rendez-vous dans un bar avant l'entretien afin de prendre des nouvelles de chacun puisque notre dernière rencontre remontait à juin 2013.

287 S.A.S. est une série de romans d'espionnage à grand succès, écrite par Gérard DE VILLIERS, parfois qualifiés de "romans de gare" à cause de leur style léger et de leur lecture rapide.

et a rapidement rencontré le futur père de William, qu'elle avait au préalable sélectionné parmi de nombreuses annonces matrimoniales²⁸⁸. Le père de William travaillait à la SNCF en tant qu'ouvrier cheminot. Elle s'est mariée avec lui deux ans plus tard, en 1992, et sa situation en France enfin régularisée, elle a pu faire venir son premier fils, resté au Cameroun et qui avait alors douze ans²⁸⁹. La même année, ils ont emménagé dans une résidence qu'elle qualifiait de « *super huppée* » en précisant qu'elle était la seule noire. Pendant les deux années qui ont suivi, elle a mené de front l'éducation de son fils, les cours et révisions de son Certificat d'Aptitude Professionnelle d'esthétique et un travail dans un bar de nuit²⁹⁰. À la naissance d'Iris en 1993, elle a arrêté de travailler pour se consacrer à l'éducation de ses enfants.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère de William : Je me voyais pas confier mon enfant à une autre femme pour aller travailler. Pour moi c'est pas ça, éduquer l'enfant. Fallait attendre que mon dernier aille à l'école pour reprendre ma vie en main.

Pour s'adapter à la famille qui s'agrandissait, elle et son mari ont fait construire une maison dans une petite ville de campagne, en périphérie de Luzais. Quatre mois après la naissance de William en 1996, ils ont emménagé dans leur nouvelle maison et ils y sont restés pendant quatre ans, jusqu'à leur divorce. Durant cette période, elle a profité de ses moments libres pour s'engager en politique par l'intermédiaire du syndicat de la Confédération Générale du Travail, dont une antenne se situait près de chez elle, mais elle a ensuite été contrainte d'arrêter ses activités militantes après son divorce par manque de temps. Après leur séparation, le père de William a déménagé dans le sud de la France où ses enfants venaient, dans un premier temps, lui rendre visite pendant la moitié de chaque période de vacances scolaires²⁹¹. Au moment de leur séparation, la mère de William a obtenu, dans la précipitation²⁹², un logement social dans le quartier des Bermontiers. Durant les onze années passées dans cet appartement, elle n'a volontairement créé aucune relation de voisinage « *pour fuir les problèmes* ». Suite à sa séparation, elle s'est retrouvée seule, sans emploi dans une situation financièrement difficile et a entrepris une formation de tourneur fraiseur avec l'Institut Catholique d'Arts et Métiers, qu'elle a terminé avec succès²⁹³. Par la suite, elle a travaillé dans ce secteur pendant dix ans, en enchaînant les contrats d'intérim dans différentes entreprises locales. En

288 Une cliente française du salon d'esthétique dans lequel elle travaillait au Cameroun, lui avait ramené une grande quantité d'annonces matrimoniales d'hommes français cherchant une femme, espérant que cela faciliterait son départ.

289 La mère de William a en réalité une autre fille née au Cameroun et qu'elle a probablement fait venir en France au même moment. Davantage d'informations la concernant elle et son premier fils sont présentées dans l'encadré 5 : La fratrie de William.

290 La mère de William m'a raconté lors de l'entretien avoir eu beaucoup de mal à trouver du travail dans le domaine de l'esthétique, en tant que femme noire.

291 Plus ils ont grandi et moins ils passaient de temps chez leur père.

292 Elle a précisé longuement pendant l'entretien la façon dont elle a obtenu ce logement après avoir sollicité le Maire de Luzais de façon virulente. Au même moment, la famille a fait l'objet d'un suivi par une éducatrice qui venait voir les enfants régulièrement.

2013, après onze années passées dans le quartier des Bermontiers, elle s'est décidée à déménager suite à un problème de voisinage²⁹⁴. L'office qui gère l'attribution des logements sociaux, lui a proposé un appartement de taille similaire, situé en dehors du quartier des Bermontiers. La même année, elle est devenue assistante maternelle à domicile pour améliorer ses conditions de travail et économiser les frais liés au transport. En janvier 2014, lors de notre deuxième entretien, elle exerçait toujours ce métier et venait d'obtenir l'agrément lui permettant d'accueillir un troisième enfant et d'augmenter ainsi ses revenus.

Encadré 5 : La fratrie de William

William a une sœur, une demi-sœur et un demi-frère tous plus âgés que lui.

Le demi-frère de William est né au Cameroun en 1980, où il a grandi jusqu'à ses douze ans, élevé par sa grand-mère maternelle entre ses dix et ses douze ans. Lorsque sa mère l'a fait venir en France, à douze ans, elle l'a d'abord inscrit en CM2 pour qu'il s'habitue au rythme de l'école. Malheureusement, cela ne l'a pas empêché de connaître de nombreux problèmes scolaires et de délinquance à partir de son entrée au collège classé Zone d'Éducation Prioritaire. Ensuite, les choses ont empiré jusqu'à le mener en prison à l'âge de seize ans, pour différentes histoires de vol et de drogue. Depuis, il a fait plusieurs aller-retours en prison et a également eu quatre enfants avec deux femmes différentes. Depuis sa dernière sortie de prison, il s'est installé avec la mère de ses deux derniers enfants dans un appartement situé au nord de Luzais. William a toujours entretenu de bonnes relations avec son demi-frère et garde régulièrement ses neveux et nièces.

La première fille de la mère de William semble n'avoir jamais existé. Au cours des deux entretiens, elle n'a évoqué cette fille qu'une seule fois. Elle a expliqué qu'elle avait dépassé certaines limites et qu'elle n'existait plus pour elle. Grâce au recoupement d'informations (obtenues davantage lors de discussions informelles avec William et Iris), j'ai néanmoins appris qu'elle est née au Cameroun en 1989. Son père est différent du premier conjoint de sa mère, mais il ne semble pas être impliqué dans son éducation. Elle est probablement arrivée en France en 1992, au même moment que le premier fils de la mère de William.

Iris, née en 1993, a deux ans de plus que William. Sa mère l'a décrit comme une élève « *super intelligente*. [...] *Elle n'a jamais été deuxième, elle est toujours première. La première fois elle est*

293 Lors de l'entretien, elle a raconté avoir commencé sa formation à l'ICAM, avant de changer d'organisme de formation en cours d'année, après avoir appris que son diplôme de fin d'études ne serait pas reconnu suite à une erreur administrative de l'ICAM. En tant que déléguée de classe, elle aurait mené un mouvement de contestation avec les autres stagiaires, avant de continuer seule son action au tribunal où elle aurait obtenu gain de cause trois ans après. Elle aurait finalement touché 17 000€ de dommages et intérêts.

294 Elle a expliqué en entretien qu'elle y pensait depuis longtemps mais que ses enfants n'y étaient pas favorables et qu'elles ne voulaient pas les déstabiliser. Elle a changé d'avis suite aux nuisances sonores continues provoquées par l'arrivée d'une famille nombreuse dans l'appartement du dessus.

arrivée huitième, j'ai cru qu'elle allait se suicider. Elle se bouffait les ongles jusqu'à la chair ». D'une manière générale, elle voue une certaine admiration à sa fille et explique que « *tout ce qu'elle fait est impeccable* ». Iris participe aux activités de l'association depuis 2006 et a obtenu son BTS MUC en Juin 2013.

Les nombreuses transformations de la configuration familiale expliquent qu'étant membre de la *même* fratrie, chacun des enfants n'a, pour autant, pas vécu exactement dans la *même* famille²⁹⁵.

William a commencé sa scolarité dans l'école publique de la petite ville où il habitait. Sa mère, qui ne travaillait pas à ce moment-là, en a profité pour accompagner régulièrement les sorties scolaires de ses enfants. Lorsqu'ils ont déménagé aux Bermontiers, William (qui avait cinq ans et rentrait en grande section) et sa sœur ont rejoint l'école publique de leur secteur, située à la limite extérieure du quartier, mais fréquentée par un grand nombre d'enfants de ce-dernier. S'ils n'ont connu aucune difficulté particulière dans ce contexte, leur mère a cherché à tout prix un moyen qui leur permettrait d'éviter le collège du quartier.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère de William : Quand j'ai vu la gueule du collège et du lycée, j'ai vu, y a quartier C en haut, y a Bermontiers, y a le quartier S²⁹⁶, j'ai dit niet. Là c'est jeter carrément mon enfant dans la drogue.

Elle a finalement réussi à contourner la carte scolaire, en prétextant que sa fille souhaitait faire allemand première langue, option qui n'existe pas dans ce collège. La mère de William accorde autant d'importance à la réussite scolaire de ses enfants (jugée par les notes obtenues) qu'à leur comportement en classe, mais elle dit ne les avoir jamais accompagnés dans leurs devoirs à la maison, les laissant entièrement autonomes sur ce point. Bien vu par ses différents enseignants du primaire, William était tellement sage selon sa mère qu'elle l'avait surnommé « *prix Nobel de la paix* ». Lors de sa rentrée en sixième, William a connu quelques difficultés scolaires²⁹⁷, accompagnées pour la première fois d'un comportement inapproprié au cadre scolaire qui a perduré tout au long du collège : « *Tous les jours j'étais convoquée [en riant avec William de façon complice], quatrième, troisième, c'était la galère.* » Dans le même temps, il s'est investi en représentant à plusieurs reprises ses camarades. Il a été élu délégué de classe en sixième et en troisième (il s'est également présenté en cinquième mais n'a pas été élu) et représentant au Conseil des délégués de la Vie Lycéenne pendant deux ans entre la seconde et la première²⁹⁸. Entré en seconde professionnelle section commerce conformément à ses attentes, William a été récompensé

295 LAHIRE B., *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, op. cit. p. 61 et 176.

296 Tout comme les Bermontiers, les quartiers D et S étaient deux quartiers prioritaires de la ville.

297 Durant tout le collège, les notes de William oscillaient autour de la moyenne.

298 Le Conseil des délégués de la Vie Lycéenne (CVL) est le lieu où les lycéens sont associés aux décisions de l'établissement. Les élus y représentent les élèves de leur établissement.

de son travail et de son investissement à plusieurs reprises. Il a d'abord été embauché à la suite de son premier stage dans un magasin spécialisé dans la vente de vêtements d'hommes haut de gamme, pour travailler une semaine durant la période de Noël. Puis, lors de son année de terminale, il a également été sélectionné sur dossier pour réaliser un stage de trois semaines en Allemagne, où il devait s'exprimer en anglais et en allemand²⁹⁹. Après avoir obtenu son baccalauréat professionnel de commerce avec 12,63 de moyenne, William a cherché une entreprise pour continuer ses études en BTS en alternance. Intéressé au départ pour changer de branche et découvrir le secteur de la téléphonie mobile, il n'a pas réussi à trouver une entreprise qui accepte de l'engager. Face à cette situation préoccupante, sa mère l'a prévenu que s'il ne trouvait rien, elle ne l'accepterait plus à la maison considérant qu'elle ne pouvait pas « *le garder s'il ne faisait rien* ». Finalement, après s'être rabattu sur le commerce du textile prêt-à-porter, là où il avait davantage d'expérience, William a fini par obtenir un contrat dans une entreprise de grande distribution, trois semaines après le début des cours. En s'inscrivant ainsi à la dernière minute, il n'y avait plus de place à l'école de Luzais et il a dû suivre les cours dans une ville située à une soixantaine de kilomètres³⁰⁰. En septembre 2014, il est rentré en deuxième année et a pu réintégrer l'école de Luzais. En juin 2015, il a raté son examen en obtenant 9,13 de moyenne générale. Toutefois, il a décidé de ne pas se réinscrire à l'école l'année suivante pour privilégier sa recherche d'emploi avant de tenter sa chance en candidat libre³⁰¹. A la même période, il a quitté le domicile familial et rejoint sa sœur précédemment installée en colocation (dans un appartement situé en dehors des Bermonitiers et bien desservi en transport en commun), qui se retrouvait toute seule et en difficulté pour payer son loyer, après le départ de sa précédente colocataire. Ils ont vécu neuf mois ensemble de cette manière avant qu'Iris décide de quitter l'appartement pour laisser la copine de William s'y installer. En février 2016, William a trouvé un emploi en tant que conseiller dans un groupe mondial dans le secteur de l'énergie et après trois mois d'essais, il a pu signer un CDI.

Né d'un couple d'ouvriers, élevé par une mère célibataire, au sein d'un quartier populaire, dans une situation professionnelle instable, William est doté de nombreuses caractéristiques considérées généralement comme des freins à la réussite scolaire. Néanmoins, la description fine de l'histoire familiale et des pratiques éducatives mises à jour révèlent des éléments explicatifs permettant de mieux comprendre la réussite scolaire honorable de William. La mère de William a sans doute puisé, de ses cinq années passées dans une famille bourgeoise au Gabon, des valeurs, des

299 Avant le second entretien, William m'a confié que la gérante du café allemand où il a effectué son stage lui a proposé de revenir quand il le voulait, pour du tourisme comme pour du travail.

300 Cette situation l'obligeait à faire des aller-retours en train chaque jour lors de ces périodes de cours, en partant de chez lui dès six heures du matin pour ne revenir que vers dix-neuf heures.

301 William disposait de cinq ans pour repasser son examen terminal, sans être obligé de suivre à nouveau sa formation.

comportements et une ambition sociale et scolaire peu commune en milieu populaire, dont ont pu bénéficier ses enfants³⁰². Par ailleurs, la reprise d'études est également un facteur associé à la capacité de certains parents d'origine populaire à suivre la scolarité de leurs enfants³⁰³. Enfin, l'éviction successive des deux premiers enfants de la mère de William – qu'elle a jugé comme perdus et sans avenir – peut s'appréhender de la même manière que la décision familiale consciemment pesée de « réduction de la descendance »³⁰⁴ que l'on observe chez certaines familles. Dans les deux cas, il s'agit d'un choix délibéré qui a pour objectif de concentrer l'énergie familiale afin de maximiser les chances de réussite scolaire et sociale.

A la maison, la mère de William explique contrôler ses fréquentations et celles de ses enfants afin d'éviter les mauvaises influences et principalement celles du quartier.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère de William : Dans la vie, je l'ai toujours dit à mes enfants, quand on a un ami, il faut voir si cet ami nous tire vers le haut ou vers le bas, s'il nous tire vers le haut c'est un bon ami, s'il nous tire vers le bas, il faut fuir.

Elle autorise néanmoins les enfants à sortir jouer dans la rue, mais ils doivent rester visibles depuis sa fenêtre ou celle d'une de ses amies. Par ailleurs, la mère de William tient également à rendre ses enfants de plus en plus responsables au fil du temps. A titre d'exemple, elle ne leur fixe pas d'heure pour aller se coucher. Les enfants préparent eux-mêmes le repas et elle tient également à ce qu'ils se renseignent seuls pour s'inscrire à la sécurité sociale et choisir une mutuelle, dès lors qu'ils ont dix-huit ans. La première activité suivie par ses enfants en dehors de l'école était une instruction religieuse dispensée par une voisine – de leur logement en campagne – qui était témoin de Jéhovah. La mère de William a elle-même changé d'orientation religieuse à plusieurs reprises³⁰⁵. Durant deux ans, Iris et William s'y sont rendus deux fois par semaine et c'est leur mère qui a décidé de mettre fin à ces séances suite à une altercation à caractère raciste intervenue à la salle du royaume. D'une manière générale, le rapport aux activités extra-scolaires suit la même logique que pour l'école et « *[son] but c'est de les déplacer, d'aller ailleurs [que dans le quartier].* » A titre d'illustration, quand ils vont parfois courir ensemble, elle préfère prendre la voiture pour rejoindre l'hippodrome situé à plusieurs kilomètres, plutôt que de profiter des sentiers longeant le cours d'eau en bas du quartier « *parce que c'est trop encadré par les cités* ». Pour les mêmes raisons, elle n'a jamais inscrit ses enfants aux activités de la Maison de quartier ou de l'animation sportive et pendant les vacances, toujours dans l'idée de faire sortir ses enfants du quartier, elle a pris l'habitude de louer une maison

302 LAURENS J.-P., *op. cit.*, p. 124.

303 LAURENS J.-P., *op. cit.*, p. 173.

304 LAURENS J.-P., *op. cit.*, p. 146.

305 La mère de William précise en entretien, « *je suis née protestante, j'ai été musulmane, je me suis mariée chez les catholiques et j'ai même plus de religion aujourd'hui* ».

au bord de mer pendant plusieurs semaines. Quand elle ne peut pas se rendre suffisamment disponible, elle confie alors ses enfants à une cousine qui habite Paris. Enfin, d'une manière générale, lorsqu'il est à la maison, William regarde la télévision mais lit également de nombreux livres, principalement des romans fantastiques et policiers (Harry Potter, Eragon, Sherlock Holmes, etc.) et à partir du lycée, William s'est inscrit, avec des amis, à un studio de musique qui lui permettait de « *poser des sons* ».

Globalement, William semble avoir intériorisé ce rapport distant au quartier qu'a tenté d'établir sa mère et il affirme en entretien sa volonté de s'éloigner du quartier dès qu'il en aurait l'opportunité³⁰⁶.

Extrait d'entretien réalisé avec William : Je veux changer parce que... Les Berms', c'est pas que c'est nul, c'est juste que c'est les gens qui sont là-bas en fait ils servent à rien. Ils apportent rien dans la vie, donc... Je préfère me rapprocher de mes potes, je sais qu'avec eux je pourrais peut-être plus monter vers le haut que d'aller vers le bas.

Néanmoins, toutes les précautions prises par la mère de William, ne l'ont pas empêché de faire l'expérience de conduites délinquantes avec son groupe d'amis. Il les a rencontrés en classe au collège mais la plupart d'entre-eux sont plus âgés que lui car ils ont déjà redoublé. A partir de la première (William était encore mineur), ils ont pris l'habitude de sortir dans des bars, en discothèque ou chez certains d'entre eux – qui, étant plus âgés, disposent de leur propre appartement –, en consommant de plus en plus d'alcool³⁰⁷. Avec eux, William s'est retrouvé à deux reprises au commissariat. Une fois en cellule de dégrisement et une autre fois pour une bagarre pour laquelle il a finalement été innocenté. Après son passage devant le juge, William semble avoir pris conscience de l'importance pour lui de faire davantage attention à ses fréquentations.

Extrait d'entretien réalisé avec William.

-J'ai senti que ce qui gênait ta mère c'était les gens avec qui tu trainais...

-Bah ouais, ça elle m'en a parlé et c'est pour ça aussi que j'ai coupé les ponts avec certaines personnes.

-Y en a avec qui tu traines moins ?

-Je les vois toujours de temps en temps, mais c'est vraiment de temps en temps, c'est pas genre ouais, vas-y viens on va faire ça, viens on va faire ça, on reste ensemble tout la journée, non. On se croise une petite heure, on parle, on boit un petit verre et puis hop, vas-y, moi j'ai d'autres chats à fouetter.

-Parce que pour toi aussi tu sens que c'est des gens avec qui tu peux avoir des soucis ou...

-Pas spécialement, parce que je sais que tout le monde va grandir, qu'ils ont tous grandi, que tout le

306 L'ouvrage de Gaëlle BORDET détaille avec précision un nombre important de mécanismes utilisés par les familles populaires pour éloigner leurs enfants de la « microsociété du quartier », parmi lesquels on retrouve ceux employés par la mère de William : BORDET J., *op. cit.*, p. 132-136.

307 Extrait du journal ethnographique du 12 janvier 2013 : Pendant un temps-mort de l'entraînement, William m'a raconté qu'en préparant une soirée entre amis, il a envoyé un sms à un copain en lui proposant d'acheter une bouteille de « Label 5 » à deux. Seulement il s'est trompé de destinataire et il a envoyé le message à Ali. Par ailleurs, durant son année de terminale, William est arrivé très régulièrement à l'entraînement après avoir fait la fête la veille, en ayant que très peu – voir pas du tout – dormi et parfois encore sous l'emprise de l'alcool.

monde va grandir, donc ils vont comprendre que faire des conneries ça sert à rien. Donc bah moi maintenant, je me dis bon, il va changer, mais bon tant qu'il a pas changé, je vais te capter mais vite fait quoi. Ça sera pas comme avant. Jusqu'à temps qu'il change.

Par la suite, les relations avec sa mère se sont apaisées, cette dernière s'étant convaincue que William ne « *faisait jamais rien. Mais il était là. [...] ils [les copains de William] faisaient des trucs mais la seule faute de William c'est qu'il était là* ».

C'est William, alors qu'il avait onze ans, qui a découvert l'association le jour de son inauguration où une grande animation avait été organisée. Lors de cet après-midi, il a vécu un moment particulier avec le parrain de l'association que sa mère raconte de la façon suivante.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère de William : William lui dit "Maman dit que t'es camerounais." Il lui dit "Non, c'est mon papa qui est camerounais" Et William lui dit "Mais moi c'est ma maman qui est camerounaise". Il lui a dit "Ben on est cousins alors!" Et c'est comme ça que leur amitié a commencé et donc William a été parmi les premiers à s'inscrire.

Depuis son inscription, William a eu l'occasion de le croiser plusieurs fois et il en tire une certaine fierté auprès de ses amis.

Extrait d'entretien réalisé avec William : Parce que y en a, quand ils voient les photos sur Facebook, ils font "Ah t'as vu [nom du parrain de l'association]! Nanani, tu l'as vu où? Ah ouais !", ils me posent plein de questions. Je suis bien obligé d'y répondre. Donc après, ouais, après c'est sûr, c'est cool. Ça motive encore plus.

Avant d'inscrire William et Iris, leur mère a souhaité rencontrer le responsable de l'association.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère de William : Parce que je voulais le voir en face, je ne confie pratiquement jamais mes enfants à quelqu'un. [...] Et sa tête m'a plu, parce qu'il est aussi tenace que moi. Donc je lui ai confié mes enfants, c'est quelqu'un en qui je fais confiance aveuglément quoi. Donc je lui ai dit "Je ne confie jamais mes gamins, mais à toi je sais pas pourquoi, je te fais confiance et merci beaucoup de me les encadrer parce que moi ça m'aide beaucoup".

En septembre 2013, deux mois avant ses dix-huit ans et après sept années passées au sein de l'association, William a choisi de ne pas se réinscrire. Il commençait cette année là un BTS MUC (Management des Unités Commerciales) en alternance – dans une ville située à une soixantaine de kilomètres de Luzais – et estimait que dans ces conditions, il lui serait difficile de venir aux entraînements.

1.8. Yazid : s'extraire du quartier par les loisirs.

Yazid est né en avril 1996 et il a quinze ans lorsqu'il arrive dans l'association en septembre 2011. Lors de nos premières rencontres, ce sont d'abord sa très grande taille (1,92 m), son rire

singulier et son attitude particulièrement polie et respectueuse qui ont retenu mon attention³⁰⁸. Son comportement ouvert et entreprenant³⁰⁹, ainsi que sa façon de s'exprimer s'appuyant sur un vocabulaire soutenu, laissent percevoir quelqu'un de mature et réfléchi qui tient à instaurer des relations – mêmes les plus furtives – d'égal à égal avec ses interlocuteurs. Entre nous s'est très vite installée une relation quasi amicale, ce qui a contribué à donner à nos entretiens, réalisés en avril 2012 et en avril 2014, un caractère décontracté, Yazid semblant l'envisager comme un service rendu à un ami. Lorsque j'ai demandé à Yazid s'il était possible de réaliser un entretien avec ses parents, il m'a expliqué que sa mère ne parlait pas bien français et que son père ne serait sans doute pas intéressé. A défaut, il m'a proposé de rencontrer sa plus grande sœur mais cet entretien a été annulé à plusieurs reprises et n'a finalement jamais eu lieu.

Yazid est l'avant-dernier d'une famille d'origine tunisienne de huit enfants. Ses parents se sont mariés et installés en France en 1972. Sa mère a alors tout juste 18 ans et son père 35 ans. La mère de Yazid ne parle pas bien français, elle n'a jamais travaillé et reste à la maison pour s'occuper des enfants. Le père de Yazid est issu d'une famille de quatorze enfants dont le père était paysan et la mère sans profession. Depuis leur arrivée en France, les parents de Yazid semblent avoir gardé un lien étroit avec les membres de la famille paternelle et leurs amis restés en Tunisie. Ainsi, ils retournent avec tous les enfants chaque été « *au bled* », où ils sont, selon Yazid, attendus avec impatience. Lorsque Yazid avait deux ans, sa famille a déménagé du quartier D où ils étaient installés depuis leur arrivée en France³¹⁰, pour rejoindre une maison plus grande et plus calme puisque cette dernière est située à la limite extérieure du quartier des Bermontiers, à la frontière avec une zone pavillonnaire qui commence de l'autre côté de la rue³¹¹. En février 2012, toute la famille a de nouveau déménagé suite au projet de démolition de leur logement, dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine du quartier. D'après Yazid³¹², c'est l'aîné de la famille, installé aux États-Unis avec sa femme et ses deux enfants, qui leur aurait acheté une maison située à quelques centaines de mètres, dans la zone pavillonnaire qui bordait le quartier. Malgré la position

308 Les membres de l'association comparaient le rire aux éclats de Yazid à celui de Cyril Hanouna.

309 Lorsqu'il arrive dans un nouveau lieu, Yazid salue systématiquement toutes les personnes présentes en leur serrant la main. Une observation réalisée le 25 Mai 2013 est particulièrement exemplaire de l'attitude ouverte et entreprenante de Yazid. Sur le trajet de retour en train après une sortie à Roland Garros, Yazid a demandé aux jeunes de ne pas déranger les autres passagers et il s'est mis à discuter avec une dame âgée pendant plus de vingt minutes. Curieuse de voir ce groupe de jeunes dans le train, Yazid lui a expliqué les objectifs de l'association et les raisons de notre présence dans le train.

310 Le quartier D est un quartier prioritaire de la politique de la ville de Luzais, comparable aux Bermontiers.

311 Voir la carte 2 précisant les lieux de résidences des jeunes enquêtés dans l'espace du quartier.

312 Certaines informations données par Yazid paraissaient parfois surprenantes. Les autres jeunes enquêtés l'accusaient notamment de mentir régulièrement pour embellir la réalité. Aussi, lorsque j'avais des doutes sur les informations fournies et que je n'ai pas pu les vérifier autrement, je l'ai systématiquement signalé dans le texte à l'aide d'expressions du type « d'après lui » ou « selon Yazid » tout en utilisant le conditionnel.

relativement excentrée par rapport au centre du quartier de la maison d'enfance de Yazid et l'interdiction par ses parents de s'éloigner de l'espace vert visible depuis leurs fenêtres, Yazid a développé un réseau de connaissances très majoritairement issu du quartier. Parmi les jeunes enquêtés, il est celui qui reconnaît et est reconnu par le plus grand nombre de personnes que nous croisons sur les lieux des entraînements. Cette proximité avec les jeunes habitants du quartier s'est construite pour une part à l'intérieur de la sphère scolaire. Tout comme ses frères et sœurs (six sont plus âgés que lui), Yazid a effectué toute sa scolarité – de l'école maternelle au lycée – dans les écoles du quartier. En plus de son propre réseau de connaissances, Yazid a ainsi bénéficié de celui, préalablement construit, par ses frères et sœurs. D'autre part, Yazid participe de temps en temps aux animations sportives du quartier lors des vacances et notamment aux tournois de futsal³¹³. Il est également reconnu pour ses très bonnes performances au sein du club de football M, il a participé à quelques entraînements supplémentaires (invité par l'entraîneur) avec le club de l'ACSB et s'est investi plusieurs années bénévolement pour l'association d'aide aux devoirs du quartier.

Néanmoins, si le réseau de relations de Yazid avec les jeunes habitants du quartier semble très étendu, la faible intensité des relations construites dénote un positionnement ambivalent comme l'illustre cet extrait d'entretien : « *je me suis plus considéré comme un habitant des Bermontiers, plus, parce que je connaissais des gens des Bermontiers.* » Yazid justifie sa position (utilisation de « parce que ») en invoquant un état de fait, davantage qu'un choix raisonné et volontaire. Cette situation n'est pour autant pas vécue négativement et au cours de l'entretien, Yazid a défendu les habitants des Bermontiers, n'hésitant pas à revendiquer son appartenance au quartier pour mieux dénoncer les discriminations dont ils seraient victimes.

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid :

- Toi tu en as une bonne image des Bermontiers.

- Bah moi, parce que j'ai toujours vécu là-bas, j'en ai une bonne image. C'est sûr. Mais maintenant, je pense que l'image que, les gens qui habitent hors des Bermontiers ont une image du quartier assez dégradante, sérieusement ça fait, ça a commencé quand, ça fait maintenant peut-être 5-6 ans, que le quartier a une réputation plutôt mauvaise parce que ça y est, ils ont vu les voitures cramées, ils ont vu les accidents qui se sont passés là-bas, ils ont vu un meurtre, ils se sont dits "ah je sais pas quoi", voilà ils se sont faits une idée du quartier assez mauvaise, et j'en vois encore quand je vois des gens le samedi qui vont faire leurs courses à Lidl, ils regardent les jeunes du quartier qui rentrent, ils les regardent comme ça de haut en bas, et puis voilà on sent qu'il y a une tension, on sent qu'il y a un certain malaise, on sent qu'il y a voilà, il y a vraiment quelque chose qu'ils ressentent envers nous mais c'est assez vexant, parce que l'image qu'ils se font de nous, elle est vraiment mauvaise, elle est

313 Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : On voyait, les tournois de futsal, on faisait des équipes, les tournois qu'on faisait et ben il n'y avait aucun..., il y avait que des gens de quartier, on se regroupait tous, il n'y avait aucune autre personne que des Berms' ou du [nom d'un quartier limitrophe], il n'y avait personne d'autre, on voyait les tournois, on les faisait entre nous, on se connaissait c'était marrant.

vraiment fausse aussi, parce qu'on n'est pas du tout comme ça. Il n'y a pas que la misère, il n'y a pas que la désolation dans le quartier, il y a les moments où on rigole, il y a le foot, il y a les moments, j'allais dire d'euphorie parce que c'est plus des moments comme ça que des moments où tu as des voitures brûlées des trucs comme ça, voilà.

- Ouais, c'est sûr. Du coup tu as ressenti des fois des effets négatifs d'être des Berms' ou pas?

- Par rapport à ce que les gens disaient sur nous, enfin j'ai entendu des échos, par rapport à comment les gens nous regardent quand on croise des gens aux Bermontiers, ouais on sent qu'il y a quelque chose, on sent qu'on a fait quelque chose et puis quelque fois ben on a honte, on sait même pas de quoi on a honte mais on a honte, voilà, parce qu'on est considérés comme des délinquants, comme des gens qui n'ont pas eu d'éducation alors que pas du tout.

L'utilisation répétée des pronoms « on » et « nous » pour parler des jeunes du quartier, montre qu'il s'identifie à ce groupe pour dénoncer ce qu'il perçoit comme une injustice et une discrimination³¹⁴. Pour autant, lorsque je l'ai interrogé sur des expériences discriminantes qu'il aurait lui-même vécues, Yazid n'en a donné aucune et détourné la réponse en s'appuyant sur « des échos ». Yazid a une réelle sympathie pour les jeunes habitants du quartier qu'il a longuement côtoyés dans les espaces de socialisations publics (écoles et associations), mais il a également progressivement opéré une mise à distance – en partie consciente – avec ceux qui ne partagent pas les mêmes préoccupations que lui.

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : La plupart d'entre eux, je les connais depuis la maternelle. On a tous grandi dans le même secteur, dans la même école primaire parce que c'était l'école du secteur, du quartier, tout le monde y allait. Je les ai côtoyés, en classe hein ! Jusqu'à, ... bah toutes les années du primaire et toutes les années du collège. Mais quand je les côtoyais, ça s'arrêtait à l'école, dans la cour. A l'extérieur, moi j'ai jamais été quelqu'un qui sortait loin de chez moi, et moi déjà quand j'habitais en bas [du quartier des Bermontiers], mes parents ils voulaient pas que je traîne en haut ou loin de chez moi. Et d'autant plus qu'ils les connaissaient ces personnes là, ils savaient très bien comment ils allaient finir ou comment maintenant ils finissent et du coup, ils voulaient pas que je traîne avec eux. [...] En sortant du collège, je savais que j'allais..., en tout cas, je savais et je voulais aussi que mes fréquentations soient... Bah je savais que j'allais tomber sur des chaloufs³¹⁵ ! Je savais que j'allais tomber sur des français déjà, des français qui savent travailler et puis c'est ce que je voulais toute façon. [...] je savais très bien qu'il fallait que je change, que ça allait pas passer au lycée et c'est pour ça que je voulais changer de fréquentations.

Peu à peu, Yazid a ainsi réorienté son réseau de relation, favorisant ceux qui partagent les mêmes préoccupations sociales et scolaires, qui le comprennent³¹⁶, délaissant ceux qui restent simplement

314 Ce processus d'identification est appuyé par un rejet violent, en présence des pairs, des comportements et personnes représentant ceux que Yazid appelle « les bourges », à l'opposé de sa propre position sociale ainsi construite.

315 Dans le sens employé par Yazid, l'expression « chaloufs » revêt un caractère un peu péjoratif et désigne des jeunes français issus des beaux quartiers, généralement reconnaissables par leur tenue vestimentaire.

316 Ce type de comportement a déjà été relevé par Stéphane BEAUD, notamment dans son portrait de « Sofiane : réussir au lycée et fuir le quartier » dans son livre BEAUD S., *op. cit.*

« squatter une murette »³¹⁷.

Pour la famille de Yazid, la réussite scolaire est une priorité dont sa mère semble s'occuper préférentiellement.

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : Ma mère [...] elle a toujours été en faveur de l'école, parce que quand elle a vu mon grand frère et ma grande sœur réussir, elle s'est dit "bon ben il n'y a que ça qui peut le faire réussir" et c'est ça la mentalité qu'ils ont mes parents, c'est que l'école, que l'école, que l'école.

N'étant pas en mesure d'aider concrètement Yazid dans les différentes tâches scolaires, les parents de Yazid font appel aux plus grands enfants, pour surveiller si les devoirs sont bien faits. Ils limitent et surveillent également leurs sorties vers l'extérieur. Les parents de Yazid semblent encourager le dialogue avec leurs enfants et Yazid tente parfois d'argumenter et de les convaincre de le laisser faire différentes choses, tout en respectant toujours leur décision finale. Cette importance accordée à la réussite scolaire, vue comme un moyen d'obtenir un emploi stable et par conséquent, signe de réussite sociale, a été totalement assimilée par Yazid lui-même qui a pris la décision d'arrêter le football lors de son entrée en seconde pour, dit-il, se consacrer à ses études, alors que d'après lui, dans le même temps, on lui aurait proposé d'intégrer un centre de formation professionnel. Suivant cette ligne de conduite, Yazid a également manqué certains entraînements de tennis lorsqu'il avait des devoirs importants³¹⁸. C'est également l'argument scolaire et plus précisément celui du temps à consacrer au travail scolaire qu'il a mis en avant pour expliquer le fait qu'il n'a pas cherché à se présenter aux élections des délégués de classe au lycée alors qu'il a été élu lors de ses quatre années au collège. Tout comme ses frères et sœurs avant lui, Yazid a suivi toute sa scolarité dans les écoles de son secteur, sans jamais redoubler. Avec 16,8 de moyenne générale en troisième, Yazid avait déjà les points suffisants pour décrocher son Brevet des collèges avant les épreuves terminales. Cependant, son père lui a tout de même « *mis la pression* » pour qu'il obtienne une bourse du mérite³¹⁹, qui, étant données les faibles ressources de la famille, représente une aide financière non négligeable. Yazid a obtenu une mention très bien à son brevet et la bourse associée. En seconde générale, il a pris l'option anglais en classe européenne et terminé l'année avec 15 de moyenne générale. Aux épreuves anticipées du baccalauréat en première, Yazid a obtenu respectivement 15

317 « Squatter une murette » ou « squatter la murette » peut vouloir dire vendre de la drogue. Interrogé à ce sujet Yazid a expliqué que l'expression était vraie dans les deux sens, puisque les jeunes occupaient physiquement une petite murette mais vendaient également de la drogue.

318 Extrait du journal ethnographique du 14 novembre 2012 : Yazid m'a envoyé un SMS pour me prévenir qu'il ne viendrait pas à l'entraînement car il avait trop de devoirs à faire : « Salut ! Je serai sûrement pas là ce soir j'ai beaucoup trop de devoirs ! Salut ! »

319 Le complément de bourse au mérite est attribué automatiquement à tous les élèves boursiers de lycée qui ont obtenu une mention « très bien » ou « bien » au diplôme national du brevet.

et 16 à l'écrit et l'oral de français et 18 en mercatique et l'année suivante il a obtenu son baccalauréat avec la mention bien. Ces bons résultats scolaires ont par ailleurs, permis à Yazid de s'autoriser certains écarts du point de vue du comportement (taquiner les professeurs, rire avec ses camarades, manquer certains cours). Cependant, ce sont les parents de Yazid qui ont choisi pour lui son orientation scolaire. Le bac technologiques STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) et le BTS MUC (Management des Unités Commerciales), – voie suivie par les trois frères et sœurs les plus proches de Yazid en terme d'âge – apparaissent, à leurs yeux, plus sûrs pour « aboutir à quelque chose ». Cette logique de gestion fractionnée des risques, qui permet d'assurer « cycle par cycle des débouchés professionnels »³²⁰, a déjà été décrite par plusieurs auteurs³²¹. Conforté par ses très bons résultats au lycée, Yazid a expliqué qu'il aurait quant à lui préféré s'engager dans une classe préparatoire à une grande école de commerce, ou poursuivre en BTS de Commerce International. En juin 2016, il a obtenu son BTS MUC et planifiait de trouver du travail pour pouvoir quitter le domicile familial rapidement, avant d'envisager de poursuivre éventuellement ses études par une licence professionnelle.

Parallèlement à cette trajectoire scolaire, Yazid a participé à de nombreuses activités associatives. Il a d'abord commencé les échecs dès l'âge de quatre ans, à la faveur d'une initiation proposée dans son école. Son frère, de trois ans plus vieux que lui, y jouait également et selon Yazid, son père aurait été champion d'Afrique lorsqu'il était plus jeune. Yazid continue de jouer régulièrement au moment de l'enquête. Comme nombre de ses copains, il a également joué au football en club. Même s'il a commencé relativement tard, à l'âge de dix ans, il a vite progressé et démontré un très bon niveau de jeu, ce qui l'a conduit à changer de club pour s'entraîner à plus haut niveau. L'équipe première de ce nouveau club évoluait au niveau national, mais après une année, Yazid a arrêté au moment de son entrée en seconde pour privilégier ses études. Enfin, Yazid est également passionné d'astronomie. À la suite d'une rencontre avec un spécialiste venu faire une intervention au lycée en novembre 2011, Yazid a obtenu un stage au planétarium de la ville, qui se serait ensuite transformé en contrat de travail. Ainsi, Yazid dit aller plusieurs heures par semaines accompagner les visites du planétarium et participer aux activités d'observations. À côté de ses activités associatives, Yazid joue régulièrement aux jeux vidéo en ligne. Il n'a pas de pratique de lecture régulière, trouvant déjà difficile de lire les livres obligatoires au lycée³²². Au final, les

320 LAURENS J.-P., *op. cit.*, p. 164.

321 LAURENS J.-P., *loc. cit.* ; THIN D., *op. cit.*, p. 130 ; POUILLAOUEC T., *Le diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, Paris, La Dispute, 2010, p. 24 ; BEAUD S., *op. cit.*

322 Extrait du journal ethnographique du 3 octobre 2012 : A la fin de l'entraînement, j'ai proposé quelques livres à lire sur le tennis (principalement des biographies de champions) mais Yazid n'en a pas pris. Il m'a expliqué qu'il « galérait » déjà à lire Candide qui était tout petit et que ceux là étaient trop gros.

activités associatives de Yazid, relativement étonnantes au vu de son origine sociale se trouvent être des formes culturelles valorisées scolairement, dont il peut tirer profit dans ce cadre³²³. Ses pratiques culturelles et associatives, proposées, encouragées, soutenues ou discréditées par ses parents, sont révélatrices des intentions éducatives et ambitions sociales de la famille pour leurs enfants. Yazid a commencé le tennis au sein de JTE au moment de son entrée en seconde, initialement pour se maintenir en forme physiquement avant d'espérer pouvoir reprendre la pratique du football un peu plus tard. Finalement, il a participé aux activités de l'association durant trois années jusqu'à ce qu'il soit exclu de l'association en juin 2014.

2. Des jeunes au quartier plus que des jeunes du quartier.

Au-delà des spécificités de chaque récit de vie, les jeunes enquêtés partagent une volonté de réussir qui se traduit entre autres par un rapport au quartier des Bermontiers très différent de celui décrit habituellement par les auteurs qui se sont intéressés aux jeunes habitants des quartiers d'habitat social et qui soulignent notamment l'importance du temps passé en groupe dans les espaces publics du quartier³²⁴. Cette relation particulière que l'on peut qualifier de "résistance au quartier" semble être le dénominateur commun permettant de caractériser les jeunes enquêtés qui s'inscrivent durablement dans l'association et s'avère plus précis que la simple prise en compte de leur lieu d'habitation (à l'intérieur ou à l'extérieur d'un quartier d'habitat social) ou de leur trajectoire scolaire. Loin d'être le fruit du hasard, c'est précisément cette relation de résistance au quartier qui permet d'expliquer l'adhésion des jeunes enquêtés à l'association. Ainsi, alors que tout dans leur conduite tend à se défaire des personnes et objets attachés au quartier, ils adhèrent à l'association JTE Bermontiers qui, paradoxalement, a quant à elle construit son image sur sa volonté d'attirer spécifiquement les « jeunes de la cité³²⁵ » familiers de cette « culture de rue³²⁶ ». Cette mise à distance volontaire des sociabilités du quartier prend source dans les trajectoires sociales des parents et se concrétise de manières différentes suivant les opportunités et ressources disponibles pour chacune de ces familles³²⁷.

323 BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, *op. cit.*, p. 95-96.

324 MAUGER G., « Les mondes des jeunes », *Sociétés Contemporaines*, n° 21, 1995, p. 5-14 ; AQUATIAS S., « Jeunes de banlieue, entre communauté et société. Une approche socio-anthropologique du lien social », *Socio-anthropologie*, n°2, 1997, p. 46-55 ; LE POUTRE D., *op. cit.* ; BORDET J., *op. cit.* ; BEAUD S., *op. cit.* ; TRUONG F., *op. cit.*

325 BORDET J., *op. cit.*

326 JUHEM P., *art. cit.*

327 Le tableau 7 récapitule les principales caractéristiques des familles des jeunes enquêtés ainsi que les trajectoires scolaires de ces derniers.

Tableau 7 : Récapitulatif des principales caractéristiques des familles des jeunes enquêtés et de leurs trajectoires scolaires.

	Alexandre	Aylan	David	Junior	Lasana	Omar	Salim	William	Yazid
Situation familiale									
Vit avec	Sa mère seule	Ses deux parents	Sa mère seule	Ses deux parents	Ses deux parents	Ses deux parents	Ses deux parents	Sa mère seule	Ses deux parents
Nombre de frères et sœurs	0	2	0	2 (dont 1 décédé)	2 (dont 1 décédé)	4	1	3	7
Place dans la fratrie	1er	3ème	1er	3ème	2ème	5ème	2ème	4ème	7ème
Situation professionnelle du chef de famille	Précaire (ouvrière)	Précaire (chauffeur de bus)	Intermédiaire (secrétaire ARS)	Favorable (délégué du procureur)	Favorable (délégué du procureur)	Favorable (Chef d'entreprise)	Précaire (Ouvrier)	Précaire (Ouvrière spécialisée)	Précaire (ouvrier)
Situation par rapport à la génération précédente	ascension	ascension	?	ascension	ascension	ascension	ascension	ascension	ascension
Immigration des parents	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Trajectoire résidentielle									
Déménagement de la famille	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Destination du déménagement	situation similaire, au centre du quartier	situation similaire en périphérie du quartier	Reste hors quartier d'habitat social	Hors quartier d'habitat social	Hors quartier d'habitat social	Hors quartier d'habitat social	Vers la périphérie du quartier	Vers la périphérie du quartier puis hors quartier	Hors quartier
Situation actuelle par rapport au quartier	Cœur du quartier	Extrémité du quartier	Zone résidentielle à proximité	Centre ville	Centre ville	Zone résidentielle à proximité	Extrémité du quartier	Zone résidentielle à proximité	Zone résidentielle à proximité
Propriétaire ou locataire	Locataire HLM	Locataire HLM	Locataire	Locataire HLM	Locataire HLM	Locataire	Locataire HLM	Locataire HLM	?
Trajectoire scolaire									
École primaire du secteur	Non	Non	Oui	Non	oui (pas le premier choix)	Oui	Oui	Oui	Oui
École primaire du quartier	Non	Non	Non	Non	oui (pas le premier choix)	Oui et Non	Oui	Oui	Oui
Collège du secteur	Non	Oui puis non (vers le privé)	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui
Collège du quartier	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Lycée du secteur	Aucun	Oui	Oui	Non	Non	oui (pas le premier choix)	Non	Non	Oui
Lycée du quartier	Aucun	Oui	Oui	Non	Non	oui (pas le premier choix)	Non	Non	Oui
Stratégie d'évitement utilisée	Inscription privé	Dérogation / inscription privé	Aucune	Inscription privé	Inscription privé	Déménagement	Dérogation / inscription privé	Dérogation	Aucune
Redoublement au primaire ou secondaire	Oui (CM2 et 4ème)	Oui (4ème)	Non	Non	Non	Oui (6ème)	Non	Non	Non
Filière suivie au bac	Arrêt en 4ème	Bac STMG	Bac ES (Pas de mention)	Filière S	ES (mention Bien)	L (mention Bien)	ES (Pas de mention)	Pro Commerce (mention Bien)	STMG (mention Bien)
Niveau d'étude à la rentrée 2016	Arrêt en 4ème	Inconnue	Licence 3 en fac de STAPS	Terminale S (mise fac de médecine)	Licence 3 en fac de sciences économiques	Licence 3 en fac de lettres modernes	Licence 3 de fac de droit	BTS MUC non validé / en situation de travail	BTS MUC / en situation de travail
Délégué de classe	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui

2.1. Des familles en mouvement.

Parmi les huit familles des jeunes enquêtés, six sont d'origine étrangère et ont choisi d'émigrer en France. Outre le fait qu'une telle décision comprend toujours une part importante de risques, elle témoigne surtout d'une très forte volonté de réussir. De plus, par certains aspects, la trajectoire de la mère d'Alexandre peut également être assimilée à une forme de déplacement. En effet, issue d'une famille rurale, elle a en quelque sorte émigré en ville – un lieu qui lui était inconnu – et décidé de rompre avec sa famille et les perspectives qu'elle lui offrait pour prendre son destin en main. Pour elle, comme pour toutes ces familles immigrées, il lui faut réussir à tout prix pour prouver aux autres et à elle-même que ce choix n'a pas été vain, sous peine de devoir revenir sur ses pas et se retrouver contrainte – et humiliée – d'accepter l'aide et le destin familial³²⁸. Néanmoins, la volonté de ces parents – si grande soit-elle – ne garantit jamais à elle seule une trajectoire réussie de migration. Pour ce faire, ces derniers doivent nécessairement disposer en parallèle de ressources économiques ou culturelles qu'ils soient à même de mobiliser dans ce nouveau contexte.

Du point de vue des ressources économiques, seuls le père – et peut-être également la mère – de Junior et Lasana et la mère de Salim semblaient disposer d'une situation économique et professionnelle avantageuse avant leur départ en France. De plus, ils sont également les seuls à avoir réalisé des études supérieures au baccalauréat. Cependant, si le père de Junior et Lasana a réussi à retrouver rapidement une situation professionnelle équivalente à celle qu'il a quittée, ce n'est pas le cas de la mère de Salim qui s'est retrouvée *in fine* déclassée. Les autres parents sont tous non-diplômés dans leur pays d'origine et excepté le père d'Omar, ils n'ont connu aucune réelle expérience professionnelle. Néanmoins, dans un contexte économique favorable au moment de leur arrivée en France, l'ensemble des pères de familles et des mères célibataires a pu accéder à différents emplois d'ouvrier ou d'employé.

A défaut de posséder un fort capital économique, les familles des jeunes enquêtés disposent de diverses ressources culturelles puisées dans leur pratique d'activités de loisirs (Junior, Lasana, Salim, Yazid), leur fort investissement religieux (Junior, Lasana, Omar, Salim, William), leur engagement auprès d'associations ou de syndicats (Junior, Lasana, Salim, William) ou indirectement dans celles de leurs proches (Aylan). Aussi, ce sont principalement ces ressources culturelles, couplées à la forte volonté de réussir, qui ont été mobilisées pour l'éducation de leurs enfants, car n'ayant pas réussi à « atteindre eux-mêmes dès la première génération de la migration, une réussite sociale prestigieuse, les parents reportent alors leurs espoirs sur les enfants »³²⁹.

328 L'histoire de la mère d'Alexandre et plus particulièrement le fait qu'elle a réalisé sa première tentative de suicide en rentrant chez ses parents quatre ans après avoir quitté le domicile familial, illustre parfaitement toute la difficulté d'accepter un tel échec.

329 LAURENS J.-P., *op. cit.*, p.219.

Au final, la prise en compte de la trajectoire sociale des familles des jeunes enquêtés permet de mieux comprendre la relation de résistance au quartier qui les caractérise. En effet, compte tenu de l'engagement des familles dans une trajectoire d'ascension sociale, les quartiers d'habitat social symbolisent justement une impasse à laquelle elles souhaitent échapper et elles ont ainsi mis en œuvre différentes stratégies visant à créer et maintenir une distance autant physique que symbolique avec les habitants des quartiers les plus fragilisés. En m'appuyant sur les récits de vie présentés plus haut, je présente dans la suite du texte les différentes actions mises en œuvre par les familles pour instaurer cette relation de résistance au quartier.

2.2. Une trajectoire résidentielle réfléchie.

L'analyse et la comparaison des récits de vie des jeunes enquêtés révèle l'importance des mobilités résidentielles de leurs familles. En effet, tous ont déménagé au moins une fois depuis leur naissance et seul David n'a jamais vécu dans un quartier d'habitat social. Ce premier constat fait écho au rapport de l'ONZUS qui précise que de tous les secteurs urbains, c'est dans les Zones Urbaines Sensibles que la mobilité résidentielle est la plus élevée³³⁰. Ainsi, pour nombre de familles comme celles de Junior et Lasana, Omar, William et Yazid, habiter dans ces quartiers ne constitue qu'une étape temporaire mais nécessaire avant de pouvoir prétendre à une mobilité sociale et résidentielle ascendante.

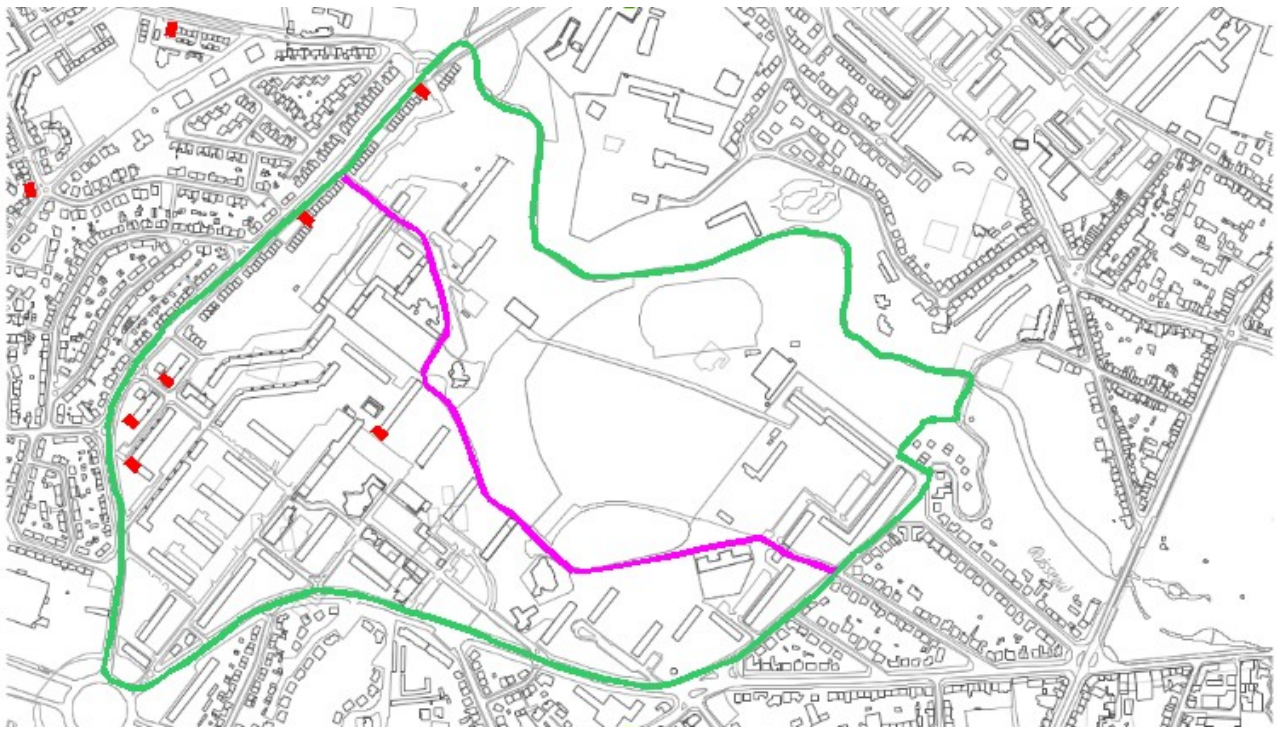
Par ailleurs, l'analyse des positions particulières par rapport au quartier des logements successivement occupés par les familles, dévoile une autre voie possible permettant de se mettre à l'écart – ainsi que ses enfants – des modes de vie du quartier. Ainsi, les familles de Salim, William et Yazid qui ont connu d'autres logements avant d'arriver aux Bermontiers, occupent toutes un appartement situé à la périphérie du quartier³³¹. De la même manière, la famille d'Aylan dont le premier logement était déjà situé à la périphérie du quartier, a également choisi un emplacement similaire lorsqu'elle a été contrainte de déménager³³². En résidant ainsi en bordure des Bermontiers, on peut supposer que les familles se sentent plus à distance du cœur du quartier où trainent les jeunes les plus en difficulté d'insertion scolaire ou professionnelle, limitent leurs interactions avec ses habitants et atténuent d'autant leur sentiment d'enfermement. Pour ces familles, cette position particulière au sein du quartier représente finalement un compromis acceptable compte tenu de leur projet d'ascension sociale.

330 Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2005, op. cit.*

331 La carte 2 précise les lieux de résidence des jeunes enquêtés dans l'espace du quartier.

332 Pour elle, c'est également la présence dans le quartier d'autres membres de la famille qui a motivé leur décision de rester y habiter.

Carte 2 : Position des logements des jeunes enquêtés habitant aux Bermontiers ou à proximité.



Par ailleurs, il est intéressant de noter que les stratégies résidentielles des parents semblent être en grande partie assimilées par les enfants – notamment ceux qui ont vécu longtemps aux Bermontiers – qui témoignent en entretien de leur envie de vivre ailleurs que dans un quartier d'habitat social lorsqu'ils quitteront le logement familial. Les propos de Salim (page 105) qui a progressivement délaissé ses fréquentations du quartier au profit des relations amicales construites dans le cadre scolaire du lycée privé qu'il fréquentait, ceux de William (page 112) qui a récemment déménagé en dehors du quartier et semble bien engagé pour s'insérer professionnellement et ceux d'Omar (page 94) qui habite une maison située dans une zone pavillonnaire depuis l'âge de huit ans et vient d'entrer dans une classe préparatoire aux grandes écoles sont à ce titre particulièrement éclairants. Au final, au travers de ces jugements portés sur les quartiers d'habitat social et leurs habitants, on observe que plus leurs auteurs ont pris de la distance avec leur ancien lieu d'habitat, plus ils formulent des commentaires négatifs destinés à affirmer la différence qu'ils perçoivent entre eux et ces habitants³³³.

2.3. Un évitement des établissements scolaires du quartier.

Le contenu des entretiens témoigne du fait que pour les familles des enquêtés, « c'est par

³³³ En 1970, Jean-Claude CHAMBOREDON et Madelaine LEMAIRE ont déjà noté qu'à ce sujet, « les déclarations défavorables sont d'autant plus fréquentes que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale ». CHAMBOREDON J.-C. et LEMAIRE M., *art. cit.*

l'éducation de leurs enfants que les parents peuvent réaliser le plus complètement leur projet d'ascension »³³⁴. Dans cette optique, la réussite scolaire est considérée comme le socle d'une réussite professionnelle et sociale et devient une priorité. Pour l'ensemble des familles des jeunes enquêtés, la répartition des tâches est conforme à celle observée pour les classes populaires³³⁵. Au quotidien, ce sont davantage les mères qui s'occupent des affaires éducatives et scolaires (excepté pour les parents de Junior et Lasana qui semblent se partager ces tâches et qui sont justement ceux qui sont situés les plus haut dans l'espace social) et les pères, lorsqu'ils sont présents, interviennent préférentiellement lors des événements importants tels que les redoublements (Aylan et Omar), la possibilité d'obtenir une bourse (Yazid), l'orientation scolaire (Omar, Lasana et Yazid) et la survenue de conflits (Salim). Par ailleurs, bien que les familles n'aient pour la plupart que peu d'expérience du système scolaire et a fortiori des subtilités de son fonctionnement en France, les jeunes enquêtés, qui sont le plus souvent "les petits derniers"³³⁶, ont pu bénéficier de l'expérience que leurs parents ont accumulée avec leurs premiers enfants. Après avoir observé les difficultés ou réussites de leurs aîné(e)s – ou leurs propres difficultés dans le cas de la mère d'Alexandre – les familles ont ainsi modifié ou maintenu les choix faits initialement pour les suivants. Sur les neuf jeunes enquêtés, seul Yazid a effectué toute sa scolarité dans les écoles publiques du quartier tandis que les autres ont tous réalisé une partie de leur cursus en dehors de celles-ci, utilisant pour ce faire différentes stratégies d'évitement. Au même titre que le lieu d'habitation, être scolarisé dans les écoles du quartier fait office de marqueur social et les mécanismes de dérogation et d'évitement, révèlent très clairement les ambitions sociales des familles pour leurs enfants. A ce sujet, Gabriel LANGOUËT et Alain LÉGER ont déjà montré qu'en opposition aux familles convaincues de la réussite – ou de l'échec – de leurs enfants indépendamment du choix de l'établissement fréquenté³³⁷, les familles qui au contraire estiment avoir le plus à gagner ou le plus à perdre à travers l'éducation de leurs enfants sont les plus désireuses de s'affranchir des contraintes liées à la carte scolaire. Pour toutes les familles des jeunes enquêtés, excepté celle de Junior et Lasana, il s'agit toutefois moins de viser un établissement particulier reconnu pour son bon niveau scolaire ou l'origine sociale de ses usagers que d'éviter celui du quartier dans une logique avant tout sécuritaire³³⁸. L'analyse des récits de vie met en évidence diverses stratégies d'évitement³³⁹. La première consiste à habiter dans un

334 CHAMBOREDON J-C. et LEMAIRE M., *art. cit.*, p. 24.

335 LE PAPE M-C., « Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives », *Informations sociales*, n° 154, 2009, p. 88-95.

336 Voir à ce sujet le tableau 7 qui récapitule les principales caractéristiques des familles des jeunes enquêtés et leurs trajectoires scolaires, page 120.

337 LANGOUËT G. et LÉGER A., *Le choix des familles École publique ou école privée ?*, Paris, Éditions Fabert, 1997, p. 141.

338 FELOUZIS G., LIOT F. et PERROTON J., *op. cit.*

339 VAN ZANTEN A., *L'école de la périphérie*, Paris, PUF, 2001 ; VAN ZANTEN A., *Choisir son école. Stratégies parentales et médiations locales*, Paris, PUF, 2009.

autre secteur que celui du quartier (Omar et David). Elle résulte de la mise en œuvre de "stratégie" plus globales consistant à s'éloigner du quartier et à se distinguer des populations les plus fragilisées. Une deuxième stratégie d'évitement vise à obtenir une dérogation pour un autre établissement public (Aylan, Salim et William). Le succès de cette option n'est jamais garanti et la distance du domicile est l'élément principalement pris en compte pour le choix de l'établissement visé, même si officiellement, les familles mettent en avant des options spécifiquement proposées dans ces derniers. Enfin, une troisième stratégie consiste à inscrire ses enfants dans un établissement privé. Cette stratégie peut être utilisée initialement (Alexandre, Junior et Lasana) ou après avoir constaté l'apparition de difficultés importantes au cours de leur cursus scolaire (Aylan et Salim). D'une manière générale, on constate également que ces stratégies d'évitements interviennent pour certains dès l'école primaire (Alexandre, Aylan, Junior, Lasana et Omar) et concernent tous les jeunes enquêtés, excepté Yazid, au moment de l'inscription au collège. Néanmoins, il faut se garder de conclure dans le cas de Yazid, d'une moins bonne appropriation du fonctionnement scolaire par ses parents. Seulement, respectant une logique d'efficacité³⁴⁰, après avoir observé la réussite de leurs premiers enfants dans ces établissements³⁴¹, ils n'avaient pas de raison particulière de modifier l'orientation des suivants. Par ailleurs, il est également à noter que ces stratégies d'évitement concernent moins le lycée général, les parents considérant qu'à partir de ce niveau d'études, les élèves les plus perturbateurs deviennent largement minoritaires.

Bien que les principales décisions concernant la scolarité – notamment le choix de l'établissement et parfois des filières – soient le fait de leurs parents, les jeunes enquêtés ont également participé activement à la recherche de promotion sociale par l'école. En dehors de leur investissement scolaire en classe, cinq d'entre eux (Aylan, Lasana, Omar, William et Yazid) ont été représentants des élèves à différents niveaux de classe. A ma connaissance, aucune étude ne s'est attachée à décrire et comprendre l'engagement des élèves aux postes de délégués. Néanmoins, les récits de vie présentés ici fournissent quelques éléments explicatifs. Tout d'abord, cette fonction est pour certains caractéristique des « *élèves supérieurs* » (Lasana), associée à des valeurs altruistes et responsables (William), nécessite d'être exemplaire dans l'attitude (Aylan et William), de s'investir davantage (William et Yazid) et permet également de créer des relations de connivence avec les enseignants (Omar). Ainsi, cet investissement semble souligner l'appropriation du projet familial d'ascension sociale par les jeunes enquêtés. Le moment choisi par Omar et William pour assurer ses fonctions de représentation semble confirmer cette hypothèse. En effet, contrairement à Aylan et Yazid qui ont été délégués de classe au collège dans un environnement familial et probablement à la faveur

340 LÉGER A. et TRIPIER M., *Fuir ou construire l'école populaire ?*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.

341 Pour rappel, Yazid est l'avant dernier d'une famille de huit enfants.

des relations amicales qu'ils ont construites avec leur pairs, Omar et William se sont investis à ce poste au lycée – brigant de surcroit un mandat au Conseil de Vie Lycéenne –, moment à partir duquel ils ont commencé à s'investir pleinement dans leur scolarité, après un passage au collège marqué par quelques difficultés scolaires et de comportement. Finalement, l'investissement scolaire des jeunes enquêtés – fluctuant dans le temps – semble être d'autant plus fort qu'ils ont intériorisé le projet d'ascension sociale de la famille dépendant en grande partie de leur réussite scolaire.

2.4. Un contrôle parental des fréquentations et des sorties réinvesti par les jeunes enquêtés.

L'importance de contrôler les fréquentations présentées précédemment dans le cadre scolaire s'étend à l'ensemble du temps libre et des loisirs des enfants. Les propos de la mère de William (page 111) et ceux attribués au père d'Aylan (page 83) illustrent, une nouvelle fois, parfaitement les logiques de mise à distance et de différenciation suivies par ces familles. Afin de s'assurer que leurs enfants n'aient pas de mauvaises fréquentations susceptibles de les entraîner dans des conduites déviantes, les familles des jeunes enquêtés ont mis en place divers moyens. Tout d'abord, pour divertir leurs enfants, certaines familles privilégient les sorties accompagnées en dehors des Bermontiers (Salim, Junior, Lasana et William). Lorsqu'elles ne peuvent pas les accompagner, elles limitent les sorties à un espace restreint d'où ils peuvent être vus à tout moment depuis les fenêtres de l'appartement (Omar, Salim, William et Yazid). Du point de vue des activités sportives et culturelles, les familles ont évité autant que possible les associations et structures du quartier (Alexandre, Junior, Lasana, Omar, Salim, William et Yazid), à l'exception de l'association d'aide aux devoirs (Aylan, Salim et Yazid), qui de leur point de vue, ne réunit que des enfants "sérieux". Ainsi, alors que huit des jeunes enquêtés ont pratiqué le football en club, aucun n'a fréquenté l'ACSB, identifiée comme le club du quartier, alors même que celui-ci se trouve être le plus proche de leur domicile. Au final, on observe que les jeunes enquêtés ont progressivement assimilé l'ensemble de ces contraintes qu'ils estiment a posteriori comme « normales » et « naturelles ». Aussi, lorsqu'ils ont été en âge de faire leurs propres choix, quant à leurs fréquentations et loisirs notamment, ils se sont d'eux-mêmes inscrits dans la continuité des logiques initiées par leurs parents.

3. Conclusion : association JTE Bermontiers, une aide à la sortie du quartier ?

Dans son ouvrage sur la réussite scolaire des enfants d'ouvriers, Jean-Paul LAURENS a mis en avant l'importance d'enquêter sur l'histoire familiale de ces enfants, précisant qu'« en milieu populaire, les lignées familiales sont les acteurs principaux de la réussite scolaire de l'enfant »³⁴².

342 LAURENS J.-P., *op. cit.*, p.240.

L'analyse des récits de vie qui poursuit cette logique, donne des résultats similaires aux observations déjà réalisées concernant les pratiquants de « sports de rue »³⁴³ et a permis de mettre en évidence que les familles des jeunes enquêtés adhérents de l'association JTE Bermonitiers (exceptée celle de David) ont toutes construit des projets d'ascension sociale qu'elles souhaitaient voir concrétiser par leurs enfants. Pour ce faire, elles se sont engagées dans un double mouvement de distanciation du milieu sociale d'origine et de rapprochement du milieu social visé. Le premier mouvement de distanciation du milieu social d'origine apparait clairement dans les projets de migration, l'importance accordée à la réussite scolaire et la relation de résistance au quartier qu'ils ont développée. En grandissant, les jeunes enquêtés ont progressivement intériorisé le projet familial et loin de nourrir un sentiment d'appartenance ou de fierté lié au quartier, ils s'en sont progressivement éloignés d'eux-mêmes. Le second mouvement de rapprochement du milieu social visé est essentiel pour ancrer ce changement de position sociale dans le temps et on peut faire l'hypothèse que l'adhésion des jeunes enquêtés à l'association JTE Bermonitiers s'inscrit précisément dans cette perspective. Pierre BOURDIEU a démontré à ce sujet que certains objets tels que les pratiques culturelles ou sportives et plus généralement les centres d'intérêts des individus fonctionnent « comme des marqueurs privilégiés de la "classe" »³⁴⁴ et de ce point de vue, on peut tout à fait envisager leur appropriation favorise l'intégration et l'assimilation à un nouveau groupe social. Le moment de l'inscription de certains des jeunes enquêtés semble confirmer cette hypothèse. Ainsi, Omar s'est inscrit à l'association JTE lors de son entrée en quatrième, ce qui correspond au moment où il a commencé à s'investir fortement sur le plan scolaire de façon autonome et à construire son projet professionnel sur le long terme (il souhaitait alors poursuivre des études de sciences politiques). Salim s'est inscrit à l'association l'année qui a suivi son entrée dans le collège C fréquenté très majoritairement par des élèves issus de milieux favorisés, auxquels il s'est identifié et avec lesquels il a tenté de nouer des relations amicales. Yazid, lui, s'est inscrit à l'association lors de son entrée au lycée (abandonnant la pratique du football), moment qu'il jugeait lui-même décisif pour changer ses fréquentations.

Au terme de ce chapitre, il est donc possible de faire l'hypothèse que l'adhésion au sein de l'association JTE représente un outil, mobilisé plus ou moins consciemment, directement par les parents (Junior et Lasana) ou plus tardivement par les enfants qui ont assimilé les logiques

343 « Concernant les caractéristiques sociales il convient tout d'abord de souligner que les sports de rue ne sont pas le fait des fractions les plus exclues des quartiers populaires. Issu de milieu ouvrier ou employé, ces jeunes suivent des scolarités normales. Une petite minorité a des parents au chômage. Notre exploration des trajectoires sociales des sportifs de rue fait état d'une majorité de trajectoires d'ascension sociale, bien perceptibles dans l'analyse de la profession des grands parents et des parents. Ces pentes de trajectoires ascendantes sont bien perceptibles dans les projets d'études des acteurs interrogés. Les cas de déclassement sociaux sont rares. » GASPARI W. et VIEILLE-MARCHISET G., *op. cit.*, p.88.

344 BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement, op. cit.*, p. 3.

familiales, permettant tout à la fois de se mettre à distance des sociabilités du quartier et de se doter d'atouts spécifiques, valorisés dans le milieu social auquel ils aspirent et se réfèrent³⁴⁵.

4. Conclusion de la première partie.

A l'issue de cette première partie, j'ai montré qu'en dépit du faible coût de l'adhésion et de son implantation dans le quartier qui la rendent *a priori* accessible à tous, la part des adhérents de l'association vivant dans un quartier d'habitat social est relativement faible et semble même diminuer au fil du temps. Plus précisément, j'ai montré que la position excentrée de l'association par rapport au quartier, l'organisation d'événements médiatiques spectaculaires, l'absence de communication au sein du quartier, la mise en avant des objectifs sociaux et éducatifs et l'utilisation du tennis comme vecteur d'insertion sociale – alors que cette activité reste encore aujourd'hui, malgré les discours présentant sa démocratisation comme effective, associée à une population et une classe sociale favorisée, notamment pour les individus des classes populaires et encore davantage pour ceux originaires d'un pays où sa pratique est encore très peu développée – ont favorisé la venue de personnes extérieures au quartier et l'auto-exclusion des jeunes habitants des Bermontiers. En analysant finement les récits de vie d'un groupe restreint de neuf jeunes enquêtés³⁴⁶, dont l'âge (ils ont en moyenne 14 ans au départ de l'enquête), le lieu de résidence (huit d'entre eux vivent où ont grandi dans un quartier d'habitat social) et l'origine sociale (ils sont majoritairement issus de familles populaires) constituent habituellement autant de freins à la pratique sportive et qui malgré tout s'inscrivent dans l'association JTE Bermontiers, j'ai montré que lorsqu'ils habitent le quartier, ces derniers entretiennent néanmoins une relation de résistance à celui-ci en tentant de s'y défaire et semblent majoritairement engagés dans des trajectoires sociales ascendantes. Ce constat invite donc à questionner l'intérêt des dernières mesures prises conjointement par le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et celui chargé de la Ville, dans le cadre de la première convention triennale d'objectifs pour les quartiers populaires, signée le 4 avril 2013, pour réduire les inégalités constatées entre les quartiers d'habitat social et les autres territoires de la ville. Celle-ci se focalise en effet sur la question de l'accessibilité à la pratique sportive (il en est de même pour la question des soins, des transports, de l'éducation etc.), en tentant de lever les freins physiques rencontrés par les habitants des quartiers d'habitat social, par la construction et la mise à disposition d'équipements sportifs. Or, les résultats présentés ici rappellent que chaque activité sportive, avec ses propriétés techniques, corporelles, morales, organisationnelles, géographiques,

345 KELLERHALS J. et MONTANDON C., *op. cit.*, p. 74 ; LEBON F., *art. cit.*

346 La méthodologie suivie pour la sélection de ces neuf jeunes est détaillée dans le chapitre préliminaire et le tableau 2 (page 25) récapitule les principales informations (prénom, âge et dates d'entrée et de sortie de l'association) les concernant.

médiatiques etc., constitue également des invitations ou des freins symboliques à l'expression des dispositions socialement constituées par les instances de socialisation antérieures et que dans ce cadre, l'inscription des jeunes adhérents à l'association JTE Bermontiers s'inscrit dans une trajectoire spécifique pour chacun d'entre eux. La participation aux associations sportives de quartiers aux visées éducatives et sociales ne se résume donc pas à la question de l'accessibilité et s'il s'agit évidemment d'une condition nécessaire, elle n'en est pas pour autant suffisante. Sans démarche active visant à lever les freins symboliques existants à la participation des publics les plus éloignés de la pratique sportive, qui sont souvent les plus en difficultés sociales, les actions de JTE Bermontiers – et des autres associations sportives aux visées sociales et éducatives – risquent de ne profiter qu'aux habitants de ces quartiers déjà engagés dans des trajectoires sociales ascendantes. Dans la partie suivante, l'analyse de la participation sur le long terme des jeunes enquêtés aux différentes activités de l'association a pour objectif de déterminer de quelle manière et à quelle hauteur celle-ci participe effectivement à la concrétisation des logiques sociales dans lesquelles ils sont engagés.

DEUXIÈME PARTIE :

UNE PARTICIPATION DES JEUNES ENQUÊTÉS
DÉTERMINÉE PAR LES BESOINS
DE L'ASSOCIATION JTE BERMONTIERS

Si les neuf jeunes enquêtés sont restés en moyenne cinq ans au sein de l'association JTE Bermontiers, ce chiffre dissimule de fortes disparités (entre deux ans et demi et neuf ans) et des vécus très différents. Pour comprendre les ressorts de cette participation différenciée – plus ou moins longue et plus ou moins active – entre les jeunes enquêtés, il est nécessaire d'envisager celle-ci comme le résultat de la confrontation de deux logiques distinctes. En effet, la manière dont les jeunes enquêtés participent aux activités de l'association dépend d'une part, de leurs histoires et conduites sociales particulières, c'est-à-dire celles de jeunes hommes issus de classes populaires engagés dans un double mouvement de distanciation du milieu sociale d'origine et de rapprochement d'un milieu social supérieur, et d'autre part, des logiques associatives propres à JTE Bermontiers, reconnue par l'ensemble de ses partenaires comme particulièrement efficace dans le champ de l'intégration par le sport, mais également en lutte pour pérenniser son action dans le temps. Si l'on a mis à jour dans la partie précédente différents éléments susceptibles d'expliquer la présence des jeunes enquêtés au sein de JTE Bermontiers, l'enjeu principal de cette seconde partie est d'analyser leur participation aux différentes activités de l'association pour comprendre ce qu'elle transforme et génère dans leurs conduites sociales et de quelle manière.

Avant qu'ils n'intègrent l'association, les modes de socialisation des jeunes enquêtés ont été marqués par les projets d'ascension sociale développés par leurs familles, repérables, entre autres, par une tentative de contrôle des trajectoires résidentielles, ainsi que des relations amicales et des trajectoires scolaires de leurs enfants. L'ensemble de ces choix et conduites, révélées par l'analyse des récits de vie des jeunes enquêtés, « peuvent se comprendre comme des efforts pour [...] produire un état du monde social ou d'un champ qui soit capable d'offrir à telle ou telle disposition acquise [...] la possibilité et l'occasion de s'actualiser. C'est là un des principes majeurs (avec les moyens de réalisation disponibles) des choix quotidiens en matière d'objets ou de personnes : guidé par les sympathies et les antipathies, les affections et les aversions, les goûts et les dégoûts, on se fait un environnement dans lequel on se sent « chez soi » et où l'on peut réaliser ce plein accomplissement de son désir d'être que l'on identifie au bonheur »³⁴⁷. Leur participation volontaire aux activités tennis de l'association JTE Bermontiers répond à une logique similaire et s'inscrit dans la continuité de leur trajectoire sociale. En étudiant, dans le chapitre 3, l'engagement des jeunes enquêtés dans cette nouvelle activité sportive, l'idée est de repérer comment se traduit cette logique dans leur pratique du tennis et plus généralement dans leur engagement dans l'association. L'expérience des jeunes enquêtés au sein de JTE Bermontiers diffère parfois de ce qu'ils avaient pu imaginer avant d'y adhérer et leurs attentes initiales ne sont, par conséquent, pas systématiquement satisfaites. Le chapitre 4 vise précisément à éclairer la manière dont évolue leur engagement au fil du temps, en

347 BOURDIEU P., *Méditations Pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 1997, p. 178-179.

s'intéressant notamment aux propositions faites par le responsable de l'association à certains d'entre eux de s'investir dans l'arbitrage ou l'encadrement des plus jeunes. Ces nouvelles activités auxquelles ils participent s'accompagnent de plus grandes responsabilités et attentes de la part d'Ali qu'ils ne sont pas toujours en mesure de satisfaire, tandis que la motivation des autres enquêtés tend à diminuer au fil des ans. En s'intéressant plus particulièrement aux modes de sorties de l'association, le chapitre 5 met en lumière les logiques de sélection par le sport à l'œuvre au sein de JTE Bermontiers et dessine les limites de son action en faveur de ses adhérents.

CHAPITRE 3 : « J'AI DÉCIDÉ D'INVESTIR DANS LE TENNIS » : UN ENGAGEMENT TOTAL QUI DÉPASSE LE CADRE DES ENTRAÎNEMENTS.

La présentation des récits de vie des jeunes enquêtés jusqu'à leur entrée dans l'association JTE Bermontiers a permis de souligner les efforts fournis par les familles – et progressivement incorporés par les jeunes enquêtés – pour se tenir à distance des sociabilités du quartier, qu'ils considèrent comme des risques pouvant entraver la "réussite" scolaire et sociale de leurs enfants. Ainsi, à première vue, l'inscription des jeunes enquêtés à l'association JTE Bermontiers apparaît plutôt surprenante puisqu'au travers des objectifs qu'elle s'est fixée – donner accès à la pratique du tennis aux habitants des quartiers d'habitat social – cette dernière défend clairement son appartenance au quartier. Quelles caractéristiques liées à l'association permettent alors d'expliquer que les mécanismes d'évitement repérés précédemment lors du choix des pratiques sportives ne fonctionnent pas dans ce cas précis ? Pour rappel, lorsque les jeunes enquêtés ont manifesté leur envie de pratiquer le football, leurs familles ont accédé à leur demande tout en s'assurant qu'ils ne fréquentent pas le club de l'ACSB situé au cœur du quartier, alors même qu'il défend des objectifs éducatifs et sociaux tout à fait similaires à ceux de l'association JTE Bermontiers.

Extrait d'entretien réalisé avec le frère de Salim : Ma mère, elle a toujours dit que le tennis, c'était le meilleur sport parce que c'était physique et intellectuel en même temps.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar : En fait mes parents ils pensaient que le tennis c'était un sport réservé à quelques personnes... mais en fait non !

Ces extraits d'entretiens laissent supposer que c'est la nature du sport pratiqué qui permet d'expliquer l'appréciation différente que font les jeunes enquêtés et leurs familles entre le club de l'ACSB et JTE Bermontiers. De leur point de vue, le tennis est, contrairement au football, une pratique sportive privilégiée, marqueur d'une identité sociale valorisée. Or, comme cela a été évoqué précédemment³⁴⁸, les choix des familles en matière de pratiques éducatives sont caractérisés par un double mouvement, de distanciation de ce qu'ils considèrent comme potentiellement néfaste, mais également de rapprochement de ce qu'ils envisagent comme positif et caractéristique des espaces sociaux auxquels ils souhaitent que leurs enfants accèdent. Toutefois, le simple fait de pratiquer une activité caractéristique des classes supérieures ne permet pas *ipso facto* d'en être et ce sont davantage la fréquence, l'ancienneté de la pratique, les conditions socialement qualifiées dans lesquelles elle s'accomplit (lieu, moment, équipements, instruments, etc.) et la manière de l'accomplir (par exemple la place occupée dans l'équipe, le style, etc.) qui donnent son sens à la

348 Voir page 126. Conclusion : Association JTE Bermontiers, une aide à la sortie du quartier ?

pratique sportive et caractérisent socialement ses pratiquants³⁴⁹. Aussi, l'analyse de la participation des jeunes aux activités de l'association est inséparable de l'analyse des conditions objectives dans lesquelles elle se déroule. Ce chapitre s'intéresse à la manière dont les jeunes enquêtés se sont investis initialement dans l'association, afin d'y déceler potentiellement des formes d'engagements spécifiques, représentatives des logiques sociales qui les ont conduits jusque là.

1. Se distinguer par le sport et la compétition.

Extrait d'entretien réalisé avec Alexandre : Ouais... Bobby j'ai commencé à jouer... je sais plus comment j'ai fait pour jouer avec lui au début. [La première fois] il m'avait foutu une raclée de première, j'ai couru de droite à gauche, enfin c'était monstrueux. J'étais là, j'étais impressionné. Comment on peut jouer aussi bien ? C'est pas possible. Et donc du coup, je suis venu tous les dimanches pour jouer avec eux parce que je voulais un maximum, je voulais le battre quoi. Je voulais vraiment jouer comme eux quoi.

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan : Une fois je lui ai mis 6-0, le pauvre, il a rien compris (rires). Ah ouais, 6-0, 6-2. Ça m'a fait plaisir voilà, parce que je suis parti du dernier après je suis arrivé... Après voilà quoi... Parce que j'ai travaillé, c'était pas gratuit.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar : En fait, ils me croyaient pas que c'était la première fois de ma vie que je jouais au tennis, parce que déjà je commençais à leur mettre des coups droits et tout donc c'était hyper marrant, j'ai kiffé dès les premiers moments où j'ai tenu une raquette.

Avant de s'inscrire à JTE Bermontiers, les jeunes enquêtés ont tous eu l'occasion de s'essayer au tennis entre amis, en famille ou lors de journées découverte (comme lors de l'inauguration de l'association). Dans ce cadre, ils ont pu faire l'expérience de réussir quelques coups spectaculaires, source de joie voire de fierté, tout en mesurant la difficulté de les reproduire régulièrement et l'écart de niveau qui les séparait des joueurs de tennis professionnels, qu'ils regardaient parfois à la télévision, et plus modestement, d'autres joueurs aperçus sur les terrains extérieurs des Bermontiers. Au moment de leur inscription, cette tension entre leur relatif faible niveau de pratique et les possibilités entrevues chez d'autres joueurs représentait leur principale source de motivation, et leur première ambition était alors de progresser pour pouvoir affirmer leurs compétences et leur supériorité face à leurs pairs, mais également face à d'autres joueurs extérieurs au cercle des relations sociales habituelles.

1.1. Un investissement corps et âme dans la pratique du tennis.

Extrait du journal ethnographique du 10 mars 2012 : Pendant l'entraînement, Salim m'a fait remarquer qu'il transpirait beaucoup et a levé son tee-shirt pour me montrer qu'il portait une ceinture

349 BOURDIEU P, *La distinction*, op. cit., p. 232.

de sudation. À la fin de l'entraînement, il m'a une nouvelle fois demandé que l'on finisse par l'exercice du chronomètre qui était très éprouvant physiquement.

Tableau 8. Présence des jeunes enquêtés aux entraînements durant la saison 2011-2012.

	Nombre de présence	Nombre d'entraînement	Pourcentage de présence
Alexandre	26	28	92,86
David	22	28	78,57
Junior	31	31	100,00
Lasana	31	31	100,00
Omar	26	28	92,86
Salim	29	31	93,55
William	15	31	48,39
Yazid	28	28	100,00

Légende : Les faibles présences aux entraînements de David et William s'expliquent par le fait que le premier allait régulièrement rendre visite à son père (séparé de sa mère) le week-end et que le second avait de grandes périodes de stage durant lesquelles il ne pouvait pas se rendre aux entraînements. Aylan ne faisait quant à lui plus partie de l'association cette saison là.

Cette volonté de progresser se manifeste par un investissement rigoureux et constant durant les entraînements tout au long de l'année³⁵⁰, caractérisé par une attitude sérieuse, une grande attention portée aux consignes et conseils de l'entraîneur et un plein engagement sur le plan physique. De plus, si les jeunes enquêtés accordent tous un certain prestige à la réalisation de coups spectaculaires par leur puissance – qui laissent l'adversaire sans réaction – ou par leur difficulté technique, le manque de maîtrise de ceux-ci les a conduit à accepter temporairement de délaissé ce type de frappes dans les situations d'entraînement³⁵¹, pour privilégier la réalisation et l'apprentissage de coups moins risqués, perçus comme moins beaux et moins intéressants, mais plus efficaces. Ce changement de mode de jeu témoigne de la capacité des jeunes enquêtés à prendre leurs distances par rapport aux normes culturelles propres aux classes populaires, qui valorisent le plus souvent une forme de jeu unique, orientée vers la démonstration de la puissance physique et de l'efficacité du corps³⁵², et à en assimiler de nouvelles.

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan : Parce que, moi j'ai vraiment... J'ai travaillé dans le tennis, à fond. Et tout, je regardais des vidéos. Quand j'arrivais pas un coup, je passais des heures des fois [sur le mur de frappe] juste pour le perfectionner.

350 A titre d'exemple, le tableau 8 récapitule les présences des jeunes enquêtés aux entraînements lors de la saison 2011-2012. Lorsqu'ils ne pouvaient pas venir aux entraînements, les jeunes enquêtés me prévenaient presque systématiquement pas SMS.

351 Le chapitre suivant montre comment, au fil du temps et des échecs en compétition, les jeunes enquêtés sont progressivement revenus à leurs habitudes premières de jeu, faisant la part belle à la démonstration de puissance.

352 RÉNAHY N., « Football et représentation territoriale : un club amateur dans un village ouvrier », *Ethnologie française*, Vol. 31, 2001, p. 707-715.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar : Hier [le 9 avril 2012] je jouais avec David, on faisait des longs échanges mais en fait on faisait tranquille, dans la diagonale coup droit ou même au centre comme ça, et après il attaquait long de ligne avec son coup droit, boum il la voyait partir plus vite enfin revenir plus vite qu'elle était partie. En fait je faisais que de lui faire ça, il savait déjà que j'allais faire ça parce que je lui ai dit "pendant tout le truc je ne vais faire que des revers longs de ligne tu peux déjà te préparer ou soit je te fais des courts croisés". En fait moi j'arrive, à chaque fois que je fais des balles, et ben j'essaie de me donner un petit objectif, au fond de moi, pour progresser, par exemple en ce moment, je suis plutôt sur le revers court croisé, et les deux zones courtes croisées en fait je les recherche un peu parce que j'ai remarqué qu'en fait, même si tu ne fais pas forcément le point dessus, et bien après le mec il va monter à la volée forcément, parce que tu sais il va être dans le couloir ou quelque chose comme ça, si tu la places bien, il va te la remettre au centre en général, ou croisée, et là tu peux te faire plaisir.

Extrait du journal ethnographique de décembre 2011 : Salim m'a demandé si je pouvais lui prêter un seau de balle, que l'on utilise lors des entraînements, pour pouvoir s'entraîner au service en dehors des cours.

Extrait du journal ethnographique du 14 octobre 2012 : Après le premier point de la finale du tournoi professionnel masculin que nous étions partis voir, William m'a dit : « *c'est ça que tu voulais nous faire faire hier, jouer vers l'avant ?* »

Pour la majeure partie des jeunes enquêtés, leur détermination à progresser a rapidement imprégné l'ensemble de leur conduite, bien au-delà du contexte des entraînements auxquels ils participent avec l'association. Plusieurs d'entre eux viennent ainsi régulièrement jouer sur les terrains extérieurs du quartier dès qu'ils ont un moment de libre, le soir après l'école, le week-end, lors des vacances scolaires mais également juste avant ou après les entraînements. Lors de ces moments de pratique "libre", les jeunes enquêtés maintiennent le plus souvent un haut niveau d'exigence – similaire à celui demandé lors des entraînements – et reproduisent des pratiques et routines apprises lors des entraînements ou sur internet. Lorsqu'ils sont en position de spectateur, ils portent également un regard avisé aux techniques et tactiques employées par ceux qu'ils observent – dans l'optique d'en tirer des enseignements utiles à leur propre pratique – et d'autant plus lorsqu'il s'agit de joueurs de niveau mondial, à l'occasion des sorties organisées par l'association ou des matchs qu'ils regardent à la télévision ou bien sur internet. D'une certaine manière, les efforts fournis et la rigueur qu'ils s'imposent dans ce cadre constituent une source de valorisation de soi puisqu'ils s'accompagnent du sentiment d'avoir progressé et permettent aux jeunes enquêtés de s'élever au-dessus des profanes et simples joueurs de loisirs. « Domination de soi et domination d'autrui se révèlent ainsi indissociables. »³⁵³

353 LAHIRE B., *La culture des individus*, Paris, La Découverte, 2004, p. 30.

1.2. S'investir en compétition, passage obligé pour une distinction individuelle.

Toutefois, pour convertir les efforts consentis dans le cadre de l'entraînement en capital symbolique reconnu par tous et partout, l'obtention de résultats significatifs lors de compétitions officielles et la progression au classement constituent un passage obligé pour les jeunes enquêtés.

Extrait du journal ethnographique du 17 septembre 2011 : Lors du premier entraînement de l'année, j'ai demandé à chacun des joueurs quels étaient leurs objectifs pour cette année. Salim m'a répondu que son objectif était de ne perdre aucun match.

Extrait du journal ethnographique du 5 novembre 2011 : Lorsque j'ai prévenu les adhérents que les entraînements du samedi après-midi étaient annulés pour que l'on puisse rencontrer le président national de l'association, Yazid a manifesté son mécontentement par sms : « *C'est vraiment emmerdant quand même j'ai un match dans 2 semaines et je suis loin d'être au point ! Ca m'fait chier vraiment* »

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan : En fait la première année j'ai fait le tournoi régional puis après les vacances d'été, moi je voulais absolument faire le [tournoi] national, pour voir ça ressemblait à quoi. Je me suis entraîné à fond, à fond, à fond, tout le temps, tout le temps, tout le temps.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar : Des déceptions il n'y en a pas eu beaucoup. Si je réfléchis bien, peut-être qu'au début, j'avais pas fait le championnat d'hiver, c'était une petite déception.

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : Je me suis dit "bon ba allez je me mets au tennis". En plus Omar et les collègues ils m'ont bien encouragé à m'y mettre donc je me suis dit "tant qu'à faire, allez on va se mettre au tennis", ça me plaît et puis en plus je peux faire de la compétition donc autant m'y mettre. [...] Je jouais [un match] samedi, je me suis dit "je vais taper la balle un peu vendredi". J'ai tapé la balle avec Omar, j'ai fait, enfin, j'ai bien tapé la balle avec Omar et je me suis dit "ben demain, je suis confiant". La soirée normal, j'ai été dormir tôt parce que je jouais à 10h, donc je me suis concentré et j'ai été dormir tôt. Je me souviens que j'ai même mangé des pâtes pour avoir des forces le lendemain, je me souviens j'ai mangé des pâtes, j'ai été dormir, je me suis levé tôt, je me suis levé à 7h30-8h, je me suis motivé, j'ai préparé mon sac et j'y suis allé.

Dès leur entrée dans l'association, les jeunes enquêtés se sont inscrits dans une démarche compétitive. Les matchs représentent des événements particulièrement importants et attendus auxquels ils se préparent le plus souvent à l'avance, en adoptant des comportements spécifiques lors des entraînements précédents et plus largement, pour certains, dans leur vie quotidienne. Ce type de conduite est caractéristique des joueurs qui, ne bénéficiant pas d'un fort capital social, ressentent davantage le besoin de gagner pour prouver aux autres – et à eux-mêmes – leur valeur et construire par ce biais une identité sociale valorisée³⁵⁴.

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : Quand tu gagnes le premier match, t'es content, clairement t'es content. C'est pas tellement la victoire qui fait que tu es content, c'est plus tu te dis "premier

354 FAURE J-M. et SUAUD C., *La raison des sports*, Paris, Raisons d'Agir Éditions, 2015.

match, je l'ai eu", les entraînements que tu as faits au début ça a payé, voilà, j'ai eu mon premier match, je suis hyper content, et c'est un sentiment tout particulier parce que les matchs qui viennent après c'est pas le même sentiment que tu ressens.

Extrait d'entretien réalisé avec William : Ma première victoire, c'était en championnat d'été. C'était mon tout premier match de championnat, j'ai gagné. En simple et le double, juste après avec Aylan. Je fais "Enfin!" Là on peut dire que je suis un joueur de tennis, j'ai minimum gagné un match dans ma vie, c'est pas mal! C'est pas mal!

Ces extraits d'entretien montrent également comment chaque victoire obtenue en compétition représente un important motif de satisfaction pour les jeunes enquêtés et un marqueur objectif de supériorité face à l'adversaire, reconnu par tous. Celle-ci est d'autant plus valorisante que l'opposition est individuelle. Le vainqueur s'en attribue le mérite à lui seul, contrairement au football où la réussite est avant tout collective. On peut par ailleurs voir dans cette opposition entre l'individualisme et le collectif, un élément déterminant ayant probablement incité les jeunes enquêtés à choisir de pratiquer le tennis après s'être essayé au football. En effet, issus de classes populaires et engagés dans des trajectoires sociales ascendantes, la majeure partie des jeunes enquêtés a assimilé, notamment au travers de leur parcours scolaire, le fait que leur promotion ne peut être qu'individuelle et qu'elle nécessite à ce titre de laisser derrière soi la majeure partie de ses copains d'enfance qui n'empruntent pas le même chemin et semblent destinés à rester « *squatter la murette* »³⁵⁵ du quartier³⁵⁶.

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : En fait, tout le long du collège, j'avais des copains qui étaient pas forcément bons à l'école, je dis pas que j'étais bon à l'école mais enfin moi j'ai toujours été sage, j'ai toujours dit que en classe, je rigolais avec eux, mais j'avais une oreille qui était avec eux, et une oreille qui écoutait le cours, ça veut dire que en classe quand on était en contrôle et bien eux ils étaient comme ça devant leur feuille ils savaient pas quoi faire, puis moi je savais quoi faire. Je les croise quelquefois quand je vais au [nom de l'association d'aide aux devoirs] Ouais je les revois, quand je descends, quand je passe, ils squattent une murette qui est pas très loin de la maison et ouais quelquefois je les vois. Ils squattent et ils squatteront toujours d'ailleurs.

Cette focalisation sur la performance individuelle est également bien visible dans le faible intérêt que portent les jeunes enquêtés à la pratique du double et au classement de l'équipe de JTE Bermontiers dans le championnat. La relative réussite qu'ils connaissent ainsi au tennis leur permet de continuer à vanter les mérites de l'ascétisme et des valeurs morales rigoristes qui sont caractéristiques de la petite bourgeoisie en ascension³⁵⁷.

355 L'expression « *squatter la murette* » revêt un sens caché et communément admis dans les quartiers qui dépassent la description physique de la situation. Lorsqu'on dit de jeunes qu'ils "squattent la murette", cela signifie également qu'ils vendent des petites quantités de drogue (quasi exclusivement du shit).

356 BEAUD S., *op. cit.*, p. 115.

357 BEAUD S., *loc. cit.*

Enfin, au-delà du résultat, l'expérience même du match et de la compétition permet aux jeunes enquêtés d'acquérir des connaissances théoriques, des savoir-faire et des savoir-être propres à cet univers particulier et d'intérioriser *in fine* « l'esprit du tennis ».

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : Troisième set,[...] je gagne le premier jeu 1-0, je break dès le début, 1-0, je prends son service, je gagne le mien, ça fait 2-0. J'étais en confiance et puis le mec commence à mettre des balles de merde en l'air qui limite touchent le plafond, des balles de merde en l'air qui redescendent. J'en mets 2-3-4 dans le filet, alors ça me fait chier, et je balance et je m'énerve et voilà. Du coup il revient à 2-2, il gagne 3-2, 4-2, 5-2 et là, voilà au bout de 5-2 tu sais que le match il est perdu, t'as commencé le tennis, t'as pas l'esprit du tennis [...] tu te dis pas "5-0, 5-2 je peux revenir", tu ne te dis pas ça, tu te dis "5-2 c'est bon, je vais perdre le match, c'est bon". [...] D'accord bon bah aujourd'hui c'est pas mon jour.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère d'Alexandre : Mon fils, bon, il est très réservé, il sort pas beaucoup, et tout. [...] Mais même si c'est des gens qu'il connaît pas du tout, il arrive à dialoguer, sur le tennis. Quand il commence à parler du tennis, après, il peut aller dans toutes les branches, voilà...

Cette progressive incorporation des normes tennistiques leur permet d'échanger avec l'ensemble de la communauté des joueurs de tennis partout en France avec un langage commun.

1.3. Des matchs sous pressions.

L'enjeu important qu'ils prêtent à l'issue de ces matchs de compétition nécessite pour les jeunes enquêtés de solliciter « toutes leurs ressources individuelles, au prix de tensions souvent préjudiciables pour le sort de la partie »³⁵⁸. En effet, dans ces conditions, ils ressentent le plus souvent une forte pression qu'ils n'arrivent souvent pas à gérer et les amène à produire un niveau de jeu bien inférieur à celui qu'ils démontrent habituellement lors des entraînements, un contexte caractérisé à l'inverse par un entre-soi rassurant. La pression ressentie dans cette situation est également favorisée par l'importance qu'accorde le responsable de l'association JTE Bermontiers aux résultats en compétition, perceptible tant dans ces propos que dans sa manière de "sélectionner" les jeunes pour la participation aux événements sportifs.

Extrait du journal ethnographique du 23 mai 2011 : A l'occasion d'un rappel à l'ordre adressé aux adhérents du double dutch pour avoir eu un "mauvais comportement", Ali s'est exprimé de la façon suivante en prenant exemple sur les adhérents tennis : « *Ceux du tennis quand je les vois, si c'est pas des guerriers sur le terrain, je leur dis. Je veux voir des battants sur le terrain, je veux voir des guerriers, je veux voir des morts de faim. Là on dirait des fils à papa, maman qui ont tout ce qu'ils veulent. Je suis désolé mais dans la vie c'est pas ça hein !* »

L'importance qu'accorde Ali à l'image que donne l'association et par extension à ses adhérents se traduit en compétition par un intérêt particulier porté aux victoires et à l'attitude des joueurs

358 FAURE J-M. et SUAUD C., *op. cit.*, p. 148.

représentant l'association. Afin d'améliorer les chances de l'association d'obtenir des victoires significatives (titre départemental, montée dans une division supérieure), Ali sollicite davantage les joueurs qu'il juge les plus efficaces pour jouer les matchs de championnats (sans toujours tenir compte des classements de chacun), notamment les plus importants.

Extrait du journal ethnographique du 1er juillet 2011 : Pendant que nous regardions un match du tournoi national d'une des membres de JTE Bermontiers, deux autres joueuses m'ont expliqué qu'elles se sentaient stressées par la présence d'Ali durant les matchs : « *il donne toujours plein de conseils et on arrive pas à faire ce qu'il dit* ». Suite à cette conversation, l'une d'entre elles m'a demandé de ne pas en parler à Ali. Un peu plus tard dans la journée, une autre joueuse, désormais encadrante pour la section double dutch, m'a confiée qu'elle trouvait également très difficile de jouer en présence d'Ali précisant que « *pour lui, si tu perds c'est forcément que tu n'es pas assez motivé !* »

Extrait du journal ethnographique du 14 avril 2012 : Lors du tournoi organisé entre les jeunes enquêtés qui participaient au stage sportif d'avril 2012, Alexandre a mené au score contre David avant de perdre 6/4. Après le match il a fait le commentaire suivant : « *Le premier match [du tournoi de tennis de fin de séjour entre les joueurs de l'association], c'est un des premiers matchs... cette année, c'est un des matchs qui a été le meilleur pour moi parce que j'ai joué exactement comme je voulais. J'ai joué contre David et même si j'ai perdu 6/4, franchement, je suis hyper content de mon match et si j'ai une chose à retenir de ce séjour bah c'est ça, c'est ce match, parce que franchement je suis très content de ce que j'ai fait. Je menais 3/2 et ensuite je vois Ali entrer et je sais pas pourquoi, je me chie dessus !* »

Extrait du journal ethnographique du 21 novembre 2012 : En discutant avec Alexandre de son prochain – et premier – match dans l'équipe adulte de JTE Bermontiers, je lui disais qu'il avait de bonnes chances de faire un bon match du fait de son expérience face à d'autres adultes en tournoi et de la présence d'Ali pour le coacher sur le bord du terrain. Alexandre m'a répondu : « *Ali, tu parles ! (en me montrant ses mains tremblantes devant lui) J'en ai déjà fait des matchs avec lui, un seul regard et ça me stresse. Quand on jouait en championnat d'été il me voyait rater ma première [balle] et me disait, "je parie que tu vas faire une double [faute]", forcément je faisais une double. Il me dit de pas stresser mais un seul regard ça me stresse* ».

Pour les jeunes enquêtés, gagner des matchs officiels et faire preuve d'un bon niveau de jeu en présence d'Ali s'avère donc essentiel pour avoir le maximum de chances de jouer en compétition par équipe. Les places et le nombre de matchs étant limités et cette sélection étant opérée uniquement par Ali de façon arbitraire, sans critères explicites, cette situation contribue à mettre les jeunes enquêtés en compétition et à exercer sur eux une pression importante et constante.

Enfin, il est possible d'envisager dans cette même logique, la forte tendance des jeunes enquêtés à accompagner leurs défaites de commentaires visant à en attribuer la responsabilité à un événement ou un facteur ponctuel ou temporaire (manque de motivation ou d'expérience, blessure, fatigue d'avant match, manque de réussite sur un coup précis, etc.).

Extrait du journal ethnographique d'octobre 2011 : David a participé à un tournoi individuel. Lors de son troisième match, il s'est rapidement fait mal à la cheville, mais il a décidé de continuer jusqu'au bout. Il a fini par perdre le match et a expliqué après coup que s'il n'avait pas été blessé il aurait « *gagné sans problème* ».

Extrait du journal ethnographique du 3 décembre 2012 : Lors de son deuxième match de championnat, Yazid a gagné le premier set 6/2 puis perdu les deux suivants 2/6 0/6. Quand je lui ai demandé comment cela c'était passé (je n'étais pas présent), il m'a expliqué qu'il pouvait « *exploser l'autre quand il voulait* », mais qu'il n'avait plus envie de jouer à partir du second set et qu'en plus il avait mal à la tête.

En agissant ainsi, ils se convainquent eux-mêmes autant qu'Ali de leurs capacités à obtenir de meilleurs résultats par la suite et à devenir des joueurs de tennis de bon niveau, ce qui permet par ailleurs de justifier le maintien de leur investissement dans ce sens.

2. Jouons Tous Ensemble, un club de tennis comme les autres ?

La compréhension des diverses normes et règles sociales incorporées par les jeunes enquêtés à travers leur participation au jeu sportif compétitif est inséparable de l'analyse des logiques qui gouvernent le jeu sportif lui-même. Le point suivant s'attache ainsi à décrire la progressive codification des règles sociales en vigueur au sein de l'association JTE ainsi que leur déclinaison à l'échelle locale du site des Bermontiers.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali : Ils veulent ce qu'il y a de plus normal les gamins, sauf qu'ils y avaient pas accès. Aujourd'hui ils y ont accès, pour eux, c'est que du bonheur que de pouvoir accéder aux mêmes choses que les autres ont ailleurs. Parce qu'ils le voient à travers la télévision, à travers leurs copains à l'école qui sont dans des clubs "nous ça fonctionne comme ça, comme ça, comme ça" et qu'entre eux ils disent " ah ba nous c'est pareil", c'est les hommes les plus heureux du monde.

L'engagement des jeunes enquêtés dans la voie compétitive a été grandement favorisé par le fait que JTE Bermontiers participe, au même titre que les clubs traditionnels, aux championnats officiels de la Fédération Française de Tennis et plus généralement par le fonctionnement général de l'association qui accorde une place centrale à la compétition et aux meilleurs compétiteurs. Celle-ci se manifeste au travers de l'importance accrue donnée à l'obtention de résultats sportifs significatifs³⁵⁹, du temps d'entraînement supplémentaire et des plus nombreuses possibilités de jouer en compétition offertes aux meilleurs joueurs³⁶⁰, de la forme traditionnelle des entraînements qui

359 Les raisons de cette importance accordée à l'obtention de résultats sportifs significatifs ont été présentées dans le point 1.1. Un projet associatif opportuniste guidé par des préoccupations économiques, du chapitre 1.

360 Au-delà de la sélection préférentielle des meilleurs joueurs lors des matchs de championnat, les compétiteurs de JTE Bermontiers sont encouragés à jouer en tournoi individuel. A titre d'exemple, l'association a pris en charge les frais d'engagement des joueurs volontaires pour participer à un tournoi se déroulant à Luzais, en Février 2012. Ces frais d'engagement varient généralement entre dix et quinze euros pour les jeunes de moins de dix-huit ans et entre treize et vingt euros pour les adultes.

mettent l'accent sur le développement de la performance, ou encore des stages de tennis organisés durant les vacances qui sont proposés en priorité aux meilleurs joueurs de chaque catégorie d'âge. Au final, du point de vue des activités tennis, l'association Jouons Tous Ensemble Bermontiers partage donc de nombreuses caractéristiques de l'idéal-type des associations sportives traditionnelles insérées dans des quartiers d'habitat social telles que les a décrites Benjamin COIGNET³⁶¹.

« Le club traditionnel conçoit la discipline comme une finalité strictement compétitive. Le sport est considéré comme ayant des valeurs intrinsèques (goût de l'effort, respect des règles, etc.) recevable par tous à condition que les individus se plient au cadre d'exercice imposée par l'organisation (club) et l'institution sportive. Le club traditionnel rejette une assimilation au quartier par la référence sportive bien que son espace de pratique se situe parfois au cœur des zones urbaines sensibles. Le plus souvent l'équipement se situe en périphérie ou à proximité du quartier dans un espace historique dédié aux loisirs. En dehors d'une relation de droit commun avec la collectivité territoriale, il vit sans connexions avec les organisations locales. La concurrence est le crédo présent dans toutes les fibres structurelles, collectives et individuelles. Ainsi, le club traditionnel est le passeur de ce que William GASPARINI nomme l'orthodoxie sportive associative. »

L'organisation sportive ainsi proposée par JTE Bermontiers est le reflet du mode de fonctionnement de l'association nationale. Durant les dix premières années de l'association JTE au niveau national, chaque site s'est développé sous la forme d'une section spécifique attachée à un club de tennis partenaire, marquant de ce fait une différence statutaire bien visible entre ces deux entités. D'un côté, sur les sites JTE, l'objectif principal était de lever les freins économiques et sociaux à la participation des jeunes habitants des quartiers d'habitat social tout en utilisant la pratique du tennis comme un outil "éducatif" – dans l'acceptation politique de ce terme, c'est-à-dire, visant l'apprentissage des règles de vie en société par la confrontation à un système de droits et de devoirs – et de développement du bien être personnel des jeunes pratiquants, résumé de la façon suivante par Ali.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali : Moi j'attends une seule chose [des éducateurs], c'est qu'à la fin de l'entraînement, les gamins quand je les vois sortir ils aient le sourire jusque-là [il montre avec ses doigts en tirant ses coins de lèvres vers le haut], c'est tout. C'est tout ce que je demande, qu'ils sortent avec la banane.

Le faible coût de l'adhésion, la proximité des lieux de pratiques et le caractère rassurant de l'entre-soi constituaient alors les principaux leviers mobilisés dans cette optique. De l'autre côté, les clubs partenaires maintenaient leurs activités ordinaires orientées prioritairement vers le développement de la performance et permettaient aux plus doués des jeunes adhérents de JTE de participer à des

361 COIGNET B., *L'innovation sociale et les organisations sportives. Le cas des clubs sportifs implantés dans les quartiers populaires*, op. cit., p. 73-74.

entraînements supplémentaires avec des adhérents du club et de se mesurer à d'autres joueurs dans des compétitions officielles par l'intermédiaire des championnats par équipes. Cependant, les observations réalisées lors des manifestations régionales et nationales de l'association montrent de façon surprenante qu'au fil du temps, une grande majorité des sites JTE a privilégié le développement d'une pratique essentiellement compétitive conduisant à la mise à l'écart des joueurs les moins compétents sportivement et à l'apparition régulière de comportements contraires à ceux visés au travers des objectifs éducatifs (tricheries, insultes, etc.) et de bien-être (pleurs, pression excessive, etc.)³⁶².

Encadré 6. Les rencontres inter-sites font l'éloge de la compétition et de la victoire à tout prix.

Chaque année, les joueurs et encadrants des différents sites de l'association JTE, se rencontrent à deux reprises, à l'occasion d'un tournoi régional et d'un autre national, organisés plus ou moins à tour de rôle par les différents responsables de chaque site qui se portent volontaires. Lors du tournoi national, les deux meilleurs joueurs dans chacune des trois catégories d'âge (9/10, 11/12 et 13/14 ans) de chaque site sont systématiquement sélectionnés, tandis que pour les tournois régionaux, les responsables de site choisissent généralement ceux d'un niveau juste inférieur, qui ne peuvent pas participer au tournoi national, ou bien encore, ceux chez qui ils perçoivent du potentiel et pour qui ce regroupement est l'occasion de découvrir la compétition, pour les lancer dans cette voie. L'organisation de ces deux tournois est similaire et place la compétition entre joueurs mais également entre sites au cœur de l'évènement³⁶³. Le premier jour de compétition (et le deuxième dans le cas du tournoi national), les joueurs participent à des matchs au format réduit dans une première phase de poule les conduisant ensuite, suivant leurs résultats, soit au tableau principal, soit au tableau consolante. Le format des matchs est un peu plus long pour le tableau principal et dans les deux cas, à ce stade de la compétition, la défaite devient synonyme d'élimination directe. Entre les matchs, les joueurs peuvent participer à des activités annexes – qui varient suivant les années et les lieux – proposées sans encadrement et en libre accès (tennis de table, football, volley-ball, cirque, double dutch, etc.) ou avec encadrement sur des créneaux horaires bien précis pour assurer une égale participation de tous (piscine, équitation, acrobranche, etc.). A la fin de cette

362 De nombreux auteurs ont déjà souligné la difficile compatibilité entre la poursuite d'objectifs fortement compétitifs et "éducatifs". Lorsque les jeunes sont engagés dans des pratiques compétitives, ils ont tendance à développer des comportements agressifs et à légitimer la triche et la "gagne" à tout prix. BARBREAU E., DURAND G. et DURAND M., *op. cit.* ; BILLET E. et DEBARBIEUX E., *art. cit.* ; COLLARD L. et OBŒUF A., *art. cit.* ; DURET P., *L'héroïsme sportif, op. cit.* ; PANTALÉON N. et BRUANT G., *art. cit.*

363 Un des quatre tournois régionaux organisés chaque année semblait avoir une organisation spécifique et proposer davantage de petits jeux et défis sportifs que de matchs de tennis. Je n'ai néanmoins jamais eu l'opportunité de m'y rendre pour observer cette différence signalée dans les compte-rendus mis en ligne sur le site internet de l'association nationale.

journée, une soirée dansante est organisée pour les enfants³⁶⁴. Le deuxième jour (ou troisième dans le cas du tournoi national) est consacré aux finales des tournois sur les différents tableaux où la présence de tous est obligatoire et à la remise des récompenses individuelles et également plus ou moins collectives. En effet, de manière implicite, en présentant les joueurs par leur appartenance à un site particulier, les victoires individuelles sont également sources de fierté et de distinction collectives. De manière parfois plus explicite, comme à l'issue du tournoi régional auquel j'ai participé, un classement officiel des sites est réalisé en prenant en compte l'ensemble des résultats obtenus (depuis les matchs de poules jusqu'aux finales) dans les différentes catégories, objectivant ainsi une hiérarchie entre les sites présents en s'appuyant sur ce seul critère.

Le format de ces rencontres inter-sites reprend donc les formes compétitives traditionnelles qui sélectionnent les meilleurs joueurs – et excluent les autres – et survalorisent les gagnants, en leur donnant la possibilité de jouer plus de matchs que les autres, en les mettant sur le devant de la scène au moment des finales suivies par tous et en leur offrant les meilleurs lots, au détriment de formes plus égalitaires et moins discriminantes telles que les tournois multi-chances par exemple, qui sont pourtant plébiscités par la FFT pour ces catégories d'âge³⁶⁵. Dans ce contexte, les comportements des joueurs et encadrants reflètent parfaitement cette très grande importance accordée à la victoire. Ainsi, sur l'ensemble des matchs qui se déroulent tout au long de ces tournois, j'ai observé à de très nombreuses reprises des joueurs pleurer à l'issue de matchs perdus, tricher volontairement, faire preuve de "mauvais esprit" envers l'adversaire ou encore manifester des excès de colère (jets de raquette, insultes, etc.) sans que les encadrants présents n'interviennent la plupart du temps. De leur côté, de nombreux encadrants dépassent allégrement et régulièrement le cadre du fairplay en encourageant ostensiblement les joueurs de leur site tout en intimidant et déstabilisant l'adversaire, en leur donnant des conseils alors même que l'adversaire n'a personne pour l'accompagner, en tentant d'influencer les décisions des jeunes arbitres pas toujours volontaires et souvent très peu expérimentés, ou encore en sermonnant sévèrement leurs joueurs après qu'ils aient perdu leur match. Si ces comportements n'apparaissent pas pour tous les matchs de ces tournois, ils n'en restent pas moins particulièrement prégnants et ce, malgré les rappels à l'ordre de la part des responsables nationaux au moment de chaque réunion de présentation de ces tournois. Ces comportements témoignent d'une grande importance accordée à la victoire et d'une volonté de la part des différents responsables de faire valoir aux yeux des autres la présence d'un bon niveau sportif sur son site.

364 Lors du tournoi national qui durait un jour de plus, le vendredi soir était consacré aux enfants et le samedi soir aux encadrants. En présence du président de l'association nationale, ces derniers participaient à une soirée dansante qui se terminait toujours tard dans la nuit.

365 <http://www.fft.fr/formules-multi-chances>

Cette situation s'explique par deux principaux facteurs liés à l'histoire et au développement de l'association. D'une part, l'objectif initial de l'association, à savoir "démocratiser" la pratique du tennis, a conduit les responsables nationaux à recruter en premier lieu des professionnels de l'entraînement en tennis, titulaire du Diplôme d'État.

Extrait d'entretien réalisé avec Sophie (directrice national de l'association JTE) : [Aussi, l'idée de départ], c'était que des profs viennent chaque semaine et qu'on commence modeste, mais que ça soit toujours les mêmes profs et qu'ils viennent par exemple le mercredi faire jouer les gamins sur une infrastructure mise à disposition. Et de façon à ce qu'ils apprennent ce sport, qui est quand même un sport qui ne s'improvise pas, qui est très technique, donc tu peux pas jouer n'importe comment non plus si tu veux progresser, il vaut mieux avoir des conseils.

Or, une majorité d'entre eux n'a ni formation ni expérience dans la pratique du sport dans un but éducatif ou social, et ils reproduisent, de ce fait, le modèle axé sur la compétition qu'ils ont l'habitude de développer ailleurs et dont ils sont eux-mêmes un produit exemplaire³⁶⁶.

Extrait d'entretien réalisé avec Malik (coordinateur de l'association nationale) : [Mon objectif], c'est de travailler avec tous les [responsables de] sites pour qu'ils aient envie de travailler autrement que simplement donner des cours de tennis, déjà. C'est donner envie aux gens de comprendre le tennis, parce qu'on a affaire au départ, et à juste titre, et puis c'est tant mieux [dit de manière appuyée] à des BE, à des sportifs. Ils sont là dans leur formation, tu va pas [les changer]. C'est bien qu'ils aient par expérience personnelle, des accointances avec le social, qu'ils comprennent le fonctionnement de la maison et aiment être avec des jeunes, mais au départ, tu peux pas les obliger à en faire plus que simplement donner des heures de tennis. Alors, [mon objectif c'est de] leur donner envie de voir autre chose. Si un gamin n'a pas de résultats tennistiques, il y a [peut-être] un autre résultat que tu obtiens à la place.

D'autre part, les sites s'étant développés différemment en fonction du contexte local dans lesquels ils s'insèrent, les situations professionnelles des différents responsables de sites sont très différentes (salarié de la mairie mis à disposition pour les activités de JTE, salarié par l'association nationale uniquement pour les heures d'entraînements, salarié par l'association locale pour les entraînements et le développement du site, etc.) et contribuent à créer des jalousies, certains estimant être moins aidés que d'autres, ce qui peut avoir des conséquences directes sur leur salaire.

Extrait d'entretien réalisé avec Sophie : Ils ont pas tous les mêmes moyens sur les sites donc il y a aussi des tiraillements parce qu'il y a aussi des jalousies parce qu'il y en a qui ont plus de moyens que d'autres. Et donc on va dire "ah bah tel site marche super bien", alors tout de suite "ouais mais

366 KOEBEL M., « Le secteur de l'animation socioculturelle », *art. cit.*

Jusqu'en juin 2015, pour accéder à la formation du Diplôme d'État d'entraîneur de tennis, les candidats devaient obligatoirement avoir atteint le classement 15 qui correspondait à bon niveau régional. A titre d'illustration, sur les 330 658 compétiteurs masculins en 2015, seuls 9 435 avaient un classement supérieur ou égal à 15 (soit environ 3 %). Remarquons toutefois qu'il existe également une part non négligeable de joueurs moins bien classés, mais qui peuvent également accéder à la formation s'ils ont obtenu ce classement auparavant.

eux, ils ont tels moyens, alors que moi j'ai pas" donc pour maintenir la bonne ambiance, la cohésion de tout ça, il faut beaucoup se parler.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali : En fait, dans mon esprit je n'arrivais pas à comprendre. J'étais responsable de site, je voyais tous les autres responsables de sites ailleurs, mais moi je n'avais pas la situation que tous avaient tu vois. Je voyais pendant les tournois nationaux, pendant les rassemblements, je voyais le responsable de telle ville, je voyais les situations qu'ils avaient, les mecs ils me parlaient ils me disaient ce qu'ils gagnaient à la fin du mois. C'était tous des BE [entraîneur Breveté d'État], c'était tous des gars qui travaillaient dans des clubs, ils avaient tous une putain de situation, enfin une bonne situation tu vois quoi. Ils étaient pas à plaindre on va dire. Donc moi j'étais là, je voyais les résultats qu'il y avait sur mon site, je voyais qu'on développait la formation, qu'on développait des trucs qui ne se faisaient pas forcément sur d'autres sites tu vois. Et moi je galérais quoi, moi je galérais.

Dans cette configuration, les résultats sportifs obtenus lors des rassemblements inter-sites, au même titre que l'évolution du nombre d'adhérents³⁶⁷, permettent aux responsables de démontrer la qualité du travail réalisé tout au long de l'année et constituent un argument objectif – plus facilement valorisable que d'éventuels effets éducatifs ou sociaux – permettant d'appuyer leurs demandes, de maintien ou d'augmentation des aides perçues jusqu'alors, auprès des dirigeants de l'association nationale mais également des partenaires locaux. De plus, les très bons résultats sportifs peuvent également être directement convertis en source de revenus puisque pour chaque jeune intégrant le Plan Espoir Compétition (PEC), chaque site obtient systématiquement une aide financière destinée à rémunérer un entraîneur pour leur assurer deux heures d'entraînements individuels par semaine et dont peuvent directement bénéficier les responsables de sites qui choisissent de les conduire eux-même. Enfin, le phagocytage progressif des objectifs éducatifs et de bien-être par l'objectif compétitif se trouve renforcé depuis 2006 par la transformation progressive des sites JTE en clubs autonomes prenant eux-mêmes en charge le développement de la pratique compétitive. Si auparavant les sites JTE attachés à des clubs de tennis dits traditionnels avaient la possibilité de proposer des activités différentes spécifiquement adaptées au développement des objectifs sociaux qui font l'originalité de l'association, ils doivent désormais superposer deux objectifs distincts et choisissent le plus souvent de se conformer aux formes de pratiques dites traditionnelles.

La mise en lumière des logiques sociales propres à l'espace sportif de l'association JTE permet de mieux comprendre l'engagement des jeunes enquêtés. En effet, c'est précisément l'importance majeure accordée à la compétition ordinaire et la non-différenciation de l'organisation de la pratique sportive qui explique l'engouement de ces jeunes hommes issus de classes populaires

367 L'importance de ce critère pour différencier les différents sites JTE a déjà été démontrée dans le chapitre 1.

pour l'association. Cet espace particulier étant régi par des règles communes à toutes les associations du champ tennistique, il donne la possibilité aux jeunes de se comparer à l'ensemble des autres pratiquants, notamment à travers leur classement. L'importance de ce phénomène est particulièrement visible au travers des manifestations de mécontentement des jeunes enquêtés, qui resurgissent à chaque fois qu'ils ont le sentiment d'être délaissés sportivement. C'est notamment le cas de Yazid qui se plaint que l'entraînement soit annulé pour participer à une rencontre avec le président de l'association nationale dont il n'a que faire, ou encore de Aylan qui manifeste le souhait de s'entraîner dans un autre club après qu'il a été décidé de supprimer l'un des créneaux d'entraînement auquel il participait.

3. Progresser au classement pour se faire reconnaître.

Après avoir découvert la compétition par l'intermédiaire des championnats par équipe de la Fédération Française de Tennis auxquels participe JTE Bermontiers, plusieurs jeunes enquêtés ont poursuivi leur engagement dans cette voie en s'inscrivant à des tournois individuels.

Tableau 9. Présentation de l'investissement et des résultats en compétition des jeunes enquêtés tout au long de l'enquête.

Alexandre	Saison 2010-2011	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014
Nombre de matchs disputés	8	9	16	9
Ratio Victoires/ défaites	7/1	3/6	7/9	2/7
Nombre de tournois disputés	1	4	5	4
Classement en fin d'année	30/4	30/4	30/2	30/3
Aylan	Saison 2010-2011	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014
Nombre de matchs disputés	?	Non licencié	Non licencié	Non licencié
Ratio Victoires/ défaites	?	Non licencié	Non licencié	Non licencié
Nombre de tournois disputés	2	Non licencié	Non licencié	Non licencié
Classement en fin d'année	30/3	Non licencié	Non licencié	Non licencié
David	Saison 2010-2011	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014
Nombre de matchs disputés	12	23	14	11
Ratio Victoires/ défaites	6/6	17/6	7/7	7/4
Nombre de tournois disputés	2	5	3	2
Classement en fin d'année	30/3	30/1	30/1	30/1
Junior	Saison 2010-2011	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014
Nombre de matchs disputés	5	1	4	2
Ratio Victoires/ défaites	1/4	0/1	3/1	2/0
Nombre de tournois disputés	4	1	1	0
Classement en fin d'année	30/5	30/4	30/3	30/4
Lasana	Saison 2010-2011	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014
Nombre de matchs disputés	0	0	0	0
Ratio Victoires/ défaites	0/0	0/0	0/0	0/0
Nombre de tournois disputés	0	0	0	0
Classement en fin d'année	Non Classé	Non Classé	Non Classé	Non Classé
Omar	Saison 2010-2011	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014
Nombre de matchs disputés	10	13	10	3
Ratio Victoires/ défaites	5/5	8/5	3/7	3/0
Nombre de tournois disputés	1	2	1	0
Classement en fin d'année	30/3	30/2	30/3	30/3
Salim	Saison 2010-2011	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014
Nombre de matchs disputés	6	11	2	0
Ratio Victoires/ défaites	0/6	6/5	1/1	0/0
Nombre de tournois disputés	0	2	1	0
Classement en fin d'année	Non Classé	30/4	30/5	40
William	Saison 2010-2011	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014
Nombre de matchs disputés	?	?	0	0
Ratio Victoires/ défaites	?	?	0/0	0/0
Nombre de tournois disputés	0	0	0	0
Classement en fin d'année	30/5	40	Non Classé	Non Classé
Yazid	Saison 2010-2011	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014
Nombre de matchs disputés	Non licencié	9	8	1
Ratio Victoires/ défaites	Non licencié	5/4	3/5	0/1
Nombre de tournois disputés	Non licencié	2	1	0
Classement en fin d'année	Non licencié	30/4	30/3	30/4

Légende : L'ordre des classements du plus faible au plus élevé est le suivant, 40, 30/5, 30/4, 30/3, 30/2, 30/1.

Parmi l'ensemble des compétiteurs au niveau national, le classement médian est de 30/3.

Seul David a participé à un tournoi individuel avant la saison 2010-2011. La majorité des informations présentées dans ce tableau sont issues des données disponibles sur le site internet de la Fédération Française de Tennis, présentant le palmarès de tous ses adhérents. Pour des raisons qui m'échappent, ces données étaient indisponibles pour William. Dans le cas d'Aylan, le fait qu'il n'ait pas renouvelé sa licence en 2011, m'a privé de l'accès à ces

informations.

La lecture de ce tableau, permet d'observer que seuls William et Lasana n'ont jamais participé à un tournoi individuel. Le seul critère les différenciant des autres joueurs étant leur niveau de jeu assez nettement inférieur, qui se concrétise également par une plus faible sollicitation par Ali pour participer aux matchs par équipe et de moins bons résultats obtenus dans ce cadre, on peut alors supposer que c'est cet élément qui joue un rôle déterminant dans la décision prise par les jeunes enquêtés de participer, ou non, à un tournoi individuel. Dit autrement, pour ceux qui ne se sentent pas suffisamment en confiance, du fait de leurs expériences passées en compétition et de l'estimation qu'ils font eux-mêmes de leurs compétences – réalisée en comparant leur propre niveau de jeu à celui de leurs pairs à l'entraînement et/ou en interprétant leur moindre sollicitation pour participer à des matchs par équipe –, les différents "coûts" associés à la participation à un tournoi individuel s'avèrent trop importants. En effet, contrairement au championnat par équipe qui se déroule dans un cadre rassurant – puisque les jeunes enquêtés y sont systématiquement accompagnés par leurs pairs et au moins un encadrant de l'association –, la participation aux tournois individuels nécessite de trouver un club à proximité organisant ce type de compétition pour leur catégorie d'âge, de s'inscrire en avance auprès du juge arbitre, de s'acquitter de frais d'engagement³⁶⁸, de se rendre sur les lieux du tournoi par ses propres moyens, d'évoluer dans un contexte inconnu possédant ses propres codes et règles – le plus souvent implicites – (disposer d'une boîte de balles neuves pour le premier match, présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis en compétition, offrir à boire à son adversaire en cas de victoire, etc.) et d'affronter son adversaire sans le moindre soutien de personnes familières. Aussi, le dépassement de l'ensemble de ces contraintes qui constituent autant de freins à la participation à un tournoi individuel, suppose que les jeunes enquêtés qui s'y engagent estiment avoir de réelles chances de victoire et d'en tirer un profit symbolique significatif.

Extrait du journal ethnographique d'octobre 2011 : David s'est inscrit à un tournoi organisé dans la banlieue de Luzais – difficile d'accès en transport en commun – et m'a demandé si je pouvais l'accompagner. Yazid est venu avec nous chaque jour pour suivre la progression de David qui a disputé quatre matchs au total dans le tournoi. Lors de son dernier match, Alexandre et Omar sont également venus le voir jouer.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar : Quand David il a joué au tournoi [...] Qu'est-ce qui fait que vous étiez allés le voir jouer?

- Ben en fait c'est un peu pour le supporter. Même si on se moque de lui amicalement, dans le fond ça reste quand même un joueur de Jouons Tous Ensemble, ça reste notre pote, donc je pense que c'est sympa d'aller le voir jouer, de le soutenir. Parce que c'est un peu déstabilisant d'arriver dans un

368 Les frais d'engagement varient le plus souvent entre 10 et 18 euros.

truc où tu connais personne et que le mec il est supporté par tout son club, parce que je pense c'était son club contre qui il jouait ce jour-là. Voilà tout le monde l'aurait supporté et même si t'as les vitres et tout, à avoir personne avec lui, il serait vite sorti de son match. Il aurait fait "c'est bon ça sert à rien personne ne me regarde, tout le monde est en train de regarder l'autre et moi on ne me supporte pas, ils sont en train de le supporter c'est bon ça sert à rien". En fait c'est un peu caricatural mais c'est un peu ça, surtout quand tu joues des classements au-dessus de toi, tu te dis "c'est bon laisse tomber !". En plus connaissant David je pense que ça aurait été assez rapide.

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : Il [David] est parti taper la balle avec Omar la veille, et moi je passais comme ça par hasard, j'allais voir une meuf, et puis je me suis arrêté. Ils tapaient la balle et ils parlaient du match. "Vous parlez de quoi là?" "Demain j'ai match" "Ah ouais? tu as match à quelle heure?" Il me dit "j'ai match à...", je sais plus c'était le matin, 10h je crois, 10h30 je sais plus. Je fais "Tu joues où? tu fais quel tournoi?", il me fait "[nom du club]". Je fais "vas-y tu vas avec qui?". Il me fait je vais avec Tristan. Je fais "bah viens me chercher, demain on y va ensemble si tu veux" et puis "d'accord" et puis c'est comme ça que j'y suis allé. Puis comme j'ai vu qu'il gagnait, comme c'était les vacances, voilà moi je foutais rien des vacances, moi je suis un mec du matin, je me lève tôt, je me suis dit "ah bah tant qu'à faire, on y va quoi", c'est comme ça que j'y suis allé.

Extrait du journal ethnographique du 26 décembre 2011 : Omar et Alexandre sont venus accompagner Salim qui s'est inscrit pour la première fois à un tournoi individuel. Pour cela ils ont du partir un peu avant huit heures pour prendre un enchaînement de bus et de tram pendant plus d'une heure.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar : Tu as accompagné Salim au tournoi à Noël, c'est lui qui vous en avait parlé ?

- Il m'avait dit qu'il jouait... je sais plus c'était le samedi matin je crois, c'était pendant les vacances, donc il m'a dit "ouais je joue à [nom de la ville], je fais un tournoi, si tu veux venir tu peux venir"

- Tu es venu pour les mêmes raisons que pour David ?

- Non parce qu'en fait Salim je pense que c'est un peu..., enfin voilà je l'aime bien parce que tu sais il a pas forcément les avantages physiques mais il fait quand même des efforts pour progresser, faire des tournois, prendre du classement, donc c'est ça que j'ai bien aimé et je me suis dit "je vais le supporter" pour le soutenir, pour qu'il soit dans les meilleures conditions pour faire son match.

Face à ces contraintes anxiogènes et notamment lorsqu'il s'agit de leur première participation à un tournoi individuel, les jeunes enquêtés renforcent d'autant leur préparation à l'avance, déjà repérée lors des matchs par équipe, et sollicitent presque systématiquement leurs pairs, voire même directement l'entraîneur pour les accompagner et reconstituer autour d'eux un environnement familial et rassurant. Parmi l'ensemble des jeunes enquêtés, ce sont ceux qui ont déjà fait l'expérience de telles situations ou qui envisagent fortement de le faire prochainement qui accompagnent d'autres joueurs lors de ces tournois individuels de manière spontanée ou en répondant à leurs invitations. Conscient des difficultés que cela peut représenter, ils viennent alors

tout autant pour soutenir leur partenaire et l'aider à affronter cette épreuve, que pour se familiariser eux-mêmes à ces situations dans l'optique de vivre plus sereinement leur prochain match dans ces conditions. Ces déplacements, qui peuvent être comparés à ceux des "groupes de jeunes" qui sortent des quartiers d'habitat social vers le centre ville³⁶⁹, participent au renforcement de l'unité du groupe par l'intermédiaire de la création d'une expérience partagée mémorable et à l'appropriation progressive des codes et règles en vigueur dans ces espaces où ils adaptent leurs comportements au fil de leurs interactions avec les personnes qu'ils y rencontrent.

Une fois le match commencé le compétiteur se retrouve – conformément au règlement – seul sur le terrain et les autres joueurs venus l'accompagner restent alors dans le club house d'où ils peuvent l'observer. Contrairement aux habitudes des spectateurs qui viennent parfois voir jouer un de leur proche, les jeunes enquêtés ne s'intéressent pas réellement au déroulement du match, ils restent le plus souvent impassibles et ne formulent quasiment aucun encouragement à leur partenaire, préférant discuter entre eux de divers sujets pas nécessairement liés au tennis, écouter de la musique ou encore jouer avec leur téléphone portable. Ce comportement témoigne une nouvelle fois que la plus grande source d'inquiétude ne provient pas du match en lui-même mais plutôt du contexte lié à la participation à un tournoi individuel.

Le classement officiel est très présent dans les discussions entre les jeunes enquêtés. Il fait généralement l'objet de la première question entre deux joueurs de tennis qui se rencontrent pour la première fois – « t'es classé combien ? » – et représente un élément objectif permettant de mesurer la valeur sportive de chacun.

Extrait du journal ethnographique du 17 juin 2012 : SMS reçu de la part de David : « J'ai gagné contre un 30/1, 6/3 6/3, j'ai hyper bien joué:) ».

Extrait du journal ethnographique du 13 Janvier 2013 : Yazid est arrivé quelques minutes en avance pour son match et a eu le temps de faire deux trois services avant l'arrivée de son adversaire. Il a ensuite fait un bon match dans l'ensemble avec beaucoup de points gagnants et étant très appliqué au service pour faire le moins de double fautes possibles. Il s'est un peu énervé lorsqu'il a commis quelques fautes bêtes en coup droit et en revers du fond du court et cherchait très souvent mon regard. Il est tout de même resté dans son match et a gagné le premier set juste avant que son adversaire qui ne se sentait pas très bien abandonne. Yazid était super content d'apprendre après coup qu'il était classé 30/3 ce qui lui faisait sa première victoire à ce niveau et mettait fin à plusieurs défaites d'affilées depuis le début de saison.

Extrait du journal ethnographique du 19 janvier 2013 : En partant de l'entraînement, David a appris qu'il jouait contre un joueur classé 30/4 le lendemain. Il a manifesté ostensiblement sa déception en sous-entendant que cela serait trop facile de gagner et que cela ne lui rapporterait pas de point pour

369 CUIV C-H., Esquisse d'une théorie sociologique de l'adolescence, *Revue européenne des sciences sociales*, n° 49-2, 2011, p. 71-92.

monter au classement. Omar et Yazid ont réagi en disant que maintenant qu'il avait dit ça il avait intérêt à gagner, tout en lui rappelant qu'un joueur classé 30/4 chez les adultes jouait mieux que chez les jeunes et que même Yazid pourtant classé 30/4 était capable de lui prendre des sets régulièrement à l'entraînement.

Extrait du journal ethnographique du 31 août 2013 : SMS reçu de la part d'Alexandre : « Salut, tu pourrais regarder si je passe 30/2 ? Je sais pas si je vais faire le tournoi de [nom d'une ville proche de Luzais]. »

Extrait du journal ethnographique du 14 Septembre 2013 : Nous avons rencontré la nouvelle entraîneur du samedi matin pour la première fois avec Alexandre. Lorsqu'il l'a introduite au groupe d'entraînement des jeunes filles inscrites en compétition, Alexandre a beaucoup insisté sur son classement (3/6) soulignant le fait que c'était très impressionnant et un gage de qualité.

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan : Aux entraînements, en fait, il se mettait pas à fond Junior. Il s'en foutait en fait. Moi je lui ai dit : "T'as vu la chance que t'as? T'as un truc individuel [parle du Plan Espoir Compétition], truc bizarre et tout." J'ai fait "T'as vu la chance que t'as, tu peux grave monter au classement, t'as vu c'est qui qui t'entraîne?" En plus c'était pas n'importe qui, Frank, franchement.

Sur la base de cette information, une différence hiérarchique s'établit immédiatement entre les joueurs et les mieux classés bénéficient alors d'une certaine forme de respect de la part des moins bien classés. Lorsque cette différence s'avère très importante, c'est-à-dire lorsqu'elle est telle que le joueur le moins bien classé n'a jamais eu l'opportunité de jouer contre quelqu'un d'aussi bien classé, elle peut même être à l'origine d'un sentiment d'intimidation ou de fascination pour ces derniers. Si théoriquement, le classement ne mesure qu'une simple valeur sportive, il est en réalité envisagé par les jeunes enquêtés comme une source de distinction sociale, si bien que confrontés à des joueurs mieux classés qu'eux, ils se justifient régulièrement et attribuent leur moins bon classement à une plus faible ancienneté de pratique et un apprentissage commencé plus tardivement.

Au final, on observe que les comportements adoptés par les jeunes enquêtés dans la pratique sportive du tennis sont tous orientés vers le développement de la performance, mais qu'ils ne s'y engagent pas tous avec la même énergie suivant les chances subjectives qu'ils se donnent de pouvoir en tirer un profit symbolique. Autrement dit, cet investissement n'étant pas sans risques, puisqu'il s'agit d'un espace rempli d'incertitude pouvant potentiellement altérer leur amour-propre, plus ils pensent avoir de chances – évaluées subjectivement en s'appuyant sur leurs expériences passées et la comparaison de leur propre niveau à celui des autres joueurs qu'ils côtoient – de sortir grandis des différents affrontements compétitifs et d'obtenir la reconnaissance de leur performance par le plus grand nombre de personnes possibles, plus ils s'engagent dans cette voie³⁷⁰.

370 BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, op. cit., p. 199.

Si pour les jeunes enquêtés les plus investis, cet engagement reste modéré comparativement à celui d'autres compétiteurs de leur âge qui participent notamment à bien plus de matchs officiels et dont le classement est plus élevé, ils parviennent néanmoins à tirer profit de leur participation au jeu sportif compétitif. Le comportement rigoureux qu'ils adoptent à l'entraînement et en compétition est similaire à celui mis en jeu dans le cadre scolaire et jugé de manière positive par les observateurs extérieurs. Ils en retirent un profit symbolique en termes de reconnaissance sociale d'autant plus important qu'en tant que "jeunes de quartiers", faire des efforts soutenus pour une "cause" socialement reconnue et légitime sans céder à l'appel des activités socialement réprouvées (petite délinquance), est davantage valorisé et renforce les qualités morales qu'on leur attribue.

4. L'art du paraître un "vrai" joueur de tennis.

Au-delà de la pratique du tennis, JTE Bermontiers se différencie des autres associations sportives en proposant de nombreuses sorties et évènements tous réalisés dans des lieux et conditions relativement privilégiés, qui tranchent avec le quotidien des jeunes enquêtés, peu habitués à sortir du quartier. A travers l'ensemble de ces sorties, Ali souhaite inculquer « *la culture du bouger* » aux jeunes adhérents et concrétise ainsi l'objectif d'ouverture culturelle visé par l'association nationale.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali : C'est l'opportunité de pouvoir les faire sortir, leur inculquer cette culture de bouger qu'ils ont pas ici. C'est impressionnant tu les emmènes à dix minutes d'ici ils sont heureux, comme s'ils n'avaient jamais bougé.

Au sein de l'association, il est possible de différencier trois types d'évènements, les exhibitions médiatiques organisées sur le site des Bermontiers ou dans la ville de Luzais, les séjours organisés par l'association et les sorties proposées par les différents partenaires. À quatre reprises, l'association a organisé la venue de célébrités sportives pour échanger des balles avec l'ensemble des adhérents. Dans ce cadre, ils ont pu jouer avec d'anciens champions de tennis et d'actuels joueurs handisport évoluant parmi les meilleurs mondiaux et certains des jeunes enquêtés ont en plus eu l'occasion d'assurer l'arbitrage de ces rencontres amicales devant de nombreux spectateurs (jusqu'à près de 2 000 pour le "show de l'association" organisé en octobre 2013). Des séjours organisés par l'association permettent aux adhérents de sortir du quartier des Bermontiers et de découvrir des lieux et des activités inédits pour eux. A titre d'illustration, les tournois régionaux et nationaux ont permis à certains de faire de l'équitation, de l'accrobranche et de dormir sous tentes pour la première fois. Lors des séjours organisés, ils sont le plus souvent logés dans des hôtels ou des centres d'hébergement touristiques, ils mangent régulièrement au restaurant et ont également l'occasion de découvrir les villes et activités touristiques dans lesquelles ils se trouvent (New-York

et Rome) ainsi que d'autres pratiques sportives inédites telles que le golf ou le surf. D'autres sorties proposées par les partenaires de l'association et se déroulant le temps d'une journée leur permettent également d'assister à des manifestations sportives de haut-niveau. Les jeunes enquêtés ont par ce biais assisté à plusieurs reprises aux matchs des seizièmes de finale d'un tournoi professionnel féminin, depuis une loge qui leur était réservée et à la finale d'un tournoi professionnel masculin, tout en étant chaque fois invités à partager sur place des menus parfois gastronomiques³⁷¹, au contact des joueurs. Ils se sont rendus à plusieurs reprises à Roland Garros pour assister à la journée des enfants et ont également été invités à un match de l'équipe de France de football Espoir en tribune présidentielle et à une rencontre de coupe Davis³⁷². Chacune de ces sorties est considérée comme une occasion rare de s'évader du quartier et de découvrir des lieux auxquels ils n'ont pas accès d'ordinaire. Certaines d'entre elles, comme les sorties à Roland Garros ou les rencontres et échanges de balles avec des joueurs de haut niveau, leur confèrent par ailleurs un capital symbolique valorisable aux yeux de leurs entourages et camarades de classes. A titre d'exemple, Salim a gardé durant plusieurs mois une photo de profil facebook le montrant aux côtés du parrain de l'association nationalement connu. Aussi, il n'est pas surprenant que ce soit justement ces événements particuliers que la majorité des jeunes enquêtés identifient comme particulièrement marquants dans leur vécu au sein de l'association.

Au cours des quatre années passées au sein de l'association JTE Bermontiers, j'ai repéré des transformations dans « la façade personnelle »³⁷³ des jeunes enquêtés. Ils ont notamment assimilé les comportements attendus en tant que spectateurs ainsi que le vocabulaire spécifique à la pratique du tennis. A travers les multiples sorties organisées par l'association sur divers tournois, les jeunes enquêtés ont ainsi eu l'occasion d'incorporer les savoirs-être et normes propres à l'univers du tennis, permettant de distinguer au premier coup d'œil les profanes des initiés.

Extrait du journal ethnographique du 13 janvier 2013 : Aylan et deux de ses amis avec qui il boxait sont venus discuter avec Yazid et moi pendant que Salim jouait un match de championnat. Il a à plusieurs reprises encouragé Salim à haute voix. Lorsque son adversaire a commis une double faute, Aylan a applaudi ostensiblement tout en expliquant à ses amis que cela ne se faisait pas au tennis,

371 Lors du tournoi professionnel masculin et des premières éditions du tournoi professionnel féminin, les repas étaient constitués de plats sophistiqués que la plupart des jeunes, peu habitués à voir de telles présentations, prenaient en photo avec leur smartphone.

372 Lors de la journée des enfants, les spectateurs ont accès à tous les courts (dans la limite des places disponibles) et peuvent assister aux entraînements des meilleurs joueurs mondiaux, à de nombreux matchs exhibitions organisés et à un événement particulier regroupant de nombreux anciens et actuels champions échangeant des balles de façon ludique dans une ambiance musicale animée par Bob Sinclar. Pour ce dernier événement, en 2012, les jeunes enquêtés ont été invités à y assister depuis les loges présidentielles.

À l'occasion du match de l'équipe de France de football Espoir, six adhérents de l'association de moins de treize ans ont également été invités à visiter les coulisses du stade dans l'après-midi et à tenir le drapeau de la Fédération Internationale de Football Association au moment de l'entrée des joueurs sur la pelouse et des hymnes nationaux.

La coupe Davis est une compétition prestigieuse de tennis masculin opposant les différentes nations entre elles.

373 GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome 1 : La représentation de soi, op. cit.*, p. 29.

mais qu'il était encore dans l'ambiance de la veille, lorsqu'ils avaient assisté à un gala de boxe.

Extrait du journal ethnographique du 23 mars 2013 : Pendant qu'ils jouaient des points à la fin de l'entraînement, David a annoncé « *let* » lorsque le service de Yazid a touché le filet avant de retomber dans le carré de service. Yazid a tout de suite repris David sur son vocabulaire en lui faisant remarquer : « *On dit "filet", Monsieur l'arbitre* ».

Cette assimilation des codes culturels liés à la pratique du tennis s'est faite au fil de leurs expériences au sein de l'association mais également de façon plus volontaire en dehors de ce contexte. Les jeunes enquêtés les plus investis en compétition ont ainsi, par eux-mêmes, développé des connaissances très diversifiées et précises sur l'actualité et l'histoire de ce sport, en regardant de nombreux matchs à la télévision ou sur internet et en consultant très régulièrement des sites spécialisés sur le sujet. Ces connaissances, acquises individuellement en dehors du contexte de l'association, sont ensuite largement partagées et commentées avec les autres joueurs et les encadrants (notamment au début de chaque entraînement), ce qui leur permet d'en tester la valeur symbolique, étant entendue que les connaissances les plus difficiles d'accès et les moins répandues possèdent une valeur supérieure auprès des amateurs de tennis. Dans cette optique, les encadrants représentent à la fois une source de connaissances particulièrement intéressante et une autorité légitime permettant de confirmer ou d'infirmer les informations recueillies par ailleurs.

Extrait du journal ethnographique du 18 Mars 2012 : En route pour disputer un match par équipe, Salim m'a expliqué dans la voiture qu'il n'avait quasiment pas dormi de la nuit car il avait regardé la demi-finale du tournoi d'Indian Wells entre Nadal et Federer.

Extrait du journal ethnographique du 12 Septembre 2012 : David et Omar sont venus jouer sur les courts extérieurs pendant environ 2h30. Lorsque je les ai rejoints pour échanger quelques balles, j'ai constaté qu'ils avaient tous les deux pris l'habitude de crier « *fuck man* » à la façon d'Andy Murray lors de la finale de l'US Open, qu'ils avaient visiblement regardé avec attention quelques jours plus tôt. Elle a commencé à 22H30 heure française et a duré presque cinq heures.

Extrait du journal ethnographique du 3 avril 2013 : Yazid est arrivé à l'entraînement en portant une veste blanche et dès les premiers instants, Alexandre lui a demandé s'il s'agissait de la même que Federer. Omar a tout de suite réagi en disant à Yazid : « tu vois c'est ce que je t'avais dit la dernière fois et tu m'avais dit vas-y ferme ta gueule ! ». Yazid n'était pas d'accord avec eux et m'a demandé de leur dire qu'ils se trompaient et que ce n'était pas la veste de Federer.

En plus de ces connaissances théoriques, les jeunes enquêtés ont développé des connaissances pratiques liées aux conditions matérielles du jeu et sont en mesure de distinguer les différentes balles, raquettes et courts de tennis. A titre d'exemple, concernant les balles, ils affirment leur préférence pour celles avec pression (utilisées en compétition), ils manifestent leur mécontentement lorsque nous devons parfois jouer avec celles sans pression qu'ils comparent à des cailloux, ils demandent à changer les balles lorsqu'ils estiment que celles-ci deviennent trop vieilles et ne

rebondissent plus suffisamment, et ils choisissent les meilleures balles disponibles au moment de servir³⁷⁴. Les jeunes enquêtés apprécient également différemment les modèles de raquettes qu'ils ont l'occasion de tester, en utilisant celles que l'association reçoit dans le cadre des dotations de matériels, en empruntant celles de leurs partenaires ou en essayant celles que je leur met à disposition³⁷⁵. Quant aux surfaces de jeu, ils ont eu l'opportunité de jouer sur différents courts de tennis et ont progressivement distingué ceux sur lesquels ils préfèrent jouer. Enfin, ils adaptent également leurs tenues sportives en s'achetant des vêtements, des chaussures et des accessoires (sac, anti-vibrateur, bracelet-éponge, etc.) spécifiquement adaptés à la pratique du tennis. D'une manière générale, les préférences dont font preuve les jeunes enquêtés sont toutefois moins le fait d'une expertise pratique, puisqu'ils n'ont finalement eu accès qu'à un faible échantillon des différentes conditions de jeu possible, que le résultat d'une assimilation et reproduction – à hauteur de leurs moyens – des modes de jeux dotés d'une plus grande valeur symbolique à l'intérieur du champ des joueurs de tennis.

Extrait du journal ethnographique du 4 février 2012 : Salim est venu à l'entraînement avec une raquette sur laquelle il avait dessiné le logo d'une célèbre marque de raquette de tennis – comme c'est le cas pour toutes les raquettes des joueurs de haut niveau qui sont sponsorisés – à l'aide d'un marqueur.

Extrait du journal ethnographique du 11 février 2012 : Omar s'est acheté un sac de tennis pour transporter ses raquettes. C'est un sac avec une bandoulière simple et il ne savait pas comment il devait le porter (la majorité des joueurs ont des sacs avec deux bretelles que l'on peut porter comme des sacs à dos). Il a essayé de plusieurs façons différentes devant David et Salim (qui en avaient un similaire) et ils lui ont dit que cela ne se mettait pas de cette façon. Omar leur a alors demandé comment il fallait le porter. Ils lui ont expliqué et il est reparti avec le sac sur son dos de cette façon là.

Extrait du journal ethnographique du 27 octobre 2012 : Yazid est arrivé avec une tenue de tennis toute neuve. Lorsque je lui ai fait remarquer, il m'a précisé qu'il avait décidé « *d'investir* » dans le tennis, en utilisant l'argent qu'il avait récemment reçu à l'occasion des fêtes de Laïd, pour s'acheter un tee-shirt, un short et des chaussettes Nike ainsi que des chaussures Adidas « *à la Djoko* ».

Dès leur entrée dans l'association, au travers de leur fort investissement dans la pratique compétitive et de leur tentative d'appropriation des codes culturels liés au tennis, les jeunes enquêtés développent un engagement général destiné à se construire en tant que joueur de tennis, "comme les autres". Celui-ci est favorisé par le mode de fonctionnement singulier de l'association, qui accorde

374 Suivant leur degré d'usure, visible en observant leur feutre et en testant la pression en appuyant dessus, les balles sont susceptibles d'aller plus ou moins vite lorsqu'elles sont frappées.

375 En plus de mes propres raquettes (quatre modèles différents), il m'est arrivé à plusieurs reprises d'emprunter plusieurs raquettes pour les essayer et de les mettre à disposition des jeunes enquêtés durant leurs entraînements.

une place importante au développement de la pratique compétitive et à l'organisation de nombreuses sorties en dehors du quartier, et dans lequel les prédispositions des jeunes enquêtés, acquises antérieurement au travers des espaces de socialisation qu'ils ont fréquentés (famille, école, groupe de pairs, etc.), ont pu s'actualiser et se développer. Cet art du paraître un "vrai" joueur de tennis mobilisé par les jeunes enquêtés constitue alors un « processus d'auto-persuasion et de projection vers autrui de l'image identitaire que l'on voudrait donner »³⁷⁶. Par ce biais, ils se forgent une image distincte des jeunes habitants des quartiers d'habitat social desquels ils tiennent à se différencier et davantage conforme à ce qu'ils imaginent être un "vrai" joueur de tennis, représentant des classes sociales supérieures vers lesquels ils s'orientent. Néanmoins, cette intégration des jeunes enquêtés "par le sport", souffre de deux limites importantes. D'une part, les jeunes enquêtés ayant découvert le tennis tardivement, si une partie de leurs choix et attitudes correspondent bien à ceux de la « culture légitime dominante »³⁷⁷, il s'agit davantage d'une reproduction de ce qu'ils estiment être la bonne façon de faire que d'une réelle intégration. Or, cette différence dans le mode d'acquisition de ces compétences culturelles est susceptible de provoquer de la part des jeunes enquêtés des comportements "inadaptés" à certaines situations spécifiques et immédiatement perceptibles par les habitués du champ³⁷⁸. A titre d'exemple, alors que les jeunes enquêtés abordent les matchs officiels avec une forte pression et la volonté de dominer l'adversaire physiquement en s'appuyant sur des coups puissants, les joueurs pour qui la pratique du tennis est le plus souvent le résultat d'une initiation familiale, sont davantage détachés du résultat du match et privilégient plutôt la production de beaux gestes et la mise en place de schémas tactiques destinés à faire déjouer l'adversaire, reflétant ainsi une supériorité accordée à "l'esprit et à l'intelligence" sur "le corps et la force physique". Autrement dit, si l'ensemble des compétences et savoirs culturels propres au champ tennistique, développés par les jeunes enquêtés au cours de leur participation à l'association, leur permet sans aucun doute de se distinguer de la culture populaire prédominante dans les quartiers d'habitat social, cela reste toutefois insuffisant pour pouvoir intégrer de façon inaperçue et durable la communauté des joueurs de tennis et ils restent ainsi, en quelque sorte, bloqués à la périphérie de ce champ. D'autre part, quand bien même cette intégration à la communauté du tennis est relativement réussie, la culture sportive représente un bien symbolique lui-même dominé dans

376 FAURE S., *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*, Paris, La Dispute, 2000, p. 74.

377 Par culture légitime dominante, Bernard LAHIRE désigne « la "haute culture" musicale, picturale, littéraire, cinématographique, etc. (en ses formes les plus consacrées comme en ses modalités avant-gardistes), et, plus généralement, de pratiques ou de goûts "très légitimes" pour nommer les choix les plus "rares", "nobles" - et potentiellement "distinctifs" sur les marchés culturels dominants – faits notamment par les consommateurs les plus hautement diplômés. » LAHIRE B., *La culture des individus, op. cit.*, p. 94.

378 Nicolas JOUNIN, ainsi que Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT ont détaillé avec précision l'ensemble de ces différences caractéristiques permettant aux habitués des espaces sociaux de la bourgeoisie de distinguer « du premier coup d'œil » les profanes. PINÇON M. et PINÇON-CHARLOT M., *Voyage en grande bourgeoisie*, Paris, PUF, 1997 ; JOUNIN N., *op. cit.*

l'univers culturel des classes sociales valorisés. Cela s'explique entre autres par le fait qu'à l'intérieur du champ sportif – et a fortiori tennistique – les propriétés incorporées (dispositions) et objectivées (biens économiques ou culturels) qui sont les plus pertinentes et efficaces sont relativement indépendantes de la richesse en capital culturel ou économique détenue par les individus³⁷⁹. Ainsi, si l'ensemble des connaissances et compétences que les jeunes enquêtés ont développées leur permet d'accéder à des espaces sociaux fréquentés majoritairement par des personnes de classes sociales supérieures et de faire illusion, la pleine intégration à ces espaces nécessite de partager bien plus de compétences et connaissances dans des champs beaucoup plus variés et d'augmenter la valeur de leur capital économique et culturel.

379 BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, op. cit., p. 127.

CHAPITRE 4 : « NON NON, J'ARRÊTERAIS PAS » : LES CONDITIONS DE MAINTIEN DES JEUNES ENQUÊTÉS DANS L'ASSOCIATION.

Le système compétitif tel qu'il est organisé par la Fédération Française de Tennis tend à favoriser les joueurs qui disputent le plus de matchs officiels, incitant ceux qui souhaitent progresser au classement à participer à de nombreux tournois individuels. Dans ce cadre, il est possible d'évaluer l'investissement et la réussite des pratiquants en compétition en se fiant au nombre de tournois auxquels ils se sont inscrits et à l'évolution de leur classement à la fin de chaque saison sportive. L'observation de ces deux critères présentés dans le tableau 9³⁸⁰, montre une évolution de l'investissement en compétition similaire pour l'ensemble des jeunes enquêtés qui se sont engagés dans cette voie. Après une progression significative de leur participation à des tournois, on observe systématiquement une diminution ou une stagnation de leur classement qui s'accompagne chaque fois d'une diminution de leur nombre d'inscriptions en tournoi.

Extrait du journal ethnographique du 2 Novembre 2012 : Omar a perdu au premier tour d'un tournoi et j'ai cherché à en apprendre davantage en l'interrogeant le soir même via facebook.

- « *Bon alors ce match?* »

- *Perdu. J'avais pas envie.*

- *Pas envie? Comment ça se fait?*

- *Je sais pas, j'avais plus envie de m'amuser que de gagner. »*

Extrait d'entretien réalisé avec Omar :

- Tu m'as dit « *ouais le match ça sert à rien, c'est au ralenti* », est-ce que tu peux m'expliquer ça un peu plus?

- En fait pour moi un match, quand je joue dehors avec Yazid et tout, je joue hyper bien et je me dis "pourquoi dès que tu arrives en match, le mec il te fait ça ? Des grandes cloches comme ça, ça m'énerve !" Je me dis "mais c'est quoi ce match?" après je peux comprendre que chacun a sa méthode, si moi ça m'ennuie et bien c'est un avantage pour lui, surtout s'il arrive à gagner son match. [...] Mais je pense qu'en fait ça lasse un peu plus de jouer un tennis que tu n'aimes pas plutôt que de jouer en mettant du rythme. [...] Je pense que avant j'étais un peu plus défensif et j'ai un peu changé de jeu, j'ai un peu fermé ma prise. En fait, je pense que tu peux prendre du classement comme ça [en jouant de manière défensive] mais tu peux pas prendre du plaisir à jouer comme ça.

Au-delà de la diminution du nombre de tournois disputés par les jeunes enquêtés, la manière dont ils s'engagent en match témoigne également d'une modification des objectifs poursuivis au travers de la pratique sportive, d'une moindre importance accordée à la réussite en compétition et à l'amélioration de leur classement et d'une modification du sens accordé au jeu.

380 Tableau 9. Présentation de l'investissement et des résultats en compétition des jeunes enquêtés tout au long de l'enquête. Chapitre 3, page 148.

Cette évolution n'est pas en soi très étonnante et correspond même à un phénomène plutôt répandu dans les situations d'apprentissage, notamment sportives³⁸¹. Néanmoins, au regard des ambitions initiales des jeunes enquêtés présentées dans le chapitre précédent, le fait qu'ils restent malgré tout fidèles à l'association est plus intrigant. En effet, de nombreuses études ont identifié la diminution progressive de la performance, l'absence de résultats positifs et le sentiment de ne pas ou plus progresser suffisamment, comme des facteurs déterminants conduisant à l'abandon de la pratique sportive d'une part importante des compétiteurs inscrits dans des clubs dits traditionnels³⁸². Plus précisément, la non conformité des attentes et pratiques des adhérents aux attentes et offres sportives de l'institution, représente le principal facteur conduisant une part importante des jeunes sportifs à ne pas renouveler leur adhésion aux clubs³⁸³. Suivant cette logique, on peut faire l'hypothèse que si les jeunes enquêtés ont continué de renouveler leur adhésion à l'association au fil du temps, c'est qu'au-delà de leur investissement en compétition, ils ont tiré profit de leur participation aux autres activités proposées par JTE Bermontiers. En s'appuyant sur l'analyse de l'évolution des modes d'engagement des jeunes enquêtés dans l'association, l'enjeu de ce chapitre est d'identifier les différents bénéfices qu'ils retirent de leur participation à ces différentes activités et de mieux comprendre de quelles manières ces bénéfices s'inscrivent dans leurs trajectoires sociales.

1. L'expérience prolongée de l'altérité et de la défaite ravive la peur d'échouer des jeunes enquêtés au-delà du contexte sportif.

Les débuts des jeunes enquêtés dans l'association sont principalement marqués par un investissement rigoureux lors des entraînements et de la préparation des matchs officiels qu'ils attendent avec impatience³⁸⁴. Durant cette période, forts des importants progrès réalisés et de leur faible classement initial³⁸⁵, nombre d'entre eux rencontrent la plupart du temps des adversaires d'un niveau bien inférieur au leur et remportent de cette manière un nombre important de victoires qui contribue à la construction d'une image positive d'eux-mêmes, à la fois distincte de celle des habitants des quartiers d'habitat social et semblable à celle qu'ils se font des personnes appartenant

381 LAFABRÈGUE C., « La dynamique de la pratique sportive des jeunes », *Loisir et Société / Society and Leisure*, vol. 24, n° 1, 2001, p. 81-109 ; Institut Régional de Développement du Sport, « Tennis : les motivations de la pratique, les raisons de l'abandon », *Les dossiers de l'IRDS*, n° 5, 2008 ; JONCHERAY H., LAPORTE R. et TENEZE L., « Analyse des processus d'engagement et de désengagement dans une pratique sportive. Le cas des adolescents français joueurs de rugby », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 38, n°3, 2016, p. 436-456.

382 SCANLAN T., CARPENTER P., SCHMIDT G., SIMONS J. et KEELER B., « The sport commitment model », *Journal of Sport & Exercise Psychology*, Vol 15, n° 1, 1993, p. 1-15 ; FRASER-THOMAS J., CÔTÉ J. et DEAKIN J., « Understanding dropout and prolonged engagement in adolescent competitive sport », *Psychology of sport and exercise*, vol. 9, 2008, p. 645-662 ; Institut Régional de Développement du Sport, *op. cit.*

383 LAFABRÈGUE C., « Les ressorts de la fidélité des pratiquants dans une fédération sportive », *Temporalités*, n° 13, 2011.

384 Cette observation a été largement analysée et commentée dans le chapitre précédent.

385 Lorsqu'un joueur commence la compétition pour la première fois il est "Non-Classé".

aux classes moyennes et supérieures vers lesquelles ils s'orientent.

Mais au-delà des sentiments positifs qui accompagnent la réussite sportive de certains d'entre eux, au cours de cette première expérience en compétition (lors des championnats par équipe et des tournois) et par l'intermédiaire des activités inter-sites offertes par l'association, les jeunes enquêtés ont rencontré de nombreux autres joueurs de leur âge et ont pu constater l'écart important de niveau qui les séparent de ces derniers.

Extrait du journal ethnographique du 7 Mars 2012 : En arrivant à l'entraînement, Alexandre, Omar et Yazid ont parlé de leur première journée de formation d'arbitrage et notamment des autres jeunes en formation qu'ils ont rencontré dans ce cadre : « Là bas les mecs tu leur demandes leur classement, ils te répondent "15/2" normal, il y a pas de problème. Tu dis que t'es 30 ils te disent c'est de la merde 30. »

Extrait du journal ethnographique du 7 avril 2012 : En revenant d'un stage handisport où il a pu rencontrer d'autres membres de l'association Jouons Tous Ensemble, Alexandre m'a précisé qu'il avait été impressionné par leur niveau de jeu : « Ils étaient 30/1, mais c'est pas des 30/1 comme chez nous ».

Extrait du journal ethnographique du 10 Juillet 2012 : Yazid est venu accompagner Omar qui participait à un match de tournoi proche de Luzais. Dans la voiture, ils ont discuté du tournoi national auquel Omar avait participé en tant qu'arbitre et Yazid lui a demandé qui étaient les autres arbitres présents, s'il avait joué avec eux et s'ils avaient encore progressé depuis la dernière fois, en citant plusieurs noms et leur classement.

Par ailleurs, dès que les jeunes enquêtés ont joué un nombre suffisant de matchs pour obtenir un classement reflétant leur réel niveau³⁸⁶, généralement au bout d'un an ou deux, ils se retrouvent tous confrontés bien plus régulièrement à des joueurs d'un niveau similaire au leur ou tout juste supérieur, ce qui a pour effet d'augmenter la difficulté de remporter la rencontre et par conséquent le nombre de défaites subies.

Si dès leurs débuts dans l'association, les défaites sont le plus souvent vécues douloureusement³⁸⁷, leur augmentation au fil du temps devient de plus en plus difficile à supporter pour les jeunes enquêtés qui du fait du caractère individuel des oppositions, n'ont pas la possibilité de rejeter la faute sur une autre personne et doivent par conséquent en endosser seuls la responsabilité.

Extrait du journal ethnographique du 11 Février 2012 : Alexandre a joué son premier tour au tournoi de [nom du tournoi proche des Bermontiers] et a perdu pour la quatrième fois d'affilée. Très déçu de sa performance, il est rentré avec Yazid mais n'a pas dit un mot sur la route et chose extrêmement rare, il n'est pas venu m'aider pour encadrer les entraînements de l'après-midi.

386 Le calcul du classement des joueurs prend en compte pour les premiers niveaux, les six meilleurs résultats obtenus lors de l'année sportive. Un calcul prenant en compte le ratio entre les victoires et les défaites de l'ensemble des matchs joués, permet d'obtenir des matchs supplémentaires pris en compte dans le calcul du classement.

387 Le journal ethnographique tenu durant toute la durée de l'enquête regorge d'observations faisant état de la grande déception des jeunes enquêtés après la perte d'un match.

Extrait du journal ethnographique du 16 février 2013 : Ali m'a expliqué qu'en rentrant du match de championnat – perdu 3-0 par JTE – la semaine précédente, Omar lui a dit qu'il était blasé du tennis et qu'il en avait marre de perdre.

Extrait du journal ethnographique du 24 Mars 2013 : Yazid a perdu son match de championnat. Il n'a pas réussi à jouer comme il le souhaitait et était très déçu. Pendant le match, il a reporté sa frustration sur son adversaire en lui reprochant notamment de faire de trop nombreuses erreurs d'arbitrage. A la fin de son match, il a mis son casque pour écouter de la musique et n'a plus dit un mot jusqu'à son retour chez lui.

Dans un premier temps, ils expliquent ces défaites par des facteurs temporaires, en pointant tour à tour du doigt « *une douleur à la cheville* », un « *manque de sensation en coup droit* », ou encore « *une surface de merde* » qui ne leur convient pas. Ces excuses, qui accompagnent le plus souvent spontanément l'annonce de leur résultat avant même qu'on ne les interroge sur les raisons de leur défaite, ont vocation à convaincre les interlocuteurs – autant qu'eux-mêmes – que celle-ci n'est pas révélatrice de leur niveau réel. Mais dans un second temps, face à la succession de défaites de plus en plus nombreuses, ce type d'excuses devient de moins en moins convaincant et les jeunes enquêtés acceptent progressivement le fait que ces résultats reflètent effectivement leur niveau de jeu actuel, bien moins élevé que celui auquel ils aspiraient initialement. Cet aveu de relatif échec est d'autant plus difficile à accepter pour les jeunes enquêtés qu'il a des répercussions qui dépassent le cadre strictement sportif. Premièrement, chacune de ces défaites en compétition les placent dans une position de dominé d'autant plus difficile à vivre qu'ils perçoivent facilement chez leurs adversaires les attributs caractéristiques des personnes appartenant aux classes sociales moyennes et supérieures et qu'ils subissent déjà cette domination et ce sentiment d'infériorité dans des contextes variés. Cette situation est par ailleurs accentuée par les remarques récurrentes du responsable de l'association qui joue beaucoup sur cette opposition entre le "nous", les enfants d'immigrés et ou d'ouvriers qui galèrent dans des quartiers d'habitat social et "eux", les autres, les « *fil de riches* », « *gâtés* » et « *blasés* » qui vivent confortablement en dehors des quartiers³⁸⁸, pour motiver les jeunes de l'association à donner le meilleur d'eux-mêmes et à prendre ainsi leur revanche sur le terrain des petites humiliations ordinaires vécues au quotidien³⁸⁹. Deuxièmement, ces échecs répétés, concédés alors même qu'ils ont consenti d'importants efforts dans la pratique sportive, est susceptible de réveiller une peur plus profonde d'échec généralisé chez les jeunes enquêtés, la peur de ne pas réussir à obtenir un diplôme scolaire leur permettant d'accéder à une situation professionnelle appréciable et, à défaut, de rester "coincés" au quartier. Cette situation fait effectivement écho à la

388 HOGGART R., *op. cit.* ; SCHWARTZ O., « Peut-on parler des classes populaires ? », *La vie des idées*, 2011.

389 Ali a lui-même gardé une forte rancœur à l'encontre du « *monde du tennis* » qui l'a, de son point de vue, exclu lorsqu'il avait l'âge des jeunes enquêtés. L'origine de ce sentiment est explicité dans le chapitre 1, page 51.

PEREIRA V., « Le football parmi les migrants portugais en France, 1958-1974 », *Migrations*, n°22, 2002, p. 28-38.

trajectoire scolaire dans laquelle ils sont inscrits et où ils se retrouvent, là aussi, confrontés majoritairement à des jeunes issus de milieux sociaux davantage favorisés, dans une compétition aussi rude qu'incertaine pour s'élever dans la hiérarchie scolaire et sociale.

Face à cette situation, la majorité des jeunes enquêtés continuent dans un premier temps de faire des efforts dans ce sens, mais ceux-ci n'étant pas récompensés rapidement par une augmentation significative du nombre de matchs remportés, ils finissent par diminuer leur investissement en compétition – qui pour rappel n'est pas anodin sur le plan psychologique et économique – pour se préserver d'une trop grande déception et désillusion. Ce comportement est par ailleurs assez caractéristique des personnes appartenant aux classes populaires qui connaissent davantage de difficultés à se projeter dans le temps et renouveler leurs efforts sans observer de résultats directs à court terme³⁹⁰. Au final, l'analyse du désengagement des jeunes enquêtés de la voie compétitive montre que leur participation à l'association n'est pas imperméable aux préoccupations et contraintes sociales qui pèsent sur eux.

2. Des bénéfices inattendus et multiples liés à la participation des jeunes enquêtés aux diverses activités de l'association.

Pour identifier les différentes raisons susceptibles d'expliquer le maintien des jeunes enquêtés au sein de JTE Bermontiers, malgré leur progressif désinvestissement en compétition, il est essentiel de s'intéresser à l'évolution de leur mode d'engagement dans les différentes activités de l'association. La suite de ce chapitre s'intéresse plus spécifiquement à l'évolution des comportements des jeunes enquêtés lors des entraînements et à la manière dont certains se sont progressivement engagés dans des activités nouvelles, proposées par l'association, l'encadrement des plus jeunes adhérents et l'arbitrage. Il montre de quelle manière leur participation et leur maintien dans l'association est sous-tendue par la rencontre avec certains de leurs intérêts pratiques et aspirations, ceux-ci prenant diverses formes selon les jeunes enquêtés.

2.1. Une appropriation progressive des entraînements à des fins personnelles, en contradiction avec les attentes du responsable de l'association.

2.1.1. La participation aux entraînements, une caution de bonne volonté pour William auprès de sa famille.

Au début de l'enquête, en septembre 2010, William commence sa cinquième année au sein de l'association et participe aux entraînements du groupe de moins bon niveau. S'il s'engage

390 BRICHE C., « Les adolescents marginalisés face au sport », *Agora débats/jeunesses*, n° 37, 2004, p. 60-73 ; SIBLOT Y., CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O. et RENAHY N., *op. cit.*

physiquement dans l'activité avec une grande détermination, tout en étant le plus souvent attentif aux conseils, William profite également de la moindre occasion pour s'amuser et rire en taquinant ses partenaires ou en se donnant en spectacle en manifestant, à titre d'exemple, excessivement ses émotions et en se jetant volontairement par terre pour jouer des balles lointaines. Au cours de l'enquête, son important investissement lui a permis de faire des progrès notables, sans qu'ils ne se concrétisent pour autant dans le temps, du fait, notamment, de sa faible présence aux entraînements³⁹¹. Si de manière similaire, William se montre particulièrement combatif en situation de compétition officielle³⁹², mais également lors des tournois amicaux organisés dans le cadre des entraînements, il n'a de lui-même participé à aucun tournoi individuel et malgré son ancienneté dans l'association, il n'a finalement que très peu progressé au classement officiel, concédant finalement davantage de défaites qu'il n'obtint de victoires. William est systématiquement convié à participer aux différentes sorties et événements organisés par l'association mais il n'a jamais été sollicité pour encadrer les plus jeunes adhérents de l'association ni pour se former à l'arbitrage.

Extraits d'entretien réalisé avec la mère de William : « Ali c'est la présence masculine pour mes enfants, c'était le grand frère qui était totalement absent dans leur vie. J'ai trouvé en Ali ce grand frère là qui devait les tenir »

« William il lui faut de temps en temps un rappel à l'ordre, ce que sait très bien faire Ali. Mais, si tu veux aujourd'hui depuis que j'ai connu Ali, il m'arrive même de l'appeler quand j'ai un problème avec William. Comme par exemple quand on l'arrête machin, bah j'appelle Ali. Je dis "Ali, est-ce que tu pourrais faire quelque chose? Enferme-le quelque part, casse lui la gueule, fais tout ce que tu veux, je t'en donne l'ordre". Enfin, l'ordre, je me suis mal exprimée, je t'en donne la permission. »

« C'est un truc assez important dans une cité, une association comme ça... Parce que le gamin qui va se dépenser au sport ne va pas aller se dépenser à voler. Il sort du sport, il est fatigué, il rentre à la maison. Il peut pas faire les deux. Donc un gamin qui va au sport, surtout avec Ali, je crois pas qu'il va sortir du sport pour s'arrêter à Lidl. Non, il est tellement fatigué qu'il rentre à la maison. »

Pour la mère de William, Ali fait figure d'autorité en l'absence de son père et représente un support important pour l'éducation de son fils. Elle l'appelle ainsi régulièrement pour savoir comment William se comporte durant les entraînements, et demande parfois à Ali d'intervenir directement pour résoudre des conflits qui ne sont pourtant pas liés à sa participation aux activités de l'association. Plus généralement, elle estime que l'association prolonge l'action éducative qu'elle tente de mener auprès de ses enfants en les faisant sortir régulièrement du quartier des Bermonniers, et en occupant leur temps libre – extra-scolaire – à bon escient.

391 Sur les saisons 2011-2012 et 2012-2013, William a été présent respectivement 15 fois sur 31 et 10 fois sur 29 séances, soit un taux de présence moyen sur deux ans environ égal à 41,67 %.

392 Extrait du journal ethnographique de novembre 2011 : Pour son premier match en championnat cette année, William s'est incliné 7/5 7/6. Malgré cette défaite, Ali et moi avons été impressionnés par l'attitude de William qui s'est montré à la fois combatif, concentré et investi.

Extrait d'entretien réalisé avec William :

-J'ai senti que ce qui gênait ta mère c'était les gens avec qui tu trainais...

-Bah ouais, ça elle m'en a parlé et c'est pour ça aussi que j'ai coupé les ponts avec certaines personnes.

Extraits d'entretien réalisés avec la mère de William :

- Il était à ça de la punition.

- La punition c'est-à-dire ?

- Et bien allez vivre chez son père. Moi je ne pouvais pas le garder s'il ne faisait rien. Je peux pas garder quelqu'un à la maison qui dort le jour et qui vit la nuit.

[...]

- En fait c'est les faits où il faisait rien. Il faisait jamais rien. Mais il était là.

- Il était là, avec son groupe de copains ?

- Voilà. Ouais, ouais eux ils faisaient des trucs mais la seule faute de William c'est qu'il était là.

Malgré le fait que son niveau de jeu ne progresse pas particulièrement au fil du temps, William continue de renouveler son adhésion à l'association chaque année. De cette manière, il se maintient en activité physique, ce qu'il estime lui-même être bénéfique pour sa santé, notamment pour compenser les excès qu'il réalise régulièrement dans sa consommation d'alcool. Dans le groupe d'entraînement des moins bons joueurs parmi les jeunes enquêtés, la pression est moins importante pour obtenir des résultats et il peut y prendre facilement du plaisir dans sa manière de jouer et dans les relations qu'il entretient avec ses pairs. Par ailleurs, en acceptant de se soumettre aux remontrances et à l'autorité d'Ali, William donne l'impression d'assumer ses erreurs et rassure ainsi sa mère sur ses intentions en la convaincant du caractère accidentel de ses conduites déviantes. A l'inverse, s'il décidait de quitter l'association sans raison valable, c'est-à-dire indépendante de sa volonté, la mère de William pourrait estimer qu'il souhaite se soustraire à l'autorité que représente Ali, et il prendrait alors le risque de se faire renvoyer de la maison, comme ses deux plus grands frères et sœurs auparavant.

L'analyse de la participation de William aux activités de l'association permet de mettre en lumière la possible influence familiale, dans la décision des jeunes enquêtés de renouveler leur adhésion à l'association ; celle-ci semblant même d'autant plus forte que les parents envisagent l'association comme un partenaire pour l'éducation de leurs enfants. Toutefois, dans le cadre de l'enquête cette situation s'avère être minoritaire et ce sont davantage les différentes manières dont les jeunes enquêtés se sont appropriés les entraînements – pour en tirer des bénéfices différents de ceux escomptés au départ – qui permettent d'expliquer leur présence continue au sein de l'association, malgré les déceptions rencontrées en compétition.

2.1.2. *Les entraînements hebdomadaires, support officieux au développement de relations amicales.*

Extrait d'entretien réalisé avec Ali : En dehors de l'entraînement ils peuvent rigoler, mais à l'entraînement je veux qu'ils soient sérieux. [...] Quand je sens qu'ils sont pas dedans, qu'ils sont pas sérieux, qu'ils passent plus de temps à rigoler, je gueule tout de suite. Moi c'est clair, c'est on rigole en dehors des heures de tennis, là on est là pour apprendre, donc on peut pas rigoler.

Extrait du journal ethnographique du 7 avril 2012 : Ali est passé quelques minutes lors de l'entraînement du groupe des filles adolescentes inscrites en compétition. Lorsqu'il est arrivé, l'une d'entre elles était prise dans un fou rire et Ali l'a rapidement recadrée en précisant : « *je te préviens, si tu viens pour rigoler la prochaine fois, c'est pas la peine de venir !* »

Extrait du journal ethnographique du 15 septembre 2012 : Omar a été choqué par le fait qu'Alexandre parte avant la fin de l'entraînement et l'a fait remarqué en disant : « *on est pas dans un moulin ici, on part pas quand on veut* ».

Extrait du journal ethnographique du 29 septembre 2012 : Pendant l'entraînement, Omar a été très agacé par Alexandre qui frappait toutes ses balles à pleine puissance – en faisant beaucoup de fautes – et arrêta de jouer dès qu'une balle était faute tandis que lui remettait quand même les balles dans le terrain pour faire durer le jeu : « *Vas-y joue, là !* ».

Extrait d'un bilan écrit de la saison 2010-2011, réalisé par Omar à ma demande : « *Ce qui me gêne généralement durant l'entraînement c'est qu'il [Tristan] est un peu trop cool donc il a tendance à accepter un peu plus le bruit durant le jeu* ».

Pour le responsable de l'association, les séances d'entraînements sont des moments exclusivement destinés au développement de la performance et toutes les actions qui ne sont pas directement orientées vers cet objectif y sont prohibées et réprimées. Dans un premier temps, les jeunes enquêtés ont pleinement adhéré à ce mode de fonctionnement et se sont fait eux-mêmes les garants du maintien de l'engagement de tous en exerçant une forme d'auto-contrôle collectif. Dans ce cadre, le développement des relations amicales entre les jeunes enquêtés est particulièrement restreint durant les séances et relégué aux moments qui l'entourent (durant les trajets, en attente du début du cours et à la fin de celui-ci, lors des temps de pratique autonomes, etc.). Dans un second temps, parallèlement à l'augmentation du nombre de défaites concédées par les jeunes enquêtés et à la diminution de leur participation à des tournois individuels, j'ai observé un progressif débridement de leurs comportements durant les entraînements.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar :

-Tu te rappelles de grands moments de joie vécu dans l'association ?

-Des grands moments de joie...en fait je pense que c'est un peu à chaque entraînement. En fait, moi je pense, les entraînements ils sont espacés d'à peu près deux jours donc pendant les deux jours, tu te dis "ouais je suis impatient d'aller à l'entraînement" et quand t'arrives à l'entraînement, c'est mortel !

Extrait du journal ethnographique du 7 mars 2012 : Alexandre se montre de plus en plus grossier avec les autres joueurs du groupe et utilise notamment l'expression « *connard* » de la même manière – avec le même ton – que le font habituellement David, Omar et Yazid.

Extrait du journal ethnographique du 3 octobre 2012 : David, Omar et Yazid utilisent de plus en plus souvent les expressions « *tête de bite* » ou « *couille man* » pour parler de manière indifférenciée d'un autre membre du groupe d'entraînement.

Extrait du journal ethnographique du 12 octobre 2013 : Alors que les jeunes enquêtés étaient en train de réaliser un exercice où ils étaient en situation de match, Yazid s'est brusquement arrêté de jouer au milieu d'un point pour regarder une jolie fille qui passait en courant à proximité des terrains extérieurs.

Au départ assez distants les uns des autres, les joueurs passent progressivement beaucoup plus de temps à discuter et rigoler entre eux, parfois même durant les exercices. En dehors des entraînements, les joueurs du meilleur groupe composé d'Alexandre, David, Omar, et Yazid se retrouvent régulièrement pour jouer sur les courts extérieurs de tennis. Avec Salim, seul autre joueur à s'être entraîné avec eux et investi en compétition individuelle, ils développent de nombreuses références communes et, signe fort de leur rapprochement, ils utilisent de plus en plus d'insultes lorsqu'ils s'adressent la parole. Dans son travail réalisé sur les codes culturels des jeunes habitants des quartiers d'habitat social, David LEPOUTRE a montré que seuls les jeunes appartenant à un même groupe de pairs peuvent se permettre de s'insulter sans prendre le risque que le ton monte³⁹³. En dehors de l'actualité sportive, les relations fantasmées qu'ils peuvent avoir avec des « *paquets* »³⁹⁴ représentent le principal sujet de conversation des jeunes enquêtés et à ce titre, ils multiplient les allusions sexuelles durant les entraînements. Toutes les histoires racontées sont tournées en dérision avec pour objectif de faire rire les autres joueurs ou de se présenter comme un Don Juan. Cette ambiance masculine, très appréciée des jeunes enquêtés est devenu un élément essentiel et indissociable des entraînements. Aussi, lorsqu'il a été envisagé qu'une femme les entraîne lors de la saison 2013-2014, plusieurs d'entre eux ont manifesté leur mécontentement en expliquant qu'ils ne pourraient plus se comporter de la même manière en sa présence et que cela rendrait les entraînements beaucoup moins intéressants, assumant le fait qu'ils y venaient autant pour jouer que pour « *passer un bon moment* ». Cette réaction des jeunes enquêtés révèle très clairement l'intrusion progressive de la sphère privée à l'intérieur des entraînements et la force des liens qui se développent entre eux dans le cadre de l'association. Cela s'explique notamment par le fait que l'association représente un espace de socialisation unique, leur permettant de côtoyer des pairs partageant un destin similaire, caractérisé par une mise à distance des personnes et des objets

393 LEPOUTRE D., *op. cit.*

394 L'expression "paquet" était utilisée pour désigner une très jolie fille. Exemple : « Tu as vu ce paquet là-bas ? »

sociaux représentatifs du quartier et une trajectoire scolaire réussie, relativement à leur origine sociale populaire. En effet, en dehors de ce contexte, les jeunes enquêtés ne disposent que de très rares occasions de sortir.

2.1.3. *Se faire plaisir et s'affirmer en réalisant des coups spectaculaires.*

Au sein de l'association, le jeu d'attaque qui consiste à prendre les devants dans l'échange et déborder son adversaire à l'aide de coups puissants est particulièrement valorisé par Ali qui considère, à l'inverse, que jouer un jeu défensif n'est « *pas du tennis* » et que ce n'est pas intéressant de « *jouer à la ba-balle* » car « *tout le monde peut le faire* ». Cette représentation de la bonne manière de jouer traduit une conception populaire de la pratique sportive qui met en avant la puissance et l'endurance du corps, valorisés dans le cadre du travail et raille la recherche du beau jeu³⁹⁵. Toutefois, dans une logique d'efficacité sportive conforme à la trajectoire sociale dans laquelle ils s'inscrivent, les jeunes enquêtés ont d'abord tenté de prendre leur distance avec cette conception de la pratique sportive, en privilégiant un jeu plus défensif, axé sur la régularité – où l'objectif est d'amener l'adversaire à jouer toujours un coup de plus pour le conduire à la faute – et ils ont travaillé dans cette voie avec sérieux pendant les entraînements. Ce rigorisme ainsi déployé révèle l'incorporation par les jeunes enquêtés d'un habitus caractéristique de la petite bourgeoisie en ascension pour qui le travail et le mérite constituent des valeurs essentielles³⁹⁶. Cet ascétisme s'est néanmoins progressivement délité à partir du moment où leurs résultats en compétition ont commencé à décliner et que leurs espérances de performance sportive s'atténaient. Les jeunes enquêtés se sont montrés de moins en moins appliqués et attentifs aux consignes et conseils que je leur donnais durant les entraînements, ils s'énermaient rapidement lorsque les exercices proposés les mettaient en difficulté et esquivait parfois délibérément les consignes pour jouer selon leurs envies.

Extrait du journal ethnographique du 5 juin 2013 : Durant l'entraînement, j'ai proposé un exercice qui demandait aux joueurs de frapper un maximum de revers slicés. Quelques minutes après avoir commencé, Yazid a demandé si j'allais les « *laisser galérer longtemps avec le revers* » en prenant appui sur le fait qu'ils n'y arrivaient pas.

Ce changement était entre autres perceptible par l'augmentation des tentatives de frappes spectaculaires qui, jouées à pleine puissance ou de manière très risquées, laissaient le plus souvent l'adversaire sans réaction. Plus ils avaient frappé puissamment et dans une situation difficile, et plus l'admiration des observateurs présents était grande. De cette manière, l'essentiel est alors moins de faire preuve d'efficacité de manière continue, frappe après frappe, que de réaliser un coup d'éclat

395 FAURE J-M., « Les "fouteux" de Voutré », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 80, 1989, p. 68-73.

396 BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, op. cit.

extraordinaire, une réussite aussi éphémère que mémorable.

Extrait du journal ethnographique du 6 octobre 2012 : Pendant les points à la fin de la séance, Omar est monté à la volée contre Alexandre qui a répliqué par un coup entre les jambes le long de la ligne qu'Omar n'a pas pu toucher. Yazid a exulté en s'exclamant « *Olalalala, qu'est-ce qu'il ta mis !* ». Il a chambré Omar et nous a raconté ce qui s'était passé car nous n'avions pas vu le point.

Extrait du journal ethnographique du 13 octobre 2012 : Durant les derniers points de l'entraînement, Lasana a réalisé un ace contre William sous les yeux de tous les autres joueurs ainsi qu'Ali et moi-même. Ce coup a provoqué un grand « *poouuuuhhh* » de la part de tous et Ali en a rajouté en chambrant William sur son absence de réaction : « *T'es blasé, hein ? Tu sais plus quoi dire ?* »

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : Je me souviens du tournoi inter-groupe quand Alexandre il était injouable. Il servait, wouah ! La réussite qu'il avait au service déjà. Il pétait un service, d'accord, tu remets mais tu peux pas mettre un retour gagnant, donc tu remets une balle en l'air comme ça, il arrivait et boum il finissait. C'était ça le truc, si tu avais l'honneur de remettre, derrière il te finissait en un seul coup.

La réussite de ces coups spectaculaires, s'accompagne quasi systématiquement d'un cri sourd et viril – généralement un « *poouuuuhhh* » assez long – bien différent de celui associé parfois à une belle frappe réalisée au cours d'un exercice de panier de balle sans adversaire en face. Celui-ci est le plus souvent repris aussitôt par les observateurs présents et suivi de remarques visant à "chambrer" le joueur ayant encaissé le coup (réitérées parfois plusieurs heures, jours ou semaines après, suivant l'impression laissée par ce-dernier) manifestant de cette manière, la domination physique et mentale exercée par l'auteur de cette frappe sur son adversaire. On assiste ainsi à un retour des formes de jeux plus populaires qui valorisent la force physique et laissent davantage de place au développement de relations amicales. Au-delà des tentatives de frappes spectaculaires et puissantes, les jeunes enquêtés tentent également d'imposer un rapport de force chaque fois qu'ils en ressentent la nécessité, notamment pour ne pas perdre la face vis-à-vis des autres joueurs. Par ailleurs, les jeunes enquêtés provoquent quelque fois volontairement ces situations de rapport de force. À titre d'illustration, ils monopolisent le terrain pour jouer pendant que les autres attendent, quand les joueurs jouent à tour de rôle ils tentent de gagner des places dans la file en passant devant les autres et lorsque l'un des joueurs manifeste son mécontentement – ou parfois simplement « *pour rire* » –, ils le rabaissent verbalement ou l'intimident physiquement. Si ce type de comportement existait bel et bien dès le début de l'enquête, ils étaient le plus souvent dissimulés et la priorité était donnée à la recherche de performance en compétition. Ce n'est que lorsque les jeunes enquêtés se sont aperçus de l'impossibilité pour eux de se distinguer par la compétition, compte tenu des efforts trop importants qu'il faudrait fournir dans ce cadre, que ces comportements virils se sont véritablement développés.

Extrait du journal ethnographique du 19 Janvier 2013 : Yazid a intimidé David physiquement pendant toute la séance en faisant semblant de lui mettre des coups de raquettes dans les jambes, à chaque fois qu'il se trouvait près de lui.

Extrait du journal ethnographique du 9 février 2013 : Pendant l'entraînement, David parlait dans le fond du cours pendant qu'Omar jouait un point contre moi. A la fin du point, Omar s'est retourné violemment contre David en lui criant d'arrêter de parler et lui a tiré une balle dessus avec sa raquette. David a reçu la balle dans les jambes et crié à Omar qu'il lui « *cassait les couilles* ». Omar s'est alors approché très près de lui de façon menaçante, plaçant sa tête à quelques centimètres de la sienne, en répétant « *ta gueule* » dès que David tentait de dire quelque chose. Cette scène a duré une vingtaine de secondes et ils sont chacun repartis de leur côté lorsque cela a été à David de jouer.

A défaut d'obtenir la reconnaissance du monde extérieur par l'intermédiaire des résultats sportifs, la recherche de cette domination physique par les jeunes enquêtés peut être appréhendée comme un moyen d'obtenir une reconnaissance de la part de leurs pairs. Tout se déroule finalement comme si, confrontés à une situation difficile et stressante, les jeunes enquêtés revenaient à une forme de pratique qui fait davantage sens pour eux, en mettant en œuvre les compétences sociales les plus structurantes et solides dont ils disposent, à savoir, celles acquises de longue date dans le cadre familial, représentatives de leurs origines populaires, au détriment de celles développées plus récemment au cours d'autres formes et situations d'interactions sociales. Cette observation fait écho aux mécanismes de repli sur soi observés chez les sportifs en situation de stress qui mettent alors en jeu les compétences les plus automatisées et le plus profondément incorporées, et aux mécanismes de repli sur le quartier observés chez les jeunes adolescents d'origines populaires qui rencontrent des difficultés d'insertion et d'acculturation scolaire au moment de leur entrée à l'université³⁹⁷.

Encadré 7. Des évolutions de comportement, permises par l'entraîneur-chercheur.

La modification de l'engagement des jeunes enquêtés durant l'entraînement est en contradiction avec les attentes du responsable de l'association qui souhaite que ces derniers s'entraînent avec rigueur dans l'optique d'obtenir des résultats sportifs significatifs en compétition, à faire valoir aux différents partenaires. Pour autant, malgré ce cadre directif, ma position particulière – à la fois entraîneur et chercheur – a probablement eu une influence sur le développement croissant des comportements présentés précédemment au cours des entraînements. Plus précisément, en cherchant à me situer à la frontière entre le "coach cool", le "bon copain" et le "grand frère" et en privilégiant l'entretien de bonnes relations avec les jeunes enquêtés dans l'optique de faciliter le recueil des données et notamment des informations les plus intimes, j'ai au fil du temps fait preuve de moins d'autorité durant les entraînements. Constatant à plusieurs

397 BEAUD S., *op. cit.*

reprises que les jeunes enquêtés ne suivaient pas les consignes que je donnais ou qu'ils ne s'investissaient pas autant que nécessaire durant certains exercices, j'ai de nombreuses fois préféré ne pas intervenir pour ne pas prendre le risque de rentrer en conflit avec eux, et décider de les laisser jouer comme ils l'entendaient, même si cela nuisait à l'atteinte des objectifs sportifs fixés. Par ailleurs, le regard critique que je porte sur les visées compétitives du sport ont également favorisé un certain laisser-faire dans ces situations et l'instauration d'un climat d'entraînement plus détendu et propice au développement des relations amicales entre les joueurs et avec l'entraîneur.

Au final, j'ai observé une évolution conjointe des formes de jeux des jeunes enquêtés et de leurs comportements qui traduit un progressif relâchement de l'auto-contrôle et une libération des pulsions viriles, en partie favorisée par l'instauration de relations de plus en plus étroites entre les joueurs mais également avec l'entraîneur-chercheur³⁹⁸, garant de l'autorité dans le contexte des entraînements. Conformément aux résultats des travaux de Norbert ELIAS et Éric DUNNING, présentant le sport comme un « fief de la virilité »³⁹⁹, l'association JTE Bermontiers s'avère être un lieu propice à l'expression et au développement de l'identité masculine des jeunes enquêtés, caractérisée par une attitude et un vocabulaire grossier, le plus souvent à connotation sexuelle ainsi que par la valorisation du corps et de la force physique. Cette possibilité tacite ne correspond pas aux attentes du responsable de l'association qui souhaite quant à lui que les entraînements soient strictement consacrés au développement de la performance et que les moments de détente se déroulent en dehors de ce contexte. Néanmoins, elle permet en partie d'expliquer le maintien des jeunes enquêtés dans l'association. En effet, engagés par ailleurs dans un mouvement de résistance au quartier⁴⁰⁰, les familles des jeunes enquêtés exercent un important contrôle sur les sorties et relations de leurs enfants. Ces derniers n'évoluent que très rarement en dehors du cadre – et de la surveillance – familial et scolaire et leur participation à l'association représente alors un contexte unique où la libération des pulsions viriles, permettant la construction d'une identité masculine, est rendue possible.

2.2. D'autres voies d'engagement possibles qui satisfont les jeunes enquêtés : l'encadrement et l'arbitrage.

Au-delà de l'appropriation progressive des entraînements à des fins personnelles, plusieurs jeunes enquêtés se sont également investis dans d'autres activités proposées par l'association. En effet, si la participation aux entraînements et aux compétitions constitue le socle commun à

398 Voir à ce sujet l'encadré 7. Des évolutions de comportement, permises par l'entraîneur-chercheur.

399 ELIAS N. et DUNNING E., *op. cit.*, p. 369.

400 Ce mouvement a été largement présenté dans le chapitre 2.

l'ensemble des associations JTE en France, certaines développent avec plus ou moins d'énergie et de réussite d'autres activités à destination des jeunes adhérents. Parmi elles, les possibilités de se former à l'encadrement et à l'arbitrage sont particulièrement mises en avant par la direction nationale en pointant chaque fois l'intérêt de celles-ci dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle. Qu'en est-il de la motivation des jeunes enquêtés à s'engager dans ces activités ? S'inscrivent-ils effectivement dans une démarche d'insertion professionnelle ou sont-ils davantage motivés par la poursuite d'autres intérêts, non-anticipés par l'association ?

2.2.1. *L'encadrement, une perspective professionnelle pour les jeunes en rupture scolaire.*

Au-delà des entraînements, lors de sa première année au sein de l'association, Alexandre passait parfois toute la journée sur les courts extérieurs à frapper des balles contre le mur ou échanger avec ceux qui acceptaient de jouer avec lui⁴⁰¹. Sachant, qu'il n'était plus scolarisé, Ali a proposé à Alexandre de venir m'aider à donner les cours de tennis et il l'a inscrit l'année suivante à la formation au Certificat de Qualification Professionnelle d'Assistant Moniteur de Tennis (CQP AMT).

Extrait d'entretien réalisé avec Alexandre : Je me suis dit, déjà j'aime bien le progrès, j'aime bien le progrès ! Alors je me suis dit voir des petits progresser, comme c'est là en plus où ils progressent le plus vite, ça peut être amusant. Quand je voyais des gosses comme Younes hyper bons je me disais "ah ! je vais voir ce que ça donne !" quand ils progressent, puis en même temps aider. Je me sentais pas trop refuser en même temps, tu m'avais proposé, j'ai rien à faire donc ouais.

Les premières semaines, Alexandre m'a accompagné lors des entraînements dispensés à JTE tous les samedi après-midi, puis rapidement, il est également venu avec moi les mercredis toute la journée dans un autre club où je donnais également des cours⁴⁰². Au fil des mois, il a manifesté un intérêt croissant pour comprendre les ressorts de l'entraînement, il posait de plus en plus de questions et faisait preuve de remarques critiques. Je lui ai progressivement donné l'opportunité de prendre en charge des exercices puis des entraînements de façon autonome afin qu'il puisse mettre en œuvre et développer des compétences liées à l'animation et l'entraînement. L'année suivante, nous avons continué ainsi sur l'ensemble des cours de tennis dispensés à JTE ce qui représentait au total onze heures de présence hebdomadaires.

Ce type d'investissement particulièrement important constitue un cas limite puisqu'il est précisément

401 Il n'est pas rare que des joueurs, en moyenne bien plus âgés que lui, viennent seuls sur ces terrains extérieurs les jours de beau temps, dans l'espoir de rencontrer d'autres amateurs de tennis prêts à jouer. A défaut, ils restent souvent à attendre un long moment, en jouant contre le mur de frappe.

402 Alexandre me rejoignait le mercredi matin près de chez moi et nous partions en voiture dans un village situé à une trentaine de kilomètres de Luzais. Les entraînements se déroulaient de dix heures à dix-huit heures avec une heure trente de pause durant laquelle nous en profitions généralement pour nous entraîner.

rendu possible par la situation, elle-même extrême, de rupture scolaire que connaît Alexandre. D'une part, encadrer l'ensemble des entraînements se déroulant le mercredi après-midi et le samedi toute la journée, implique un important sacrifice du temps libre des jeunes enquêtés scolarisés, tandis qu'Alexandre, libéré des contraintes scolaires, disposait de tout le reste du temps pour vaquer à d'autres occupations. D'autre part, la possibilité de s'insérer professionnellement par cette voie s'avère moins intéressante pour les jeunes enquêtés scolarisés qui sont majoritairement engagés dans des trajectoires scolaires positives qui leur permettent d'envisager un avenir professionnel plus favorable que celui d'entraîneur de tennis, tandis que pour Alexandre, cette position est beaucoup plus attractive au regard des autres possibilités auxquelles il peut légitimement prétendre sans avoir obtenu de diplôme scolaire.

En parallèle de sa formation au CQP AMT, Alexandre a également suivi une formation – dispensée par le comité départemental de tennis – au module A1 de l'arbitrage en même temps qu'Omar et Yazid. Malgré l'obtention de son diplôme, il n'a toutefois pas souhaité continuer dans cette voie.

Extrait d'entretien réalisé avec Alexandre :

- Il y a eu l'arbitrage aussi cette année ? Et tu disais tout à l'heure que c'était un truc qui te plaisait pas trop.
- Je me sentais pas de dire à Ali "non ça me plaît pas". Donc du coup j'ai fait "bah de toutes façons on va le faire et puis au moins ce sera fait, au moins je l'aurai". Maintenant je sais qu'il faut le repasser chaque année et ça, ça me plaît vraiment pas. Donc du coup je fais bah je vais le faire comme ça au moins bah ça pourra peut-être m'aider pour voir les balles bonnes ou pas. Et donc du coup j'y suis allé et ouais, les règles et tout, ça avait l'air plutôt simple mais par contre quand t'es sur la chaise c'est autre chose. J'ai arbitré des gamines de six ans et... non c'était pas, je supporte pas.
- C'est quoi que tu supportes pas ?
- Bah rien que le fait d'être sur la chaise, d'avoir des décisions à prendre. Je sais pas si c'est une question d'habitude ou pas mais non, je n'aime pas ça.
- Et pourquoi tu ne l'as pas dit à Ali ? Tu dis que tu te sentais pas de dire à Ali que ça te plaisait pas.
- Bah il me proposait un truc, je vais pas dire non non ça me plaît pas. En plus j'avais pas grand chose à faire donc je me dis de toutes façons ça peut toujours aider. Et puis je pensais que c'était juste un truc à avoir, que c'était pas sur la durée. Donc je vais le faire, au moins je l'aurai point. Comme ça au moins ça augmentera un petit peu. Mais non quand il a dit qu'il fallait faire un niveau d'activité de dix matchs je crois par an, j'ai regardé la fiche, là je lui ai dit à Ali. Avant le contrat, il m'a montré la fiche d'activité, il m'a demandé si ça m'intéressait et j'ai dit non. Non parce que faire dix matchs, non.
- Et tu dis que ça augmentera au moins, qu'est-ce que tu veux dire ?

- Bah je sais pas, que j'aurai un truc, quoi, arbitre, ouais c'est pas rien quand même.

Dans cet extrait d'entretien, on s'aperçoit d'une part que les préoccupations d'Alexandre sont orientées vers la pratique sportive du tennis – il conçoit l'arbitrage uniquement comme un moyen pouvant potentiellement l'aider pour ses matchs à mieux juger les balles – et d'autre part qu'il considère néanmoins ce diplôme comme bénéfique pour étoffer son curriculum vitae quasiment vierge. Cependant, l'effort à fournir semble finalement trop important, et prendre et faire respecter des décisions, a fortiori face à des adultes – il se sentait déjà en difficulté face à des enfants – et des inconnus, sont des actes difficiles, voire impossibles, pour quelqu'un d'aussi timide et réservé qu'Alexandre.

Présent à mes côtés sur tous les entraînements entre Avril 2011 et Février 2014, parmi les jeunes enquêtés, Alexandre est le seul à s'être investi de manière aussi rigoureuse et dans la durée dans l'encadrement des plus jeunes. Si le plus faible temps disponible des jeunes enquêtés encore scolarisés a pu limiter leur investissement dans l'encadrement, c'est davantage leurs différentes ambitions sociales et professionnelles qui permet le plus sûrement d'expliquer leurs différents niveaux d'investissement dans cette voie. En effet, si pour Alexandre, en situation de rupture scolaire, la possibilité de se former à l'encadrement et d'obtenir par ce biais divers diplômes plus ou moins professionnalisants (il a également suivi le premier module de formation au BAFA) représente une occasion unique et particulièrement attractive de faciliter son insertion professionnelle, les autres jeunes enquêtés, engagés dans des trajectoires scolaires relativement réussies, envisagent des débouchés professionnels supérieurs à celui de « *simple entraîneur* ». Par ailleurs, le statut d'encadrant lui apporte également une forme de distinction et de reconnaissance symbolique, qui lui permet d'entrer en contact avec des personnes qu'il n'aurait pas osé aborder autrement, en dehors du cadre de l'association.

Extrait du journal ethnographique du 14 septembre 2013 : Nous avons rencontré la nouvelle encadrante du tennis pour le samedi matin pour la première fois. Alexandre s'est montré particulièrement à l'aise (il a fait quelques pitreries habituelles avec les joueurs et joueuses et l'a même taquinée sur quelques exercices ou lorsqu'ils ont joué l'un contre l'autre).

Extrait du journal ethnographique du 18 septembre 2013 : Une participante à l'émission de télé-réalité "The Voice" est venue rencontrer les jeunes joueurs de tennis lors d'un entraînement en préparation d'une journée d'exhibition au profit de l'association – un journaliste était présent pour l'occasion. Véritable star pour les plus petits, Alexandre ne s'est pas montré impressionné et lui a même proposé d'échanger quelques balles pendant que d'autres faisaient du double dutch. Pendant ces échanges, il lui a fait plusieurs remarques taquines sur son jeu et le fait qu'elle portait des talons.

Le cas d'Alexandre fait toutefois office d'exception puisqu'il est le seul à être dans une situation

scolaire autant défavorable. L'analyse de la participation des autres jeunes enquêtés et notamment celles d'Omar et Yazid qui sera détaillée dans le point suivant dévoile d'autres bénéfices liées à la participation à l'encadrement des plus jeunes adhérents.

2.2.2. L'arbitrage, une formation à l'autorité et un gage de reconnaissance pour les jeunes enquêtés.

En 2012, Ali a décidé de créer une école d'arbitrage à JTE Bermontiers, projet déjà développé sur d'autres sites en France et qui fait partie intégrante du projet de l'association nationale. En octobre 2012, Ali a d'abord proposé à Alexandre, Omar et Yazid de participer à une session de formation organisée par le comité départemental de tennis. Dans ce cadre, ils devaient suivre des cours théoriques et pratiques durant trois demi-journées sur plusieurs samedis, réussir un examen théorique ainsi qu'une évaluation pratique de leurs aptitudes à arbitrer sur chaise lors d'un tournoi officiel et s'engager à arbitrer un minimum de cinq matchs officiels au cours de la saison sportive.

Extrait d'entretien réalisé avec Omar : En fait, moi quand Ali il m'a proposé de faire arbitre, je me suis dit "attends ça va être une formation, je vais m'enliser dans un truc que j'aime pas, c'est sur la chaise c'est chiant, les joueurs ils font que de gueuler", j'ai dit ça sert à rien, c'est quoi ce truc et tout. Après on m'a dit "en fait tu peux aller à Roland Garros", j'ai fait "quoi? c'est quoi ce délire?" (rires).

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : Sérieusement quand Ali il m'a parlé de l'arbitrage, je me suis dit : "qu'est-ce que tu veux qu'on foute à l'arbitrage ?" "Mais avec l'arbitrage je sais pas quoi vous pouvez être payés". "D'accord, on y va. Pas de soucis, on y va." [Dit de manière très rapide pour montrer qu'il n'hésitait pas une seconde et qu'il était soudainement très motivé.]

Omar et Yazid n'avaient jusque là jamais manifesté d'intérêt pour l'arbitrage et lorsqu'Ali a évoqué la possibilité de se former, ils ont d'abord pensé refuser. Ce n'est qu'après qu'il leur ait présenté la possibilité de gagner de l'argent et d'effectuer des sorties supplémentaires dans ce cadre et notamment en arbitrant de grands tournois de tennis internationaux, qu'ils ont changé d'avis et finalement accepté sa proposition avec enthousiasme. Les jeunes enquêtés se sont donc en premier lieu saisis de l'opportunité de se former en tant qu'arbitre pour des raisons indirectes : la possibilité de partager plus de temps avec les membres de leur groupe d'entraînement, de profiter de sorties supplémentaires et également de gagner de l'argent, autant d'intérêts non négligeables au moment de l'adolescence et plus particulièrement pour les enfants de familles faiblement dotées en capital économique, qui ne voyageaient qu'à de très rares occasions. Mais les expériences vécues par la suite leur ont permis de tirer d'autres bénéfices non anticipés lors de l'acceptation de cette fonction.

Omar et Yazid se sont fortement investis tout au long de cette première année en venant arbitrer les matchs de championnat des équipes jeunes de JTE et en répondant chaque fois

favorablement aux sollicitations du responsable de l'arbitrage pour le comité départemental de tennis, qui leur a proposé d'arbitrer entre autres des rencontres de championnat par équipe de niveau national, différents tournois se déroulant à Luzais et les championnats de France de tennis en fauteuil. Les jeunes recevaient quatorze euros par match arbitré pour le club partenaire, et généralement une somme forfaitaire ou des dotations en vêtements sportifs lors des tournois. En plus de ces compétitions officielles, Omar et Yazid ont été choisis par Ali pour arbitrer un match exhibition entre deux des meilleurs joueurs français de tennis en fauteuil en décembre 2012 devant environ trois cents personnes. À la fin de cette première année, ils faisaient partie des arbitres les plus actifs du département.

Extrait du journal ethnographique du 17 novembre 2012 : En revenant de la formation à l'arbitrage pour le niveau A1, Ali a précisé qu'Omar et Yazid étaient très bien vus par le responsable de l'arbitrage du comité départemental et qu'il les avait cités en exemple plusieurs fois durant la formation pour avoir arbitré le plus de matchs l'année précédente.

L'année suivante, ils ont décidé de s'inscrire à la formation de niveau A2 nécessaire pour pouvoir officier sur des rencontres de niveau supérieur, visant ouvertement une participation en tant que juge de ligne à Roland Garros dans les prochaines années. Ils étaient sollicités presque chaque week-end entre novembre et mai pour arbitrer des rencontres par équipe dans le club partenaire situé à proximité des Bermontiers et ils ont également officié plusieurs jours consécutifs lors de différents tournois regroupant des joueurs et joueuses professionnels, des jeunes joueurs internationaux ou encore les meilleurs joueurs français de tennis handisport. En octobre 2013, Omar et Yazid ont en plus eu l'occasion d'arbitrer un match exhibition entre quatre anciens joueurs de tennis de renommée mondiale devant environ deux mille spectateurs. Enfin, au début de l'année 2014, Ali les a invités à participer à un séjour d'une semaine à New-York qui devait se dérouler à la fin du mois d'août, au moment de l'US Open⁴⁰³. Si ils ont ainsi continué de bénéficier d'avantages directement liés à leur prestation en tant qu'arbitre, Omar et Yazid ont également commencé à y voir d'autres intérêts.

Premièrement, les jeunes arbitres ont mis en avant le sentiment agréable de détenir une forme de pouvoir sur le match et les joueurs et d'être en mesure, selon leurs propres mots, de « *commander* » et « *diriger* ».

Extrait d'entretien réalisé avec Omar : En fait quand j'ai fait ma formation et que j'ai vu que sur la chaise, tu avais un peu ce pouvoir sur les joueurs et sur les fautes, "c'est moi qui décide", ça a commencé à m'intéresser.

Ils officient la très grande majorité du temps seuls et dans ce cadre, ils sont amenés à prendre et

403 L'US Open est un des quatre tournois de tennis les plus prestigieux, appelé grand chelem et organisé chaque année à la même période.

assumer des décisions face à des adultes, occupant souvent des positions sociales supérieures à celle de leurs parents. Ces expériences répétées leur permettent d'une part, de prendre conscience qu'ils sont considérés comme des personnes responsables et dignes de confiance dans le rôle qu'on leur attribue et d'autre part, de construire des dispositions à l'exercice du pouvoir et de l'autorité, particulièrement valorisées dans les espaces professionnels auxquels ils souhaitent accéder.

Deuxièmement, ils bénéficient en tant qu'arbitre d'une plus grande reconnaissance et valeur symbolique dans le champ du tennis.

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : On a été bien accueillis là-bas [au championnat de France de tennis en fauteuil qui se déroulait à une centaine de kilomètres de Luzais et auquel Yazid a participé avec Omar durant quatre jours consécutifs en avril 2012], sérieusement on était vraiment traités comme des rois, sérieusement là-bas, "oh les arbitres..." on connaissait personne, mais ils voient sur nos tee-shirts "arbitre", "oh donnez leur un truc, t'as pas faim? Tu veux un truc à boire?" sérieusement ils étaient hyper gentils avec nous, et donc l'arbitrage c'est vraiment l'un des gros points positifs de cette année.

L'arbitrage offre ainsi aux jeunes enquêtés une reconnaissance symbolique et une forme de distinction sociale nettement supérieure à celle obtenue par l'intermédiaire de leurs performances sportives en compétition. En effet, alors qu'il existe en France entre 100 000 et 140 000 joueurs d'un classement égal ou supérieur au leur, on ne compte que 10 462 arbitres qualifiés et seulement 77 dans leur département, dont la majorité n'officie que dans leur propre club⁴⁰⁴.

Cette recherche de reconnaissance permet également d'expliquer l'évolution de l'investissement d'Omar et Yazid dans l'aide à l'encadrement et leur préférence pour l'arbitrage. En octobre 2012, Ali les a sollicités pour qu'ils l'accompagnent lors des séances de tennis en fauteuil le samedi matin et qu'ils m'aident à encadrer un groupe de jeunes joueurs particulièrement nombreux qui s'entraînaient tous les samedis après-midi, juste avant leur cours. Afin de les motiver à s'engager dans cette voie, il leur a proposé que l'association prenne en charge le coût de leur formation au CQP AMT et il a sous-entendu qu'ils pourraient peut-être les payer par la suite pour encadrer certains entraînements.

Extrait du journal ethnographique du 6 octobre 2012 : Lors de la séance Omar a été très actif et n'a pas hésité à s'approcher des jeunes pour prendre le temps de leur donner des conseils techniques. Il était très impliqué pour qu'ils réussissent. Il s'est réjoui ostensiblement à plusieurs reprises lorsque le jeune dont il s'occupait particulièrement réussissait des coups droit liftés, « à la Nadal ! » : « Trop bien ! Regarde ce lift, il joue à la Rafa ! ». Yazid a lui aussi été très impliqué auprès des jeunes. Il leur a donné de nombreux conseils et il les encourageait continuellement en leur donnant des

404 Ces données sont disponibles et actualisées chaque année sur le site de la Fédération Française de Tennis et sur ceux des comités respectifs.

feedbacks positifs sur leur performance. À la fin de l'entraînement, il m'a confié qu'il avait apprécié de voir que ces conseils permettaient vraiment aux jeunes joueurs de progresser.

Lors des premières séances, Omar et Yazid se sont montrés très investis auprès des jeunes joueurs et ils ont fait preuve d'une attitude "pédagogique" en cherchant à les aider du mieux qu'ils pouvaient, en leur donnant de nombreux conseils, en réalisant des démonstrations et en restant avec eux jusqu'à ce qu'ils réussissent l'exercice demandé. Cependant, Alexandre étant déjà présent à mes côtés sur cet entraînement, je n'ai pas pris le temps d'adapter mes séances pour les initier aux fonctions d'encadrant dans les meilleures conditions. Ils étaient la plupart du temps cantonnés à des rôles d'observation où je leur demandais de corriger les erreurs techniques qu'ils pouvaient observer et n'avaient pas de réelles responsabilités. Omar et Yazid sont venus de moins en moins régulièrement aux entraînements du samedi après-midi où ils se sentaient « *inutiles* »⁴⁰⁵ et ont seulement continué à épauler Ali lors du cours de tennis handisport qu'ils devaient parfois assurer seuls.

Extrait du journal ethnographique du 30 mars 2013 : Ali était absent ce week-end et avait confié la charge de l'entraînement du tennis en fauteuil à Omar et Yazid. Yazid est arrivé trente minutes en avance pour préparer le matériel et la séance et Omar l'a rejoint un peu avant le début de l'entraînement.

La responsabilité qu'il devait alors assumer lors de ces séances était beaucoup plus valorisante et c'est précisément cette plus grande reconnaissance de leurs compétences dont ils bénéficiaient dans ce cadre qui explique leur préférence pour l'encadrement des entraînements des joueurs en fauteuil. Si Omar et Yazid ont également pu faire l'expérience du pouvoir et de l'autorité en tant qu'encadrants, celle-ci s'avère moins forte que lors de l'arbitrage puisqu'à l'exception des rares séances de tennis en fauteuil, ils agissaient toujours sous la supervision d'un entraîneur en suivant ses directives et la différence d'âge qui les séparait des jeunes joueurs leur octroyait déjà une "autorité naturelle" sur ce public.

Au final, la formation à l'arbitrage permet aux jeunes enquêtés qui s'y investissent d'obtenir différents bénéfices à plus ou moins long terme qui permettent d'expliquer en partie leur maintien dans l'association en dépit des désillusions rencontrées dans leur engagement initial en compétition. Premièrement, ils profitent d'avantages directs (indemnisation financière, possibilité de sorties entre copains, rencontre d'espaces propres aux joueurs de haut-niveau) particulièrement attrayants. Deuxièmement, le statut d'arbitre leur permet de bénéficier d'une reconnaissance importante dans le champ du tennis et plus largement dans les espaces sociaux favorisés, où cette position est associée à des valeurs positives notamment celles de droiture, d'impartialité, d'autonomie et de

405 Omar a précisé en entretien qu'il ne venait plus apporter son aide à l'encadrement des entraînements des plus jeunes car il s'y sentait inutile.

responsabilité. Troisièmement, la répétition de ces expériences leur permet également de se former à l'autorité, une compétence qu'ils seront potentiellement amenés à exercer s'ils parviennent à concrétiser leur trajectoire scolaire en s'insérant professionnellement à des postes à responsabilité.

3. Conclusion

Initialement très investis dans la pratique compétitive, les efforts à réaliser dans cette voie pour pouvoir se distinguer de la masse des autres compétiteurs se sont avérés trop importants pour les jeunes enquêtés. Progressivement, ils ont modifié leur mode d'engagement dans la pratique et ils se sont investis de manière différenciée dans les différentes voies proposées par l'association, en fonction des profits symboliques que celles-ci pouvaient leur apporter. L'encadrement qui conduit vers des perspectives professionnelles à court terme et une reconnaissance limitée au contexte de l'association a été investi par Alexandre, en rupture scolaire et seul parmi les jeunes enquêtés à ne pas connaître une trajectoire scolaire relativement réussie. Les autres, se sont quant à eux investis dans l'arbitrage où les perspectives professionnelles sont quasiment inexistantes, mais les bénéfices en termes de reconnaissance bien supérieurs. Le statut d'arbitre constitue en soi une position valorisante – en dehors des personnes issues de milieux populaires qui ressentent, la plupart du temps, une profonde aversion pour les arbitres⁴⁰⁶ –, mais les expériences dont ils peuvent profiter par ce biais leur permettent également de découvrir un environnement social privilégié et d'en incorporer en partie les normes et compétences qu'ils pourront potentiellement réinvestir par la suite.

Les relations développées avec les encadrants s'inscrivent dans cette même perspective. Contrairement à ce qu'a pu observer Loïc WACQUANT à l'intérieur du *gym* de Chicago⁴⁰⁷, l'association JTE Bermontiers ne représente pas un espace hermétique au monde extérieur. Si elle permet également aux adhérents de prendre leurs distances vis-à-vis des sociabilités du quartier jugées comme potentiellement néfastes, elle constitue également un lieu de rencontre entre les jeunes enquêtés et les encadrants, « d'apprentissage, d'expérimentation et de mise en scène de conventions sociales »⁴⁰⁸ où on y parle régulièrement de bien autre chose que de tennis.

Extrait du journal ethnographique du 14 octobre 2012 : Sur le trajet du retour de la finale du tournoi international que nous sommes allés voir l'après-midi, Salim a commencé à parler du projet d'aéroport à Notre Dames Des Landes. Il avait réalisé un dossier sur ce sujet dans le cadre scolaire et voulait échanger avec les autres personnes présentes dans la voiture (Alexandre, Junior, Lasana et moi). Il défendait le projet et tenait absolument à écouter mes arguments contraires et à donner les

406 HOGGART R., *op. cit.* ; FAURE J-M., *art. cit.*

407 WACQUANT L., *Corps et âme : carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, 2001.

408 GASPARINI W. et VIEILLE-MARCHISET G., *op. cit.*, p. 63.

siens pour tenter de me convaincre.

Extrait du journal ethnographique su 20 octobre 2012 : Lorsqu'il est arrivé à l'entraînement Salim est parti s'échauffer directement et m'a dit : « *Regarde dans mon sac, je t'ai amené le dossier sur Notre Dame Des Landes.* »

Extrait du journal ethnographique du 24 novembre 2012 : Salim m'a de nouveau parlé du projet d'aéroport à Notre Dames Des Landes. Un peu plus tard, il m'a demandé mon avis sur le mariage pour tous et a expliqué pourquoi il était contre, en tentant de convaincre William.

Extrait du journal ethnographique du 27 Février 2013 : Omar est venu avec David pour voir jouer Junior lors d'un tournoi qui se déroulait dans le centre ville de Luzais. Pendant le match ils ont fait des commentaires très positifs sur les progrès de Junior et ont discuté de tennis mais également de littérature, de la guerre du Vietnam, et de politique actuelle (chômage, corruption, etc.).

Extrait du journal ethnographique du 13 octobre 2013 : Ali est venu à la fin d'un entraînement des jeunes enquêtés. Après avoir ramassé leurs affaires, les jeunes enquêtés ont commencé à discuter avec lui. Omar et Yazid ont longuement parlé avec lui de la politique tunisienne actuelle.

Les relations qu'ils développent avec moi en tant qu'entraîneur-chercheur, perçu comme un représentant des classes sociales supérieures, « représente à la fois une anticipation de l'accès au "monde des autres" escompté, [...] et une occasion de profits de distinction par rapport à l'entourage, une "évasion" hors du cercle des relations habituelles pour tou(te)s ceux (celles) qui prennent l'enquêteur à témoin de leur volonté de "s'en sortir" »⁴⁰⁹. Les échanges que nous pouvons avoir dans ce cadre et qui concernent des sujets de sociétés variés constituent une sorte d'entraînement au débat d'idées qu'ils pourront mettre à profit par la suite dans d'autres contextes. Pour les jeunes enquêtés engagés dans des trajectoires sociales ascendantes, l'association JTE Bermontiers représente ainsi un espace privilégié dans lequel ils peuvent se confronter à des personnes représentatives des univers sociaux dominants desquels ils cherchent à se rapprocher en partageant des objets d'intérêts communs⁴¹⁰.

Au travers des formations à l'encadrement et à l'arbitrage, les jeunes enquêtés trouvent donc, au sein de l'association JTE Bermontiers, diverses opportunités qui permettent de répondre à leurs attentes différenciées, de renouveler leur investissement et de favoriser leur maintien dans l'association. Jusqu'où leur engagement dans les différentes activités va-t-il les amener ? Si les actions de l'association sont destinées aux seuls "jeunes" des quartiers, qu'advient-ils alors des adhérents lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte ? L'association poursuit-elle son action jusqu'à permettre aux jeunes enquêtés de s'insérer professionnellement par le biais de l'encadrement ou de devenir des arbitres nationaux autonomes ? Pour répondre à l'ensemble de ces questions il est essentiel de

409 MAUGER G., « Enquêter en milieu populaire », *art. cit.*, p. 136.

410 Richard HOGGART, a montré des processus similaires pour les enfants boursiers des classes populaires « soumis à la hantise de bien faire et même de « se faire bien voir » du professeur ». HOGGART R., *op. cit.*, p. 353 ; BEAUD, *op. cit.*, p. 221.

s'interroger, dans le chapitre suivant, aux différents modes de sorties de l'association des jeunes enquêtés et à leur devenir.

CHAPITRE 5 : TENIR PUIS LÂCHER : LA SORTIE DES JEUNES ENQUÊTÉS DE L'ASSOCIATION JTE BERMONTIERS.

Si les cours de tennis que propose l'association Jouons Tous Ensemble sont en théorie réservés aux « *enfants* », il n'existe pour autant pas de limite d'âge fixe à partir de laquelle les jeunes adhérents n'ont plus le droit de s'inscrire et de participer aux entraînements. A titre d'exemple, lors de la saison 2013-2014, Alexandre, Omar et Lasana avaient tous 18 ans ou plus et en 2012, Ali a même inscrit une équipe sénior au championnat départemental, dans laquelle il jouait en compagnie des jeunes enquêtés et d'un ancien membre de l'association, âgé d'une vingtaine d'années. Cette situation pose ainsi la question des conditions de sortie de l'association. Si la volonté affichée par Jouons Tous Ensemble d'accompagner les jeunes « *les plus motivés* » dans leurs projets d'insertion – qu'il s'agisse de devenir joueur de tennis de haut-niveau, arbitre sur le circuit de tennis professionnel ou encore, entraîneur de tennis certifié – permet a priori d'expliquer la présence d'Alexandre et d'Omar, celle de Lasana, engagé dans aucune de ces voies, échappe à cette logique. Existe-t-il, en dehors de "la motivation", d'autres éléments pris en compte par l'association pour choisir parmi les jeunes enquêtés ceux qui pourront bénéficier d'un accompagnement prolongé au moment de leur entrée dans l'âge adulte ? Comment cette sélection se déroule-t-elle en pratique, et comment l'association se sépare-t-elle de ceux qui ne font pas partie « *des plus motivés* » ?

Ce chapitre se donne pour objectif de répondre à ces questions, en s'intéressant aux sorties des jeunes enquêtés de l'association, envisagées comme étant le résultat d'une rupture à un moment donné, entre les attentes et ressources des jeunes enquêtés d'un côté et celles de l'association de l'autre⁴¹¹. L'analyse des trajectoires de participation des jeunes enquêtés jusqu'à leur sortie doit permettre d'apporter un autre regard – de l'intérieur – sur les objectifs poursuivis par l'association et les moyens qu'elle met en œuvre pour y répondre. Questionner de manière plus générale le devenir des jeunes enquêtés après leur passage par l'association permet également d'interroger les limites de son action et de sa capacité à influencer les trajectoires sociales de ces derniers.

1. Une exclusion en fracas : l'ambition c'est bien, l'humilité c'est nécessaire.

Aylan est arrivé dans l'association de tennis en septembre 2008 à l'âge de 12 ans. Malgré son très faible niveau de départ, il s'est investi à fond lors des entraînements, mais également en dehors puisqu'il allait régulièrement jouer avec David ou sur le mur de frappe.

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan :

411 Ce mode d'analyse est inspiré des travaux de Mathias MILLET et Daniel THIN sur les ruptures scolaires. MILLET M. et THIN D., *op. cit.*

- J'ai fait un entraînement, et ça va, j'ai aimé. Même si j'étais nul, vraiment nul! Dernier, dernier du club! Ah si, je te dis dernier, c'était dernier, nul! Je touchais pas une bille. Un truc de ouf. [...]
- Parce que, moi j'ai vraiment... J'ai travaillé dans le tennis, à fond. Et tout, je regardais des vidéos. Quand j'arrivais pas un coup, je passais des heures des fois juste pour le perfectionner.

La première année, Aylan n'a participé qu'aux matchs de double du championnat d'été et au tournoi régional de l'association, mais il rêvait déjà de jouer au tournoi national et de progresser au classement en faisant des matchs officiels en simple. La deuxième année, Ali a inscrit Aylan dans l'équipe participant au championnat d'hiver, où il a joué plusieurs matchs de simple, et il l'a également sélectionné pour participer au tournoi national à la fin du mois de Juin. Jusque là, Aylan s'est efforcé de répondre aux exigences d'Ali pour obtenir ce qu'il voulait.

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan :

- Franchement, moi, Ali, la deuxième année, moi je parlais pas juste par rapport au tournoi national. Je sais très bien qu'Ali, tu le vénères [signifie « énerves » en verlan] un peu, c'est bon il te fait une crasse, mais laisse tomber. Moi c'était juste par rapport au tournoi national, je parlais pas. Une fois que le tournoi national il était passé, c'est bon moi les trucs, je les disais.

Au cours de cette deuxième année de tennis, Aylan connaît parallèlement des problèmes de comportements et des difficultés scolaires qui vont, l'année suivante, inciter son père à le changer de collège lorsqu'il redouble sa quatrième et à le confier à son oncle pour qu'il tente de le remettre "dans le droit chemin". Au début de sa troisième année de tennis, Aylan jouait le vendredi soir avec Ali et les autres jeunes de son âge tous niveaux confondus. Le samedi matin, le groupe était divisé en deux (par niveau) et il s'entraînait avec les meilleurs joueurs sous la direction de Franck, Brevet d'État second degré recruté spécialement et uniquement pour ce groupe dans le cadre du Plan Espoir Compétition⁴¹². En Janvier 2011, Ali a décidé de supprimer l'entraînement tennis du vendredi soir, pour permettre à la section de double dutch d'utiliser le gymnase. Cette activité accueillait de plus en plus de pratiquants et les locaux qu'ils occupaient auparavant étaient devenus trop petits, pour que tous puissent s'entraîner dans de bonnes conditions. Pour Aylan, ce créneau d'entraînement en moins au profit du double dutch est vécu comme une injustice, et il s'est alors décidé à dire à Ali ce qu'il pensait vraiment de sa gestion de l'association.

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan :

- Parce qu'en fait c'est parti de quoi ça, c'est parti que le double dutch il prenait trop de place et tout. Tu te rappelles, on nous a carrément enlevé les entraînements du vendredi. Eux [les jeunes du double dutch] ils ont parlé de les envoyer à New York. Et puis après, moi j'étais parti voir Ali, j'étais le seul, et tout... je leur [les autres jeunes de son groupe] ai dit "Venez, venez, on va voir Ali". Ils m'ont dit "Toi, parle", et tout. Je suis parti, je leur ai dit "Ouais, le double dutch il prend trop de place", et tout.

412 Le Plan Espoir Compétition réunit les 40 meilleurs joueurs et joueuses des sites de l'association et leur permet de suivre des entraînements individuels chaque semaine et de participer à de nombreux tournois dans l'année.

Et puis après ils nous ont endormi avec une vieille histoire de "Je suis en train de monter un projet pour vous envoyer aux Jeux Olympiques de Londres!". Je savais que c'était une flûte, ça! Omar, il fait "Vas-y, tais-toi, il va nous envoyer". Je fais "Tu vois pas que c'est une flûte? Il va t'endormir, là!" [...] Et voilà quoi, je lui dis "Ouais, le double dutch, il prend de la place et tout, c'est un club de tennis, c'est pas un club de double dutch, sinon tu changes de nom" .

Suite à la suppression de ce créneau d'entraînement, Aylan a envoyé un message à Ali pour lui faire part de sa volonté d'intégrer un autre club en parallèle de l'association qui lui permettrait de jouer et progresser davantage. Ali s'est senti touché personnellement par cette critique et demande d'Aylan et estimait son attitude irrespectueuse et non reconnaissante de tout ce qu'il avait pu faire pour lui lors des années précédentes. Il a décidé d'en discuter directement – le lendemain – avec Aylan pendant qu'il s'entraînait avec moi et d'autres joueurs. Il l'a appelé sur le bord du court et lui a demandé des explications sur son message de la veille. Le ton de la discussion est très vite monté et Ali a fini par exclure Aylan de l'association en criant sur un ton menaçant : « *Prends tes clics et tes clacs et casse-toi ! Et c'est pas la peine de remettre les pieds ici !* ». Suite à cet événement, Ali a profité que les jeunes soient regroupés autour de moi à écouter les consignes pour venir leur parler. Il leur a demandé s'ils avaient un problème avec lui ou avec l'association car apparemment Aylan avait affirmé que tout le monde pensait comme lui : « *Si vous avez un problème, c'est simple vous prenez vos affaires et vous vous cassez, vous vous prenez pour des princes mais vous êtes rien du tout. Vous voulez tout mais vous donnez rien !* » Suite à cela, Ali m'a expressément demandé de ne plus accepter Aylan dans le gymnase. C'est seulement plusieurs mois plus tard, qu'Ali et moi avons reparlé de cet événement. A cette occasion, il a décrit Aylan comme un joueur volontaire et combatif mais également manquant de respect et « *engagé dans une mauvaise voie* ». Selon lui, Aylan lui aurait confié qu'il avait fait des vols de sac à main à l'arrachée sur des grands-mères, mais ce-dernier a nié ces accusations en entretien.

Extrait d'entretien réalisé avec Aylan :

- De toutes façons Ali il avait balancé des trucs bizarres à mon oncle, franchement.
- Des trucs bizarres, du style?
- Des trucs bizarres... Je rackettais des gens, des trucs comme ça. Carrément à mon oncle, je rackettais des petites vieilles. [...] En plus ça arrive aux oreilles de ma famille, c'est pas bien. Même si c'est pas vrai, y a quand même un doute, y a quand même un truc qui... Tu vois? C'est un truc que t'oublies pas tu vois, quand on dit un truc comme ça sur ton neveu.

Néanmoins, le fait qu'Ali se dise prêt à réintégrer Aylan dans l'association en échange d'excuses⁴¹³, montre que le comportement des jeunes en dehors de l'association ne revêt pas une importance primordiale. A travers cet exemple, on comprend bien que son champ d'intervention se limite

413 Tout porte à croire qu'Ali aurait effectivement accepté de réintégrer Aylan dans ces conditions, puisqu'il avait déjà agi de façon similaire avec une jeune fille pratiquant le double dutch.

essentiellement aux actions liées à l'association. Dans ce contexte, il attend des adhérents une "stricte" reconnaissance du travail réalisé pour eux et des avantages dont ils bénéficient (coût réduit de la pratique, prêt de matériel, sorties organisées gratuites, etc.), au risque de se voir pénalisés dans le cas contraire.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali :

- Ils savent que je vais leur tomber dessus s'ils font les cons tout simplement et que plus ou moins, soit il y a certains avantages que je leur ai octroyés qui vont être perdus, soit ils seront sanctionnés sur la prochaine sortie ou prochain événement.

Sur le fond, en affirmant ouvertement son envie d'aller s'entraîner dans un autre club – en parallèle de JTE Bermontiers – pour avoir plus de temps de jeu et progresser davantage, Aylan a souligné les lacunes de l'association tout en la considérant, finalement, comme un club de tennis comme un autre. Cette vision minimise les efforts réalisés par Ali et l'association pour donner accès à cette pratique sportive aux habitants du quartier et témoigne d'un réel manque de reconnaissance. Par ailleurs, cette volonté de départ d'Aylan fait suite au changement de créneau d'entraînement opéré dans l'intérêt du plus grand nombre et reflète donc une attitude individualiste et une remise en cause de l'autorité d'Ali très mal vue par ce-dernier. Sur la forme, en associant l'ensemble du groupe des jeunes enquêtés à ses critiques, Aylan est apparu comme un élément potentiellement dangereux pour la vie du groupe, susceptible d'influencer les autres jeunes enquêtés et de créer *in fine*, une ambiance délétère.

L'exclusion d'Aylan permet donc de souligner l'attention accordée à l'attitude générale des jeunes enquêtés. D'une part, Ali attend d'eux qu'ils se montrent reconnaissants du travail réalisé pour que l'association soit créée et continue d'exister dans un contexte économique défavorable (qui nécessite un important investissement de la part d'Ali) et d'autre part, il doivent accepter de mettre leurs ambitions personnelles de côté pour se plier aux besoins de l'intérêt collectif et de l'association. Finalement, la capacité des jeunes enquêtés à répondre à ces attentes s'avère être une condition *sine qua non* à leur maintien au sein de JTE Bermontiers.

2. Une sortie en douceur par manque d'opportunités et lassitude.

Lasana a onze ans lorsqu'il rejoint l'association JTE Bermontiers. Il a dès le départ une motricité saccadée et relativement lente qui le gêne fortement dans sa pratique du tennis. S'il éprouve un fort désir de gagner des matchs et de réussir en compétition, son relatif faible niveau de jeu comparativement aux autres joueurs de son âge l'amène à connaître de nombreuses déceptions. A la fin de sa première année, en juillet 2007, Lasana participe au tournoi national de l'association, mais y perd tous ces matchs. L'année suivante, lors du tournoi régional – où le niveau est beaucoup

moins élevé – il arrive tout de même jusqu'en demi-finale. Par la suite, Ali décide de laisser l'opportunité de participer à ces tournois inter-sites à d'autres joueurs, qu'il juge meilleurs que Lasana. Très déçu de cette décision, Lasana refuse pendant un temps de s'entraîner. Ali juge ce comportement inacceptable et prévient Lasana que s'il continue, il sera exclu de l'association. Lors de ces deux premières années, Lasana participe également au championnat par équipe, mais il ne gagne, là encore, aucun des matchs qu'il dispute. Après chacune de ses défaites en match (officiel ou non) et lorsqu'il perd aux exercices organisés sous forme de compétition pendant les entraînements, Lasana s'énerve fortement, parfois violemment et part régulièrement s'isoler pour se calmer de lui-même.

Extrait du journal ethnographique du 24 mars 2012 : Lors du tournoi intra-groupe, Lasana était très énervé d'avoir perdu son premier match contre William. Il a tapé sa tête et le sol avec sa raquette, puis il est parti s'enfermer dans les toilettes pendant de longues minutes. Je suis allé le chercher pour son match suivant. Il a ensuite perdu contre son frère et fini dernier du tournoi. Il était toujours très énervé lorsqu'il est parti à la fin du cours⁴¹⁴.

Lors de mes deux premières années d'enquête, j'ai également remarqué à plusieurs reprises que Lasana semblait simuler des blessures pour ne pas faire certains exercices. Par la suite, et plus particulièrement lors de la dernière année, lorsqu'il s'est retrouvé dans un groupe d'entraînement avec des joueurs plus jeunes que lui mais également moins forts, Lasana a semblé plus à l'aise et ne s'est pas énervé une seule fois durant toute la saison. Par ailleurs, à de rares exceptions près lors de sa première année à l'association, Lasana n'a jamais joué au tennis en dehors des entraînements hebdomadaires.

Lasana est très renfermé sur lui-même. Il n'adresse jamais la parole aux autres membres du groupe et reste très souvent muet lorsque certains d'entre eux l'interpellent directement.

Extrait du journal ethnographique du 15 avril 2012 : Lors de tous les moments libres dont les jeunes enquêtés ont bénéficié durant le stage sportif, Lasana s'est systématiquement mis à l'écart, en jouant le plus souvent au jeu Pokemon sur la Nintendo DS ou en consultant son téléphone portable.

Lors des exercices d'entraînement nécessitant un partenaire, les jeunes enquêtés font généralement en sorte de l'éviter et il se retrouve le plus souvent à jouer avec son frère. Ali juge le comportement global de Lasana en progrès depuis son arrivée à Jouons Tous Ensemble, mais néanmoins toujours anormal, le qualifiant parfois « *d'autiste léger* ». Si Lasana a participé, au même titre que les autres jeunes enquêtés, à toutes les sorties et événements organisés par l'association (exceptée celle à New-York réservée aux arbitres), il n'a jamais été sollicité par Ali pour se former à l'arbitrage ou à l'encadrement. En septembre 2014, après huit années passées au sein de l'association et après avoir redoublé sa première année en faculté de sciences économiques et gestion, Lasana décide de ne pas

414 Le journal ethnographique tenu tout au long de l'enquête contient de multiples exemples de ce type.

se réinscrire sans donner de raison particulière. Il change d'avis quelques mois plus tard et demande à reprendre le tennis pour se « *maintenir en forme* ». En septembre 2015, il tente de se réinscrire tardivement, mais les groupes sont déjà constitués et Ali lui signifie qu'il faudra attendre l'année prochaine. Après une année sans tennis, Lasana décide finalement de ne pas se réinscrire.

Junior a sept ans lorsque sa mère l'inscrit à l'association en 2006. A l'issue de sa première année de tennis, il participe au tournoi national en juillet 2007, événement qui l'a particulièrement marqué.

Extrait d'entretien réalisé avec Junior :

- Mon premier tournoi national. C'est ce qui m'a le plus marqué.
- Et qu'est-ce qui t'a marqué particulièrement ?
- C'est de voir autant de personnes qui jouaient, voir les matchs, voir le niveau aussi.

Lors de ses débuts dans l'association, Junior démontre de belles qualités techniques et développe un bon niveau de jeu relativement à son âge et aux autres joueurs avec qui il s'entraîne. Lors de la saison 2009-2010, Ali décide de le sélectionner pour faire partie du Plan Espoir Compétition (PEC) qui permet aux meilleurs jeunes de l'association au niveau national de bénéficier d'un entraînement individuel supplémentaire avec un entraîneur qualifié⁴¹⁵. Toutefois, Ali explique que le niveau de jeu de Junior n'était normalement pas suffisant pour intégrer le PEC, mais qu'il a pris cette décision en estimant que cela pourrait l'aider à surmonter le décès de son frère aîné survenu l'année précédente. Lors de cette première année dans le PEC, Junior n'obtient pas de résultats probants et Frank, l'entraîneur responsable, fait part à Ali des difficultés rencontrées pour entraîner Junior qui, ne parlant quasiment pas, ne donne aucun ressenti ni retour sur lesquels s'appuyer pour le faire progresser. Néanmoins, pour les mêmes raisons évoquées précédemment et compte tenu également de l'opportunité de disposer d'un entraîneur qualifié, payé par l'association nationale, qu'offre ce dispositif, Ali insiste auprès des responsables nationaux pour maintenir le PEC une année supplémentaire. En accord avec Frank, Ali décide alors de faire participer trois autres jeunes aux entraînements de Junior, pour tenter de le stimuler et permettre à davantage de joueurs de profiter de l'expertise de Frank. A l'issue de cette deuxième année du PEC, Junior n'obtient toujours pas de meilleurs résultats et n'ayant pas atteint le classement minimum – nouvellement mis en place au niveau national – pour assurer son maintien dans le dispositif, ce-dernier s'arrête l'année suivante, en 2011. Lors de mes deux premières années d'observation, Junior semble venir presque contraint à l'entraînement tant il s'investit peu dans les exercices. Il ne semble donner le meilleur de lui-même

415 L'association locale recevait dans ce cadre une aide financière spécifique, permettant de rémunérer un entraîneur qualifié, le plus souvent titulaire du Brevet d'État second degré, pour les entraînements et le suivi sur plusieurs tournois dans l'année.

qu'à l'occasion des matchs du tournoi national JTE auxquels il participe chaque année depuis son inscription. Son attitude change toutefois sensiblement au cours du stage sportif réalisé en avril 2012.

Extrait du journal ethnographique du 12 avril 2012 : Lors d'une discussion visant à faire un point à la moitié du stage sportif, Ali a commenté et souligné le bon comportement de Junior : « Junior, ça fait des années qu'on te dit la même chose, ça fait des années qu'on te dit "faut que tu bouges un peu plus". Cet après-midi, j'ai vu quelque chose qu'on a pas l'habitude de voir. Le hasard des choses a fait que je me suis retrouvé à jouer avec toi et je sais pas ce qu'il y a eu, au début tu étais tout mou, tout lent et tout et puis, à un moment donné, tu t'es mis à bouger. Tu t'es mis à bouger sans même réfléchir. Et ce qui me fait délirer, c'est que tu as bougé jusqu'à la fin de l'entraînement, mais pourquoi tu as pas cette attitude là tout le temps ? Donc ça c'est quelque chose qu'il faut que tu travailles, d'accord ? »

Extrait du journal ethnographique du 5 mai 2012 : Mes impressions sur l'attitude positive de Junior depuis son retour de Lacanau ont été confirmées par Ali. Il est venu assister à une partie de l'entraînement et a trouvé qu'il se déplaçait plus qu'avant.

Bien qu'il n'en ait pas fait mention spécifiquement lors de l'entretien, Junior semble plus investi dans les entraînements à la suite de ce stage et ce, jusqu'à mon départ de l'association en juillet 2014. Cet engagement plus important, repéré tout au long de la saison 2012-2013, se concrétise par une participation volontaire et réussie à un tournoi individuel⁴¹⁶, et s'accompagne d'une forte progression de son niveau de jeu. Ces deux éléments nous conduisent, Ali et moi, à positionner Junior dans le groupe des meilleurs joueurs lors de la saison 2013-2014 et Ali le fait également participer à deux matchs du championnat par équipe adulte, qu'il remporte contre des adversaires moins bien classés que lui. Il connaît moins de réussite l'année suivante puisqu'il perd les deux matchs auxquels il participe contre des adversaires mieux classés.

Pendant les entraînements, Junior est toujours très discret, souriant simplement aux pitreries des autres joueurs, mais il semble tout de même de plus en plus à l'aise au fil du temps et notamment à partir du stage sportif réalisé en avril 2012. Après celui-ci, l'image de Junior change au sein du groupe, les autres membres le considèrent dès lors comme un bon joueur de tennis et ils acceptent plus facilement de jouer avec lui sur les différents exercices qui nécessitent des partenaires. Par ailleurs, le fait que les principaux joueurs du groupe le taquent gentiment devant tout le monde peut également être considéré comme un signe de reconnaissance et de son acceptation au sein du groupe.

Tout comme son frère, Junior a participé à toutes les sorties et événements organisés par

⁴¹⁶ En voyant les progrès de Junior, Alexandre lui avait conseillé de s'inscrire à un tournoi. En Février 2013, il s'est inscrit à un tournoi près de chez lui où il a gagné trois matchs, dont deux contre des joueurs mieux classés que lui, avant de s'incliner contre un joueur classé 30/1.

l'association et n'a jamais été sollicité pour se former à l'arbitrage ou l'encadrement. En septembre 2015, lors de sa rentrée en première scientifique, après neuf années passées à JTE Bermontiers, il décide de ne pas renouveler son adhésion à l'association et d'arrêter le tennis, en expliquant simplement ne plus être aussi motivé qu'avant.

Au final, on observe que la participation de Junior et Lasana – mais également celle de William présentée dans le chapitre précédent – aux activités de l'association s'est progressivement réduite aux entraînements et aux sorties habituelles. Entrés dans l'association par la volonté de leurs parents, leur présence semble plus ou moins subie et seules les participations au tournoi national et les sorties organisées semblent les avoir marqués positivement. Bien qu'ils ne se soient pas engagés de manière intensive dans la voie compétitive, Junior et Lasana nourrissaient tous deux de fortes ambitions qu'ils n'ont pas été à même de réaliser. Les échecs répétés, le sentiment de ne plus progresser et la très faible participation aux compétitions, ont finalement eu raison de leur motivation. A l'absence d'objectifs stimulants et d'autres opportunités d'investissement au sein de l'association, il convient de rajouter que les préoccupations scolaires et professionnelles de chacun ont également pris plus d'importance dans leur vie personnelle. Au fil du temps, il apparaît finalement assez logique qu'ils consacrent davantage d'énergie dans les voies plus à même de leur apporter satisfaction à moyen et long termes.

3. Une sortie par défaut : les limites de l'aide à l'insertion des jeunes enquêtés.

Au moment de son entrée dans l'association, Alexandre passait parfois toute la journée (sans rentrer manger le midi) sur les courts extérieurs à frapper des balles contre le mur ou avec ceux qui acceptaient de jouer avec lui et sa vie entière semblait tournée autour du tennis⁴¹⁷. Il regardait de nombreux matchs de tennis à la télévision ou sur internet, il suivait les résultats des meilleurs joueurs mondiaux mais également des jeunes espoirs moins connus et il choisissait les activités dans lesquelles il s'engageait par ailleurs – natation et musculation – en fonction des bénéfices qu'elles pouvaient lui apporter dans l'optique d'être plus performant au tennis.

Extrait du journal ethnographique du 22 septembre 2012 : Alexandre m'a dit qu'il s'était inscrit à la natation et qu'il s'entraînait à la piscine du centre ville. Ce qu'il appréciait tout particulièrement dans cette activité c'était le fait d'être obligé d'aller jusqu'au bout à chaque longueur pour « *ne pas couler* ». Il espérait que les efforts réalisés là-bas lui permettraient de se muscler pour être moins blessé et plus performant au tennis.

Par ailleurs, l'éducatrice sportive employée par la ville de Luzais pour le quartier des Bermontiers,

⁴¹⁷ Il n'est pas rare que des joueurs, en moyenne bien plus âgés que lui, viennent seuls sur ces terrains extérieurs les jours de beau temps, dans l'espoir de rencontrer d'autres amateurs de tennis prêts à jouer.

Laura, responsable des activités double dutch pour l'association, constatait presque chaque jour la présence d'Alexandre sur les courts de tennis et avait fait part de son étonnement, teinté d'admiration, à Ali. Lorsqu'Ali a de plus appris qu'Alexandre n'était plus scolarisé, il a proposé qu'il m'accompagne lors des différents entraînements de l'association JTE pour qu'il se forme à l'encadrement sportif. Cette proposition est en accord avec l'objectif que se fixe l'association d'accompagner les jeunes adhérents volontaires vers des formations professionnelles liées aux métiers du sport⁴¹⁸.

Deux éléments du parcours d'Alexandre, distinctifs des autres enquêtés, peuvent a priori expliquer la proposition qui lui est faite. Premièrement, l'investissement dans la pratique du tennis dont il fait preuve dénote d'une grande motivation, caractère précisément jugé comme déterminant par l'association pour soutenir les projets des jeunes enquêtés. Cette motivation à laquelle Ali accorde une attention particulière représente, de son point de vue, un gage de réussite future. Lui-même très investi dans la pratique du tennis étant petit, il participe de cette manière à la reproduction d'une logique et d'un mode de fonctionnement spécifiques qui lui ont justement permis d'occuper sa position actuelle – qu'il considère comme « *privilegiée* » – et qui peuvent être plus généralement envisagés comme la manifestation d'un ethos sportif qui vise à couronner les plus combattifs et méritants⁴¹⁹. Deuxièmement, le fait qu'Alexandre soit en rupture scolaire donne à l'association un rôle majeur à jouer dans la réussite de son projet d'insertion sociale, actuellement fortement compromis. Si cet accompagnement aboutit à une insertion professionnelle pour Alexandre, l'association pourra en retirer un mérite d'autant plus important que sa situation initiale semblait difficile. Par ailleurs, libéré des contraintes scolaires, Alexandre a d'autant plus de temps et d'énergie à consacrer à l'association, envers qui il se sent particulièrement reconnaissant de l'opportunité qu'elle lui offre.

Au fur et à mesure de son investissement, Alexandre a pris de plus en plus de responsabilités jusqu'à la prise en charge de séances entières d'entraînement. L'attitude générale d'Alexandre a considérablement évolué au fil de ces expériences répétées.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère d'Alexandre : Il me raconte des petits trucs comme ça. Une fois, quand il est arrivé en bas [dans le gymnase où ont lieu les entraînements] il y a deux petites qui sont venues à ses pieds, lui serrer les pieds [le prendre dans leurs bras] parce qu'il arrivait quoi! Il m'a dit "Bah au début, je savais pas ce qu'elles me voulaient", je lui ai dit "Bah écoute, c'est parce qu'elles sont contentes de te voir, c'est tout!", mais ça, ça l'avait... Ça il m'en a parlé parce que bon, ça l'a choqué. Parce que mon fils, bon bah, il est toujours réservé et tout donc...

418 Ali avait déjà fait des propositions similaires à des jeunes filles de l'association avant le début de l'enquête mais elles s'étaient ensuite davantage investies dans l'encadrement des entraînements de double dutch.

419 QUEVAL I., *S'accomplir ou se dépasser, essai sur le sport contemporain*, Paris, Gallimard, 2004.

Extrait du journal ethnographique du 12 juin 2013 : Alors que je discutais avec Laura, Alexandre a de sa propre initiative stoppé l'échauffement et réuni les jeunes pour leur parler. Il leur a fait remarquer qu'ils jouaient « n'importe comment » et qu'il fallait qu'ils se concentrent davantage pour réussir à faire les 10 échanges.

Initialement très réservé et introverti, Alexandre a progressivement pris de plus en plus d'assurance dans les interactions sociales qu'il a développées dans le cadre du tennis. L'année suivante, nous avons continué ainsi sur l'ensemble des cours de tennis dispensés à JTE et par la suite, Ali lui a proposé de réaliser un service civique de neuf mois (de mars à novembre 2012) au sein de l'association afin de récompenser son investissement et lui permettre d'obtenir les diplômes nécessaires pour travailler dans le secteur de l'animation sportive et plus spécifiquement du tennis : le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animation (BAFA), la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), le Certificat de Qualification Professionnel d'Assistant Moniteur de Tennis (CQP AMT) et le module A1 de l'arbitrage.

Cette offre de service civique d'Ali à Alexandre, est présentée autant comme une opportunité que comme une récompense. Elle représente un parfait exemple de la logique, entrevue précédemment au travers des parcours de Junior Lasana et William, qui permet à ceux qui s'investissent le plus de « gagner plus ». Il existe ainsi une sorte de cercle vertueux de l'engagement au sein de l'association JTE Bermontiers qui promeut prioritairement les jeunes enquêtés qui ont déjà fait preuve de réussite et donner satisfaction. C'est bien parce qu'Alexandre s'est investi rigoureusement toute l'année précédente et que j'ai moi-même témoigné ma satisfaction de l'avoir à mes côtés, qu'Ali lui propose de s'engager en tant que service civique. Cette nouvelle opportunité, si elle est saisie par Alexandre, lui permettra d'être rémunéré pour son investissement, mais également de prétendre par la suite à une véritable insertion professionnelle dans le secteur de l'animation sportive, sans être dépendant de l'association.

Tout d'abord, Alexandre a suivi les formations au PSC1 et au premier niveau du BAFA auxquelles Ali l'avait inscrit pendant l'été 2012. Malgré plusieurs relances de ma part et de celle d'Ali, Alexandre n'a pas fait les démarches nécessaires pour trouver un stage pratique permettant de valider, dans les dix-huit mois qui suivent, le deuxième niveau du BAFA, alors même qu'il avait gardé un excellent souvenir du premier niveau.

Extrait du journal ethnographique du 17 juillet 2012 : Alexandre m'a raconté que son stage de BAFA s'était très bien passé, qu'il s'était fait plein d'amis et qu'ils étaient tous très émus au moment du départ. Signe révélateur de ces nouvelles amitiés, il m'a précisé qu'il était passé de vingt amis Facebook à plus de trente.

Cependant, le fait de solliciter un inconnu (pour obtenir dans ce cas une participation à un stage

pratique) et la peur d'essayer d'éventuels refus, représentent pour Alexandre un obstacle émotionnellement trop difficile à franchir, comme le notait sa mère en entretien.

Extrait d'entretien réalisé avec la mère d'Alexandre : Il a pas confiance en lui, c'est ça qui le..., rentrer en contact c'est tout un ..., il est comme moi quoi c'est tout un truc de prendre rendez-vous. Il est très renfermé et ça c'est de ma faute s'il est très renfermé.

Ensuite, en novembre 2012, Alexandre a suivi une formation – dispensée par le comité départemental de tennis – à l'arbitrage en même temps qu'Omar et Yazid, mais malgré l'obtention de son diplôme, il n'a pas souhaité continuer⁴²⁰. Enfin, à la fin de l'année 2012, Ali a inscrit Alexandre à la formation d'Assistant Moniteur de Tennis. En l'absence d'entraîneur de tennis Diplômé d'État au sein du club, Alexandre a réalisé une partie de son stage d'observation et de pratique accompagnée au sein d'un autre club de tennis situé en centre ville, où officiait Frank, ancien entraîneur à JTE Bermontiers. Il s'y est rendu dans ce cadre le mercredi après-midi et le jeudi soir durant huit semaines au début de l'année 2013. Parallèlement, il a suivi une formation dispensée par le comité départemental de tennis de soixante-dix heures, réparties en plusieurs sessions qui se déroulaient certains week-ends et durant deux périodes d'une semaine complète lors des vacances scolaires. À chaque fois qu'il revenait de l'une de ces sessions, Alexandre me parlait longuement de ce qu'il avait appris et de ce qui l'avait surpris. Même s'il n'était pas toujours d'accord avec ce qu'on lui apprenait, et se sentait inférieur aux autres stagiaires qui avaient tous un meilleur classement que lui et étaient encore scolarisés, Alexandre a suivi toute la formation avec enthousiasme. A l'issue de celle-ci, il avait un rapport de stage à rendre et une évaluation pédagogique en situation, accompagnée d'un commentaire écrit. Pour la rédaction de son premier rapport de stage (il n'en avait pas fait à l'école), nous avons échangé de nombreux mails, j'ai corrigé ses fautes et je l'ai incité à en faire toujours un peu plus. La semaine qui a précédé l'évaluation pédagogique, Alexandre a répété plusieurs fois la séance qu'il pensait mettre en place face au jury avec les jeunes que nous entraînions afin de se mettre en confiance. Malgré cette préparation, il a eu le sentiment de rater son évaluation et le fait que l'examineur lui ait dit « *à l'année prochaine* » en lui disant au revoir a confirmé son impression d'avoir échoué avant même de recevoir les résultats définitifs. Peu de temps après, j'ai rencontré la mère d'Alexandre en entretien et elle est revenue sur cet événement en me confiant son inquiétude concernant l'avenir d'Alexandre.

- Il est déçu quoi. Tous les projets qu'il avait tombent à l'eau. Donc voilà quoi... Il retourne comme avant avec aucun, rien en tête, sans savoir quoi faire.
- C'est un diplôme qu'il peut retenter l'année prochaine.
- Ah oui mais ça il veut pas. Il veut pas. Parce qu'il est tombé avec des gens qui étaient... Qui avaient

420 Les raisons de cet abandon ont été explicitées précédemment dans le chapitre 4.

des diplômes pas possibles et qu'il se sent voilà quoi... Donc il dit "C'est même pas la peine, j'y arriverai jamais". Il avait un petit résumé à faire, ils ont marqué le recto verso et Alexandre il a marqué 5-10 lignes je crois... Je dis, "forcément c'est sûr, t'aurais emmené ton PC, t'aurais été plus vite, quoi", parce qu'avec le crayon, il a perdu l'habitude. Non, puis bon, ben c'est comme ça. Alors comme il dit, "Ça sert à rien que je le repasse". C'est dommage, c'est ça qu'il avait envie de faire.

Malgré la motivation et les aptitudes qu'il a démontrées sur le terrain et le long terme, le CQP AMT est resté inaccessible pour Alexandre et ses trop faibles compétences scolaires. En effet, ce récit décrivant le nouvel échec d'Alexandre dans son parcours de formation, montre la difficulté, pour les jeunes en ruptures scolaires, de réussir leur insertion professionnelle par des voies dites parallèles, puisqu'au bout du compte, les compétences requises pour obtenir une reconnaissance officielle restent toujours étroitement liées à des compétences scolaires. On observe également que si l'association propose à Alexandre une opportunité de se former et de passer différents diplômes, elle ne met en place aucun accompagnement spécifique. Cette logique rappelle les tentatives de démocratisation scolaire et culturelle qui, malgré les facilités d'accès (au cursus universitaire où aux salles de spectacles) mises en place pour les personnes issues des classes populaires, en l'absence d'accompagnement spécifique, n'ont pas permis d'atteindre les résultats espérés⁴²¹.

À la fin de son service civique et de sa formation d'AMT, Alexandre a continué de s'investir bénévolement au sein de l'association, et à la faveur d'un contrat aidé financièrement intéressant pour l'association⁴²², Ali a décidé de l'embaucher à partir du mois de janvier 2014 pour un Contrat à Durée Déterminée de trois ans à plein temps. Pour Alexandre, cela représentait une première expérience professionnelle significative et une seconde chance de se former. En effet, dans le prolongement de ses missions de service civique, Ali avait prévu qu'Alexandre suive une nouvelle fois la formation au CQP AMT, termine son BAFA et suive la formation pour obtenir le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BP JEPS). L'objectif affiché était qu'Alexandre profite de ce contrat comme d'un tremplin lui permettant de s'insérer professionnellement de façon autonome, c'est à dire en dehors de l'association. Dans cette optique, Ali envisageait de mettre Alexandre à disposition d'autres associations afin qu'il puisse se familiariser à d'autres contextes et contraintes. Parmi toutes les nouveautés liées à son embauche, Alexandre m'a confié que c'est cette dernière qu'il appréhendait le plus. Au quotidien, en plus des horaires de terrain qu'il effectuait déjà, Alexandre devait accompagner Ali de 16 heures à 18 heures le mardi et le jeudi dans une école primaire pour initier plusieurs enfants au tennis dans le cadre de

421 BEAUD S., *op. cit.* ; WALLACH J-C., *La culture pour qui ?, essai sur les limites de la démocratisation culturelle*, Toulouse, Éditions de l'attribut, Coll. « la culture en questions », 2006.

422 Les emplois d'avenir ont été créés par la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012 afin de proposer des solutions d'emploi aux jeunes sans emploi peu ou pas qualifiés, de leur ouvrir l'accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable. Dans le cadre du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, le montant de l'aide est fixé à 75 % du montant brut du SMIC pour une durée de 12 à 36 mois.

l'accompagnement éducatif, ce qui lui faisait un total de treize heures de travail sur le terrain. Le reste du temps, il devait se rendre au bureau de l'association du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures où il accompagnait Iris. Également adhérente de l'association et investie dans l'encadrement, d'abord au tennis puis au double dutch, Iris a été embauchée en même temps qu'Alexandre sous un même contrat, tout en étant bien plus diplômée (BTS Management des Unités Commerciales) et expérimentée. Une semaine après avoir commencé, Alexandre m'a fait part de ses difficultés à tenir ce nouveau rythme⁴²³. Néanmoins, en comparaison à la situation d'autres travailleurs de son entourage, il avait conscience que ses horaires étaient plutôt enviables et m'a confié qu'il n'oserait de toute manière pas se plaindre au vu du peu de travail qu'il fournissait durant les heures de bureau. En effet, l'arrivée des deux salariés à plein temps ne s'est pas faite en réponse au développement de nouvelles activités pour l'association et il incombait davantage à Ali de répartir le travail qu'il était auparavant seul à réaliser. Il a confié une grande partie des tâches administratives et le suivi d'un projet visant à faire partir un groupe de jeunes filles à l'étranger à Iris – ce qui remplissait pleinement son emploi du temps – mais ne savait pas sur quelles missions positionner Alexandre au vu de son faible niveau scolaire et de son manque d'expérience. Ils se sont dans un premier temps mis d'accord pour qu'Alexandre actualise régulièrement le site internet et le compte Facebook de l'association, qu'il fasse les démarches nécessaires pour poursuivre ses formations, qu'il prépare le contenu d'un stage de tennis pour les vacances de Février et qu'il mette à jour le listing des groupes d'entraînement au tennis. Après deux semaines ainsi, Ali a jugé l'investissement et le travail hors terrain d'Alexandre très insuffisants et lors d'une conversation téléphonique où il me demandait mon avis sur ce sujet, il m'a détaillé tous ses motifs de mécontentement : le manque d'initiative, la lenteur au travail, le manque d'envie, les plaintes de douleur et de fatigue liées au maintien de la posture assise pendant plusieurs heures. Au final, Ali analysait la situation comme insoluble, jugeant qu'il faudrait toujours « *être derrière son dos* » et qu'il lui faisait plus perdre de temps qu'autre chose. De son côté, Alexandre m'a parlé de ses difficultés au travail à chaque entraînement depuis le début de son contrat. Après l'excitation perceptible au départ, il est très vite apparu désabusé et son mécontentement s'est focalisé sur Ali, pointant notamment de nombreuses contradictions entre ses paroles et ses actes. Après en avoir discuté avec Malik, président de l'association locale et responsable du suivi de l'insertion professionnelle des jeunes au niveau national, Ali a décidé de faire une mise au point avec Alexandre le lundi 20 janvier 2014 en envisageant la possibilité d'arrêter son contrat – Alexandre était encore en période d'essai – tout en maintenant un soutien financier pour les formations

423 Alexandre avait l'habitude de dormir très tard tous les matins et je le réveillais presque systématiquement lorsque je lui téléphonais, pour diverses raisons, aux alentours de midi.

prévues. À la grande surprise d'Ali, c'est Alexandre qui a pris les devants lors de cette réunion en expliquant pour quelles raisons il ne souhaitait pas continuer son contrat. D'un côté, il a souligné son inconfort à travailler avec Ali en lui reprochant notamment de dire régulièrement une chose et son contraire, d'être trop autoritaire, pas assez empathique avec lui et les jeunes adhérents de l'association en général et de ne pas lui faire confiance⁴²⁴. De l'autre, il s'est également remis en cause personnellement, en exprimant son sentiment d'inutilité et d'infériorité – notamment par rapport à Iris – dans le travail de bureau et il a exprimé son souhait de ne pas bénéficier de ce poste « *par pitié* », mais par mérite. Sur le premier point, Ali a tenu à s'expliquer tout en soulignant les lacunes d'Alexandre et le fait qu'il « *n'était pas une assistante sociale* ». Alexandre a répondu à Ali que ce dernier avait fait plus pour lui (possibilité de jouer au tennis, sorties, formations à l'encadrement, service civique, etc.) que toutes les assistantes sociales qu'il avait rencontrées dans sa vie. Sur le second point, Ali a avoué à Alexandre que si l'un des autres jeunes enquêtés tels que David, Omar ou Yazid avait été dans une situation similaire à la sienne (c'est-à-dire, sans emploi et sorti du système scolaire), c'est l'un d'eux qu'il aurait pris en priorité. A la fin de cet entretien, Ali estimait que la situation avait été clarifiée et ils se sont mis d'accord pour rompre son contrat de travail, tout en permettant à Alexandre de continuer à s'investir bénévolement dans l'encadrement des cours de tennis en échange de quoi, l'association financerait les formations qu'ils avaient envisagées.

Cette nouvelle opportunité offerte à Alexandre et son dénouement montre encore une fois les limites de l'association, qui compte sur l'autonomie des jeunes enquêtés qu'elle promeut, pour développer les compétences nécessaires à l'atteinte des résultats escomptés. Dans cette perspective, Ali donne ainsi la priorité aux jeunes qui ont par ailleurs (dans le cadre de l'association ou dans le cadre scolaire) déjà fait preuve de telles compétences et qu'il juge plus à même de satisfaire ses attentes. Aussi, les formations et les postes les plus valorisants que peut proposer l'association, ceux qui sont susceptibles de conduire les jeunes enquêtés vers une réelle autonomie professionnelle, ne sont finalement saisissables que par ceux qui connaissent des trajectoires scolaires favorables et qui sont en mesure de mettre à profit les dispositions acquises dans ce contexte pour développer et mettre en œuvre les compétences nécessaires à la réussite de ces projets.

A l'issue de sa discussion avec Ali, Alexandre n'avait pas été convaincu par ses explications concernant sa manière de fonctionner. Partiellement au courant de la situation d'Alexandre avec qui elle avait échangé, la nouvelle encadrante des activités tennis du samedi matin a demandé à

⁴²⁴ Sur ce point, Alexandre faisait référence au fait qu'il avait manqué un appel d'Ali le vendredi soir précédent peu après 18 heures. Ali lui a reproché d'éviter son coup de fil et n'a pas cru Alexandre lorsqu'il lui a dit le lendemain qu'il était déjà au lit à cette heure là et que son téléphone était à charger dans une autre pièce.

Alexandre comment s'était passé son rendez-vous avec Ali. Alexandre lui a raconté le déroulement de leur réunion de son point de vue et elle a ensuite répété une partie de ces informations à Ali lors d'une discussion informelle entre eux, deux semaines plus tard. Lorsque Ali a appris qu'Alexandre n'avait pas changé d'avis et qu'il continuait de critiquer ses décisions et manières de fonctionner, il a immédiatement décidé de lui interdire de continuer à venir entraîner les jeunes adhérents tennis de l'association.

SMS envoyés par Alexandre le 4 février 2014 : « Salut Tristan, du coup demain ainsi que pour le reste de l'année je ne viendrai plus. J'ai apparemment ouvert un peu trop ma bouche sur lui...(Ali) »
Puis, « parce que j'ai dit à tout le monde que j'avais un problème avec lui et ça lui a pas plu car il aurait préféré que ça reste entre nous ».

Ali m'a confirmé cet échange avec Alexandre et précisé qu'il pouvait se chercher un autre club pour l'année prochaine. Alexandre a participé aux entraînements jusqu'à la fin de l'année et s'est ensuite inscrit dans le club du centre ville de Luzais où il avait effectué son stage pratique de l'AMT et dans lequel j'étais moi-même inscrit.

Les raisons permettant d'expliquer cette éviction subite et forcée d'Alexandre de l'association sont peu évidentes, mais il est possible d'émettre plusieurs hypothèses. Premièrement, il est probable qu'Ali n'ait pas supporté les critiques d'Alexandre à l'encontre de l'association et indirectement de son travail – comme cela avait été le cas lors de l'exclusion d'Aylan.

Extrait du journal ethnographique du 12 avril 2012 : A l'occasion du stage sportif, Ali m'a confié à plusieurs reprises son exaspération face au comportement d'Alexandre. Le fait qu'il « tire la gueule », qu'il donne l'impression de « se faire chier » et plus généralement la relation distante qu'il entretient la plupart du temps avec les autres jeunes enquêtés agace Ali et lui donne le sentiment qu'il ne veut pas se mélanger avec les autres, qu'« il les met tous dans le même sac », laissant entendre qu'il pourrait être plus ou moins raciste.

Ajouté au fait qu'Ali jugeait par ailleurs le comportement d'Alexandre de façon négative, impression renforcée depuis qu'il le côtoyait très régulièrement en situation de travail, un ressentiment personnel d'Ali pourrait être à l'origine de cette exclusion subite d'Alexandre. Le mode de socialisation porté par Ali au sein de l'association s'impose dans un rapport de domination qui le conduit inconsciemment « à renvoyer les pratiques qui s'en éloignent [...] du côté de la "carence", de l'"inadaptation" ou de l'"anormalité" »⁴²⁵. Deuxièmement, on peut supposer que c'est le caractère public de cette critique qui a poussé Ali à réagir de cette manière pour préserver l'image de l'association, qui, comme cela a été montré précédemment, est d'une importance capitale pour Ali dans l'optique d'assurer la pérennité des soutiens financiers des différents partenaires de l'association. Troisièmement, on peut faire l'hypothèse qu'après le double échec constaté de

425 THIN D., *op. cit.*, p.63.

l'accompagnement d'Alexandre vers une formation et une autonomie professionnelle, Ali juge que l'association ne peut plus rien lui apporter et réciproquement, puisque l'arrivée d'Iris et l'aide qu'elle apporte à l'encadrement des jeunes joueurs de tennis rend la présence d'Alexandre beaucoup moins indispensable. Dans les trois cas présentés, Alexandre n'a commis aucune faute grave permettant de justifier son exclusion et sa sortie de l'association met surtout en lumière le fonctionnement autoritariste de celle-ci, qui permet à Ali de parvenir à ses fins et de contrôler, outre les participations des adhérents aux différentes activités proposées par l'association, jusqu'à leur présence au sein de celle-ci.

Au final, l'analyse du parcours d'Alexandre montre que l'association JTE répond à l'objectif – qu'elle s'est elle-même fixé – de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes qui en ont le besoin ou qui en font la demande, en leur proposant diverses formations, sans qu'elles soient, toutefois, systématiquement couronnées de succès. Plus précisément, elle ne parvient pas à aider durablement les jeunes qui n'ont pas les compétences suffisantes pour se former eux-mêmes et saisir les opportunités offertes. Au cours de son parcours scolaire, Alexandre a construit « un sentiment d'indignité scolaire, sorte de stigmatisation intériorisée, qui l'a conduit à renoncer à toute tentative d'apprentissage dans les domaines où il se considère comme "nul" »⁴²⁶, dépassant largement les frontières de l'école. Lorsqu'il se retrouve malgré tout face à une situation de ce type et qu'il redoute un échec à venir ou plus largement le discrédit d'une autorité légitime, il adopte un comportement apathique semblable à celui qu'il a développé à l'école. Cette stratégie d'évitement a été maintes fois observée chez Alexandre, lors de sa formation au CQP AMT jugeant lui-même ses efforts comme vains aux vus des compétences et diplômes des autres participants, au moment de s'inscrire au second stage du BAFA par peur de ne pas réussir, ou encore, lors des premières semaines de travail dans l'association devant les trop fortes attentes d'Ali auxquelles il se sentait incapable de répondre. Face à ce comportement, constatant "l'échec" d'Alexandre à la formation du CQP AMT et au fait de son parcours scolaire chaotique, Ali n'a pour autant pas modifié sa façon de procéder : « *Je suis désolé mais Alexandre il faut qu'il se "bouge le cul", il faut pas qu'il attende que tout lui arrive sur un plateau d'argent, [...] je vais pas faire les choses à sa place.* » L'absence de bénévoles et le fait qu'Ali ne soit pas formé à l'accompagnement des jeunes en difficultés sociales et ou scolaires constituent probablement un obstacle majeur à la réduction de l'écart existant entre les dispositions construites par la socialisation d'Alexandre et les attentes d'Ali envers les jeunes enquêtés en situation d'apprentissage et de travail au sein de l'association. À défaut, et de manière presque inévitable, les jeunes les plus démunis sont voués à échouer dans leur parcours de formation. Ces

426 MILLET M. et THIN D., *op. cit.*, p. 162.

échecs sont généralement imputés à un manque de motivation des jeunes concernés et se perpétuent d'autant plus qu'ils sont dissimulés par les réussites de ceux qui, mieux dotés au départ, ont pu tirer tous les bénéfices des diverses opportunités de formation qui leurs sont proposées. L'analyse de leur participation réalisée dans le point suivant permettra d'éclairer encore davantage les attentes d'Ali et le fonctionnement de l'association.

4. Des sorties inévitables : choisir entre l'association et les projets personnels.

Yazid a 15 ans lorsqu'il rejoint l'association en septembre 2011. Très rapidement, il prend part de façon importante à l'ensemble des activités développées par l'association. Bien qu'il soit le dernier des jeunes enquêtés arrivé dans l'association, Yazid prend, presque immédiatement, une place centrale lors des entraînements⁴²⁷. Il s'investit pleinement sur le plan physique, écoute attentivement les conseils que je lui donne, il observe les autres joueurs à l'entraînement et en tournoi⁴²⁸, il joue régulièrement avec Alexandre, David et Omar, ou parfois tout seul⁴²⁹, sur les courts extérieurs du quartier en autonomie, et il demande régulièrement à participer à des entraînements supplémentaires le samedi matin⁴³⁰, ou à taper la balle avec moi lors de ma pause le samedi midi⁴³¹. Au départ assez discret lors des entraînements, Yazid montre progressivement de plus en plus de comportements impulsifs qui échappent à son contrôle, notamment dans des situations où sa frustration devient trop importante, ce qui tranche avec l'image qu'il s'efforce de donner en public. Les mauvais jours, lorsqu'il a la sensation de jouer à un niveau très en-dessous de ses attentes, Yazid s'énerve contre lui-même en s'insultant, contre le matériel en jetant violemment des balles ou sa raquette et contre ses partenaires en leur reprochant toutes sortes de choses qu'il ne le dérange pas habituellement (jouer trop fort, pas assez sérieusement, etc.).

Extrait du journal ethnographique du 12 avril 2012 : Lors d'une réunion destinée à faire un premier bilan à la moitié du stage sportif, Ali s'est adressé directement à Yazid de la manière suivante : *« Il y a qu'un truc qui me dérange chez toi et je t'en ai déjà parlé. Je sais pas si tu connais le mot lunatique. Tu pourrais être un des mecs les plus adorables sur terre, tu vois, mais le problème c'est*

427 J'ai observé à de très nombreuses reprises que lorsque trois joueurs seulement étaient sur le terrain pour jouer, Yazid était celui qui évoluait le plus souvent seul de son côté face aux deux autres joueurs. Cette place est celle privilégiée par tous les joueurs puisqu'elle permet de jouer deux fois plus que les autres.

428 Yazid est le joueur qui s'est le plus déplacé pour voir jouer les autres membres du groupe. En octobre 2011, il est allé voir David jouer trois matchs en trois jours lors d'un tournoi. En février 2012, il est venu me voir jouer en tournoi. En novembre 2012 il est allé voir jouer Alexandre au tournoi du club proche de l'association en compagnie de David. En juillet 2012, il est allé voir Omar jouer deux matchs à un tournoi. Lors des matchs par équipe, il venait également assister aux rencontres des autres joueurs, même lorsqu'il ne jouait pas lui-même.

429 A plusieurs reprises, Yazid m'a demandé un seau de balles pour pouvoir s'entraîner en dehors des entraînements.

430 Yazid s'entraînait le samedi après-midi de 16h30 à 18h, mais un autre groupe du même âge et de niveau inférieur jouait le samedi matin de 11h30 à 13h. Il lui arrivait régulièrement de venir le matin, sans toujours me prévenir et j'essayais de le faire jouer sur certains exercices ou pendant tout l'entraînement lorsqu'un joueur était absent.

431 Je donnais les cours de tennis de 10h à 18h et je disposais d'une heure pour manger entre 13h et 14h. Lorsque Yazid était là, je mangeais rapidement pour pouvoir jouer avec lui.

qu'avec ce lunatisme, t'énerves les gens. Comme je te l'ai déjà dit au téléphone, t'as une joie de vivre qui se transmet facilement, quand tu rigoles tout le monde rigole, c'est normal, t'as le rire de Cyril Hanouna. Mais y a des fois, tu deviens mauvais. Quand t'arrives pas à faire un exercice, tu deviens mauvais, tu te renfermes sur toi même, tu te rends même pas compte. »

Extrait du journal ethnographique du 20 octobre 2012 : Yazid a joué seul le matin avec Ali et il est ressorti de cette séance d'entraînement fatigué mais très satisfait de son niveau de jeu. L'après-midi, dès l'échauffement de son entraînement, il m'a averti qu'il ressentait une douleur au coude, similaire à une ancienne qui l'avait forcée à arrêter de jouer plusieurs semaines. Il semblait très préoccupé par cette douleur qui le gênait manifestement pour jouer. Au fur et à mesure de la séance d'entraînement, la douleur a augmenté et il a fait de plus en plus de fautes inhabituelles, s'agaçant un peu plus à chaque fois en se parlant à lui-même et en s'insultant. Lors du dernier exercice, durant lequel les joueurs jouaient en situation d'opposition en un contre un, après une nouvelle faute grossière en coup droit (son coup fort habituellement), Yazid s'est arrêté sur place et après un bref instant, il a frappé violemment sa raquette contre le sol. Il est ensuite parti se replacer au fond du terrain en regardant sa raquette, puis il a fini par la jeter de dépit à plusieurs mètres de lui en direction des tribunes. Suite à cet évènement, j'ai décidé d'arrêter la séance cinq minutes plus tôt. Yazid est parti s'asseoir dans les tribunes sans aider les autres joueurs à ramasser le matériel. En revenant près des tribunes, je me suis aperçu que sa raquette était fissurée et donc inutilisable. Alors que nous remontions le matériel vers la sortie avec les autres joueurs, Yazid est parti devant nous et il a jeté sa raquette dans des buissons proches du gymnase. Il est ensuite revenu vers nous et a proposé à Omar de porter une partie du matériel à ramener au local. Sur le chemin, Yazid a marché seul, quelques mètres en retrait par rapport au reste du groupe. Une fois le matériel déposé, Yazid m'a dit au revoir et est parti avec Omar et David comme d'habitude. Tard le soir, Yazid m'a envoyé un SMS pour s'excuser : « *J'suis desoler d'avoir fracasser ma raquette, j'en ai juste marre. Salut.* » Suite à ce premier message, nous avons échangé à plusieurs reprises sur ce sujet durant les jours qui ont suivi et je lui ai signalé qu'Ali pourrait l'exclure de l'association s'il apprenait ce qui s'était passé. Malgré tout, Yazid a tenu à prévenir Ali lui-même pour « *sa conscience* ».

Ali est bien conscient des comportements déviants de Yazid et il en a été témoin à plusieurs reprises. Pour autant, même après l'épisode du cassage de raquette, il n'a jamais réellement pénalisé Yazid, se contentant simplement de lui « *faire la morale* », alors même qu'il m'a décrit ce type de comportement comme particulièrement prohibé lors de notre premier entretien, mais également lors de plusieurs discussions informelles lors desquelles il commentait les comportements de joueurs d'autres sites de l'association nationale.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali :

- T'as des limites au niveau du comportement, enfin, tu as des exemples à me donner je ne sais pas des trucs dont tu te rappelles, d'un mauvais comportement, enfin de ce que toi tu n'acceptes pas du tout...
- Des insultes (en me coupant) ! [...] Il y a des limites que je n'accepte pas, les insultes je n'accepte

pas tu vois. [...] Moi généralement tu entendras rarement ou tu me verras tout de suite voir les dents qui poussent si j'entends par exemple un gamin dire « nique ta mère ! », « fils de pute ! », le respect, tu vois, c'est des choses que...j'ai envie qu'ils donnent une bonne image c'est-à-dire que les insultes pour moi ça ne fonctionne pas, les insultes, la violence c'est deux trucs que... [je n'accepte pas]. [...] Il y a des choses, par exemple, c'est vrai que la première séance sur les plus jeunes, ces consignes-là elles sont données, tout ce qui est par exemple jet de raquettes, en leur expliquant que les raquettes ça a un coût et que comme c'est pas leurs parents qui payent leurs raquettes, il y a du respect à avoir par rapport au matériel.

Cette tolérance dont fait preuve Ali face aux accès de colère de Yazid apparaît d'autant plus étonnante qu'Ali peut parfois se montrer très sévère avec les adhérents de l'association et les sanctionner lourdement lorsqu'il estime qu'ils ont dépassé les limites. A travers l'exemple du cassage de raquette, qui intervient à un moment où Yazid est déjà bien engagé dans l'association, en compétition et dans l'arbitrage, on s'aperçoit que les limites posées par Ali peuvent fluctuer en fonction des joueurs qui les franchissent et de leurs antécédents. Dans ce cas précis, il serait dommageable pour l'association d'exclure un jeune autant investi par ailleurs et l'indulgence dont fait preuve Ali démontre finalement qu'il a également besoin des jeunes enquêtés pour développer l'association.

Du point de vue de son engagement dans la compétition, Yazid participe dès la première année au championnat par équipe avec les autres membres du groupe et obtient globalement de bons résultats⁴³², malgré le stress ressenti.

Extrait de l'entretien réalisé avec Yazid : Le premier match que j'ai fait, j'ai eu pas mal de pression, je suis arrivé, je tremblais.

Yazid vit chaque match comme un événement important pour lequel il se prépare la veille en mangeant des pâtes et en se couchant tôt⁴³³. Lorsqu'il perd, Yazid se renferme sur lui-même et son comportement s'en trouve affecté parfois pendant plusieurs jours⁴³⁴. Il participe à son premier tournoi en février 2012 et parvient à gagner deux matchs à cette occasion. A la fin de sa première année de tennis, Yazid monte 30/4, puis 30/3 l'année suivante.

Yazid vit également chaque sortie avec l'association comme un moment d'exception. Lorsqu'il s'est rendu pour la première fois sur un tournoi professionnel, il s'est porté volontaire pour réaliser un petit film destiné à être mis sur le site internet de l'association.

432 Il a gagné trois matchs contre des joueurs classés 40 et perdu deux matchs contre des joueurs classés respectivement 30/5 et 30/1.

433 Yazid a expliqué en entretien qu'il avait commencé à prendre cette habitude pour ses matchs de tennis et qu'il ne le faisait pas avant pour ses matchs de football.

434 Extrait du journal ethnographique du 30 mars 2013 : J'ai demandé à Yazid s'il s'était remis de sa défaite de dimanche. Il m'a répondu que c'était passé vite. Quand je lui ai fait remarquer qu'il lui avait tout de même fallu plusieurs heures, il m'a dit qu'il considérait que c'était « vite » car il lui fallait beaucoup plus de temps que ça (plusieurs jours) lors de ses débuts au tennis.

Extrait d'entretien réalisé avec Yazid : C'était vraiment un moment, un événement que j'attendais et je me souviens même la veille, je n'ai pas dormi tellement je m'attendais à voir un truc qui me plaisait, je me suis posé plein de questions "comment ça va être, qui est-ce qui va jouer" et puis voilà, on y est allés, on a été voir, j'ai vu l'ambiance, en plus c'était avec, c'était vraiment une ambiance cool en fait ensemble, rien que dans la voiture on rigolait, pendant le match on rigolait, je me souviens on était à côté on rigolait, on parlait, [...] nan nan sérieusement c'était vraiment cool.

Lors du premier entraînement de l'année 2012, j'ai sollicité Omar et Yazid pour qu'ils viennent m'aider avec de nombreux enfants (la plupart avaient entre 8 et 10 ans) venus essayer le tennis avant de s'inscrire. Lors de cet entraînement, Yazid s'est montré très dynamique, à l'écoute des enfants, leur donnant de nombreux conseils et les félicitant sans cesse. Cette première impression a été largement confirmée par la suite de mes observations, notamment lors du cours de tennis précédent leur entraînement, puisque Yazid et Omar sont ensuite venus régulièrement m'aider, à la demande d'Ali⁴³⁵. Dans ce contexte, Yazid a fait preuve d'un savoir-faire propice à l'encadrement des plus jeunes, intervenant notamment avec autorité⁴³⁶. L'année suivante, après l'ouverture d'une section handisport au sein de l'association JTE Bermontiers, Yazid a également été sollicité par Ali pour aider à l'entraînement des jeunes joueurs en fauteuils et il a même pris en charge, de façon autonome, certains entraînements lorsque Ali était absent. Cette confiance en Yazid de la part d'Ali contraste avec celle qu'il accorde à Alexandre, pourtant plus expérimenté dans ce domaine. Ainsi, la confiance d'Ali envers les différents jeunes enquêtés semblent également se baser sur des éléments extérieurs à l'association (parcours scolaire, attitude générale, langage, etc.).

Cette sollicitation d'Ali en direction de Yazid confirme la logique entrevue précédemment au travers des parcours d'Alexandre, Junior, Lasana et William. Les opportunités offertes dans le cadre de l'association sont bien attribuées aux joueurs qui font à la fois preuve d'un investissement important et de qualités (savoir-être et savoir-faire) suffisantes pour réussir dans ces nouvelles missions et responsabilités, qui mettent en jeu l'image de l'association.

Après avoir suivi sa première formation au niveau A1 de l'arbitrage en novembre 2011,

435 Extrait du journal ethnographique du 3 octobre 2012 : Ali a proposé à Omar et Yazid de venir m'aider à donner les cours le samedi après-midi dans l'optique de passer la formation d'AMT l'année prochaine. Il a proposé à Omar d'attendre que Yazid ait 17 ans pour passer la formation avec lui. Pour les motiver, Ali leur a dit qu'il pourrait sans doute les payer pour donner des cours l'année prochaine.

436 Extrait du journal ethnographique du 25 mai 2013 : Lors du trajet en train en direction de Paris pour assister à une journée à Roland Garros avec une quinzaine de jeunes de l'association, Yazid a régulièrement, de sa propre initiative, haussé le ton pour que les plus jeunes restent calmes et ne dérangent pas les autres passagers.

Extrait du journal ethnographique du 12 janvier 2013 : Pendant que les autres joueurs du groupe finissaient un exercice, Yazid a pris à parti un groupe de jeunes footballeurs d'une dizaine d'années qui faisaient du bruit dans les tribunes. Il leur a d'abord crié dessus depuis le court et il est ensuite allé les voir directement en leur demandant de se calmer d'un ton assez menaçant. Le groupe est ensuite sorti du gymnase.

Yazid a continué de s'investir fortement dans l'arbitrage⁴³⁷. L'année suivante, il était prévu qu'il suive avec Omar la formation de niveau A2, nécessaire pour pouvoir être sélectionné à Roland Garros. Seulement, s'ils ont bien envoyé leur fiche d'inscription, ils ont oublié de joindre par la suite leur feuille d'activité et n'ont finalement pas pu y participer. Ali, qui comptait sur leur inscription pour assoir le développement de l'arbitrage sur le site des Bermontiers, les a fortement réprimandés.

Extrait du journal ethnographique du 27 octobre 2012 : Yazid m'a expliqué que lui et Omar s'étaient fait « *défoncer* » par Ali jeudi dernier car ils avaient oublié de renvoyer leur feuille d'activité de l'arbitrage, les privant ainsi de la formation au niveau A2. Il m'a dit qu'Ali était super énervé en rapportant ces propos : « *Moi je fais plein de choses pour vous, je fais le gentil et vous vous me faites des sales coups comme ça ! Je suis à deux doigts de vous virer de l'association. Maintenant c'est fini pour vous, il n'y aura plus aucun cadeau.* »

Cet événement illustre à quel point le fait d'augmenter le nombre d'arbitres diplômés et de leur permettre d'officier sur un maximum de tournois de niveau national ou international s'inscrit dans les logiques de distinction et de visibilité médiatique de l'association, primordiales pour Ali. De plus, dans l'imaginaire collectif, l'arbitrage favorise le développement d'un certain nombre de valeurs et de compétences telles que le respect des règles, l'honnêteté, la confiance en soi, la responsabilité ou encore la rigueur dans le maintien de la concentration, toutes considérées comme faisant le plus souvent défaut aux "jeunes des quartiers". Ces dispositions étant considérées comme transférables à d'autres contextes, le développement de cette section permet également de renforcer le caractère éducatif de l'association JTE Bermontiers aux yeux du public et des partenaires et, dans le même temps, d'accentuer sa position de force face aux différentes associations du quartier et aux autres sites JTE.

Dans un premier temps, Ali a tenté de plaider en faveur d'Omar et Yazid auprès du responsable de l'arbitrage pour le comité départemental de tennis, mais celui-ci a maintenu sa position, en expliquant qu'il était trop tard pour les intégrer à la formation et qu'ils devraient par conséquent attendre l'année suivante. Ali s'est montré d'autant plus agacé que compte tenu des difficultés rencontrées par le comité pour recruter des arbitres, il ne comprenait pas pourquoi il se montrait si peu conciliant et il estimait finalement que les jeunes avaient été discriminés du fait de leur appartenance à l'association JTE, faisant écho au sentiment d'exclusion qu'il avait déjà ressenti lui-même de la part du « *monde du tennis* » quand il était plus jeune⁴³⁸. Aussi dans un deuxième temps, Ali a décidé de prendre en charge le développement de la section arbitrage sans l'aide du comité qui offre habituellement la possibilité d'officier sur les événements et tournois les plus importants de la région. Dans cette optique, il a d'une part sollicité avec succès les partenaires de

437 Les détails de cet investissement ont déjà été présentés dans le chapitre précédent.

438 Une description fine de l'origine de ce ressentiment d'Ali a été réalisée dans le chapitre 1, page 54.

l'association, également engagés dans l'organisation de ces grands événements tennistiques, pour permettre aux jeunes d'y participer en tant que juges de ligne et d'autre part noué un partenariat avec un club de tennis situé proche des Bermontiers pour que les jeunes puissent y arbitrer régulièrement des rencontres de championnat par équipe de niveau régional et national contre rémunération. Au cours de cette deuxième année, Yazid et Omar ont ainsi arbitré une vingtaine de matchs officiels et plusieurs exhibitions organisées par l'association. Toutes les décisions et formalités concernant l'arbitrage passent désormais par Ali qui veut éviter qu'un nouvel incident ne se reproduise. Il reçoit les propositions d'arbitrer sur les différents événements, choisit lui-même quel arbitre de l'association y participera, ou non, et récupère également les dédommagements financiers – auparavant donnés directement aux arbitres – avant de les redistribuer aux jeunes concernés. Les jeunes arbitres sont de fait, déchargés de toutes responsabilités et finalement considérés comme de simples prestataires au service du bon développement de l'association.

Lors de sa troisième année d'arbitrage, Yazid a continué de s'impliquer tout autant et visait ouvertement une participation en tant que juge de ligne à Roland Garros dans les prochaines années⁴³⁹. Pour récompenser les jeunes arbitres (David, Omar et Yazid) de leur investissement, Ali leur a annoncé au début de l'année 2014 qu'il leur préparait un séjour d'une semaine à New-York à la fin du mois d'août, au moment du tournoi de l'US Open. Ali a demandé aux jeunes de participer au coût du séjour à hauteur de deux cents euros, en consacrant une partie de ce qu'ils gagnaient tout au long de l'année lors des différents arbitrages, en échange de quoi l'association prendrait en charge le reste des frais. Rapidement, Yazid a fourni à Ali tous les documents nécessaires pour qu'il puisse prendre les billets d'avion et il a réfléchi à un programme de visites à effectuer sur place avec David et Omar. Parallèlement, Yazid a commencé à chercher un emploi pour financer ses études l'année prochaine et m'a confié son inquiétude sur sa capacité à mener de front l'arbitrage et un éventuel travail.

Extrait du journal ethnographique du 18 janvier 2014 : Yazid souhaitait me parler en privé à la fin d'un entraînement. Il m'a expliqué qu'il avait postulé pour un emploi à temps partiel dans une grande entreprise de matériel et de textile sportif. Le premier entretien s'est très bien passé, mais il appréhendait d'en faire part à Ali, car si cela se concrétisait, il devrait travailler régulièrement le samedi et serait ainsi amené à manquer des entraînements mais surtout potentiellement des sessions de formation à l'arbitrage qui se déroulent la plupart du temps le samedi.

En mars 2014, c'est le responsable de l'arbitrage au niveau du comité départemental de tennis – au courant de l'investissement continu des jeunes arbitres de JTE – qui a renoué le contact avec l'association en leur proposant de prendre part à la formation de niveau A2. David, Omar et Yazid ont ainsi participé à une session théorique et devaient valider leur diplôme lors d'une évaluation

⁴³⁹ Les détails de cet investissement ont déjà été présentés dans le chapitre précédent.

pratique se déroulant le temps d'un week-end en juin 2014 à l'occasion d'un tournoi regroupant les meilleurs joueurs de la région (à une centaine de kilomètres de Luzais). Yazid, qui avait commencé son nouvel emploi moins d'un mois auparavant, était toujours en période d'essai et devait travailler ce samedi. Lorsqu'il s'en est aperçu, Yazid a décidé – sans prévenir Ali – de contacter le responsable de la formation d'arbitrage pour lui expliquer la situation et ce dernier a accepté qu'il n'arrive que le samedi midi, estimant qu'il pourrait l'évaluer le samedi après-midi et le dimanche toute la journée. Quelques jours avant ce week-end, Ali a appelé Yazid pour le prévenir qu'il avait fixé le départ avec tous les arbitres concernés au vendredi soir, pour être directement sur place le samedi matin. Yazid lui a alors expliqué qu'il ne pourrait venir qu'à partir du samedi midi – par ses propres moyens – car il travaillait le samedi matin, et qu'il avait déjà obtenu l'accord du responsable de l'arbitrage. Ali lui a signifié aussitôt qu'il n'était pas d'accord pour qu'il bénéficie d'un « *passe-droit* » de la part du responsable de l'arbitrage qui, de son point de vue, pourrait ensuite se servir de cet événement pour critiquer l'association JTE, inquiétude renforcée par le conflit qui avait éclaté entre eux auparavant. Au cours de cette discussion, Ali a demandé à Yazid comment il comptait faire pour ne pas travailler lors du séjour à New-York. Yazid qui n'y avait pas encore réfléchi, lui a répondu qu'il trouverait un moyen de se libérer, quitte à se mettre en arrêt maladie, mais qu'il ne pouvait pas faire la même chose pour ce week-end d'arbitrage car il était encore en période d'essai. Ali lui a alors tenu un discours moralisateur en lui expliquant qu'il était impossible d'agir de cette façon dans le « *monde du travail* » – opposé au monde scolaire – et qu'il n'acceptait pas de porter cette responsabilité lors du séjour estimant qu'il n'était pas à l'abri de connaître un problème de santé là-bas. À la fin de cette conversation Ali a donné un ultimatum à Yazid : soit il était présent avec les autres dès le vendredi soir, soit il ne participerait ni à la formation d'arbitre, ni au séjour à New-York. Yazid a aussitôt téléphoné à son responsable dans l'entreprise pour tenter de trouver un arrangement. Celui-ci lui a expliqué qu'il était impossible de changer ses heures de travail du samedi à venir car il s'agissait du premier samedi des soldes et que par conséquent, tout le monde était mobilisé, tout en l'assurant qu'il lui accorderait une semaine de repos pour qu'il puisse partir à New-York. Yazid a rappelé Ali pour l'avertir qu'il avait trouvé une solution pour le séjour à New-York mais qu'il était toujours bloqué pour le samedi matin. Ali a néanmoins décidé de maintenir sa position⁴⁴⁰, ce qui obligeait de fait Yazid à choisir entre son emploi – sur lequel il comptait pour financer ses études – et sa participation à l'association JTE Bermon tiers. En effet, s'il n'était pas officiellement exclu de l'association, le fait de ne plus participer à l'arbitrage, ni au séjour à New-York, ni probablement aux entraînements de façon régulière, signifiait en pratique la fin de sa participation à la majeure partie des activités de l'association. Sans solution lui permettant de

440 À ce stade de la préparation du séjour, les transports en train et en avion étaient déjà réservés et non remboursables.

conjuguer son engagement en entreprise et à JTE Bermontiers, Yazid a décidé de privilégier son avenir professionnel et il a donc quitté l'association depuis cet évènement.

Si ce mode de sortie de l'association peut surprendre et sembler sévère au regard des faits présentés et de l'engagement important de Yazid au service de JTE Bermontiers depuis son arrivée, il ne se limite pour autant pas à son seul cas puisque l'année suivante, Omar a vécu quelque chose de tout à fait similaire. En effet, après s'être investi de manière tout à fait comparable à Yazid dans les entraînements, la compétition, l'encadrement et l'arbitrage, Omar a pu, quant à lui, profiter du séjour à New-York organisé par Ali en aout 2014. L'année suivante il a continué de s'investir de la même façon tout en menant parallèlement des études supérieures en classe préparatoire littéraire. Au mois de février 2015, Omar a décidé d'arrêter "la prépa" pour rejoindre la faculté de lettres de Luzais. Au mois d'Avril, il a été sollicité par Ali pour arbitrer les championnats de France de tennis handisport et il a dans un premier temps accepté. Mais la semaine précédant cet évènement, lorsqu'Ali a contacté Omar pour se mettre d'accord sur un horaire et un lieu de rendez-vous pour le départ, ce dernier lui a précisé qu'il avait ses examens du premier semestre la semaine suivante et qu'il préfèrerait ne pas arbitrer durant les quatre jours de compétition, acceptant néanmoins de se rendre disponible tout le week-end. Ali n'a pas du tout apprécié ce changement de dernière minute et a prévenu Omar que s'il ne venait pas arbitrer la totalité du championnat, il serait exclu de l'association. Omar a décidé de privilégier la révision de ses examens et n'est plus jamais retourné à l'association depuis.

Loin d'être exceptionnel, ce "non-choix" offert à Yazid et à Omar illustre parfaitement la "docilité" dont doivent faire preuve les jeunes enquêtés pour rester dans l'association et profiter des avantages qu'ils en retirent. Autrement dit, les capacités et compétences des jeunes adhérents n'ont de valeurs que si elles se développent au sein et en faveur de l'association. Si au travers des activités auxquelles ils participent, certains jeunes enquêtés parviennent à construire des dispositions susceptibles de favoriser leur insertion professionnelle et sociale dans des espaces relativement privilégiés au regard de leurs origines sociales, tout est fait pour les maintenir au service de l'association. Par ailleurs, les parcours de Yazid et Omar montrent également, au même titre que celui d'Aylan présenté précédemment, la stricte reconnaissance qu'attend Ali de la part des jeunes enquêtés, en vertu de ce qu'il leur "offre" par l'intermédiaire de l'association. Cette reconnaissance peut être qualifiée de stricte dans le sens où elle ne laisse la place à aucune remise en question, ni critique. Il s'installe de fait une relation dissymétrique entre Ali, qui occupe une position de bienfaiteur "irréprochable" dont la bonne volonté ne peut être mise en doute, et les jeunes enquêtés,

qui se retrouvent dominés et réduits à une position de bénéficiaires redevables. Pour autant, cette relation n'empêche pas les jeunes de tirer profit de leur participation aux activités de l'association puisque durant toute une période, leurs envies coïncident avec les attentes d'Ali. Ce n'est que lorsqu'ils manifestent le besoin de prendre leurs distances avec l'association pour privilégier la réussite de leurs projets personnels, qu'ils soient scolaires, sportifs ou professionnels, que la relation dissymétrique existante mène invariablement au conflit et à l'obligation de faire un choix. Par ailleurs, lorsque les jeunes enquêtés accèdent à des positions privilégiées au sein de l'association, Ali attend également d'eux qu'ils se montrent reconnaissants et participent, en retour, à la renommée de l'association en véhiculant une attitude exemplaire. Le projet de l'association prime alors sur les désirs et besoins personnels des jeunes enquêtés et l'insertion par le sport défendue publiquement se limite finalement au cadre de l'association qui tire profit, autant que faire se peut, de l'énergie, des compétences et de la bonne volonté de ces adhérents.

5. Une présence prolongée dans l'association : un investissement continu récompensé.

Au terme de l'enquête, seuls David et Salim continuaient de fréquenter l'association.

David a 12 ans lorsqu'il rejoint JTE Bermontiers en septembre 2008 en compagnie d'Aylan. Le sport occupe déjà, à ce moment là, une place très importante dans sa vie et lorsqu'il retrouve des amis, c'est le plus souvent autour de la pratique du football ou du tennis.

Extrait d'entretien réalisé avec David :

- Vous faites plutôt quoi comme style de sortie entre copains ?
- Ça dépend si c'est des sportifs ou pas. S'ils sont pas sportifs, on galère et autrement, avec les autres, avec Omar et tout on fait un tennis, des fois un foot avec d'autres.

Cette passion pour le sport se manifeste également par une pratique intensive des jeux vidéos sportifs (Top Spin, Fifa, Forza) et une attention particulière accordée à l'actualité des joueurs de tennis et de football de haut niveau. Dès ses débuts dans l'association, il s'inscrit dans une démarche compétitive. Durant les entraînements, David s'investit toujours davantage lors des exercices qui permettent de se comparer aux autres directement, dans des situations d'opposition, ou indirectement au travers des scores de chacun sur un même exercice. Le fait de gagner est si important pour David qu'il lui arrive – sans l'admettre – régulièrement de "tricher" à l'entraînement en annonçant les balles de ses adversaires fautes lorsqu'elles sont proches des lignes.

Extrait du journal ethnographique de juin 2011 : Sur le chemin du retour chez eux, Omar et Yazid ont accusé David d'avoir triché durant les petits matchs proposés à la fin de l'entraînement.

En dehors des séances hebdomadaires, David joue régulièrement avec les autres membres de son groupe d'entraînement (essentiellement avec Alexandre, Omar et Yazid) et il participe également à

un grand nombre de tournois individuels, avec comme objectif de progresser au classement⁴⁴¹. Depuis 2010, David est chaque année le joueur le mieux classé du groupe. Cela s'explique d'une part par le nombre important de matchs qu'il effectue dans l'année⁴⁴², et d'autre part, par son style de jeu défensif, axé sur la régularité, particulièrement efficace contre les joueurs de son âge. Suivant la logique présentée dans le chapitre un, concernant la sélection des jeunes enquêtés pour participer aux matchs par équipe, David est le joueur le plus sollicité par Ali pour participer aux rencontres importantes et aux matchs de l'équipe adulte. Signe supplémentaire de la reconnaissance du bon niveau de jeu de David par Ali, ce-dernier lui propose parfois de venir jouer avec lui en tant que partenaire d'entraînement pour se préparer en amont d'un tournoi ou de certains matchs par équipe.

Si Ali apprécie l'investissement et les bons résultats de David en compétition, il exprime régulièrement son agacement quant à son attitude générale en dehors du cours et notamment ses remarques et critiques récurrentes, interprétées comme des formes d'arrogance et de mépris.

Extrait du journal ethnographique du 12 avril 2012 : Lors d'une discussion visant à faire un point à la moitié du stage sportif, Ali a rappelé à l'ordre David pour son comportement : « *T'es bien gentil, mais des fois tu parles trop ! D'accord ? Non mais là je suis super sérieux, là tu parles trop pour rien dire, t'as des petites réflexions des fois où tu mérites des baffes. Moi, t'es mon petit frère je te mets des baffes, tu vois ? Y a des fois tu te mêles des trucs qui ne te regardent pas, alors que tu n'as même pas à ouvrir ta bouche. [...] c'est souvent ça, t'as tout le temps la petite réflexion de trop et c'est dommage, c'est vraiment dommage.* »

Extrait du journal ethnographique du 23 juin 2012 : Lors du goûter de fin d'année, Ali a répété à David que dès qu'il aurait 18 ans, il lui casserait les jambes. Omar lui a fait remarquer qu'il disait ça depuis qu'il était arrivé à Jouons Tous Ensemble et également qu'il lui mettrait des coups de pieds au cul.

D'une manière générale, ce comportement ne semble pas lui avoir porté particulièrement préjudice puisqu'il a tout de même participé à l'ensemble des sorties et manifestations collectives organisées par l'association. S'il n'a pas été inscrit à la formation d'arbitrage par Ali dès la première année, avec Alexandre, Omar et Yazid, il a tout de même été sollicité l'année suivante, en même temps que Salim et Fabien (un ancien membre de Jouons Tous Ensemble qui continue de venir occasionnellement apporter son aide à l'organisation d'évènements). Par la suite, David s'est investi de manière tout à fait satisfaisante dans l'arbitrage – au même niveau qu'Omar et Yazid avant lui – et il a pu profiter d'avantages similaires (sélection pour arbitrer des tournois de haut niveau, rémunération, etc.), avec en point d'orgue, une participation au séjour d'une semaine à New-York, organisé en aout 2014.

441 Il a participé à douze tournois individuels entre 2011 et 2014. Sur la même période, Alexandre est le seul membre du groupe à en avoir joué plus (14) et le joueur suivant n'a participé qu'à cinq tournois.

442 Le mode de calcul du classement au tennis favorise les joueurs qui jouent le plus et David est le joueur qui a disputé le plus de matchs entre 2010 et 2014 (60).

Au début de la saison 2014-2015, David est rentré en faculté de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, mais malgré son orientation vers une filière sportive et son projet professionnel de longue date de devenir préparateur physique, Ali ne l'a pas sollicité pour se former et aider à l'encadrement lors des entraînements des plus jeunes joueurs de l'association. Au cours de cette année, David a continué de suivre les entraînements hebdomadaires collectifs jusqu'à ce qu'ils s'arrêtent en avril 2015 sur décision d'Ali après le départ d'Omar de l'association. Depuis cette date, Ali propose uniquement de manière occasionnelle à David de jouer ensemble durant les semaines qui précèdent les matchs par équipe. Parallèlement, David continue d'arbitrer de nombreux matchs de tennis tout au long de l'année et d'aider Ali lors des événements organisés par l'association (Dictée des cités, chasse aux œufs de Pâques, Quiz « la France en questions », etc.). Pour le récompenser de son investissement, en juin 2016, Ali a invité David à assister à la finale hommes de Roland Garros. A la fin de l'enquête en septembre 2016, David était toujours présent dans l'association.

Salim rejoint JTE Bermontiers en septembre 2009 sur les recommandations de deux amis qu'il fréquente régulièrement à l'association d'aide aux devoirs. Durant les entraînements, Salim, qui est en situation de surpoids, fait toujours un maximum d'efforts sur le plan de l'investissement physique, dans l'espoir de maigrir un peu.

Extrait du journal ethnographique du 3 mars 2012 : Lors d'une discussion avec Salim, après sa défaite en match par équipe, Ali lui a fait remarqué qu'il avait pris du poids. Un peu plus tard, Salim est venu me voir pour savoir si je faisais bien une « fac de sport » et si je connaissais des astuces pour perdre du poids ou des exercices à faire chez soi.

Extrait du journal ethnographique du 10 mars 2012 : Pendant l'entraînement, alors qu'on était tout les deux d'un côté du terrain, Salim m'a fait remarquer qu'il transpirait beaucoup et m'a montré qu'il portait une ceinture de sudation, en expliquant que c'était pour perdre du poids.

Salim est également particulièrement attentif aux conseils que je lui adresse et il y fait parfois référence plusieurs semaines après⁴⁴³. Mais s'il se montre très sérieux durant les exercices, Salim profite aussi des pauses et des moments plus détendus (notamment les points en fin d'entraînement) pour rire avec ses partenaires en multipliant les blagues et moqueries amicales et en tentant des coups spectaculaires, comme son « *super* » service ou son revers « *hala* »⁴⁴⁴.

A l'issue de sa deuxième année dans l'association, Salim a beaucoup progressé et nous avons décidé avec Ali de lui proposer un deuxième entraînement dans la semaine avec le groupe des meilleurs

443 Salim retenait très bien les conseils que je donnais et reformulait parfois certains d'entre eux sur le ton de la rigolade : « *j'ai des sensations là !* » Il demandait régulièrement à effectuer l'exercice du chronomètre qui était très éprouvant physiquement.

444 Expression employée par Salim signifiant super ou génial.

joueurs. Salim s'est par la suite davantage investi sur le plan de la compétition⁴⁴⁵. Il a été le joueur à faire le plus de matchs dans le cadre du tournoi défi organisé pour les joueurs des deux groupes⁴⁴⁶, il s'est inscrit à son premier tournoi individuel de sa propre initiative et quelques semaines avant, il a demandé à ce que je lui prête un seau de balles pour pouvoir s'entraîner davantage au service. Cet investissement lui a permis de remporter plusieurs matchs et de progresser au classement, restant toutefois légèrement en retrait par rapport aux autres membres du groupe des joueurs les plus forts, avec qui il n'est jamais venu jouer en dehors des entraînements. Cet engagement dans la voie compétitive a toutefois décliné au fil du temps et l'année suivante, Salim m'a confié en entretien qu'il avait en réalité davantage participé au tournoi défi pour « *rigoler* » et au tournoi individuel pour découvrir ce que cela représentait. L'année suivante lors de la saison 2012-2013, chacun des groupes ne disposait plus que d'un seul entraînement par semaine et Salim s'est de nouveau entraîné avec le groupe des joueurs de moins bon niveau. En janvier 2013, il a consulté un médecin pour des douleurs récurrentes au niveau des cervicales et celui-ci l'a dispensé de sport pour une durée de six mois. Salim a repris le tennis la saison suivante, mais il a de nouveau connu des problèmes de santé importants en novembre 2013 et il n'a pas pu reprendre d'activités sportives depuis.

D'une manière générale, Salim se comporte avec Ali et moi de la même manière qu'avec les jeunes enquêtés et il n'hésite pas à nous chambrer publiquement. Néanmoins, au cours de l'enquête, Salim m'a confié à plusieurs reprises son désaccord avec certaines décisions d'Ali. Il trouvait souvent ses réactions excessives mais ne disait rien de peur d'être lui-même réprimandé.

Extrait du journal ethnographique du 11 avril 2012 : Salim est venu me dire qu'il trouvait exagéré qu'Ali prive David de participer à l'activité golf parce qu'il avait mangé dans la voiture durant le trajet de la veille.

De toutes les expériences qu'il a vécues à Jouons Tous Ensemble, ce sont les sorties en dehors du quartier que Salim a le plus appréciées. Chacune d'entre elles était considérée comme une occasion rare de s'évader du quartier, de découvrir des lieux auxquels il n'a pas accès d'ordinaire et de s'amuser. Il y accordait un intérêt particulier et a manifesté sa déception de voir le projet de partir à Londres annulé⁴⁴⁷. Ayant abandonné rapidement l'arbitrage du fait de ses problèmes de santé, Salim n'a pas été invité à participer au séjour à New-York.

Parmi tous les jeunes enquêtés, Salim a été le seul à me proposer spontanément de venir m'aider à entraîner les plus jeunes et il est ainsi venu m'épauler à plusieurs reprises⁴⁴⁸.

445 Extrait du journal ethnographique du 17 septembre 2011 : Lors du premier entraînement j'ai demandé aux joueurs quel était leur objectif pour l'année à venir et Salim m'a répondu qu'il souhaitait ne « *perdre aucun match* ».

446 L'expérience n'a duré que quelques semaines et Salim a défié quatre joueurs au total.

447 L'extrait du journal ethnographique de septembre 2011 confirme cette idée : Salim a été le seul joueur du groupe à me redemander si l'on allait partir à Londres pour voir les Jeux Olympiques, comme l'avait suggéré Ali il y a plus de neuf mois, en janvier 2011.

448 Extrait du journal ethnographique du 23 novembre 2011 : Salim a proposé par sms de venir m'aider à donner les

Extrait d'entretien réalisé avec Salim :

- Toi t'aimes bien [m'aider à donner les cours]?

- Ouais je sais pas, vous m'avez fait aimer le tennis avec Jouons Tous Ensemble et bah moi, je sais pas.

- T'as envie de...

- Ouais, de faire comme vous avez fait.

Cette aide informelle s'est estompée avec le temps, puisque bénéficiant déjà de la présence d'Alexandre, j'ai plusieurs fois répondu à Salim, qui me proposait son aide, que je n'avais pas besoin de lui et qu'il pouvait profiter de son temps libre.

Initialement peu motivé par l'arbitrage, Salim a tout de même répondu positivement à la proposition d'Ali de se former en même temps que David et Fabien à la fin de l'année 2012. Suite à sa formation théorique, Salim s'est investi avec plaisir dans cette pratique en arbitrant les cinq matchs de championnat de jeunes qui se sont joués à domicile entre novembre et janvier 2013. Malheureusement pour lui, suivre la balle des yeux – en tournant systématiquement la tête d'un côté et de l'autre – était trop sollicitant pour ses cervicales et les douleurs qu'il ressentait l'ont empêchées de poursuivre dans cette voie. Après sa tentative avortée de reprendre le tennis en septembre 2013, Salim a continué au fil des ans de prêter main forte à Ali lors de l'organisation des événements publics de l'association.

La présentation des trajectoires de participation de David et Salim au sein de JTE Bermontiers, permet de souligner l'existence d'un système de récompense de la fidélité des adhérents. David et Salim sont loin d'être les jeunes enquêtés les plus investis dans l'association, mais ils partagent le point commun d'avoir toujours répondu présents aux sollicitations d'Ali, lorsqu'il a eu besoin d'eux. Comme l'ont montré les récits de participation des jeunes enquêtés précédents, la fidélité à l'association est quelque chose d'essentiel pour Ali. Il exige des jeunes enquêtés qu'ils se montrent reconnaissants des efforts réalisés pour leur permettre de bénéficier de conditions de pratiques favorables et de nombreux avantages, notamment en terme de sorties et de séjours et il n'hésite pas à les mettre de côté dans le cas contraire (c'est le cas d'Alexandre, Aylan, Omar et Yazid). Tant qu'ils continuent de répondre aux attentes d'Ali, les jeunes enquêtés peuvent profiter de ces avantages dont l'importance progresse en même temps que l'association, comme en

cours de tennis le mercredi alors que je n'avais formulé aucune demande à ce sujet : « Tu veux que je vienne t'aider pour l'entraînement ». Je l'ai fait participer en lui demandant d'envoyer quelques balles aux jeunes et en faisant des échanges avec un groupe de trois joueurs.

Extrait du journal ethnographique du 20 octobre 2012 : A la fin de son entraînement, Salim m'a proposé de venir m'aider cet après-midi pour compenser l'absence d'Alexandre. Il s'est beaucoup investi tout l'après-midi et je l'ai remercié pour son aide. Salim m'a répondu que ce n'était rien et qu'il aimait bien ça.

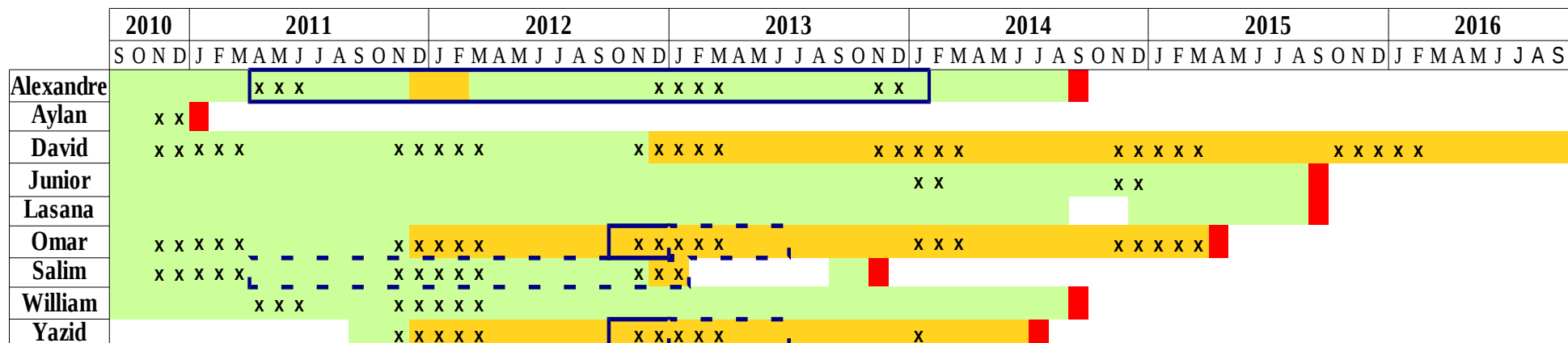
atteste le prestige grandissant des sorties et séjours organisés⁴⁴⁹.

6. Conclusion : JTE Bermontiers une association de sélection par le sport.

Le schéma suivant synthétise les trajectoires de participation aux différentes activités que propose l'association et révèle une forte disparité entre les jeunes enquêtés. Tous ne sont pas concernés par ces différentes activités et pas toujours au même moment, ni sur la même durée.

449 A titre d'illustration, au départ conviés à la journée précédent le début du tournoi de Roland Garros et à un séjour à Lacaneau, les jeunes enquêtés les plus fidèles ont ensuite été invités à assister à la finale hommes sur le court central de Roland Garros et à un séjour à New-York.

Schéma 1. Participation des jeunes enquêtés aux entraînements, aux compétitions par équipe, à l'encadrement et à l'arbitrage entre septembre 2010 et septembre 2015.



- Participation aux entraînements
- Investissement dans l'arbitrage
- Fin de la participation aux activités de l'association
- Investissement régulier dans l'encadrement des plus jeunes
- Investissement ponctuel dans l'encadrement des plus jeunes
- x Participation aux matchs par équipes

La relative mise à l'écart de certains jeunes enquêtés parallèlement à la survalorisation d'autres qui participent à toutes les activités proposées par JTE, témoigne de l'existence d'une sélection des jeunes enquêtés au sein même de l'association. En effet, la participation aux activités de l'association résulte chaque fois d'une décision prise par Ali. Concernant les compétitions, les choix des catégories d'âges et de sexe ainsi que le nombre d'équipes inscrites dans les championnats d'hiver ou d'été déterminent en partie les possibilités pour chacun des joueurs d'y participer⁴⁵⁰, puis avant chaque rencontre, Ali annonce la composition de l'équipe en précisant l'ordre des joueurs (numéro un ou deux) et le type de match (simple ou double) qu'ils disputeront⁴⁵¹. Concernant les formations, à l'encadrement et à l'arbitrage c'est également Ali qui sollicite les jeunes enquêtés, sans prendre en compte les motivations de chacun, ni expliquer clairement les raisons de ses choix. Enfin, la participation aux différents séjours et sorties est également décidée par Ali seul. Comment fait-il pour opérer ces choix et sur quels critères s'appuie-t-il pour sélectionner un jeune plutôt qu'un autre ? L'analyse des trajectoires de participation aux activités de l'association présentées dans ce chapitre a permis de révéler les principaux éléments pris en compte par Ali pour réaliser cette sélection : le niveau d'investissement des jeunes enquêtés, leur niveau sportif, leur attitude générale (l'image qu'ils renvoient), leur capacité à répondre aux attentes en s'appuyant sur leurs compétences existantes ou en les développant de manière autonome, et leur fidélité à l'association.

Le premier élément qui ressort de l'analyse de la participation des jeunes enquêtés à l'association, c'est l'écart existant dans leur niveau d'investissement sur le plan sportif. Or, cette capacité à se montrer combatif et à s'investir pleinement et dans la durée représente une des principales attentes d'Ali envers les jeunes enquêtés.

Extrait du journal ethnographique du 11 avril 2012 : Lors du stage sportif, Ali a décidé de prendre part à la balade en vélo avec tous les jeunes présents. Dès les premières minutes, Alexandre, Junior et Lasana ont eu du mal à suivre le rythme imposé par les autres et le groupe s'est rapidement divisé en deux. Je suis resté avec eux pour les encourager tandis qu'Ali et les autres roulaient devant et s'arrêtaient régulièrement pour nous attendre. Rapidement agacé par la situation, Ali a décidé

450 Les championnats d'hiver sont généralement d'un niveau plus élevé et permettent aux équipes de jouer six rencontres. Si l'équipe termine à la première place de sa poule, elle accède au tableau final, à élimination directe et peut jouer jusqu'à trois matchs supplémentaires. Les championnats d'été sont également appelés "découverte" et permettent aux équipes de jouer cinq rencontres. La FFT propose des championnats séparés pour les garçons et les filles avec dans chaque cas des catégories d'âge comprenant deux années de naissance, jusqu'à l'âge adulte (11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans, 17/18 ans). Un joueur peut jouer dans une catégorie d'âge juste supérieure, mais doit ensuite obtenir un certificat médical pour jouer dans une catégorie d'âge encore supérieure.

451 Chaque rencontre de championnat "jeune" est composée de deux matchs de simples et d'un d'un match de double (4 simples et un double pour les adultes au niveau départemental et régional). L'ordre des joueurs est déterminé par le classement, du mieux classé au moins bien classé. Lorsque les classements sont identiques entre les joueurs d'une même équipe, c'est au capitaine de décider. Les deux joueurs qui composent l'équipe de double peuvent être ceux qui ont joué les matchs de simples ou des joueurs différents. Entre deux rencontres, une équipe peut-être composée de joueurs différents.

d'accompagner les moins rapides pour les pousser à aller plus vite, mais constatant qu'ils n'étaient pas en mesure d'aller plus vite, il a décidé de faire demi-tour avec eux en direction du centre d'hébergement. Ali est parti très énervé, en estimant qu'ils ne faisaient pas suffisamment d'efforts pour rouler avec les autres.

Extrait du journal ethnographique du 12 avril 2012 : Lors d'une discussion visant à faire un point à la moitié du stage sportif, Ali a insisté sur l'importance de l'investissement pendant les entraînements : *« Quand on est à l'entraînement, on est à l'entraînement, on est pas en train de jouer à la ba-balle. Moi y a des fois je vous ai vus à l'entraînement, vous jouez, le point se termine et des fois vous attendez quasiment quinze secondes avant de renvoyer une nouvelle balle. Je suis désolé mais vous êtes à l'entraînement donc vous prenez 3-4 balles avec vous et puis c'est ta, ta, ta, ta, ta, ta. Je vous ai rarement vu transpirer à pleines gouttes à l'entraînement. Mais c'est fou, on est là en train de faire du sport et les mecs ils sortent ils sont frais. »*

Extrait du journal ethnographique : Tout au long de l'enquête et à de multiples reprises, Ali est venu jouer avec les jeunes enquêtés, le plus souvent à l'occasion des stages sportifs ou lors des dernières minutes des entraînements hebdomadaires. A chaque fois, il s'est engagé sans retenue dans le jeu, en frappant fort dans chacune des balles tout en criant et en courant sur toutes les balles même lorsque celles-ci étaient fautes. Cette attitude contrastait le plus souvent avec celle des jeunes qui se montraient beaucoup plus timorés.

Ali attend des jeunes enquêtés qu'ils s'investissent pleinement sur le plan physique durant les entraînements. Tous les jeunes ont pu assimiler cette exigence de la part d'Ali, qui ne manque pas de le leur rappeler régulièrement de manière explicite lors de certaines mises au point, ou indirectement en montrant l'exemple lorsqu'il joue avec eux. De plus, Ali passe régulièrement observer les jeunes enquêtés durant les entraînements, il est présent presque systématiquement à tous les matchs auxquels ils participent et demande dans le cas contraire un compte rendu détaillé de leur prestation aux personnes présentes sur place. Sur la base de ces informations, il peut se faire une idée précise du niveau d'investissement des jeunes enquêtés, et c'est ce critère qu'il met en avant pour expliquer ses choix dans la composition des groupes d'entraînement et des équipes de championnat. Toutefois, la prise en compte de ce seul critère ne permet pas d'expliquer l'ensemble des choix faits par Ali. Au-delà de l'investissement, Ali prend également en compte le niveau sportif des jeunes enquêtés évaluant indirectement de cette manière leurs chances de remporter leurs matchs. Ceci est d'autant plus important pour Ali, que comme l'a montré l'analyse effectuée dans le premier chapitre, les bons résultats en compétition officielle des équipes de Jouons Tous Ensemble peuvent avoir un effet sur le soutien des différents partenaires financiers.

La capacité attendue des jeunes enquêtés à s'investir entièrement, *« sans compter »* et de façon durable au service de l'association, reflète la façon dont Ali perçoit son propre parcours et ce qu'il estime "avoir donné" pour développer le site de JTE Bermontiers. Ali considère que sa réussite

actuelle ne doit rien à personne et qu'elle est la juste récompense de son travail et de son investissement. Il estime avoir fait face aux difficultés rencontrées en puisant dans ses propres compétences et ressources.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali : Pendant un an je suis resté à mi-temps, en faisant le travail à plein temps, parce que moi j'ai jamais compté hein tu vois. Au début on me disait "Ali, on te paye à mi-temps, tu fais ce pour quoi tu es payé!" Je disais au mec, "ça veut dire que moi quand je suis en train de faire un dossier, je regarde l'heure j'arrête. Allez hop j'ai fini". Ça veut dire que demain, le site il aurait jamais avancé. Il aurait avancé mais pour avoir les résultats qu'on a aujourd'hui, il aurait fallu dix ans.

Extrait d'entretien réalisé avec Ali : Quand on me dit "ouais mais toi tu es un privilégié, parce que tu es salarié, tu es à plein temps!" je dis "Mais attends, la première année j'étais à mi-temps", j'avais accepté un mi-temps dérisoire! J'ai galéré ! Après, j'ai fait une autre année à mi-temps, j'ai fait une année à 1200 et puis après je crois que j'ai fais une année à 1300 et quelques, là c'est la cinquième année et mon contrat il est officiellement à plein temps que depuis juillet 2010, tu vois. Donc voilà le délire, quoi!

L'image professionnelle que s'est forgée Ali est relayée par les propos que d'autres tiennent sur lui et notamment les responsables nationaux de l'association JTE et ses partenaires qui soutiennent et valorisent son investissement publiquement, le prenant régulièrement comme un exemple de réussite.

Extrait du journal ethnographique du 3 juillet 2011 : Lors de la remise des trophées le dernier jour du tournoi national qui s'était déroulé à Luzais, la directrice de l'association nationale a pris la parole et remercié tout particulièrement Ali : « *je voulais le remercier, parce qu'il m'avait dit, " tu vas voir quand je vais faire le tournoi à Luzais, t'auras rien à faire ! " et c'est vrai. C'est vrai qu'avec le comité habituel, que je vais remercier plus tard aussi, on a eu l'impression de moins travailler que les autres années, parce qu'Ali a travaillé comme un fou depuis des mois, avec tous les partenaires locaux ici, pour faire de ce tournoi une réussite et je pense que les équipes ont vraiment apprécié son organisation. Merci Ali.* »

Pour Ali, tout se mérite, et il attend donc des jeunes enquêtés qu'ils lui prouvent leur détermination et qu'ils gagnent le droit de participer aux matchs par équipes, aux formations et aux sorties et évènements organisés.

Le deuxième élément pris en compte par Ali pour différencier les jeunes enquêtés entre eux, c'est leur attitude générale et plus particulièrement l'image qu'ils renvoient aux personnes extérieures à l'association. Lui-même issu d'un quartier d'habitat social, Ali a longtemps souffert du « *regard de travers* » des gens dès lors qu'il s'aventurait en dehors du quartier. Aussi, à travers le projet de l'association Jouons Tous Ensemble, il lui tient à cœur de pouvoir faire évoluer les préjugés dont les jeunes habitants des quartiers d'habitat social sont régulièrement l'objet et lorsqu'il

a le sentiment qu'ils sont victimes d'une injustice, il se démène pour tenter d'arranger les choses. La négociation des partenariats avec les différents tournois et clubs de tennis, pour que les jeunes enquêtés puissent arbitrer, malgré le refus du responsable de l'arbitrage pour le comité départemental de tennis de les inscrire en formation suite à leur retard dans l'envoi de leur feuille d'activité, est un bon exemple de l'engagement d'Ali dans ce sens.

Extrait d'entretien réalisé avec Malik : C'est un gros sentimental [Ali], c'est un écorché vif. Il aime pas l'injustice, ça c'est clair. Il est capable de faire capoter un truc seulement parce qu'il sent qu'y a un gamin qui a pas été, qui a été oublié. Il peut faire un scandale! Parce que y a un gamin qui a été oublié sur un truc... Voilà. C'est l'extrémisme, à ce niveau-là, je veux dire c'est... voilà, il aime la justice. Si tous les gamins ont un jus d'orange sur cent gamins, si y en a un qui a un jus de fraise et pas un jus d'orange, c'est pas normal. Tu vois ? Voilà. Ce sera pas une fête. Voilà, c'est qu'une image, hein, mais c'est Ali.

Toutefois cet engagement n'est pas gratuit et en contrepartie, Ali attend des jeunes enquêtés qu'ils fassent preuve d'une attitude exemplaire. Cela signifie qu'il ne tolère aucun comportement susceptible de mettre à mal l'image de l'association.

Extrait journal ethnographique du 22 octobre 2010 : Le dimanche précédent, les jeunes enquêtés ont assisté à la finale d'un tournoi de tennis professionnel masculin. Lors de l'entraînement qui a suivi, Ali est revenu sur cette journée en sermonnant sévèrement les jeunes enquêtés. Il leur a dit qu'il avait trouvé leur attitude inacceptable et leur a reproché de ne pas s'être tenus correctement tout au long de la journée, d'être passés pour des gamins, des jeunes qui trouvent normal que « *tout leur soit servi sur un plateau* » et « *irrespectueux* ». Ali a terminé sa mise au point en annonçant aux jeunes enquêtés qu'il ne leur préparerait pas de nouvelles sorties tant qu'ils n'auraient pas montré un autre comportement.

Extrait du journal ethnographique du 10 avril 2012 : Après que les jeunes enquêtés se sont installés dans leurs chambres, Ali les a réunis pour leur parler de la semaine à venir et de ses attentes. Concernant leur attitude générale, il souhaitait qu'ils se montrent irréprochables : « *Vous devez arriver à l'heure, vous gérer tous seuls et je ne veux entendre que des compliments sur vous de la part de tout le personnel de l'UCPA quand on partira* ».

S'il est capable de faire preuve d'indulgence sur certains comportements lorsqu'ils sont cantonnés au registre privé, comme le cassage de raquette de Yazid et les remarques méprisantes de David, les dérapages publics et toutes les actions (discours y compris) susceptibles de donner une mauvaise image de l'association et donc de son travail sont sévèrement réprimandés. Par ailleurs, au-delà de ces attentes minimales, suivant une logique similaire à celle qui guide ses choix dans la composition des équipes qui participent au championnat départemental, Ali propose aux jeunes enquêtés de se former à l'encadrement et à l'arbitrage en fonction des chances de réussite de chacun. Les compétences requises ne sont alors pas d'ordre sportif, mais davantage liées à des savoir-être. Dans

cette optique, la perception par Ali du comportement de Junior et Lasana, trop renfermés et celui de William, insuffisamment responsable et marqué par des conduites déviantes, justifie le fait qu'il ne les ait pas sollicités pour se former à l'encadrement et à l'arbitrage. Au final, l'analyse des trajectoires de participation des jeunes enquêtés montre que si les entraînements hebdomadaires sont accessibles à tous les adhérents de l'association, Ali ne propose de participer à certaines activités supplémentaires qu'aux jeunes qu'il estime disposer de savoir-faire et de savoir-être susceptibles de donner une image positive de l'association. S'ils lui donnent satisfaction et inscrivent leur investissement dans l'association dans le temps, Ali n'hésite pas à les récompenser, en leur offrant du matériel sportif⁴⁵², ou en les invitant à participer à des événements prestigieux comme le séjour à New-York ou la finale de Roland Garros. Il est par ailleurs intéressant de noter qu'Ali semble finalement valoriser les jeunes enquêtés qui disposent des qualités similaires aux siennes (fort investissement personnel, autonomie dans le travail, fidélité, etc.), rappelant ainsi une logique déjà mise en avant dans le milieu scolaire⁴⁵³. « À la fois juges et parties, les enseignants ne sélectionneraient pas selon les mérites objectifs mais selon des critères implicites, ou invisibles, d'appartenance sociale les élèves les plus proches de leur propre milieu social »⁴⁵⁴.

Pour conclure, il semble que les actions et attentes d'Ali envers les jeunes enquêtés suivent une logique globale destinée à distinguer parmi ces derniers ceux qui disposent de la plus grande "énergie associative". Celle-ci se compose de deux volets indissociables qui recouvrent d'une part les « capacités » et « aptitudes » des jeunes enquêtés et d'autre part l'expression d'une « obéissance » et d'un « rapport de sujétion » à l'association. Cette définition duale, inspirée des travaux de Michel FOUCAULT⁴⁵⁵, traduit parfaitement l'objectif de la sélection opérée par Ali qui se doit, au-delà de repérer les qualités "utiles" des jeunes enquêtés, s'assurer dans le même temps que ceux-ci les mettent au profit de l'association. En effet, pour JTE Bermontiers, cette quête de l'énergie associative chez ses adhérents est indispensable à son bon développement puisque c'est précisément leur capacité à s'investir avec "réussite" dans les différentes activités proposées qui permet de valoriser l'image de l'association auprès de ses différents partenaires et d'assurer de cette manière sa pérennité. Concrètement, on assiste donc à une sélection continue des adhérents les plus compétents au détriment des autres qui soit ne se voient même pas offrir la possibilité de participer aux compétitions, à l'arbitrage ou l'encadrement, soit sont évincés plus ou moins directement, dès lors

452 Pour motiver les jeunes enquêtés, Ali leur promet quelques fois de leur offrir une raquette s'ils parviennent à gagner certains matchs importants. David, Omar et Salim ont obtenu une raquette de cette manière.

453 BOURDIEU P. et DE SAINT MARTIN M., « Les catégories de l'entendement professoral », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 3, 1975, p. 68-93 ; BOURDIEU P. et PASSERON J-C., *op. cit.* ; DARMON M., *op. cit.*

454 LÉGER A. et TRIPIER M., *op. cit.*, p. 46.

455 FOUCAULT M., *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 162.

que leurs compétences s'avèrent insuffisantes pour atteindre les objectifs fixés par Ali, ou lorsqu'ils privilégient leurs intérêts personnels à ceux de l'association.

CONCLUSION GÉNÉRALE :

Les associations sportives aux visées éducatives et sociales, qui œuvrent au quotidien dans les quartiers d'habitat social, et dont fait partie JTE Bermontiers, sont plébiscitées dans l'opinion publique pour leurs actions estimées positives dans des domaines variés, tels que la restauration du lien social, la régulation de la violence, la réduction de l'échec scolaire, l'apprentissage de la vie citoyenne et l'insertion sociale et professionnelle de leurs adhérents. Ce regard bienveillant s'est avant tout construit à travers les discours subjectifs de ceux qui font vivre ces associations (encadrants et partenaires) et qui ont tout intérêt à perpétuer l'ensemble de ces croyances⁴⁵⁶, tandis que la réalité de leurs actions reste quant à elle très mal connue. Bien que leur diffusion soit restée en grande partie limitée au champ universitaire, les nombreuses recherches sociologiques menées sur le sujet depuis le début des années 1980 ont néanmoins permis de déconstruire un grand nombre de ces croyances⁴⁵⁷. En s'attachant tour à tour à identifier les publics réellement bénéficiaires, les modes d'organisation et de fonctionnement de ces associations, les actions concrètement mises en place et leurs effets sur les jeunes adhérents, ces études ont permis de mieux comprendre les différents aspects de ces associations. Seulement, aucune d'entre elles n'ayant jusqu'à présent tenté d'appréhender l'ensemble de ces aspects au cours d'une seule et même enquête, les éventuels liens existants entre eux sont restés inexplorés. À l'image du travail réalisé par Muriel DARMON sur les classes préparatoires aux grandes écoles⁴⁵⁸, l'ambition et l'originalité même de ce travail était ainsi d'analyser, dans le contexte social dans lequel ils sont insérés, « toute la chaîne »⁴⁵⁹ des éléments constitutifs d'une de ces associations sportives de quartier, éléments à la fois complémentaires et indissociables, en évitant deux principaux écueils. Le premier est « d'attribuer au dispositif tout état qui lui est postérieur, sans prendre en compte ce qui rend possible ou non son influence »⁴⁶⁰. Le second est de négliger l'influence de la prise institutionnelle sur les responsables de ces associations et de réduire en conséquence les actions et dispositifs mis en place au résultat de l'addition heureuse – ou malheureuse – des volontés individuelles. Loin de chercher à identifier une variable ou un élément explicatif déterminant dans l'atteinte, ou non, des objectifs affichés par ces associations, ce travail visait davantage à comprendre sur le long terme comment l'ensemble des dimensions sportives, juvéniles, familiales, associatives et institutionnelles déterminent les trajectoires de participation des jeunes adhérents et les bénéfices qu'ils en retirent. Pour faire face à la charge de

456 KOEBEL M., « L'intégration par le sport : une croyance durable », *art. cit.*

457 Les principaux travaux effectués dans ce cadre de recherche ont été présentés en introduction.

458 DARMON M., *op. cit.*

459 DARMON M., *op. cit.*, p. 306.

460 DARMON M., *loc. cit.*

travail que représentait une telle enquête, j'ai en contrepartie focalisé mon attention sur une unique association. Les résultats ainsi obtenus et présentés tout au long de cette thèse sont issus de l'étude ethnographique d'un cas particulier : l'association Jouons Tous Ensemble Bermontiers et certains de ses adhérents. Mais « s'il y a bien un risque à vouloir généraliser sans précaution les résultats obtenus à partir de l'enquête ethnographique, le pari du travail de terrain consiste toutefois à faire émerger d'une situation locale, particulière, des résultats d'enquête à prétention plus générale »⁴⁶¹. Dans cette optique, le fait que l'association JTE Bermontiers soit reconnue comme particulièrement efficace par l'ensemble des partenaires qui soutiennent ses actions, invite à penser que les mécanismes révélés au cours de cette enquête ont toutes les chances d'être observés pour de nombreuses autres associations partageant des contraintes et objectifs similaires.

Moi pour tous, tout pour moi, les responsables associatifs face à la précarité.

Les associations sportives aux visées sociales et éducatives luttent aujourd'hui autant pour leur propre avenir que pour celui des jeunes qu'ils encadrent. En dépit des discours, au niveau local et national, vantant les bienfaits de ces associations, elles rencontrent toujours d'importantes difficultés à inscrire leurs actions dans le temps. Au quotidien, les tâches administratives complexes et nombreuses, notamment la recherche de financements, constituent une part importante de leur activité et se fait au détriment de l'investissement auprès des jeunes et de leur mission première⁴⁶². Peu de bénévoles peuvent assumer ces tâches par manque de temps ou de compétences et il n'est donc pas rare que la survie de ces associations repose sur une ou deux personnes à l'avenir tout aussi incertain. En effet, si ces travailleurs associatifs, reconnus dans le quartier, s'investissent corps et âmes à l'intérieur de "leur" association, ils sont très souvent salariés dans des situations précaires (temps partiels, CDD)⁴⁶³. Au sein du même quartier, cette lutte permanente des responsables d'associations pour assurer leur avenir professionnel se traduit par une forme de concurrence, plus ou moins avouée⁴⁶⁴, visant la reconnaissance de l'utilité de "leur" association et travail par les différents partenaires publics et privés qui les financent et assurent ainsi leur survie. Afin d'assurer la pérennité de son emploi et l'existence de l'association dans le temps, Ali a cherché à se rendre indispensable au sein de JTE Bermontiers, en cumulant toutes les missions et responsabilités. Cette forme d'engagement a conduit au départ de tous les bénévoles initialement

461 BEAUD S., *op. cit.*, p. 303.

462 COIGNET, B. et VIEILLE-MARCHISET, G. (dir.), *Les clubs sportifs dans les quartiers prioritaires : des lieux d'intégration et d'éducation ?*, Rapport final d'une recherche action CIV-APELS, 2011.

463 HÉLY M., « À travail égal, salaire inégal : ce que travailler dans le secteur associatif veut dire », *art. cit.*

464 GASPARINI W., « Stratégies des organisations sportives locales et de leurs dirigeants », In CALLÈDE J.-P. et AUGUSTIN J.-P., *Actes du colloque Sport, relations sociales et action collectives*, 14 et 15 octobre 1993, Pessac, MSHA, p. 563-573.

investis et Ali s'est retrouvé finalement seul aux commandes de l'association. On observe ainsi une forme de gouvernance très éloignée de l'exemple démocratique que ces associations sont, aux yeux de l'opinion publique, supposées représenter et défendre. Si la qualité du travail effectué par Ali est reconnue aux niveaux local et national, le mode de fonctionnement actuel de l'association est fragile et son avenir est dépendant de celui d'Ali. La trajectoire militante d'Ali, du bénévole inexpérimenté au professionnel compétent, doit être envisagée comme le résultat d'un ajustement constant entre les attentes de reconnaissance d'Ali – qui souhaite pouvoir "vivre de son activité" – et la capacité de l'association (et de ses partenaires financiers) à y répondre⁴⁶⁵. Cependant, son salaire dépendant quasi exclusivement de subventions qu'il doit lui-même récupérer et négocier, Ali est devenu le principal acteur de la pérennité de son emploi et ceci a fortement influencé la forme de son engagement au sein de l'association.

Cette logique ainsi identifiée ne doit pas être considérée comme singulière et liée à la personne d'Ali. Elle s'explique, d'une part, par le fait d'employer des cadres associatifs engagés dans une mobilité sociale ascendante et pouvant difficilement faire valoir leurs compétences dans un autre secteur⁴⁶⁶, et d'autre part, par les contraintes économiques qui pèsent sur ce type d'association qui, ne pouvant assurer leur autonomie financière par le biais des cotisations de leurs adhérents, dépendent largement de financements privés et publics. Ces résultats invitent à compléter les propos de Pascal CHANTELAT au sujet de la professionnalisation des organisations sportives lorsqu'il affirmait que : « le monde associatif est investi par un ensemble de discours et de pratiques managériales qui visent à rationaliser le fonctionnement des organisations et à optimiser leurs performances pour répondre aux besoins des pratiquants sportifs »⁴⁶⁷. Les résultats de l'enquête montrent en effet que les pratiques managériales mises au jour répondent en priorité aux nécessités de recherches de subventions pour le maintien des salariés de ces associations (en répondant aux attentes estimées des différents partenaires) au détriment parfois des enjeux éducatifs et des besoins des adhérents qui, au passage, ne sont jamais questionnés.

Que les meilleurs gagnent

La nécessité pour Ali de s'attirer les faveurs des différents partenaires a fortement influencé ses choix et sa manière d'organiser les activités de l'association. Premièrement, elle s'est traduite par

465 HAVARD-DUCLOS B. et NICOURD S., « Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle », *Pensée plurielle*, vol. 1, n° 9, 2005, p. 61-73.

466 SADOUL N., *op. cit.*

Par ailleurs il est intéressant de noter à ce titre qu'Ali m'a répété chaque année depuis notre rencontre qu'il souhaitait arrêter de travailler pour Jouons Tous Ensemble, car il en avait marre, entre autres, d'être dans une situation toujours aussi précaire malgré tout le travail réalisé.

467 CHANTELAT P. (dir.), *La professionnalisation des organisations sportives, nouveaux enjeux, nouveaux débats*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 15.

une importance accrue accordée à l'aspect spectaculaire et valorisable de celles-ci, notamment repérée à travers le développement des sections de double dutch, de tennis handi-sport et d'arbitrage, l'organisation d'évènements et séjours prestigieux et la priorité donnée à la pratique compétitive. La publicité créée par la médiatisation de ces différentes activités – au-delà des limites du quartier – a contribué à l'adhésion progressive de plus en plus d'enfants issus de familles de classes moyennes ou supérieures, qui ont vu dans ces activités la possibilité de prolonger l'action éducative en dehors du cadre scolaire⁴⁶⁸, mais également à l'auto-exclusion des enfants issus des familles les plus en difficultés, qui, en présence de ce nouveau public, ne se sont pas, ou plus, senties à leur place au sein de l'association⁴⁶⁹. Autrement dit, si l'on ne peut pas parler d'une sélection des entrants dans le cas de l'association JTE Bermontiers, l'analyse réalisée montre néanmoins que son mode de fonctionnement influence fortement l'adhésion d'un certain type de jeunes habitants des quartiers d'habitat social et qu'elle « n'admet finalement parmi ces volontaires que ceux qui [...] semblent nourrir les intentions les plus sérieuses »⁴⁷⁰. Loin d'être spécifique à l'association JTE Bermontiers, cette difficulté à attirer et faire participer les jeunes les plus en difficultés et marginalisés est partagée par l'ensemble des différents lieux de socialisations officiels (club de jeunes, associations sportives, maison de quartier, centre socio-culturel, etc.)⁴⁷¹. Cependant, alors qu'elle est le plus souvent présentée de façon quelque peu fataliste – et commode –, comme un problème insoluble justifiant le fait qu'aucune démarche visant à en limiter les effets n'ait été mise en place, l'analyse du fonctionnement de l'association JTE Bermontiers révèle que cette "sélection" constatée répond à une logique générale qui s'étend au-delà de l'inscription des adhérents et touche l'ensemble des actions menées par l'association.

Si dans une certaine mesure, le mode d'organisation de ces activités – principalement la pratique compétitive et les sorties prestigieuses – permet aux jeunes qui y participent de se mettre à l'écart des sociabilités du quartier et de se construire une identité sociale conforme à leurs aspirations – et celles de leurs familles –, le fait que ces derniers soient déjà engagés dans des trajectoires sociales ascendantes avant leur entrée dans l'association limite l'influence de l'association sur celles-ci. Quant aux jeunes les plus en difficultés, ceux-là mêmes qui constituent la cible prioritaire des politiques de la ville, ils ne participent pas aux activités de l'association et leur absence de ces dispositifs, qui leur sont pourtant *a priori* destinés, rappelle le danger relevé par Patrick MIGNON, de « penser que le sport permet l'ascension sociale que l'école ne paraît pas garantir, ou permet de faire

468 KELLERHALS J. et MONTANDON C., *op. cit.*

469 MASCLET O., *op. cit.*

470 GOFFMAN E., *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1968 (première édition : 1961), p. 170.

471 BALME R., *art. cit.* ; MASCLET O., *art. cit.* ; LAPEYRONNIE D., *op. cit.* ; GASPARINI W. et VIEILLE-MARCHISET G., *op. cit.*

l'économie de l'école »⁴⁷². Contre les présentations habituelles du sport comme une solution miracle aux problèmes rencontrés dans les quartiers d'habitat social, il est essentiel de rappeler que l'amélioration de la situation nécessite moins le développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre, qu'une réduction des discriminations et des inégalités de réussites scolaires et d'accès à l'emploi.

Par ailleurs, cette auto-exclusion des jeunes se trouve renforcée par un second effet lié à la nécessité de s'attirer les faveurs des différents partenaires : une obligation de réussite dans toutes les actions développées par l'association. L'importance cruciale accordée à la réussite d'un point de vue économique plus que pédagogique – l'échec dans ce dernier cas pouvant être relatif et source d'apprentissage – de ces actions s'observe tout d'abord dans la répartition des tâches au sein de l'association et plus encore dans la manière dont sont organisés les évènements et séjours prestigieux. Dans la mesure du possible, Ali cherche à garder un contrôle total sur les évènements qu'il propose et il s'occupe lui-même de toutes les démarches nécessaires à leur réalisation. Il cumule alors les tâches et fonctions et ne laisse presque aucune place à l'imprévu et aux éventuels manquements des adhérents ou des autres encadrants. L'organisation des séjours est ainsi toujours entièrement gérée par Ali, et les jeunes participants n'ont l'opportunité d'y contribuer qu'en donnant leur avis sur les activités qu'ils souhaitent faire une fois sur place. De la même manière, lors de l'organisation des matchs exhibitions sur le site des Bermontiers, les missions qu'ils confient aux jeunes adhérents sont toujours secondaires et le plus souvent limitées à la mise en place et au rangement du matériel le jour-même. Ensuite, dans le cas des actions dépendant directement de l'investissement des jeunes adhérents, telles que la participation aux compétitions, à l'arbitrage et à l'encadrement, la limitation du risque d'échec prend alors la forme d'une sélection implicite de ceux qui ont *a priori* le maximum de chance de réussir dans ces différents domaines, et d'une mise sous pression constante de ces derniers, induisant l'instauration d'une concurrence entre eux et la mise au ban de ceux qui risqueraient d'échouer et de compromettre l'image de l'association. Autrement dit, la réussite du projet d'insertion des "jeunes de quartiers" porté par l'association, tient précisément sur sa capacité à intégrer ceux d'entre eux qui sont déjà les plus intégrés et qui disposent des ressources – peu communes dans cet espace – leur permettant de maintenir un engagement associatif durable. Cette situation n'est toutefois pas sans avantages pour l'association. D'une part cela lui permet de tirer crédit de la réussite de ces jeunes alors même qu'elle ne joue qu'un rôle mineur dans leur trajectoire – intervenant finalement en bout de chaîne –, puisque leur inscription et maintien dans l'association est davantage la conséquence de leurs réussites individuelles que l'inverse. D'autre part, l'investissement de ces jeunes possédant déjà un certain nombre de

472 MIGNON P., *art. cit.*, p. 25.

compétences permet le développement d'activités pour le compte de l'association (arbitrage, encadrement) et apportent une aide précieuse dans le fonctionnement interne (encadrement) de celle-ci et la valorisation de ces actions vers l'extérieur (compétition, arbitrage).

Loin de constituer une dérive singulière liée à la personne d'Ali, cette forme de « mise en scène de la jeunesse »⁴⁷³ des quartiers d'habitat social est le résultat logique des contraintes économiques et sociales qui pèsent sur ces associations et leurs responsables, et d'une nécessité de s'attirer la reconnaissance et les faveurs des différents partenaires qui en découle. Elle fait par ailleurs écho aux résultats de l'analyse des services municipaux de la jeunesse réalisée par Véronique BORDES : « Cette mise en scène de la jeunesse est une pratique qui reste courante au sein de la plupart des mairies. La peur du dérapage ou du conflit incite la municipalité à formuler une demande claire à son service Jeunesse : "Fournissez-nous de bons jeunes, et faites ce que vous pouvez avec les autres pour qu'on ne les voie pas." »⁴⁷⁴

Des effets ambivalents de la participation à l'association sur les expériences et les trajectoires sociales des jeunes enquêtés.

Au terme de l'enquête, parmi les neuf jeunes enquêtés, la majorité d'entre eux s'est vue contrainte de quitter l'association et seul David continue de bénéficier des activités offertes par l'association dans une configuration toutefois relativement réduite, puisqu'il ne dispose plus d'entraînement régulier.

473 BORDES V., *Prendre place dans la cité, jeunes et politiques municipales*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 191.

474 BORDES V., *loc. cit.*

Tableau 10. Devenir des jeunes enquêtés deux ans après le terme de l'enquête.

	Mode de sortie de l'association	Continuité des activités découvertes dans l'association (Encadrement, arbitrage, tennis en compétition)	Devenir scolaire / projet professionnel
Alexandre	Exclusion	Compétition	Démarche en cours pour une reprise d'études / projet : développeur informatique
Aylan	Exclusion	Aucune	Terminale STMG / projet inconnu
David	Toujours présent	Arbitrage et compétition	Scolarisé en Licence 3 de STAPS / projet : préparateur physique
Junior	Volontaire	Aucune	Terminale S / projet : faculté de médecine
Lasana	Volontaire	Aucune	Licence 2 Sciences économiques / projet à déterminer
Omar	Exclusion	Aucune	Licence 2 Lettres modernes / projet : CAPES français
Salim	Volontaire	Aucune (Participation occasionnelle à l'organisation d'évènements)	Licence 3 de Droit / Projet : Master
William	Volontaire	Aucune	BTS MUC à valider / CDI en tant que conseiller commercial
Yazid	Exclusion	Aucune	BTS MUC et CDI 10H en tant que caissier/ projet : emploi de vendeur à plein temps et reprise d'étude en Licence pro dans le domaine du commerce

Sur les sept jeunes qui se sont engagés relativement fortement en compétition durant leur participation à l'association (Lasana et William ne sont pas concernés), seuls David – toujours dans l'association – et Alexandre continuent de s'investir dans cette voie. Si par l'intermédiaire de leur participation aux activités d'encadrement et d'arbitrage, certains jeunes enquêtés ont eu l'occasion de développer – dans le double sens d'une construction et d'une expérimentation pratique – des compétences sociales quelques peu inattendues par rapport à leur parcours initial, celles-ci ne se sont jamais concrétisées en dehors du cadre de l'association.

Parallèlement à leur expérience associative, les jeunes enquêtés se sont, dans l'ensemble, engagés dans des trajectoires scolaires ou professionnelles honorables. Néanmoins, l'analyse des bénéfices de la participation des jeunes enquêtés aux activités de l'association ne doit pas se résumer au seul critère de la réussite scolaire ou professionnelle, ni occulter les effets décrits par ailleurs au cours de

l'enquête. Le retour par écrit des jeunes enquêtés, suite à une sollicitation de ma part en mai 2016, sur la façon dont ils perçoivent leur parcours dans l'association et les effets éventuels de celui-ci sur leur vie personnelle⁴⁷⁵, permet de mettre en perspective différents éléments soulignés dans cette recherche et d'apporter un point de vue complémentaire.

Extrait du retour écrit d'Alexandre : J'ai rencontré des personnes de milieux très divers. J'ai eu l'opportunité d'aller dans beaucoup d'endroits, et d'aller à des événements où je n'aurais jamais mis les pieds autrement, dans les tournois à Roland Garros ou aux masters de Paris-Bercy par exemple.

Extrait du retour écrit d'Omar : Jouons Tous Ensemble pour moi c'était tout d'abord une porte ouverte sur le monde du tennis, un endroit où j'ai pu discuter de ce sport et m'y familiariser. Car au départ, je me sentais très étranger à cet univers; tout comme j'ai étudié l'art et la poésie qui ne paraissent pourtant accessibles qu'à une élite, le monde du tennis me semblait réservé. Pour reprendre la comparaison, Jouons Tous Ensemble a eu le rôle de l'école : vulgariser le savoir pour le rendre accessible à tous. [...] Mais le sport n'était pas le seul point positif parce que nous avons la possibilité de participer à une multitude de voyages, aller voir des joueurs professionnels en action à Roland ou à [nom d'un tournoi professionnel masculin] pour ne citer qu'eux. [...] L'expérience de ces activités m'a donc permis de [...] pallier une restriction financière car sans l'aide de l'association je n'aurais jamais fait tout ça. Je n'aurais jamais visité New-York et ses monuments et son tournoi de tennis prestigieux ni même les autres villes de France! Avant Jouons Tous Ensemble, je ne connaissais que Luzais.

Extrait du retour écrit de Yazid : J'ai découvert grâce à cette association un sport que j'ai toujours voulu découvrir et que j'ai par la suite adoré pleinement pendant plus de deux ans et pour le reste de ma vie.

Ce qui revient le plus souvent dans les discours des jeunes enquêtés sur leur expérience au sein de l'association, c'est le sentiment d'avoir eu la chance unique et presque inespérée par ce biais, de découvrir un sport et des espaces sociaux privilégiés. Cet enthousiasme, notamment pour les sorties organisées en dehors du quartier des Bermonitiers, a déjà été repéré lors de l'analyse de l'engagement des jeunes enquêtés, mais au regard de leurs discours et souvenirs relatés plusieurs années après celles-ci, elles semblent représenter l'expérience la plus importante et marquante qu'ils aient vécue au cours de leur participation à l'association. En ce sens, l'objectif premier de Jouons Tous Ensemble au niveau national, à savoir rendre accessible la pratique du tennis et son univers aux enfants des quartiers d'habitat social, semble pleinement atteint.

Extrait du retour écrit d'Alexandre : Jouons Tous Ensemble m'a permis de pratiquer du tennis en compétition et de me perfectionner techniquement grâce aux entraînements.

Extrait du retour écrit de William : Ces années vécues ont été tout simplement sportives, faire des

475 La question a été posée aux jeunes enquêtés sur Facebook ou par SMS de la façon suivante : « Est-ce que tu pourrais m'écrire un petit texte de 10-15 lignes sur ce que t'a apporté ta participation à Jouons Tous Ensemble, en précisant par exemple ce qui t'a marqué, ce qui t'a plu ou déplu et si ça a pu avoir une influence sur ta vie personnelle en dehors de l'association? »

championnats, des compétitions etc.. m'a permis de connaître mes propres limites et appris que nos limites n'ont pas de fin on peut toujours faire plus si on le veut. Cela m'a apporté de l'estime personnelle.

Identifiée comme la raison initiale de leur venue dans l'association, la volonté de progresser, de se distinguer par la pratique du tennis en compétition, en acquérant un niveau sportif valorisable au-delà des frontières du quartier, procure du plaisir aux jeunes enquêtés et pour certains un effet positif sur leur estime de soi. Plus largement, la capacité de l'association à faire progresser les jeunes adhérents apparaît déterminante puisqu'elle leur donne la sensation qu'ils sont à même d'exercer un contrôle sur leur vie présente, capables de dépasser leurs limites et finalement d'être maîtres de leur destinée, tandis que leurs parents semblent l'avoir davantage subie. L'analyse réalisée invite néanmoins à nuancer les propos des jeunes enquêtés. Étant ceux qui ont justement le plus profité des entraînements (plus d'heures que les autres adhérents et dans des conditions privilégiées) les bénéfices obtenus par ce biais ne peuvent être *ipso facto* étendus à l'ensemble des adhérents de l'association.

Extrait du retour écrit d'Alexandre : J'ai eu mes premières responsabilités en faisant partie de l'équipe d'animateurs au sein du site, en accompagnant les jeunes lors d'événements, en gérant le site internet et en donnant des coups de main aux entraînements. Car j'ai aussi appris à enseigner le tennis, et ainsi pu donner des cours, ce qui est peut-être l'une des choses que je retiendrai le plus.

Extrait du retour écrit d'Omar : Je me suis rendu compte que l'on pouvait compter sur moi, que je pouvais avoir un rôle, une responsabilité. Je pouvais prendre part à des animations en encadrant des enfants, moi qui me considérais comme un enfant.

Bien que les jeunes enquêtés n'aient pas été tous concernés par la possibilité d'exercer des responsabilités au sein de l'association en tant qu'encadrant ou qu'arbitre, conformément aux analyses réalisées, tous ceux qui ont eu cette opportunité disent en retirer des bénéfices personnels importants qu'ils pensent pouvoir utiliser dans leur vie future en dehors de l'association. Suivant l'adage populaire, il est ainsi possible de dire que dans le cadre de l'association, c'est en assumant des responsabilités que l'on devient responsable. Toutefois, comme cela a été montré au cours de cette thèse, les responsabilités sont réparties de façon inéquitable au sein de l'association, Ali cumulant la quasi-totalité d'entre elles et laissant la majorité du temps les jeunes enquêtés et plus largement l'ensemble des adhérents de l'association dans une situation de bénéficiaires passifs des actions entreprises.

Extrait du retour écrit d'Omar : Tous ces avantages étaient sous condition, il nous [Yazid et lui] fallait arbitrer un certain nombre de matchs par an. Cela nous a paru comme une contrainte car cet exercice est fastidieux de par l'attitude de certains joueurs, la fatigue que l'exercice engendre. Dire que l'arbitrage m'a apporté humainement serait faux, cela m'a "dégoûté" du monde du tennis au

contraire.

Extrait du retour écrit de Yazid : Ainsi, le reste du temps passé dans l'association a été très désagréable, nous [Omar et lui] étions obligés d'aller arbitrer là où on nous le demandait, et nous n'aimions pas ça. Ali était de plus en plus exigeant et nous ne pouvions plus suivre, et il s'énervait de plus en plus.

Forcés de quitter l'association suite à une décision d'Ali après une indisponibilité de leur part pour arbitrer, Omar et Yazid gardent un souvenir beaucoup plus négatif de cette expérience que ce qu'en laisse entrevoir l'analyse ethnographique. Sans remettre en cause le fait que l'arbitrage ait été envisagé par Omar et Yazid comme une contrainte à partir d'un certain temps, leurs débuts dans cette activité ont été vécus avec enthousiasme tout en leur étant profitables du point de vue des avantages dont ils ont pu bénéficier, et de l'expérience et de la reconnaissance qu'ils en ont retirées.

Extrait du retour écrit de Junior : Ma participation aux différentes activités de Jouons Tous Ensemble a eu une influence positive sur ma vie en dehors de l'association. Tout d'abord, d'un point de vue sportif, le tennis m'a appris le respect des arbitres ainsi que de mes adversaires. En dehors du cadre sportif, cela permet d'apprendre le respect des gens en général et apprend également à accepter des décisions prises à notre rencontre, même si elles peuvent parfois nous sembler injustes. De plus, le tennis m'a aussi appris à devoir respecter les règles, chose importante car que ce soit à l'école ou dans ma future vie professionnelle il y aura obligatoirement un règlement qui devra être respecté. Les diverses compétitions auxquelles j'ai pris part m'ont également permis de me familiariser avec des situations où je dois faire face à la pression ou à la frustration. J'ai aussi dû apprendre à accepter la défaite, ce qui me sera utile dans la vie car les projets que l'on entreprend ne se concluent pas toujours par un succès. Pour conclure, je dirais que mon passage à Jouons Tous Ensemble m'a permis de m'accommoder à des situations auxquelles je devrais faire face plus tard.

Extrait du retour écrit d'Omar : C'était dans l'arbitrage qu'émergeait mon îlot Jouons Tous Ensemble : je pensais être complètement intégré au monde du tennis, cependant, quand j'y étais confronté lors des tournois, j'étais confronté à la réalité et je n'étais identifié que par mon appartenance à cette association donc je ne restais qu'avec ceux de mon association. J'étais comme une goutte d'huile dans une bouteille d'eau. Ainsi, cette activité a malheureusement brisé mon idée d'un mélange homogène entre moi et eux. Je précise que certains arbitres ont pu s'intégrer bien sûr mais ce n'était pas mon cas. J'ai vite abandonné l'arbitrage à cause de ma classe prépa et donc je n'avais plus ma place dans l'association. En somme, cette année là, je ne me sentais à ma place ni à l'école ni dans le tennis, peut-être qu'en grandissant mon origine sociale a refait surface.

Au final, l'analyse comparative des discours que les jeunes enquêtés portent sur leur parcours a posteriori et des résultats issus de l'enquête ethnographique menée durant quatre années au sein de l'association JTE Bermontiers, souligne les limites et dangers de se fier uniquement aux discours des acteurs pour tenter de comprendre le fonctionnement et les effets de la participation des jeunes habitants des quartiers d'habitat social aux associations sportives de quartier, visant

ouvertement l'éducation et l'insertion par le sport de ses adhérents. Ce discours apparaît entre autres très influencé par la position des jeunes enquêtés interrogés, présents dans l'association ou en dehors et, le cas échéant, la manière (volontaire ou contrainte) dont ils en sont sortis. A l'image des deux derniers extraits, on s'aperçoit que les analyses se fiant uniquement à ce type de données peuvent aboutir à des résultats très différents, ce qui renforce l'importance majeure pour les futurs travaux de recherches s'intéressant à ce domaine de ne pas négliger le travail d'enquête de terrain.

Sortir du sentiment d'impuissance pour aller plus loin.

En dépit des objectifs annoncés de contribuer « à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles »⁴⁷⁶, force est de constater qu'aujourd'hui, la politique du "sport pour tous", initiée depuis le milieu des années 1980, n'a pas permis de créer une situation dans laquelle tous les participants possèdent les mêmes chances de profiter d'une insertion sociale réussie par le sport. De manière comparable au système scolaire⁴⁷⁷, les associations sportives implantées dans des quartiers d'habitat social participent à la reproduction des hiérarchies sociales qui se traduisent par des résultats sportifs différents, des attitudes plus ou moins valorisées, des propositions d'investissement différenciées et au final, une exclusion marquée de ceux qui connaissent le plus de difficultés. Le passage par l'association modifie néanmoins le regard que les observateurs extérieurs portent sur eux. D'une part, dans le contexte des sorties organisées et événements publics, leur appartenance à l'association fonctionne comme un effet d'étiquetage qui les classe immédiatement dans la catégorie des "bons" jeunes de quartiers. En effet, suivant les croyances fantasmées mais largement répandues dans l'opinion publique et diffusées dans tous les discours médiatiques et politiques de droite comme de gauche, "les jeunes de banlieues" sont réduits, pour les observateurs extérieurs, « à l'image fixe de la racaille incivile ou à celle de la victime sociale. Condamnable ou excusable. Profiteuse ou méritante. Hors de la loi ou en son sein. Cette dichotomie essentialiste permet aux certitudes idéologiques les plus diverses de s'enraciner, en se croyant confirmées au quotidien par une perception sélective et partielle de ce que fait cette jeunesse, laissant croire à chacun qu'il voit clair dans le brouillard banlieusard. »⁴⁷⁸ D'autre part, le fait de pratiquer ou d'avoir pratiqué une activité sportive dans une association reconnue localement comme efficace dans le champ de l'éducation par le sport et d'y avoir en plus potentiellement occupé une fonction bénévole, peut s'avérer bénéfique dans certaines situations en dehors du contexte de l'association. Au moment de la recherche d'un emploi, par exemple, dans un contexte de

476 Extrait de l'article L100-1 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984 relative au développement des activités physiques et sportives. Cet article a été repris à l'identique dans la rédaction du code du sport.

477 THIN D., *op. cit.*

478 TRUONG F., *Des capuches et des hommes, trajectoire de « jeunes de banlieue », op. cit.*, p. 18.

forte concurrence, cette expérience, associée à des valeurs (rigueur, goût de l'effort, discipline, etc.) particulièrement recherchées par les entreprises⁴⁷⁹, permet aux jeunes adhérents de se démarquer, comme le montre l'exemple du dispositif « point de rencontre » conclu en 2015 entre l'Agence Pour l'Éducation par Le Sport (APELS) et le Crédit Lyonnais et destiné à faciliter l'insertion professionnelle de jeunes pas ou peu diplômés, dans le milieu bancaire.

479 BARBUSSE B., « Sport et entreprise : des logiques convergentes ? », *L'année sociologique*, vol. 52, 2002, p. 391-415.

BIBLIOGRAPHIE :

- ALONZO P., et HUGREE C., *Sociologie des classes populaires*, Paris, Armand Colin, 2010.
- AQUATIAS S., « Jeunes de banlieue, entre communauté et société. Une approche socio-anthropologique du lien social », *Socio-anthropologie*, n°2, 1997, p. 46-55.
- ARNAUD L., « La politique de la ville au secours du ministère de la jeunesse et des sports (1983-1993) », In VIVIER C. et LOUDCHER J-F., *Colloque Le sport dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- AUTHIER J-Y., BONVALET C. et LEVY J-P, *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2010.
- BACQUÉ M-H. et SINTOMER Y, « Peut-on encore parler de quartiers populaires? », *Espaces et sociétés*, n°108-109, 2002, p. 29-45.
- BAILLEAU F., « La construction d'une politique publique », In LAPEYRONNIE D., *Quartiers en vacances. Des opérations Prévention Été à Ville Vie Vacances, 1982-2002*, Paris, Les Éditions de la DIV, 2003, p. 75-104.
- BALME R., « La participation aux associations et le pouvoir municipal. Capacités et limites de la mobilisation par les associations culturelles dans les communes de banlieue », *Revue française de sociologie*, vol. 28, n° 4, 1987, p. 601-639.
- BARATS C., « Immigration: carrefour de la suspicion (discours présidentiels et juridiques) », *Mots*, vol. 60, n° 1, 1999, p. 43-58.
- BARBREAU E., DURAND G. et DURAND M., « Contribution à l'étude de la morale sportive chez l'enfant de 5 à 12 ans », *STAPS*, n° 9, 1984, p. 31-37.
- BARBUSSE B., « Sport et entreprise : des logiques convergentes ? », *L'année sociologique* , vol. 52, 2002, p. 391-415.
- BASSON J-C. et SMITH A., « La socialisation par le sport : revers et contre-pied », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 79, 1998, p. 33-40.
- BAZIN C. et MALET J., « La France associative en mouvement », *Recherches & Solidarités*, 11ème édition, septembre 2013.
- BECKER H.S., *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte, 2002, traduit de l'anglais par PERETZ H. et MAILHOS J.
- BEAUD S., *80 % au bac ... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2002.
- BEAUD, S. et WEBER, F. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données*

- ethnographiques*, Paris, La Découverte, 1997.
- BEAUD S. et PIALOUX M., *Violences urbaines, violence sociale ; Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003.
- BELAÏD C. (Coord.), *Banlieue, lendemains de révolte*, Paris, Co-édition Regards, La Dispute, 2006.
- BELMESSOUS H., *Opération banlieues : Comment l'État prépare la guerre urbaine dans les cités françaises*, Paris, La Découverte, 2010.
- BILLET E. et DEBARBIEUX E., « Le sport : un modèle de pratique anti-éthique », *International Review on Sport & Violence*, n° 4, 2011, p. 104-116.
- BONVALET C., « La famille-entourage locale », *Population*, vol. 58, n° 1, 2003, p. 9-43.
- BOQUET M., *Les banlieues entre ouverture et fermeture: réalités et représentations de l'enclavement dans les quartiers urbains défavorisés*, thèse de doctorat ès Géographie, sous la direction de STECK B., Université du Havre, 2008.
- BORDES V., *Prendre place dans la cité, jeunes et politiques municipales*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- BORDET J., *les « jeunes de la cité »*, Paris, PUF, 1998.
- BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Les éditions de Minuit, 1980.
- BOURDIEU P., *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984.
- BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984.
- BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 1997.
- BOURDIEU P. et DE SAINT MARTIN M., « Les catégories de l'entendement professoral », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 3, 1975, p. 68-93.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, Paris, Éditions de Minuit, 1964.
- BOZON M., *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province: la mise en scène des différences*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1984.
- BRICHE C., « Les adolescents marginalisés face au sport », *Agora débats/jeunesses*, n° 37, 2004, p. 60-73.
- BROCHIER C., « Enjeux théoriques et pratiques des méthodes empiriques dans la sociologie du Brésil contemporain », *Cahier des Amériques Latines*, n° 42, 2003, p. 37-54..
- BROHM J.-M., « Philosophie critique du sport. Quelques remarques préalables », *Quel sport ?*, n°8, 2008, p. 17-39.
- BROQUA C., « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, n° 75, 2009, p. 109-124.
- CHAMBOREDON J.-C. et LEMAIRE M., « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, p. 3-33.

- CHANTELAT P. (dir.), *La professionnalisation des organisations sportives, nouveaux enjeux, nouveaux débats*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- CHANTELAT P., FODIMBI M. et CAMY J., *Sports de la cité : anthropologie de la jeunesse sportive*, Paris, Harmattan, 1996.
- CHARRIER D., *APS et insertion des jeunes : enjeux éducatifs et pratiques institutionnelles. Synthèse nationale de la recherche-action interministérielle*, Paris, La Documentation Française, 1997.
- CHARRIER D. et JOURDAN J., « Insertion par le sport : le choc des cultures », *Revue européenne de management du sport*, n°2, 1999, p. 35-51.
- CHEVALIER V., « Carrières et abandons dans les pratiques de l'équitation, analyse longitudinale de fichiers de licenciés », In AUGUSTIN J.-P. et CALLÈDE J.-P. (dir.), *Sport, relations sociales et actions collectives*, Talence, Éditions de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 173-175.
- CLAIRE I., *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin, 2008.
- COIGNET B., « L'évaluation au service de l'action », *Fiche conseil des acteurs de l'éducation par le sport*, n° 12, 2010. En ligne sur www.apels.org
- COIGNET B., *L'innovation sociale et les organisations sportives. Le cas des clubs sportifs implantés dans les quartiers populaires*, Thèse de doctorat ès STAPS, sous la direction de VIEILLE-MARCHISET G., Université de Franche-Comté, 2012.
- COIGNET B., *Sport et innovation sociale. Des associations sportives en mouvement dans les quartiers populaires*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2013.
- COIGNET, B. et VIEILLE-MARCHISET, G. (dir.), *Les clubs sportifs dans les quartiers prioritaires : des lieux d'intégration et d'éducation ?*, Rapport final d'une recherche action CIV-APELS, 2011.
- COLLARD L. et OBOEUF A., « Impact de la sportification de 72 enfants de 8-9 ans sur leurs conduites motrices agressives au cours d'un jeu », *International Journal on Violence and School*, n° 4, 2007, p. 81-91.
- COLLOVALD A., « Des désordres sociaux à la violence urbaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, 2001, p. 104-113.
- CROSNIER, T. « Pratiques des associations sportives de quartiers aux visées éducatives et citoyennes », In BORDA CARULLA S., BROCHARD M. et CHARBIT Y., *Faire dialoguer les disciplines en sciences humaines et sociales*, Paris, L'harmattan, 2014, p. 125-149.
- CUIN C-H., Esquisse d'une théorie sociologique de l'adolescence, *Revue européenne des sciences sociales*, n° 49-2, 2011, p. 71-92.
- DARMON M., *Classes préparatoires, la fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La découverte,

- coll. « Laboratoire des sciences sociales », 2013.
- DELAGE B., *Évaluation des politiques sociales, objectifs et moyens*, Talence, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995.
- DERVILLE G., « La stigmatisation des "jeunes de banlieue" », *Communications et langages*, n° 113, 1997, p. 104-117.
- DEVEREUX G., *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, [Traduit de l'anglais par Sinaceur H.] Paris, Flammarion, 1980.
- DONZELOT J., « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, n° 258, 1999, p. 87-114.
- DOUAT E., « La construction de l'absentéisme scolaire comme problème de sécurité intérieure dans la France des années 1990-2000 », *Déviance et Société*, vol. 31, n°2, 2007, p. 149- 171.
- DUBET F. et LAPEYRONNIE D., *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992.
- DUBET F., *La préférence pour l'inégalité*, Paris, Éditions du Seuil, 2014.
- DURET P., *L'héroïsme sportif*, Paris, PUF, 1993.
- DURET P., *Sociologie du sport*, Paris, Armand Colin, 2001.
- DURET P. et AUGUSTINI M., *Sport de rue et insertion sociale*, Paris, INSEP, 1993.
- DURKHEIM E., *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1893.
- DURU-BELLAT M., DANNER M., LANDRIER-LE BASTARD S. et PIQUÉE C., « Tonalité sociale du contexte et expérience scolaire des élèves au lycée et à l'école primaire », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 3, 2004, p. 441-468.
- ÉLIAS N., et DUNNING E., *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1986, traduction 1994.
- ELIAS N. et SCOTSON J., *Logiques de l'exclusion*, Paris, Arthème Fayard, 1965.
- FABRY A., « Associations et pouvoirs publics locaux : le paradoxe du pouvoir et de la liberté », *Pyramides*, n° 6, 2002, p. 135-148.
- FALCOZ M. et KOEBEL M. (dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2005.
- FALCOZ M. et WALTER E., « Être salarié dans un club sportif : une posture problématique », *Formation emploi*, n° 108, 2009, p. 25-37.
- FAURE J-M., « Les "fouteux" de Voutré », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 80, 1989, p. 68-73.
- FAURE S., *Apprendre par corps. Socio- anthropologie des techniques de danse*, Paris, La Dispute, 2000.
- FAURE J-M. et SUAUD C., *La raison des sports*, Paris, Raisons d'Agir Éditions, 2015.
- Fédération Française de Tennis, *Le cahier de l'enseignant*, Collection Enseignement, document n°

2, 2009.

- FELOUZIS G., LIOT F. et PERROTON J., *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Paris, Éditions du Seuil, 2005.
- FERRAND M., « le goût de l'école : la transmission des « dispositions » scolaires dans les récits biographiques », In BAWIN-LEGROS B. et KELLERHALS J. (dir.), *Relations intergénérationnelles. Parenté, transmission, mémoire*, Actes du colloque de Liège, 17 et 18 mai 1990.
- FLAHAULT E., LOISEAU D. et DUSSUET A., « Bénévolat et salariat: quelle coexistence dans les associations ? », In GALLIBOUR E. et RAIBAUD Y., *Transitions professionnelles dans le monde associatif et l'animation*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 41-51.
- FOUCAULT M., *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- FRASER-THOMAS J., CÔTÉ J. et DEAKIN J., Understanding dropout and prolonged engagement in adolescent competitive sport, *Psychology of sport and exercise*, vol. 9, p. 645-662.
- GARCIA C., « Action sociale par le sport », *Éduquer*, n° 11, 2006.
- GASPARINI W., « Stratégies des organisations sportives locales et de leurs dirigeants », In CALLÈDE J.-P. et AUGUSTIN J.-P., *Actes du colloque Sport, relations sociales et action collectives*, 14 et 15 octobre 1993, Pessac, MSHA, p. 563-573.
- GASPARINI W., « La construction sociale de l'organisation sportive. Champ et engagement associatif », *STAPS*, n° 43, 1997, p. 51-69.
- GASPARINI W., « Les contradictions de l'intégration par le sport », In FALCOZ M. et KOEBEL M. (Dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2005, p. 243-260.
- GASPARINI W., « L'intégration par le sport. Genèse politique d'une croyance collective », *Sociétés contemporaines*, n° 69, 2008, p. 7-23.
- GASPARINI W. et KNOBE S., « Le salut par le sport ? Effets et paradoxes d'une politique locale d'insertion », *Déviance et Société*, vol. 29, n° 3, 2005, p. 445-461.
- GASPARINI W. et VIEILLE-MARCHISET G., *Le sport dans les quartiers*, Paris, PUF, Coll. « Pratiques physiques et Société » 2008.
- GHOUATI A., « Relation État-Associations, innovations et liens sociaux », *Presses universitaires Blaise Pascal*, Publications en ligne, 2010.
- GILBERT P., « "Ghetto", "relégation", "effets de quartier". Critique d'une représentation des cités », *Métropolitiques*, 2011.
- GOFFMAN E., *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1968, première édition : 1961.
- GOFFMAN E., *Mise en scène de la vie quotidienne, t.1, La présentation de soi*, Paris, Éditions de

- Minuit, coll. « Le Sens Commun », 1973.
- GUÉRANDEL C., *Les modes de socialisation des jeunes filles et des jeunes garçons des quartiers populaires urbains dans les structures sportives : le cas d'un quartier toulousain*, Thèse de doctorat ès STAPS, sous la direction de MENNESSON C., Université de Toulouse III Paul Sabatier, novembre 2008.
- GUÉRIN S., *De l'État providence à l'État accompagnant*, Paris, Michalon Éditions, 2010.
- HAVARD-DUCLOS B. et NICOURD S., « Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle », *Pensée plurielle*, vol. 1, n° 9, 2005, p. 61-73.
- HÉLY M., *Le travailleur associatif. Un salarié de droit privé au service de l'action publique*, Paris, Thèse de doctorat ès sociologie, sous la direction de PAUGAM S., EHESS, 2005.
- HÉLY M., « À travail égal, salaire inégal : ce que travailler dans le secteur associatif veut dire », *Sociétés contemporaines*, n° 69, 2008, p. 125-147.
- HENRI-PANABIÈRE G., *Des héritiers en échec scolaire*, Paris, La Dispute, coll. « L'enjeu scolaire », 2010.
- HERRAND, C. et CHAZE, J.-P., « La subvention, un outil des collectivités pour orienter le développement du sport », In *Sport, relations sociales et actions collectives. Actes du colloque des 14 et 15 Octobre 1993 à Bordeaux*, p. 659-664.
- HOGGART R., *La culture du pauvre*, Paris, Éditions de minuit, 1970, (édité pour la première fois en 1957).
- Institut Régional de Développement du Sport, « Tennis : les motivations de la pratique, les raisons de l'abandon », *Les dossiers de l'IRDS*, n° 5, 2008.
- JELLAB A., « La socialisation universitaire des étudiants », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 42-2, 2011, p. 115-142.
- JONCHERAY H., LAPORTE R. et TENEZE L., « Analyse des processus d'engagement et de désengagement dans une pratique sportive. Le cas des adolescents français joueurs de rugby », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 38, n°3, 2016, p. 436-456.
- JOUNIN N., *Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, Paris, La Découverte, 2014.
- JUHEM P. « "Civiliser" la banlieue. Logiques et conditions d'efficacité des dispositifs étatiques de régulation de la violence dans les quartiers populaires », *Revue française de science politique*, n°1, 2000, p. 53-72.
- KANT E., *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, Paris, Nathan, 1784, traduction 2002.
- KELLERHALS J. et MONTANDON C., *Les stratégies éducatives des familles. Milieu social*,

- dynamique familiale et éducation des préadolescents*, Genève, Delachaux et Niestlé, 1991.
- KOEBEL M., « Le secteur de l'animation socio-culturelle », In CAMY J. (dir.) et LE ROUX N. (dir.), *L'emploi sportif en France : situation et tendances d'évolution*, MEN, AFRAPS/RUNOPES, 2002, p. 361-374.
- KOEBEL M., « L'intégration par le sport : une croyance durable », *Empan*, n° 79(3), 2010, p. 28-39.
- KOKOREFF M., LAPEYRONNIE D. et RUI S., *Militants associatifs, participation politique dans les quartiers populaires. Paris, Bordeaux, Marseille*, Rapport de recherche SGIV/Centre Émile Durkheim, mai 2012.
- LAACHER S., « L'école et ses miracles. Note sur les déterminants sociaux des trajectoires scolaires des enfants de familles immigrées », *Politix*, vol. 3, n°12, 1990, p. 25-37.
- LAFABRÈGUE C., « La dynamique de la pratique sportive des jeunes », *Loisir et Société*, vol. 24, n° 1, 2001, p. 81-109.
- LAFABRÈGUE C., « Les ressorts de la fidélité des pratiquants dans une fédération sportive », *Temporalités*, n° 13, 2011.
- LAHIRE B., *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1995.
- LAHIRE B., *La culture des individus*, Paris, La Découverte, 2004.
- LANGOUËT G. et LÉGER A., *Le choix des familles École publique ou école privée ?*, Paris, Éditions Fabert, 1997.
- LAPEYRONNIE D., *Quartiers en vacances. Des opérations Prévention Été à Ville Vie Vacances, 1982-2002*, Paris, Les Éditions de la DIV, 2003.
- LAURENS J-P., *1 sur 500, la réussite scolaire en milieu populaire*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1992.
- LEBON F., « Les stratégies éducatives des familles et l'encadrement du "temps libre" des enfants », *Diversité*, n° 141, 2005, p. 169-178.
- LÉGER A. et TRIPIER M., *Fuir ou construire l'école populaire ?*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.
- LE PAPE M-C., « Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives », *Informations sociales*, n° 154, 2009, p. 88-95.
- LE POUTRE D., *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997.
- LE ROUX N. et AGUETTANT N., « L'emploi sportif en France et ses évolutions : quel état des lieux ? », In AUGUSTIN J.-P. (dir.), *Vers les métiers de l'animation et du sport : la transition professionnelle*, Paris, La Documentation française, 2006, p. 147-165.
- LEYVAL-GRANGER A., « La communication locale : entre service public et promotion politique »,

Communication et langages, n°120, 2ème trimestre, 1999, p. 41-54.

LINHART V., « Des Minguettes à Vaulx-en-Velin : les réponses des pouvoirs publics aux violences urbaines », *Cultures & Conflits*, n° 6, 1992, p. 91-111.

LOIRAND G., « De la permanence des relations "d'homme à homme" dans le travail d'encadrement sportif », *Cahiers Lillois d'Économie et de Sociologie - Éthique et formes de mobilisation de l'acteur au travail*, n° 46, 2005, p.141-170.

MALINVAUD E., « Les causes de la montée du chômage en France », *Revue française d'économie*, volume 1, n°1, 1986, p. 50-83.

MARCHAND O. et REVOIL J-P., « Emploi et chômage : bilan fin 1980 », *Économie et statistique*, n°130, Février 1981., p. 23-44.

MASCLET O., « Mission impossible », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 136-137, 2001, p. 62-69.

MASSON P., CARTIER M., LE SAOUT R., RETIÈRE J.-N. et SUTEAU M., *Sociologie de Nantes*, Paris, La Découverte, 2013.

MAUGER G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, vol. 6, 1991, p. 125-143.

MAUGER G., « Les mondes des jeunes », *Sociétés Contemporaines*, n° 21, 1995, p. 5-14.

MAURIN E., *Le ghetto français: enquête sur le séparatisme social*, Paris, Le Seuil, 2004.

MERRIEN F-X., *L'État-Providence*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1997.

MIGNON P., « Sport, insertion, intégration », *Hommes et migrations*, vol. 15, 2000, n°1226, p. 15-26.

MINOT D., *Des associations citoyennes pour demain*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2013.

MILLET M. et THIN D., *Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, DUF, 2005.

Ministère de la ville de la jeunesse et des sports, *L'offre d'équipements sportifs et les freins à la pratique sportive dans les Zones Urbaines Sensibles*, Rapport final, Octobre 2014.

MOHAMMED M. et MUCCHIELLI L., « Délinquance juvénile », In VAN ZANTEN A. (dir.), *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, PUF, 2008, p. 109-111.

MOIGNARD B., *L'école et la rue : fabriques de délinquances*, Paris, PUF, 2008.

MUCCHIELLI L., « Note statistique de (re)cadre sur la délinquance des mineurs », *Champ pénal/Pennal field Confrontations, nouvelle revue internationale de criminologie* [en ligne], mis en ligne le 11 décembre 2008 : <http://champpenal.revues.org/7053>

NEVEU C., « Les comités de quartier de Roubaix aux prises avec la politique de la ville. Un exemple d'associations phagocytées par la municipalité », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 89, 2001, p. 79-85.

- Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2005*, Paris, Éditions de la DIV, 2005.
- Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2009*, Paris, Éditions de la DIV, 2009.
- Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, *Rapport 2013*, Paris, Éditions de la DIV, 2013.
- PANTALÉON N. et BRUANT G., « Sport et insertion sociale : effets des stratégies éducatives sur le développement moral ». *Revue Française de pédagogie*, vol. 127, n°127, 1999, p. 63-71.
- PAUGAM S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991, rééd. 2000.
- PAUGAM S., *Le salarié de la précarité: les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- PEREIRA V., « Le football parmi les migrants portugais en France, 1958-1974 », *Migrance*, n°22, 2002, p. 28-38.
- PEYRE M. (dir.), *Le livre noir de l'animation socioculturelle*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- PINÇON M. et PINÇON-CHARLOT M., *Voyage en grande bourgeoisie*, Paris, PUF, 1997.
- PIQUET S. et TOBELEM J.-M., « Les enjeux du mécénat culturel et humanitaire », *Revue française de gestion*, n° 167, 2006, p. 49-64.
- POINSOT M., « Le mouvement associatif, un instrument au service des politiques publiques d'intégration ? », *Hommes et Migrations*, n° 1229, 2001, p. 64-75.
- POULLAOUËC T., *Le diplôme arme des faibles, les familles ouvrières et l'école*, Paris, La Dispute, coll. « L'enjeu scolaire », 2010.
- QUEVAL I., *S'accomplir ou se dépasser, essai sur le sport contemporain*, Paris, Gallimard, 2004.
- RÉNAHY N., « Football et représentation territoriale : un club amateur dans un village ouvrier », *Ethnologie française*, Vol. 31, 2001, p. 707-715.
- ROCHÉ S., « Plus de sport, plus de délinquance chez les jeunes », *Recherches et prévision*, n°82, 2005, p. 100-108.
- ROSANVALLON P., *La crise de l'État-Providence*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, rééd. 1992.
- ROSANVALLON P., *La nouvelle question sociale, repenser l'État-providence*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.
- SADOUL N., *Entre conformité et hétérodoxie : la figure des cadres associatifs comme expression originale de l'encadrement salarié*, Mémoire de DEA, LEST, Aix en Provence, 2005.
- SCANLAN T., CARPENTER P., SCHMIDT G., SIMONS J. et KEELER B., The sport commitment model, *Journal of Sport & Exercise Psychology*, Vol 15, n° 1, 1993, p. 1-15.

- SCHWARTZ O., «L'Empirisme irréductible», postface à ANDERSON N., *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993.
- SCHWARTZ O., « Peut-on parler des classes populaires ? », *La vie des idées*, 2011.
- SIBLOT Y., CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., et RENAHY N., *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2015.
- SIMON P., « Les quartiers d'immigration : "ports de première entrée" ou espaces de sédentarisation? L'exemple de Belleville », *Espace, populations, sociétés*, vol. 11, n° 2, 1993, p. 379–387.
- SIMONET M., « Le monde associatif : entre travail et engagement », In ALTER N., (dir.), *Sociologie du monde du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 191-207.
- TCHERNONOG V., *Le paysage associatif français*, Paris, Juris Editions - Dalloz, 2013.
- THEUREAU J., *Le cours d'action : Méthode élémentaire*, seconde édition remaniée et postfacée de "Le cours d'action : analyse sémio-logique", Toulouse, Octares, 2004.
- THIN D., *Quartiers populaires, l'école et les familles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1998.
- THISSE J.-F. et VAN YPERSELE Y., « Métropoles et concurrence territoriale », *Économie et statistique*, n° 326-327, 1999, p. 19-30.
- TIBERJ V., « Vote et insécurité », *CEVIPOF*, 2007.
- TRUONG F., *Des capuches et des hommes, trajectoire de « jeunes de banlieue »*, Paris, Essai Buchet Chastel, coll. « Essais et Documents », 2013.
- TRUONG F., « Quand un prof enquête sur ses élèves. Objectivation, objections et objectifs », *Genèses*, n° 94, 2014, p. 159-177.
- VAN ZANTEN A., *L'école de la périphérie*, Paris, PUF, 2001.
- VAN ZANTEN A., *Choisir son école. Stratégies parentales et médiations locales*, Paris, PUF, 2009.
- VERDÈS-LEROUX J., *Le travail social*, Paris, Éditions de Minuit, 1978.
- VIEILLE-MARCHISET G. et COMETTI A., *Inventons de nouvelles solidarités par le sport : enjeux et perspectives*, Grenoble, Presses universitaires du sport, 2010.
- VIVIER C. et LOUDCHER J-F., *Le sport dans la ville*, Paris, L'Haramattan, coll. « Espace et temps du sport », 1998.
- WACQUANT L., *Corps et âme : carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, 2001.
- WALLACH J-C., *La culture pour qui ?, essai sur les limites de la démocratisation culturelle*, Toulouse, Éditions de l'attribut, Coll. « la culture en questions », 2006.
- YOHANA E., « Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue », *Genèses*, n° 20, 1995, p. 126-142.
- ZANCARINI-FOURNEL M., « Généalogie des rébellions urbaines en temps de crise (1971-1981) »,

ANNEXES :

Annexe 1. Planning hebdomadaire des activités de l'association JTE Bermontiers lors de la saison 2010-2011.

Jour	Activité	Heure	Groupe
Lundi	Double dutch	18H00 – 19H30	Jeunes de 8 à 12 ans tout niveaux
	Tennis	16H30 – 18H30	Accompagnement éducatif
Mardi	Gym d'entretien	18H30 – 20H30	Femmes adultes
	Tennis	16H00 – 18H00	Fondation d'Auteuil
Mercredi	Tennis	15H00 – 16H00	Mini-tennis filles
		16H00 – 17H30	Filles de 9 à 14 ans
	Double dutch	17H00 – 18H00	Jeunes de 5 à 7 ans
		18H00 - 19H30	Groupe compétition
Jeudi	Gym d'entretien	18H30 – 20H30	Femmes de adultes
	Tennis	16H30 – 18H30	Accompagnement éducatif
Vendredi	Tennis	18H15 – 19H45	Compétition garçons 15-16 ans
Samedi	Tennis	10H00 – 12H00	Plan Espoir Compétition (format collectif)
		10H00 – 12H00	Compétition garçons 15-16 ans
		14H00 – 15H30	Mini-tennis garçons
		15H30 – 17H00	Garçons de 7 à 11 ans

Annexe 2. Listing des adhérents tennis de l'association JTE Bermontiers entre 2011 et 2014.

Adhérent	Sexe	Date de Naissance	Habite aux Bermontiers	Habite un autre quartier d'habitat social	Habite en dehors d'un quartier d'habitat social	Année de la première inscription à JTE	Année de la dernière inscription à JTE	Temps passé dans l'association	Âge à l'entrée dans l'association	Âge lors de la sortie de l'association
Adhérent 001	H	11-05-1999	1	0	0	2007	2013	6	8	14
Adhérent 002	F	11-05-1999	1	0	0	2006	2015	9	7	16
Adhérent 003	H	06-02-2002	0	0	1	2010	2015	5	8	13
Adhérent 004	H	24-12-1998	0	0	1	2010	2015	5	12	17
Adhérent 005	H	26-06-2005	0	0	1	2012	2015	3	7	10
Adhérent 006	F	18-09-2004	0	0	1	2013	2014	1	9	10
Adhérent 007	H	23-01-1995	0	0	1	2009	2015	6	14	20
Adhérent 008	H	22-10-2004	0	1	0	2013	2015	2	9	11
Adhérent 009	H	03-10-1996	0	0	1	2008	2015	7	12	19
Adhérent 011	H	16-08-2005	0	0	1	2012	2015	3	7	10
Adhérent 017	F	31-08-2001	0	0	1	2013	2014	1	12	13
Adhérent 019	H	19-07-2005	0	0	1	2012	2015	3	7	10
Adhérent 021	H	03-08-2005	0	1	0	2013	2015	2	8	10
Adhérent 023	H	19-06-1999	1	0	0	2006	2015	9	7	16
Adhérent 024	H	20-12-1995	1	0	0	2006	2014	8	11	19
Adhérent 025	F	21-08-1998	1	0	0	2008	2015	7	10	17
Adhérent 026	H	30-06-2002	1	0	0	2009	2015	6	7	13
Adhérent 028	H	29-11-2004	0	1	0	2011	2015	4	7	11
Adhérent 029	H	17-10-2002	0	0	1	2011	2012	1	9	10
Adhérent 030	H	29-04-2006	0	0	1	2011	2013	2	5	7
Adhérent 032	H	01-07-1996	1	0	0	2009	2014	5	13	18
Adhérent 035	H	03-12-2004	0	0	1	2012	2015	3	8	11
Adhérent 036	H	07-12-2002	0	0	1	2012	2015	3	10	13
Adhérent 037	H	23-02-1998	0	0	1	2008	2013	5	10	15
Adhérent 038	H	03-08-2001	0	0	1	2008	2015	7	7	14
Adhérent 039	H	23-04-2006	0	0	1	2011	2015	4	5	9
Adhérent 040	F	31-01-2005	1	0	0	2012	2014	2	7	9
Adhérent 041	F	19-06-2002	1	0	0	2009	2015	6	7	13
Adhérent 042	F	14-09-2002	0	0	1	2011	2015	4	9	13
Adhérent 043	F	09-05-2006	0	0	1	2012	2015	3	6	9
Adhérent 048	H	21-12-2000	1	0	0	2012	2013	1	12	13
Adhérent 049	F	04-07-1997	0	1	0	2006	2015	9	9	18
Adhérent 050	F	30-07-2003	0	1	0	2013	2015	2	10	12
Adhérent 051	F	11-02-2005	0	0	1	2013	2014	1	8	9
Adhérent 052	H	19-09-2004	0	0	1	2010	2015	5	6	11
Adhérent 054	F	27-07-1999	1	0	0	2012	2014	2	13	15
Adhérent 056	H	16-11-2006	0	0	1	2013	2015	2	7	9
Adhérent 058	F	20-06-2004	0	0	1	2012	2014	2	8	10
Adhérent 059	H	08-04-2002	0	0	1	2011	2014	3	9	12
Adhérent 060	H	15-07-2005	0	1	0	2013	2014	1	8	9
Adhérent 064	H	24-05-1993	1	0	0	2010	2014	4	17	21
Adhérent 066	F	22-09-2003	1	0	0	2013	2014	1	10	11
Adhérent 072	H	16-05-2005	0	0	1	2013	2014	1	8	9
Adhérent 073	F	12-10-2000	0	0	1	2012	2015	3	12	15
Adhérent 074	H	21-11-2002	0	0	1	2012	2015	3	10	13
Adhérent 075	H	26-04-2006	0	0	1	2011	2015	4	5	9
Adhérent 076	H	03-12-2005	0	0	1	2011	2014	3	6	9
Adhérent 077	F	16-09-2004	0	1	0	2011	2014	3	7	10
Adhérent 078	F	20-09-2002	0	1	0	2011	2014	3	9	12
Adhérent 080	H	27-10-2002	0	1	0	2011	2014	3	9	12
Adhérent 081	F	04-02-2004	1	0	0	2013	2014	1	9	10
Adhérent 083	F	21-05-2004	1	0	0	2013	2014	1	9	10
Adhérent 084	H	13-01-2007	1	0	0	2013	2014	1	6	7
Adhérent 088	H	10-02-2002	1	0	0	2010	2012	2	8	10
Adhérent 090	H	31-08-2006	0	0	1	2012	2015	3	6	9
Adhérent 095	F	01-11-2007	1	0	0	2013	2014	1	6	7
Adhérent 100	F	17-04-2005	0	0	1	2013	2014	1	8	9
Adhérent 101	F	21-06-2006	0	0	1	2013	2014	1	7	8
Adhérent 102	H	19-02-2001	0	0	1	2008	2015	7	7	14
Adhérent 103	H	06-04-1999	0	0	1	2009	2015	6	10	16
Adhérent 106	H	24-07-2002	0	0	1	2011	2013	2	9	11
Adhérent 107	F	12-11-2004	0	0	1	2011	2015	4	7	11
Adhérent 109	F	24-10-2003	0	0	1	2013	2014	1	10	11
Adhérent 110	H	05-08-1999	0	0	1	2012	2013	1	13	14
Adhérent 111	H	04-01-2004	1	0	0	2009	2015	6	5	11
Adhérent 112	F	02-05-1999	1	0	0	2006	2015	9	7	16
Adhérent 114	F	23-09-2002	1	0	0	2008	2014	6	6	12
Adhérent 115	H	10-11-1995	1	0	0	2006	2013	7	11	18
Adhérent 116	F	18-10-1999	0	0	1	2013	2014	1	14	15
Adhérent 117	F	21-07-2004	0	0	1	2010	2014	4	6	10
Adhérent 118	F	27-11-2003	0	0	1	2011	2014	3	8	11
Adhérent 121	H	15-04-1996	1	0	0	2011	2014	3	15	18
Adhérent 122	H	21-08-2005	1	0	0	2012	2013	1	7	8
Adhérent 123	F	08-04-1999	0	0	1	2012	2013	1	13	14

Thèse de Doctorat

Tristan CROSNIER

Les associations sportives de quartiers prises au piège de la précarité : de l'éducation à la sélection par le sport

Résumé

L'association JTE Bermontiers est insérée dans un quartier d'habitat social d'une grande ville française et se donne pour objectif de favoriser l'accès à la pratique sportive (tennis et double dutch) de ses jeunes habitants, tout en poursuivant des visées sociales et éducatives. L'enjeu de cette thèse est de mieux comprendre le fonctionnement de cette association reconnue par l'ensemble de ses partenaires publics et privés, au niveau local et national, comme particulièrement efficace dans le champ de l'éducation par le sport. Présent dans l'association en tant qu'entraîneur de tennis durant quatre années, l'enquête ethnographique que nous avons menée a permis d'identifier le public réellement touché par les différentes activités proposées, les logiques qui guident le fonctionnement de l'association et les effets induits sur les trajectoires sociales d'un groupe de neuf garçons adolescents. Les résultats de l'étude montrent que les jeunes enquêtés entretiennent tous une relation de résistance au quartier des Bermontiers, caractérisée par une mise à distance de tout ce qui lui est propre (rues, relations, écoles). Si leurs expériences sont singulières, elles soulignent toutes l'existence d'une logique générale qui tend à sélectionner ceux qui disposent de la plus grande « énergie associative » pour participer aux activités les plus importantes (compétitions, séjours à l'étranger, formations à l'encadrement et à l'arbitrage). Enfin, la participation des jeunes enquêtés aux différentes activités de l'association sur le long terme produit des effets mitigés, puisque ceux-ci ne parviennent pas à se défaire de leurs difficultés scolaires et/ou sociales préalables.

Mots clés

Association sportive, éducation par le sport, énergie associative.

Abstract

JTE Bermontiers's association is located in a disadvantaged urban area of a large French city. It aims to offer easy access to sport, e.g. tennis and double dutch, to young people, whilst addressing social and educational issues. It is recognized because of its apparent efficiency in promoting education through sport by its public and private partners, at both a local and national level. The purpose of this thesis is to gain a deeper understanding of the inner workings of the association. While working as a tennis coach in this association over the course of four years, I conducted an ethnographical study in order to analyze the population reached by the varied activities offered. I also documented the structure underlying the association's operational framework and evaluated its impacts on the social trajectories of a group of nine teenage boys. The results of the data collected indicate that all nine boys share a resistance relationship with the Bermontiers' area, as they distance themselves from everything that characterizes their local district by rejecting connections with its streets, its social networks, its schools. If their nine experiences within the JTE club are unique, they all highlight the association's tendency to select young people with a "civic dynamism", predisposed to getting involved in what are considered to be the most important activities (tournaments, trips abroad, trainings as coaches and referees). Finally, the long-term involvement of the nine teenagers with the association produces ambiguous results, as they cannot escape from their social or academic difficulties.

Key Words

sports association, education through sport, civic dynamism